Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 13374 — **4,50 F** — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 28 JANVIER 1988

Crépuscule roumain

Rarement — *sinon en Corée du Nord* — **spectacle plus incongru aura été offert par un régime dit socialiste. Les fastes dans lesquels a été célébré le soixante-dixième anniversaire de M. Ceausescu, entouré, tel un souverain, de ses proches et de sa cour, sont une insulte à un peuple roumain plongé dans un dénuement sans pareil dans aucun autre pays d'Europe de l'Est.**

Non moins choquant est le style purement stalinien de ces festivités, qui ne font d'ailleurs que refléter le caractère d'un régime résolument hostile aux changements qui se dessinent chez les principaux alliés de la Roumanie. Protocolairement, ces derniers ont bien voulu saluer l'anniversaire du Conducator — titre qui éveille de fâcheux souvenirs, — et Moscou lui a même décerné à cette occasion l'ordre de Lénine. M. Gorbatchev n'en voit pas moins d'un mauvais œil se perpétuer, à Bucarest, les structures les plus rétrogrades — avec les risques d'explosion que cela comporte.

Les émeutes qui ont secoué la ville de Brasov, le 15 novembre dernier, ont montré que ce danger n'était pas imaginaire. Elles ont mis en évidence, en tout cas, la profondeur du fossé qui sépare aujourd'hui les Roumains de leurs dirigeants.

Imperturbable, Nicolas Ceausescu n'en poursuit pas moins son chemin. Sa méthode est simple : lorsque les dérapages deviennent trop évidents, quelques cadres sont sanctionnés ; le système, lui, demeure. Il a encore énoncé son credo mardi soir : « Certes, nous avons commis des erreurs; elles ne sont aucunement dues à la conception révolutionnaire du socialisme mais aux carences dont ont fait preuve certains militants. »

Comment ne pas voir pourtant que le règne du numéro un roumain s'entoure désormais d'une atmosphère crépusculaire, et que les lumières jetées sur cet anniversaire ne sont que les derniers feux d'un régime en fin de course ? Ceux-là mêmes qui ont aidé M. Ceausescu dans son ascension, comme l'ancien premier ministre Maurer, le mettent en garde — sans succès, semble-t-il, — contre son aveuglement.

L'heure n'est plus où la politique d'indépendance, au demeurant relative, pratiquée par le gouvernement de Bucarest occultait ses défaillances sur d'autres plans, en particulier celui des droits de l'homme. Une relève se prépare-t-elle ? On voudrait l'espérer quand des voix s'élèvent en Roumanie pour réclamer que les pendules, là aussi, soient mises à l'heure de la « perestroïka ». Rien n'indique pourtant, bien au contraire, que M. Ceausescu soit disposé — à l'exemple de ses voisins de Prague, de Budapest, voire de Sofia — à préparer sa succession.

La Colombie sous tension

Lire page 5 l'article de BRUNO FRAPPAT

La visite de M. Kohl à Prague

La RFA poursuit sa politique de rapprochement avec l'Est

Les relations entre la RFA et les pays de l'Est sont marquées depuis quelques mois par une nette tendance au réchauffement. Bonn poursuit cette politique de rapprochement, et le chancelier Helmut Kohl, qui effectue une visite de 48 heures en Tchécoslovaquie, devrait se rendre dans les mois qui viennent en Pologne. Il n'était pas allé dans les pays de l'Est depuis 1984, année de son voyage en Hongrie.

Arrivé la veille à Prague pour une visite officielle de quarante-huit heures, le chancelier Helmut Kohl devait y être reçu mercredi 27 janvier par le nouveau secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque, M. Milos Jakès, et le chef de l'Etat, M. Gustav Husak. Il devait également déposer une gerbe sur l'emplacement du village de Lidice, complètement rasé par les nazis pendant la guerre.

Cette visite est la première effectuée en Tchécoslovaquie par un chancelier ouest-allemand depuis celle qu'y avait accomplie l'ancien chancelier Willy Brandt en 1973. Huit jours après la venue à Bonn du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, et quatre mois après celle du numéro un est-allemand, M. Honecker, elle confirme le nouveau dégel dans les relations entre la RFA et les pays est-européens. Elle devrait être suivie dans les prochains mois d'un voyage du chancelier en Pologne.

Les premiers entretiens que M. Helmut Kohl a eus mardi avec le premier ministre, M. Lubomir Strougal, ont essentiellement porté sur la coopération économique entre les deux pays. M. Strougal, qui passe pour le leader de l'aile réformatrice du Parti communiste tchécoslovaque, est le grand maître d'œuvre des projets de « restructuration » envisagés, notamment pour donner davantage d'autonomie aux entreprises d'Etat.

(Lire la suite page 3.)

La présidentielle et les régionales le même jour

Elections en Nouvelle-Calédonie : le PS hostile et les centristes réservés

La décision du gouvernement de faire coïncider, le 24 avril, en Nouvelle-Calédonie les élections régionales et le premier tour de la présidentielle provoque l'hostilité du PS, l'irritation de l'Élysée et les réserves des centristes. M. Mitterrand s'en est entretenu, mercredi 27 janvier, avec M. Chirac. Au nom du CDS, M. Barrot a exprimé sa « surprise » de ne pas avoir été consulté, et jugé que cette concomitance n'était « pas l'idéal ». (Lire page 8.)



Rencontre avec le président de la Bundesbank

Les paradoxes d'une banque centrale européenne

par Paul Fabra

Si les progrès de l'unification européenne dépendent des initiatives spectaculaires pour la promouvoir, on peut espérer que nous sommes à la veille de pas décisifs en ce qui concerne la coopération monétaire. Pour fêter le 25e anniversaire du traité franco-allemand, les gouvernements de Paris et de Bonn n'ont-ils pas décidé au dernier moment d'y adjoindre un protocole qui sera soumis à ratification parlementaire pour donner plus de lustre à leur décision déjà connue de créer un conseil économique et financier entre les deux pays ? L'indépendante Bundesbank (banque fédérale d'émission) aura été prévenue au dernier moment, bien qu'il fût prévu que son président siégera au sein de ce conseil présidé par les ministres et destiné à se réunir quatre fois par an. M. Edouard Balladur a, par ailleurs, il y a quelques semaines, relancé la discussion sur un sujet qu'on croyait enterré depuis 1979 en France, à savoir la création d'une banque centrale européenne. Le ministre d'Etat n'a toutefois pas encore précisé quelles sont, dans son esprit, les fonctions et les responsabilités que cette institution devrait assumer. Le chancelier Kohl a déjà fait savoir qu'il était prématuré d'envisager la fondation d'une telle banque centrale. Il serait bien étonnant que les négociateurs français au cours des mois à venir ne reviennent pas d'une façon ou d'une autre sur ce sujet.

Le moins qu'on puisse dire est que l'Allemagne fédérale semble avoir été prise de court devant cette série de sollicitations. Le réflexe allemand est en quelque sorte de prendre du champ. L'unification monétaire de l'Europe n'est-elle pas en discussion depuis presque dix-huit ans ? On cite volontiers à Bonn et à Francfort le rapport Werner (du nom du premier ministre luxembourgeois chargé, au début des années 70, d'établir un rapport). Il est vrai que ce texte reprenait un des thèmes permanents de la diplomatie économique et monétaire germanique, à savoir l'idée que tout progrès dans la coopération monétaire doit s'accompagner d'une convergence des politiques économiques.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, s'est montré à la fois soucieux d'affirmer cette continuité des vues allemandes et son désir de montrer qu'à long terme elles ne sont point incompatibles avec les vues de Paris.

Force est toutefois de reconnaître que les différences d'approches sont très grandes entre les deux pays. Rien n'illustre mieux, nous semble-t-il, cette dualité de langage et de pensée que la façon dont le gouvernement Chirac, contrairement aux promesses faites dans la plate-forme commune (RPR-UDF), publiée avant les élections de mars 1986, a renvoyé aux calendes grecques le projet visant à assurer l'indépendance de la Banque de France.

(Lire la suite page 28.)

Le deuxième anniversaire de notre édition Rhône-Alpes

Les étudiants lyonnais jugent leurs universités

Une exposition, « *le Monde*, portrait d'un quotidien » au Théâtre du Huitième ; invitation à la générale du *Comte Ory*, opéra de Rossini ; débat avec les lecteurs ; rencontre avec les enseignants et les élèves... Plusieurs manifestations marqueront à Lyon, de vendredi à dimanche, le deuxième anniversaire de l'édition Rhône-Alpes de notre journal.

Pour marquer le coup d'envoi de ces journées, *le Monde* publie, dans ce numéro, les résultats d'un sondage, réalisé par SCP Communication, sur la façon dont les étudiants lyonnais jugent leurs universités et leur ville. Appréciations contrastées, qui montrent le prestige du pôle scientifico-médical, mais aussi les difficultés rencontrées par les universités juridiques et littéraires. Les étudiants pourront réagir directement à cette enquête à l'occasion d'un débat organisé, jeudi, à 17 heures, à l'Institut d'études politiques de Lyon.

PAGE 23

L'ENQUÊTE : le chef de l'Etat et les institutions

La République selon François Mitterrand

S'inscrire dans une continuité, en respecter les lois après les avoir, au fil des temps, admises ne contraint pas à devenir pour autant un président banal de la Ve République.

Sur ce que la France a de plus hexagonal — ses institutions — et ce qu'elle a d'international — son regard et son influence dans le monde, — M. Mitterrand, quatrième président de la Ve République, a imprimé une marque originale. Elle est consistante pour la politique extérieure, puissante pour les institutions.

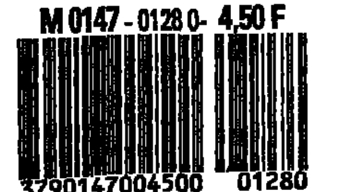
par Jean-Yves Lhomeau

« Les institutions étaient dangereuses avant moi. Elles le seront après moi » : plus qu'un orgueilleux contrat d'assurance tous risques délivré aux Français, cette formule — élaborée par François Mitterrand et maintes fois exprimée entre 1981 et 1988 — montre combien son auteur pense qu'un texte, fût-il constitutionnel, ne vaut que par ceux qui l'utilisent. Elle implique la supériorité de la pratique sur la loi qui la fonde, du politique sur le juridique. François Mitterrand avait voté contre la Constitution de 1946 — *« l'Assemblée en vérité souveraine, c'était conduire la démocratie à l'anarchie »* — mais, il s'y est soumis, ministre ou député, sous la IVe République. Il a voté contre celle de 1958, mais, devenu chef de l'Etat, il s'est glissé sans difficulté dans un habit taillé pour le général de Gaulle et qu'il avait considéré au mieux comme le manteau d'un monarque, au pis comme l'uniforme d'un militaire amateur de « coup de force ». Le costume a évolué, tout doucement, selon son goût et selon celui des Français, qui, le 16 mars 1986, ont affublé les socialistes d'une superbe « veste ».

Quel était l'état d'esprit de François Mitterrand, du point de vue des institutions, à la veille de son élection et lorsqu'il s'est installé à l'Elysée ?

Trois phrases, qu'il conviendra de corriger par la suite, le résument. Elles sont contenues dans son message au Parlement du 8 juillet 1981, après que les élections législatives eurent donné une majorité absolue à une couleur homogène, celle des socialistes. *« J'ai dit à plusieurs reprises que mes engagements constituaient la charte de l'action gouvernementale. J'ajouterai, puisque le suffrage universel s'est prononcé une deuxième fois, qu'ils sont devenus la charte de votre action législative. Vous les connaissez et je n'y reviens pas »*, écrivait-il.

(Lire la suite page 10.)


M 0147 - 0128 0 - 4,50 F
3790147004500 01280

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

Chirac, Barre, Mitterrand

A leur image...

par DOMINIQUE JAMET (*)

M. CHIRAC est somme toute un homme simple, voire direct, et ne s'en cache pas. L'actuel premier ministre n'aime rien tant, à grandes enjambées, qu'aller au plus court par les voies les plus rapides: c'est la course du bulldozer à travers champs. L'avenir que M. Chirac imagine pour la France et pour lui-même lui ressemble donc : l'Elysée, Matignon, le Palais-Bourbon, le Palais du Luxembourg, le Palais-Royal, etc., y sont peints de la même couleur et pareillement sommés du bonnet phrygien frappé de la croix de Lorraine.

Ainsi serait garantie la stabilité des institutions et de ceux qui les incarnent. Pour cela, nul besoin de dissoudre l'Assemblée élue en mars 1986. Après l'hypothétique victoire du président du RPR on ne verrait plus sur les bancs de la droite, vieux *rêve d'adjudant, qu'une seule* tête. Dans ce cas de figure, en effet, et même si M. Chirac s'en défend aujourd'hui de la meilleure foi du monde, n'en doutons pas, feu l'Etat-UDR, plus ou moins chassé par la fenêtre lors des débuts présidentiels de M. Giscard d'Estaing, rentrerait invinciblement et triomphalement par la grande porte. Oh les beaux jours !

⁂

Finalement beaucoup plus carré que rond, en dépit des apparences, M. Barre est un homme obstiné, on pourait même dire buté. Rien n'a fait dévier la tortue du but qu'elle s'était assigné et vers lequel elle se hâte avec lenteur depuis tantôt sept ans, et les solutions qu'elle préconise lui ressemblent. Or, dans l'Assemblée actuelle, l'ancien premier ministre ne dispose pas d'une majorité de godillots à son idée, pour ne pas dire à sa botte, si familier et brutal que soit le terme. Pour restaurer la présidence absolue, seule digne de lui, et gouverner, c'est-à-dire jouir, sans entraves, M. Barre est donc résolu à dissoudre, au risque de faire voler en éclats la fragile entente UDF-RPR. C'est une stratégie de rupture : ça passe ou ça casse.

Périsse la monarchie plutôt que mon principe, disait le noble comte de Chambord, pour qui Paris ne valait pas un drapeau tricolore. Les carrosses, le drapeau et le cheval blanc d'Henri V restèrent en effet à l'écurie. Périsse la majorité plutôt que mon ambition, telle pourrait être *la fière devise du comte de* Chambard pour qui le séjour élyséen ne vaut pas la peine d'être vécu s'il faut y cohabiter avec les *agitations*, y pactiser avec les compromissions et s'y plier aux contraintes de ce microcosme que, pour faire court, nous appelons la France. On a parfois l'impression que M. Barre ne propose pas un choix, mais un menu forcé : moi et le chaos.

⁂

Qu'on l'en blâme ou qu'on l'en loue, on s'accorde généralement à tenir M. Mitterrand pour un homme complexe et même subtil. *« Pas la couleur, rien que la nuance »*, murmure aujourd'hui ce Verlaine d'un nouvel « Art politique ». Les perspectives que dessinerait son éventuelle réélection (dans l'hypothèse, pas tout à fait invraisemblable, bien sûr, où il se représenterait) lui ressemblent assez. En dépit des rodomontades et des serments d'ivrogne de l'austère M. Jospin, qui se cantonne là fort étroitement à son rôle d'homme de parti, le président de la République sait pertinemment que s'il dispose comme il semble d'une majorité personnelle dans le pays la gauche et moins encore les seuls socialistes ne sauraient espérer obtenir en France en 1988 une majorité parlementaire.

Ce constat lui impose en toute logique de conserver au moins dans un premier temps l'Assemblée élue en mars 1986 à la proportionnelle : le scrutin majoritaire lui en reverrait une pire. C'est donc au sein de cette même Assemblée que le premier ministre qu'il désignera devra chercher la participation et le soutien d'une majorité nouvelle, qui sera fatalement une majorité de compromis et de coalition, fondée sur la neutralité, le *rapprochement, voire l'alliance* explicite de forces politiques aujourd'hui prétendument inconciliables.

Ce sera le changement dans la continuité.

Sous le septennat nouveau, si l'esprit en est conforme à ce qu'attend et qu'espère sans doute une majorité d'électeurs las des *kapos* de blocs et des discours de guerre civile, les Français et leurs représentants seront amenés à vivre ensemble en meilleure harmonie. Alors s'épanouiront côte à côte sous la surveillance bienveillante d'un président-jardinier les sans-fleurs et la rose.

⁂

Comme Dieu l'homme, paraît-il, chacun des trois présidentiables modèle et colore son avenir et le nôtre à son image. Aux Français de dire s'ils préfèrent les compositions simples de Jacques le Monochrome, l'école lyonnaire d'art brut ou de plus subtils camaïeux *à la française*.

(*) Journaliste.

Tabac, alcool et communication

Que les candidats parlent !

par les docteurs ALBERT HIRSCH et CLAUDE GOT (*)

A intervalles réguliers, le ministère de la santé nous gratifie de campagnes dénonçant les principaux responsables des maladies et des morts qui déciment nos concitoyens. On se souvient des spots diffusés par le Comité français d'éducation pour la santé, dénonçant l'alcool, la drogue, le SIDA. Le 14 janvier, le ministre de la santé a inauguré sa campagne contre le tabac.

Entre ces campagnes, et même au plus fort de celles-ci, les promotions publicitaires en faveur de l'alcool et du tabac deviennent chaque jour plus envahissantes, plus sophistiquées, plus attrayantes. Elles se jouent des interdits qu'un gouvernement répugne à faire appliquer, à moins qu'il ne fasse franchement machine en arrière comme ce fut le cas à deux reprises, lors de la loi de juillet 1987 fixant les règles applicables à la publicité sur les boissons alcoolisées et lors de l'accord passé par notre ministre de la santé avec les producteurs de tabac en décembre dernier.

Seule la toute-puissance de la communication peut expliquer ces incohérences. Elle apparaît au grand jour à l'occasion des campagnes électorales : fascinés par le petit écran, qui assure leur succès ou les précipite au plus bas des sondages, les politiques, prisonniers du coût indécent de leur promotion, n'osent plus contrarier ceux qui deviennent leurs maîtres. L'image devient reine, les sondages prolifèrent, le débat démocratique disparaît !

Le récent rapport du comité des sages sur la Sécurité sociale, en prenant clairement position contre toute forme de publicité en faveur de l'alcool et du tabac, n'a, hélas ! guère de chances d'être entendu. Il suffit de lire son quotidien, de suivre les épreuves du Paris-Dakar sur le petit écran, de fréquenter les salles de cinéma pour constater l'importance grandissante de ces publicités.

N'oublions jamais qu'il s'agit de produits qui, avec la vitesse sur les routes, corollaire de l'excès de boissons alcoolisées, sont responsables chaque année d'un cinquième des morts dans ce pays, auxquelles s'ajoutent des souffrances et des malheurs immenses.

Les candidats à l'élection présidentielle se déclarent ou vont se déclarer dans les semaines à venir. Nous devrons les interpeller, les contraindre à se prononcer clairement sur leurs projets dans ce domaine afin qu'ils renoncent sans ambiguïté aux compromissions auxquelles nous sommes trop habitués.

(*) Respectivement professeur d'université (Paris-VIII), chef du service de pneumologie à l'hôpital Saint-Louis, et professeur d'université (Paris-V), chef du service d'anatomie pathologique à l'hôpital Ambroise-Paré.

ABSURDE

Une pub super-smoke !

BRAVO les fumeurs ! Allez les non-fumeurs, réveillez-vous ! Ouvrez le dialogue. N'attendez pas qu'il soit trop tard. Proposez aux fumeurs de créer, avec eux, une association: Les fumeurs/non-fumeurs ou bien Les non-fumeurs/fumeurs (les autres s'abstenir).

Les fumeurs l'avouent : *« Fumer est un plaisir, ne l'imposons pas. »* Oui. N'imposons pas ce plaisir. Au contraire, il serait équitable de répartir entre fumeurs et non-fumeurs les taxes et impôts que supportent injustement les seuls fumeurs. Fumer est une liberté. Non-fumer, une absence d'utilisation de cette liberté (à taxer). Le hic est que le non-fumeur n'existe pas. C'est un ectoplasme. Il n'est qu'un négatif. Il sert de faire-valoir au fumeur.

Demain : plus de fumeurs et le non-fumeur disparaît avant d'être. Là est l'astuce. Tout se passe à son insu. En fait, la société ne s'intéresse qu'au fumeur : *« Interdiction de fumer, danger. »* On lit, rarement : *« Interdiction de ne pas fumer, danger. »*

Il existe des compartiments « fumeurs ». Et des compartiments « non-fumeurs ». Pour les premiers, c'est une invite. Pour les seconds, cela commence par un signe négatif. Il manque un terme pour désigner positivement le non-fumeur. Aux spécialistes d'en trouver un.

« Naturel » est pris, « naturiste » aussi, « naturien » (à déclarer ?) n'irait pas. Risquons, par jeu : « natureur ». Je lis : compartiment « fumeurs », compartiment « natureurs » (je crois rêver). Mais là, je ris aux larmes. Je lis : *« Compartiment natureurs »* ou *« Compartiment non-natureurs »*.

Alors là, j'arrête, et je crée vite une association pour *« Plus de liberté et... réciproquement ! »*.

JEAN-JACQUES DUCHAMP
(Clamart, Hauts-de-Seine.)

La clé

Un aspect de la vie quotidienne à l'Université

par ANDRÉ TUNC (*)

LA faculté de droit et des sciences économiques m'a fait l'honneur, en 1958, de m'appeler en son sein. C'était une institution prestigieuse. Pour enseigner, on revêtait une longue robe noire à revers rouges, ornée d'une épitoge à trois rangs d'hermine (en peau de lapin...). Mais, pour être professeur, on n'en est pas moins homme, soumis à des besoins naturels. Comment pouvait-on y satisfaire ? Je voudrais relater l'évolution des moyens mis à la disposition des enseignants. Ce n'est, certes, que le petit côté de la vie universitaire. Mais il peut être révélateur. C'est un drame en sept épisodes.

1) *L'ordre hiérarchique : 1958.* Il existe à la faculté, place du Panthéon, une salle des professeurs : des vestiaires pour nos robes et notre courrier (nous sommes, je crois, quatre-vingts), un salon pour écrire, lire les journaux et bavarder avec les collègues entre les cours, trois petites salles pour recevoir des étudiants et des collègues étrangers. Un appariteur gouverne l'ensemble.

Cet appariteur m'explique les usages. Il y a des toilettes en face de la salle des professeurs. Mais elles sont réservées aux titulaires de chaire. Le « jeune » professeur qui arrive à Paris (il a de quarante à cinquante ans) n'aura pas de chaire avant deux ou trois ans. Durant cette période, il est prié d'aller à d'autres toilettes, à vingt pas de là. C'est la tradition, dont les raisons, sans doute historiques, se sont perdues dans la nuit des temps.

2) *Le choix déchirant.* Un jour, je trouve à mon vestiaire une lettre circulaire du collègue responsable de la salle des professeurs. Le bâtiment où nous travaillons va subir de grandes transformations. Nos deux toilettes vont être détruites. On peut en reconstruire d'autres. Mais les maigres crédits dont nous disposons ne seront-ils pas plus utiles pour remettre en marche un ascenseur en panne depuis des années (deux de mes collègues sont blessés à la jambe, un autre, très rhumatisant, marche difficilement) ? Nous devrions alors utiliser les toilettes des étudiants, à l'autre bout de la salle des pas perdus. Nous sommes priés de donner notre avis.

3) *L'égalitarisme.* J'ai participé au référendum. Je ne sais plus en quel sens j'ai voté, mais j'ai constaté, les travaux terminés, que nous n'avions ni toilettes ni ascenseur.

Nous utilisons donc les toilettes des étudiants. Malheureusement, à l'époque, elles sont très sales (elles le sont beaucoup moins aujourd'hui). Que les murs soient couverts de graffitis politiques et pornographiques, passe encore ; à la rigueur, c'est une distraction. Il est plus fâcheux que les sièges soient couramment cassés ou souillés ; que les dispositifs d'évacuation soient bouchés.

Quand des collègues étrangers nous demandent les toilettes, nous sommes vraiment honteux de n'avoir rien d'autre à leur offrir.

4) *La réaction.* Les toilettes de l'étage de la salle des professeurs seront fermées à clé. Les étudiants iront à l'étage supérieur ou inférieur. Quant à la clé, elle sera accrochée près de la porte de notre salle, à la disposition de chacun de nous.

5) *La disparition de la clé.* Un jour, je ne vois plus la clé. Je m'en inquiète auprès de l'appariteur. Il m'explique que des étudiants en avaient fait un double, qu'il a fallu changer de serrure et qu'il garde la nouvelle clé sur lui, dans la poche de son gilet. Il suffit de la lui demander.

Comme il est souvent absent, je prends l'habitude de ne plus utiliser les toilettes qui nous sont réservées, mais de monter ou descendre un étage.

6) *La disparition de l'appariteur.* Il y a trois ans, l'appariteur a atteint l'âge de la retraite. Pour raison d'économie budgétaire, il n'est pas remplacé. Qu'est devenue la clé ?

Je soupçonne un peu qu'elle soit entre les mains d'un groupe d'appariteurs proches de la salle. Mais ils appartiennent à l'université Paris-II, et moi à celle Paris-I. La dernière fois que je me suis adressé à eux, j'ai été très froidement reçu. Je n'insiste pas : je continue à monter ou descendre un étage.

7) *La disparition du besoin (les corps glorieux).* La clé n'a plus d'intérêt. La salle des professeurs étant à l'abandon faute d'appariteur, les vols se multiplient. Pour y mettre fin, la porte est maintenant fermée, et il faut actionner un doigtier pour y pénétrer. Il n'y a plus d'inter-cours et l'on ne rencontre plus de collègues. On va à l'université au moment de faire son cours ; on fait celui-ci ; on prend son courrier et l'on rentre chez soi.

On n'a plus besoin d'utiliser les toilettes de l'université.

(*) Professeur émérite à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

Au courrier du Monde

DÉMOGRAPHIE

Moravia et les statistiques

Dans une interview au *Monde* du 27 novembre, Alberto Moravia, parlant de ses rapports avec la mort, s'appuie sur une donnée démographique : la durée de vie moyenne, qu'on baptise également l'espérance de vie.

Il en tire la conclusion que la mort, qui préoccupait beaucoup les auteurs d'antan, intéresse moins aujourd'hui.

Je ne discuterai pas ce point de vue, mais je m'étonne qu'une aussi belle autorité intellectuelle se fourvoie, à son tour, avec cette donnée en lui prêtant une signification qu'elle n'a pas.

Non, on ne meurt pas à vingt-cinq ans parce que deux mort-nés pèsent autant que deux quinquagénaires ou un vieillard de soixante-quinze ans.

Le fossé qui sépare notre siècle des précédents, c'est le fantastique recul de la mort infantile, et ce n'est peut-être pas cette mort-là qui hantait le plus les auteurs d'antan. Quant aux morts naturelles, c'est peut-être moins la longévité qui nous les apprivoise que la formidable banalisation des images... mais j'ai dit que je ne discuterai pas de l'interprétation.

Y. MASSON
(Quimper).

GOUVERNER

Soldes

Georges Clemenceau disait qu'un ministère ne fait pas forcément un gouvernement.

Et il ajoutait : « La France se croit en démocratie. En réalité, elle est en démagogie et en bureaucratie. »

Rien n'est changé. Pourquoi donc se soucier du chômage, du déficit industriel, de la crise de l'enseignement ? La France est gouvernée. La preuve ? On va réglementer les « soldes ».

LOUIS CYRIL
(Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

URSS : mise en veilleuse de la « glasnost »

Le conservatisme a prévalu au congrès de l'Union des peintres

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

La « glasnost » serait-elle passée à côté de l'Union des peintres d'URSS ? C'est en tout cas l'impression qu'ont donnée les deux « nouveaux » dirigeants de cette organisation, lors de leur première rencontre avec la presse, mardi 26 janvier, après le congrès de l'Union des peintres, qui s'est tenu la semaine dernière à huis clos au palais des congrès du Kremlin.

M. Andreï Vasnetsov, soixante-trois ans, désigné à l'issue de ce congrès pour remplacer au poste de président de l'Union des peintres M. Nikolaï Ponomarev (qui occupait la fonction depuis 1973), n'apparaît pas, en effet, ni comme un foudre de la « perestroïka » ni comme un chantre de l'audace artistique. *« Nous vivons dans un pays socialiste et tout art doit être socialiste, autrement ce ne serait que du mensonge »*, a déclaré d'emblée devant la presse M. Vasnetsov, un artiste qui a consacré toute son œuvre à la peinture traditionnelle de paysages moscovites et à *« l'art classique russe »*, selon sa biographie officielle.

De son côté, M. Tair Salakhov, nommé premier secrétaire de l'Union des peintres, a préféré s'étendre sur les liens qu'entretient son organisation avec les associations artistiques des pays étrangers et autres sujets anodins, plutôt que de se lancer dans une explication sur l'insuffisance de salles d'exposition à Moscou, le difficile accès au public pour les jeunes artistes ou l'absence d'un musée d'art moderne.

M. Glazounov et la « tradition »

Ce septième congrès de l'Union des peintres – qui revendique plus de vingt mille membres, mais dont seuls vingt-huit des huit cent cinquante délégués avaient moins de trente-cinq ans – laisse donc une impression bien terne, qui tend à confirmer une mise en veilleuse de la « glasnost », déjà ressentie dans d'autres secteurs. On est loin, par exemple, du congrès de l'Union des cinéastes de 1986, qui élisait à sa tête le remuant Elim Klimov.

Des quatre jours de débats, au cours desquels sont intervenus quarante-trois orateurs, la presse n'a d'ailleurs reproduit que des comptes rendus partiels et insipides, avec la dose indispensable d'autocritiques, de regrets sur la lenteur de la « perestroïka » et de déclarations de bonnes intentions.

On y cherche avec peine les traces du *« débat vif et souvent animé »*, dont parle l'agence TASS, avec la *« sortie théâtrale »* du peintre Ilia Glazounov que sa thématique slavophile a rapproché de l'association ultra-conservatrice Pamiat (Mémoire).

D'après les comptes rendus de la presse, M. Glazounov a défendu, dans son intervention au congrès, la *« tradition de l'art russe »*, regrettant que l'on ait *« complètement oublié l'histoire de ces dernières décennies comme on a oublié la notion de peinture russe »*. Il faut, a-t-il dit, *« ressusciter l'art russe qui, en son temps, a dominé l'Occident »*.

Une partie non négligeable des débats a apparemment porté sur le réalisme dans la peinture soviétique, signe supplémentaire de la détermination de la « vieille garde » à ne pas lâcher son emprise. *« Personne n'a nié au congrès la vitalité du réalisme »*, écrivait, mercredi, le critique d'art des *Nouvelles de Moscou*, relevant que le changement était trop souvent perçu à l'Union des peintres comme une lutte entre *« les réalistes traditionnels et les avant-gardistes »*.

Les dirigeants de l'Union des peintres n'ont, en fait, rien résolu du problème qui les menace d'asphyxie : celui des jeunes artistes que la rigidité de leur organisation contraint à chercher des moyens d'expression et surtout des lieux d'expositions parallèles. Les jeunes peintres et sculpteurs ont bénéficié l'an dernier d'une relative ouverture, essentiellement à Moscou et à Leningrad. Mais les temps ont, semble-t-il déjà changé : il est significatif que la grande galerie de la rue Profsoyouznaïa soit à présent *fermée*.

Cette galerie avait accueilli plusieurs expositions d'artistes qui, jusque-là, n'avaient pu présenter leurs œuvres que dans des appartements privés. Un groupe de jeunes peintres « avant-gardistes », qui avaient pu louer une autre salle, plus petite, l'an dernier, s'est heurté à un refus lorsqu'il a voulu renouveler l'expérience cette année.

SYLVIE KAUFFMANN.

● **La gendre de Brejnev va passer en jugement.** – M. Iouri Tchourbanov, qui était premier vice-ministre de l'intérieur jusqu'en janvier 1985 et avait été arrêté pour corruption en janvier 1987, va bientôt passer en jugement, annonce l'agence Tass. Selon M. Katousev, procureur général-adjoint de l'URSS, l'enquête ouverte à son sujet est terminée, après avoir établi que M. Tchourbanov, qui est aussi le gendre de Leonid Brejnev, avait perçu au total 650 000 roubles (7 millions de francs au cours officiel) de pots-de-vin. Agé aujourd'hui de cinquante et un ans, Iouri Tchourbanov avait *épousé Galina Brejneva, fille de* l'ancien secrétaire général du parti décédé en 1982. Il avait été membre suppléant du comité central du parti de 1981 à 1986.

AUTRICHE

La commission internationale remettra son rapport sur l'affaire Waldheim le 8 février

VIENNE
de notre correspondante

La commission internationale d'historiens militaires chargée par le gouvernement autrichien d'examiner le passé du président Kurt Waldheim pendant la deuxième guerre mondiale *remettra son rapport final* le 8 février prochain au chancelier Vranitzky, a annoncé son président, l'historien suisse Hans-Rudolf Kurz, mardi 26 janvier, à Vienne, à l'ouverture de la dernière session de travail officielle de la commission. Entre-temps, les membres de la commission doivent entendre, jeudi, le président autrichien lui-même pour lui soumettre une *« liste de questions de nature technique et historique »*.

Selon M. Kurz, ce rapport comportera environ *« cent à deux cents pages »*. Il sera rendu public après avoir été transmis au président Waldheim et après avoir été examiné le 9 février en conseil des ministres.

La commission avait commencé ses travaux en septembre dernier. Une polémique avait éclaté à la fin de l'année dernière sur son mandat. Selon ses *initiateurs, celui-ci aurait* dû se limiter à établir si l'ex-lieutenant Waldheim avait été directement impliqué ou non dans les atrocités commises par les nazis lorsqu'il était lui-même dans les Balkans. Le président de la commission avait indiqué qu'il n'entendait pas se limiter à cet aspect de la question. Le problème est, en effet, également de savoir ce que M. Kurt Waldheim, qui avait toujours nié au début de l'affaire avoir eu connaissance de quoi que ce soit, avait été en position de savoir.

Interrogé mardi à la télévision autrichienne, l'un des membres de la commission, M. Manfred Messerschmidt, directeur de l'Institut de recherches militaires de Fribourg (RFA), a déclaré que la commission n'avait pas trouvé de documents *« prouvant que M. Waldheim a été un criminel de guerre »*. Il n'a pas exclu, cependant, que le rapport puisse mettre en cause la crédibilité du président autrichien.

Dans une interview à un quotidien viennois, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Vienne, M. Henri Grunwald, a estimé que *« même un résultat positif »* des travaux de la commission pour le président Waldheim restera *« sans signification »* pour la décision américaine de placer le président autrichien sur la liste des personnes indésirables aux Etats-Unis. *« Je ne peux pas m'imaginer que la commission arrive à d'autres résultats que ceux qui ont amené les autorités américaines à déclarer M. Waldheim indésirable aux Etats-Unis »*, a-t-il déclaré, en affirmant que les documents sur la base desquels son gouvernement avait pris la décision contre M. Waldheim étaient les mêmes que *ceux dont dispose la commission.* Il a été aussitôt contredit par le général américain à la retraite James Collins, qui a rappelé que le ministère de la justice américaine n'avait pas ouvert ses archives à la commission. M. Collins a également regretté l'attitude du Congrès juif *mondial, le principal détracteur de* M. Waldheim, qui avait carrément refusé de coopérer avec la commission.

W. B.

Le scandale des ventes d'armes à l'Iran

Les aveux d'un ancien directeur de société

VIENNE
de notre correspondante

Le scandale autrichien de ventes d'armes à l'Iran, sur lequel l'enquête se poursuit, a pris, mardi 26 janvier, une tournure inattendue : l'ancien directeur de la société Noricum, filiale d'armement de Voest-Alpine – le plus grand groupe nationalisé du pays – a avoué avoir signé un contrat de vente avec l'Iran sur la livraison d'armes d'une valeur de 7 milliards de schillings (600 millions de dollars). 110 canons du type GHN-45 et des munitions ont été déjà livrés en 1985 et 1986. Le contrat aurait été signé en 1983 et prévoyait la livraison en trois ans de 600 canons.

M. Peter Unterweger, ancien directeur de Noricum, arrêté en septembre dernier et remis en liberté début décembre, avait jusqu'à présent nié avoir su que les armes livrées au terme des contrats *signés étaient destinées* à l'Iran. Les lois en vigueur en Autriche, pays neutre, interdisent des ventes d'armes aux pays impliqués dans un conflit armé. Pour tromper le gouvernement, de faux certificats mentionnaient la Libye et le Brésil comme destinataires du matériel de guerre. Les livraisons ont été interrompues par le ministère de l'intérieur à la suite de révélations dans la presse autrichienne.

M. Unterweger a admis qu'en réalité il avait *« compris très vite que l'Iran était le vrai destinataire »*, tout en ajoutant qu'il *« avait suivi des directives »*. M. Unterweger a cependant *refusé jusqu'à présent de dire* de qui émanaient ces dernières. Le directeur général de la Voest à l'époque, M. Heribert Apfalter, est décédé à l'automne dernier.

La Voest-Alpine a toujours démenti avoir été au courant des affaires douteuses de sa filiale d'armement. Lundi, le directeur du groupe, M. Herbert Lewinsky, a admis, pour la première fois, que le contrôle des carnets de commandes de la société Noricum avait confirmé le soupçon de livraisons d'armes à l'Iran.

Le scandale a pris une dimension politique en juin dernier avec le témoignage d'un ancien directeur de la Voest, M. Gernot Preschern, arrêté, lui aussi, à propos de spéculations pétrolières, qui avait affirmé que de hautes personnalités politiques – dont l'ancien chancelier Fred Sinowatz et le ministre de l'intérieur, M. Karl Blecha – avaient été au courant de ce marché illégal. Les intéressés ont catégoriquement démenti ces allégations. M. Preschern avait affirmé avoir touché *2 millions de schillings pour garder* le secret sur l'« Irangate » autrichien.

WALTRAUD BARYLI.

La visite de M. Kohl à Prague

La RFA poursuit sa politique de rapprochement avec l'Est

(Suite de la première page.)

Principal partenaire à l'Ouest de la Tchécoslovaquie, la RFA estime que la situation est propice pour développer les échanges entre les deux pays et souhaite un élargissement du champ de la coopération.

Au cours des toasts échangés lors du dîner officiel de mardi soir, le chancelier s'est fait l'avocat de frontières plus ouvertes en Europe. *« Nos peuples veulent que les frontières deviennent plus perméables »*, a-t-il souligné en souhaitant l'accroissement des contacts entre jeunes des deux pays et l'échange d'instituts culturels. *« Nous devons surmonter la division de l'Europe. Aucune nation n'y gagnerait plus que la nôtre, la nation allemande divisée »*, a-t-il ajouté.

Evoquant la période nazie, le chancelier a rappelé que la Tchécoslovaquie avait été la première victime de la politique d'expansion du troisième Reich. Il a souligné que Lidice et Theresienstadt étaient devenues *« des monuments contre l'atrocité et l'inhumanité »*.

Faisant allusion à l'expulsion de trois millions d'Allemands des Sudètes après la guerre, il a souligné que les Allemands eux-mêmes avaient eu à souffrir. *« Nous ne voulons pas*, a-t-il conclu, *oublier l'expérience amère de l'histoire, mais nous devons en retenir la leçon pour que nos enfants et les générations à venir puissent vivre dans un monde en paix. »*

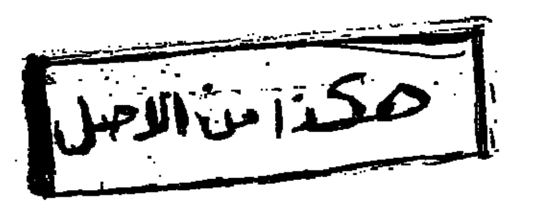
POLOGNE

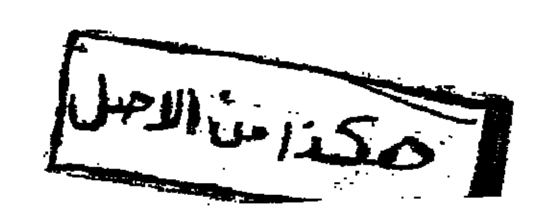
Varsovie aurait été un centre d'opérations financières pour Abou Nidal

Washington *(AFP)*. – Le groupe d'Abou Nidal a maintenu durant au moins quatre ans un important bureau à Varsovie spécialisé dans le commerce des armes et de biens de consommation, dont les bénéfices ont servi à financer des opérations terroristes, selon un rapport du département d'Etat américain.

Ce rapport, publié lundi par le *New York Times*, précise que ce bureau, le plus important en Europe du groupe terroriste, pourrait encore être opérationnel à l'heure actuelle. A la tête de cette société, se trouvait M. Samir Hassan Najmeddine, considéré comme le responsable financier d'Abou Nidal et homme-clé pour tout commerce d'armements. Selon le rapport, M. Najmeddine a servi d'intermédiaire dans les ventes d'armes de pays de l'Est à des gouvernements arabes, remettant le montant des commissions au groupe d'Abou Nidal.

A Varsovie, le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a affirmé que la société dirigée par M. Najmeddine avait été *fermée le 3 août dernier sur ordre* des autorités polonaises et que M. Najmeddine avait lui-même quitté la Pologne le 14 janvier. Cette décision, a précisé M. Urban, a été prise à la vue de renseignements fournis par les Etats-Unis. Ce dernier pays, a-t-il ajouté, n'a *« jamais été en mesure de présenter des preuves, mais devant le soupçons qui pesaient sur la société, nous avons pris la décision d'ordonner sa fermeture.*







Amériques

ETATS-UNIS : à la suite d'une altercation avec une « star » de la télévision

M. George Bush le « faiblard » améliore son image

WASHINGTON
de notre correspondant

La superstar du journalisme télévisé américain, Dan Rather, blême de colère, face au vice-président des Etats-Unis, George Bush, également furieux : le spectacle offert lundi soir 25 janvier au cours du principal bulletin d'informations de la chaîne CBS (*le Monde* du 27 janvier) n'est pas prêt d'être oublié : ces neuf minutes d'interview en direct ont déjà suscité un torrent de commentaires, et mardi tous les *networks* ont ouvert sur « l'affaire » avec une évidente jubilation de la part des concurrents de la CBS.

De l'avis général, Dan Rather y a vraiment été un peu fort, et – surprise – le terne vice-président s'est tiré du traquenard en faisant preuve d'une pugnacité qu'on ne lui connaissait pas : c'est assez pour modifier l'image du principal prétendant à la succession de Reagan et pour relancer le classique débat sur l'attitude des journalistes, souvent accusés d'arrogance et d'acharnement contre leurs « victimes ».

D'emblée, M. Bush avait laissé éclater son mécontentement, dès qu'il était devenu évident que l'interview tout entière porterait sur son attitude dans l'affaire de l'« Irangate ». Un sujet sur lequel il est interrogé sans relâche depuis des semaines : il s'agit en principe de savoir s'il a bien ou mal conseillé M. Reagan dans cette affaire, mais M. Bush – peut-être parce que cela l'arrange – refuse obstinément de trahir le caractère confidentiel de ses entretiens avec le président.

Une suite chaotique

Le ton ne cesse de monter, M. Bush reprochant à CBS de l'avoir attiré dans un piège et de prétendre juger toute sa carrière sur ce seul épisode. Et soudain, le vice-président lance une violente contre-attaque : *« Aimeriez-vous*, demande-t-il à Dan Rather, *qu'on vous juge uniquement sur ces sept minutes pendant lesquelles vous avez quitté le studio... »* Interloqué, le présentateur perd presque contenance, car M. Bush l'a touché à un point très sensible en évoquant un épisode célèbre : à l'automne dernier, Rather, furieux qu'une retransmission de tennis déborde sur son journal, avait déserté sa place...

La suite de l'interview fut parfaitement chaotique, les deux hommes parlant en même temps, avec un Dan Rather, mâchoire tremblante, qui redoublait d'agressivité...

L'épisode pourrait paraître mineur ; il ne l'est pas. D'abord, parce que dans le monde des médias il ébranle un peu plus Rather, placé sur un piédestal qui, depuis quelque temps, déjà, semblait un peu vacillant. Aussitôt après l'émission, la CBS a été inondée d'appels critiquant l'attitude du présentateur, tandis que le « PC de campagne » de M. Bush faisait état d'une masse de réactions favorables au vice-président.

Ensuite, M. Bush – spontanément ou par calcul – a su donner lui-même une image tout à l'opposé de sa réputation de « faiblard ». Et il a réussi – du moins l'espace de quelques précieuses minutes – l'opération également tentée par un autre candidat à l'élection, M. Gary Hart : retourner contre la presse l'agressivité dont elle fait preuve à son égard. Une attitude risquée, mais sans doute payante, car les médias, surtout les plus puissants d'entre eux, ne sont guère populaires aux Etats-Unis. Et le public semble se lasser de les entendre poser éternellement et lourdement la même question au même candidat : l'« Irangate » pour M. Bush, les passades amoureuses pour M. Hart...

JAN KRAUZE.

COLOMBIE : après l'assassinat du procureur général

Les ruines du droit

A la suite de l'assassinat du procureur général de la Colombie, Carlos Mauro Hoyos, par des trafiquants de drogue, le président Virgilio Barco a annoncé, mardi 26 janvier, l'adoption de mesures antiterroristes sévères pour combattre la vague de violences qui secoue le pays. Le chef de l'État a indiqué qu'il n'entendait pas céder au chantage et qu'il ne plierait pas devant les trafiquants. Le département d'État américain s'est, pour sa part, déclaré *« indigné et profondément attristé »* par le meurtre de Carlos Mauro Hoyos, qui a été inhumé mardi à Medellin, en présence des anciens présidents de la République Misael Pastrana et Belisario Betancur.

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Le palais de justice de Bogota n'est pas une ruine comme les autres. De loin, ce bâtiment ultramoderne situé au centre de la capitale colombienne, sur la place Bolivar, en face du palais présidentiel, a bel aspect avec sa colonnade blanche qu'on dirait ravalée de la veille. Mais en approchant la réalité se révèle : ces colonnes ne sont plus qu'un trompe-l'œil. L'intérieur est entièrement dévasté, incendié. On voit des poutrelles pendantes, des gravats et, dans la cour centrale, qu'on aperçoit à travers une grille tordue, la statue, décapitée et dérisoire, d'un héros national colombien : Narino.

Plus de deux ans et demi après la tragédie qui vit plus de cent cinquante personnes périr dans l'incendie et l'assaut par l'armée de ce palais, où à la suite d'une prise d'otages, les guérilleros du M 19 s'étaient retranchés, les travaux de réfection n'ont toujours pas commencé. Comme si les autorités, en tardant à effacer les traces d'un des plus sanglants épisodes de l'histoire récente du pays, manifestaient par cette passivité le désir de montrer aux visiteurs, colombiens et autres, la fragilité des institutions et la faiblesse, finalement, du droit.

Car comment ne pas éprouver, face à ce gâchis architectural, le sentiment de dérisoire lorsqu'on lit, au fronton du bâtiment, cette sentence de Santander, autre héros national : *« Les armes nous ont donné l'indépendance, ce sont les lois qui nous donneront la liberté »* ? Les armes, pour l'heure, parlent beaucoup dans ce pays malade, et c'est moins pour défendre les lois que pour les bafouer. Face à ce palais de justice meurtri et vide, celui du président, le libéral Virgilio Barco, élu en mai 1986, est-il tellement moins vide ? Ce beau bâtiment qu'une étrange réglementation interdit de photographier – comme si les objectifs des touristes représentaient un danger de « mitraillage » symbolique... – abrite-t-il le pouvoir ou son ombre ?

Les grands trafiquants

La question hantait, ces jours-ci, les Colombiens confrontés au défi de l'État – ou de ce qui en reste – par les puissants actionnaires du « cartel de Medellin », cette fameuse association de malfaiteurs parfaitement répertoriés mais depuis peu introuvables, installés dans la deuxième ville du pays et considérés comme le véritable conseil d'administration du trafic de la cocaïne entre les fournisseurs de l'Amérique du Sud et les consommateurs de l'Amérique du Nord.

« Diciendo y haciendo » (en disant et en faisant). Ce slogan d'Andres Pastrana, candidat social-conservateur à la mairie de Bogota (les élections auront lieu le 13 mars), s'étale sur d'immenses affiches dans toutes les grandes artères de la capitale près du visage juvénile de cet homme présenté comme ayant de bonnes chances de devenir, un jour, président de la République, comme le fut son père. Andres Pastrana a été enlevé, il y a dix jours, par un groupe clandestin baptisé *« los extraditables »* (les extradables). Ces représentants de la multinationale de la cocaïne voulaient, par cette action d'éclat, obtenir la suspension de la loi (contestée) qui permet aux autorités colombiennes d'extrader vers les États-Unis les trafiquants présumés que ceux-ci réclament.

Pastrana a été libéré lundi 25 janvier, dans la matinée, quelques heures seulement avant que le pays, en état de choc, n'apprenne l'assassinat, à Medellin, du *« procurador general »*, M. Carlos Mauro Hoyos, équivalent de ce que serait en France un homme qui cumulerait les fonctions de président du Conseil d'Etat et de procureur général.

Il s'était signalé, ces dernières semaines, par une extrême fermeté et avait même, trois jours avant son assassinat, dans une interview retentissante, constaté avec regret qu'il n'y avait *« pas de volonté politique »* en faveur des extraditions. C'était désigner la faiblesse de l'Etat face au pouvoir occulte de la mafia de la drogue.

« Que fait votre président ? », avions-nous demandé, quelques minutes avant l'annonce de l'assassinat de M. Hoyos à un rédacteur en chef du journal *El Espectador*. *« Notre président ? Quel président ? »* Manière brutale de souligner ce que ressentent beaucoup d'interlocuteurs colombiens : dans ce pays confronté – et ce n'est pas d'hier – à toutes formes de violence, depuis les guérillas qui animent tous les massifs andins jusqu'à la pratique – courante – des enlèvements et sur fond de corruption d'une partie de la police par les grands capitaines de la drogue, le président ne paraît pas faire le poids. Il n'a pas de charisme.

C'est un bon technicien mais un piètre orateur, ses silences sont plus célèbres que ses interventions. Il est respecté mais n'est point redouté. La classe politique – et notamment les deux partis traditionnels qui, depuis un quart de siècle, se partagent le pouvoir après s'être fait la guerre pendant dix ans (deux cent mille morts de 1948 à 1958) – est considérée comme faible, népotique et sans projet. Elle est plus bruyante que crédible.

Quel rôle pour l'armée ?

On sentait monter, ces derniers jours, en Colombie, une aspiration à un régime plus ferme et, dans une partie de la population, l'idée grandissante que l'armée devrait jouer un rôle plus important. Réflexe de sécurité à la suite d'une montée d'événements à haute charge émotionnelle ? C'est possible. La chance, pour l'instant, de la Colombie, c'est d'avoir une armée dans l'ensemble légaliste, traditionnellement soumise au pouvoir politique. Elle n'est pas putschiste. La Colombie n'est pas l'Argentine.

Sur toutes les routes de Colombie, la présence de l'armée est manifeste, mais nullement oppressante. De proche en proche, de village en village, on voit quelques grappes de soldats aux visages juvéniles, tenant sans grande conviction des fusils ou des mitraillettes et regardant passer, d'un air las, les *« chivas »* surpeuplées regorgeant de paysans se rendant dans les villes pour y vendre leur production. La tension est perceptible mais jamais insupportable.

Les guérillas – plusieurs dizaines de milliers d'hommes répartis dans tout ce vaste pays (deux fois la France) – hantent les montagnes et n'en sortent que rarement. Des opérations militaires tentent parfois de les déloger, mais les groupes ainsi harcelés prennent la tangente jusqu'à un nouvel abri. Il y a des dizaines d'années que cela dure – depuis le temps des fameux *« bandoleros »* – et on se demande pourquoi cela finirait.





Dans la vallée du rio Magdalena, le plus grand fleuve du pays, près de la ville de Neiva (province de Huila) entre les Andes centrales et orientales, un menuisier âgé lissait avec application le dernier cercueil qu'on lui avait commandé. Il y avait eu pour le payer souscription au village. Le défunt était un jeune guérillero inconnu tué trois jours avant. *« Guérillero ou pas,* disait le vieil artisan, *un homme est un homme et doit être enterré dignement. »* Pour lui, les affaires vont bien : son sourire philosophe le disait assez.

Mais pour ce peuple doux, accueillant et attaché à sa démocratie, l'avenir ne peut se résumer au poli d'un beau cercueil. Après l'annonce de l'assassinat du procureur général, Bogota, lundi, parut pétrifiée. Après tant et tant de violences habituelles, un pas semblait avoir été franchi avec ce meurtre. Il s'agissait, pour les Colombiens, de savoir si l'État existait ou s'il fallait apprêter son cercueil.

Les ravisseurs d'Andrès Pastrana, dans un long communiqué expliquant leur action, affirmaient contre toute évidence, qu'ils n'appartenaient pas à la mafia de la drogue. Et ils contre-attaquaient avec brutalité : *« Nous n'appartenons pas, nous, à la mafia bureaucratique et politicienne, ni à celle des banquiers et des financiers, ni à celle des millionnaires, ni à la mafia des grands contrats frauduleux, à celle des monopoles ou à celle du pétrole, ni à celle des grands moyens de communication... »* C'était mettre l'accent avec quelque habileté sur les faiblesses d'un système où la justice sociale est une formule rhétorique électorale et où l'injustice – de la misère la plus noire des villages andins à l'opulence la plus étalée des beaux quartiers de Bogota – est le décor d'un jeu politique dérisoire et combinard. Où l'Etat vacillant n'est que le point de rencontre d'intérêts particuliers.

« La chance de la Colombie, c'est son peuple », nous disait un journaliste colombien, qui espérait que les derniers événements provoqueraient un sursaut et la capacité d'imposer l'Etat de droit face aux violents et trafiquants de tout poil. *« Cette maison,* lit-on encore dans l'entrée du palais de justice de Bogota, *déteste les mauvaises choses, aime la paix, punit les coupables et préserve les lois : l'honneur mène à la vertu. »* L'incendie n'est pas parvenu à effacer cette affirmation héroïque et décalée.

BRUNO FRAPPAT.

NICARAGUA

Le président Reagan va proposer au Congrès une enveloppe réduite en faveur de la Contra

Le président Ronald Reagan demandera au Congrès 32 millions de dollars d'aide non militaire et 3,6 millions d'aide militaire pour les « contras » nicaraguayens, a annoncé, mardi 26 janvier, le leader de la minorité républicaine à la Chambre des représentants, M. Robert Michel. Ce dernier a précisé, à l'issue d'entretiens à la Maison Blanche, que l'octroi de l'aide militaire pour la fourniture de missiles anti-aériens et des munitions serait gelé jusqu'au 31 mars, de manière à donner le temps au président nicaraguayen Daniel Ortega de conclure un cessez-le-feu avec les rebelles. S'il n'y parvenait pas, les rebelles recevraient cette aide destinée à maintenir la pression sur le gouvernement de Managua.

M. Michel a également indiqué que les crédits que M. Reagan doit demander cette semaine couvraient une période de quatre mois. Cela pourrait faciliter l'accord du Congrès, car il s'agit d'un montant moins élevé que les 270 millions de dollars précédemment envisagés pour une période de dix-huit mois. D'autre part, le secrétaire d'Etat George Schultz, si l'aide est accordée, devrait s'entretenir avec des représentants nicaraguayens lors d'une tournée en Amérique centrale, afin d'accélérer les négociations. Les Etats-Unis et le Nicaragua n'ont pas eu de discussions directes substantielles depuis la fin 1984.

M. Ortega en Espagne

Pour sa part, M. Daniel Ortega, le président du Nicaragua, est arrivé en Espagne mardi 26 janvier pour une visite de deux jours, au cours de laquelle il doit rencontrer M. Felipe Gonzalez, auprès duquel il espère trouver un soutien pour le plan de paix.

Au même moment, Managua vient d'autoriser mardi la réouverture de huit stations de radio privées interdites en mars 1982 en vertu de l'état d'urgence (il a été finalement aboli la semaine dernière). Deux nouvelles radios, ainsi que quatre publications appartenant à des intérêts privés, vont être également autorisées, a précisé le lieutenant Torres, directeur du service de la communication au ministère de l'intérieur, ajoutant que ces mesures représentaient *« un nouveau pas »* du gouvernement vers l'application des accords de paix, qui prévoient *« une stricte liberté d'information »*. Parmi ces nouveaux venus, la radio El Nicaraguense, dirigée par le président du Conseil supérieur de l'entreprise privée (COSEP), M. Enrique Bolanos, farouche adversaire des sandinistes, dont les sociétés ont été confisquées par le gouvernement il y a deux ans. – *(AFP, Reuter.)*

● **HAITI : appel de l'opposition à la grève.** – Le Comité d'entente démocratique (CED), la principale force de l'opposition haïtienne, a appelé mardi 26 janvier la population à observer jeudi une journée de grève générale *« d'avertissement »* pour exiger l'annulation des élections générales du 17 janvier, qualifiées de *« parodie électorale »*. Le CED a également indiqué qu'il intenterait une action en justice contre ces élections, en précisant que *« d'autres actions de protestation »* étaient envisagées. – *(AFP.)*

● **EL SALVADOR : amnistie pour des rebelles soupçonnés du meurtre de six Américains.** – Les trois rebelles présumés responsables d'un attentat contre un café, qui avait provoqué la mort de douze personnes, dont six Américains, le 19 juin 1985, seront prochainement amnistiés, selon un jugement d'une cour d'appel salvadorienne rendu public mardi 26 janvier. Pour le tribunal, ces assassinats étaient politiquement motivés et rentrent donc dans le cadre du programme d'amnistie décidé à la suite du plan de paix pour l'Amérique centrale. L'ambassade américaine à San-Salvador a élevé une protestation et a fait savoir que Washington pourrait envisager de réduire son aide, si une telle décision était maintenue. – *(AP, Reuter.)*

Afrique

TOGO : vingt et un ans de règne pour le président Eyadema

Du bon usage des dates et des amis

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Le Togo a le culte des dates. A la fois mémoire et liturgie du régime, elles rythment la vie politique, alimentent – ou raniment – l'ardeur populaire, exaltent la gloire du chef. L'une de ces dates – le « 24 janvier » (1974) – appartient à la légende : ce jour-là, le général Gnassingbe Eyadema était sorti par miracle indemne d'un accident d'avion près de Sarakawa, village du Nord-Togo. Depuis, chaun tient le président pour un « protégé du ciel ».

Mais, aux yeux des Togolais, le général Eyadema est d'abord l'« homme du 13 janvier ». Cette date fait, en quelque sorte, double emploi. Elle rappelle le renversement par l'armée et l'assassinat, en 1963, de l'ancien président Sylvanus Olympio ; elle commémore surtout la prise du pouvoir, juste quatre ans plus tard, par l'actuel chef de l'Etat. Cette année, comme à l'ordinaire, la population de Lomé participait, nombreuse, au défilé du 13 janvier. Tandis que les fanfares enchaînaient de « vieux airs » de France, les brigades d'acclamation s'adressaient à leur « guide éclairé » : *« Eyadema, bravo et merci. Grâce à toi, le Togo vit uni et en paix. Reste au pouvoir, vingt et un ans, c'est peu ! ».*

Peu ? Plus d'un dirigeant africain serait fier d'une telle longévité. Outre deux précieuses alliées – l'intuition et la chance – M. Eyadema possède l'art de transformer l'échec en victoire. En témoigne la manière dont il « célèbre » une autre grande date, le « 24 septembre » (1986), jour où un commando infiltré à Lomé tenta de le tuer. Pendant quelques heures, l'armée perdit pied dans la capitale. Constatant cet affolement dans l'adversité, le président jugea bon de faire appel à la France, qui envoya aussitôt cent trente paras. Ils repartirent du Togo neuf jours plus tard sans avoir brûlé une cartouche.

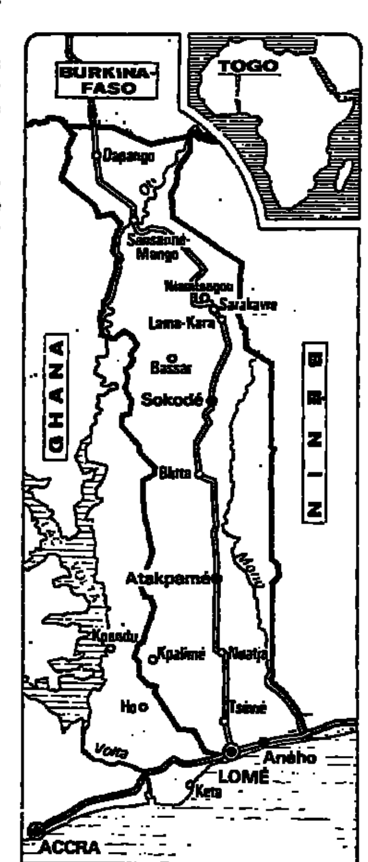
Sus aux « forces du mal »

L'événement, qui fit officiellement quelque deux cents morts, pourrait être un mauvais souvenir. Il est devenu – plus difficilement – le symbole du triomphe sur les « terroristes » et autres « forces du mal ». Et l'occasion d'un rappel à la vigilance, car « les mercenaires n'ont pas désarmé ». Dernier avantage de l'opération : elle ménage le moral de l'armée, qui a « oublié » son éphémère humiliation.

Autre exemple : les droits de l'homme. Souvent sur la sellette dans le passé, M. Eyadema s'estimait victime sur ce chapitre d'un *mauvais procès. Il réplique* en octobre dernier d'assez belle manière. Initiative originale en Afrique, il installa une « commission nationale des droits de l'homme » en proésence de délégués étrangers des organisations humanitaires cordialement invités à la cérémonie (*le Monde* du 28 octobre 1987). Sous la présidence du bâtonnier de l'ordre des avocats, M. Agboyibor, cette commission rassemble treize membres, élus par diverses catégories sociales.

Officiellement, il n'y a plus aucun détenu politique au Togo. Après une visite des prisons début janvier, un délégué de la Croix-Rouge décernait un satisfecit au gouvernement de Lomé. Aucun voisin du Togo, au demeurant, n'est bien placé pour lui faire décemment la leçon dans ce domaine. Si M. Eyadema aime à jouer les magnanimes (*« je suis trop bon »*), une chose est sûre : il a gracié tous les comploteurs qui, au fil des ans, attentèrent à sa vie. Comme s'il voulait faire oublier son « péché originel », le meurtre de Sylvanus Olympio. Avide de respectabilité, il aimerait qu'on le tienne pour un « sage » de l'Afrique. Les « sages vieillards » qui défilaient le 13 janvier devant M. Eyadema ne lui criaient-ils pas : *« Toi aussi, tu auras les cheveux blancs ! ».*

A tous les amateurs de « déstabilisation », M. Eyadema oppose la solide amitié de la France, utilement mise à l'épreuve en septembre 1986. L'intervention française,



au nom des accords de défense de juillet 1963, avait un unique précédent, l'envoi de troupes au Gabon en février 1964 pour sauver le régime de M. Léon Mba. Elle fut d'autant plus appréciée. Si l'armée togolaise connut une défaillance, elle resta loyale. Des quatre coins du pays, les chefs d'unités apportèrent vite leur soutien au président. L'alerte révéla néanmoins de graves carences dans l'encadrement.

Tirant la leçon de l'événement, le Togo chargea la France de reprendre en main la formation de ses sous-officiers, en vertu d'un accord de coopération militaire signé en 1976. Plusieurs détachements d'instructeurs se sont d'ores et déjà succédé au Togo. Chose inédite en Afrique, l'armée française, forte de son expérience libanaise, formera très bientôt des soldats togolais aux techniques de « contrôle urbain » dans le cadre d'une lutte préventive antiterroriste. C'est une mission délicate qui s'accomplira en grandeur nature, et de nuit, dans les rues de Lomé.

En outre, soixante-quinze assistants techniques servent sous uniforme togolais; le conseiller militaire de M. Eyadema est un Français, le colonel Terrasson; la France accueille une centaine de stagiaires par an, entraîne les pilotes togolais et fournit une importante aide en matériel. Bien plus : elle continue d'exercer sur le terrain, et un peu à son corps défendant, des responsabilités militaires hiérarchiques. Ainsi, des officiers français commandent les deux bases aériennes du Togo, à Lomé et à Niamtougou.

En revanche, la France n'exerce pas son influence sur la garde présidentielle, fer de lance du régime regroupant environ mille cinq cents soldats – sur un effectif total de neuf mille hommes – et composée pour l'essentiel de recrues originaires, comme M. Eyadema, de Nord-Togo. Les services de renseignement paraissent se suffire à eux-mêmes. M. Eyadema passe pour avoir des « antennes sensibles » auprès de ses adversaires en exil ralliés aux fils de Sylvanus Olympio : le premier, Bonito, vit à Accra; le second, Gilchrist, à Londres. La France n'en a pas moins fourni au président togolais les preuves matérielles attestant que les autorités du Ghana et du Burkina avaient « trempé » dans l'attaque de septembre 1986.

Le Nigéria comme parrain

Donnant un élan neuf à une vieille amitié, M. Eyadema s'est choisi, en Afrique, un parrain hors ligne : le puissant Nigéria. Pendant la guerre du Biafra, le Togo d'Eyadema avait observé une stricte neutralité, offrant même son entremise aux belligérants alors que d'autres pays francophones soutenaient, ouvertement ou non, la rébellion. On ne l'a pas oublié à Lagos. Plus récemment, deux décisions du Nigéria firent, par contrecoup, du mal au Togo : la fermeture de la frontière avec le Bénin, aujourd'hui rouverte ; l'expulsion hâtive des travailleurs ghanéens, contraints de transiter massivement via Lomé.

Mais aujourd'hui, le courant passe très bien entre M. Eyadema et son homologue nigérian, le général Ibrahim Babangida. Dès qu'il apprit le raid de septembre 1986, le président nigérian téléphona à son « cher frère » togolais pour lui offrir une aide militaire avant de lui envoyer aussitôt une délégation en signe de solidarité. Cette année, les cérémonies du 13 janvier semblaient dédiées au général nigérian, seul chef d'Etat africain convié à Lomé. Le visiteur, qui n'était pas en reste, vint avec le chef de son armée de l'air et une dizaine d'avions de chasse – dont trois Mig-21 – qui firent, dans le ciel de Lomé, une bruyante démonstration de la solidarité d'armes entre les *« vaillantes forces du Nigéria et du Togo, garantes de la sécurité et de l'intégrité territoriale des deux Etats ».*

Ce message, à l'intention privilégiée du belliqueux voisin ghanéen, pouvait difficilement être plus clair. Nul doute qu'il a été aussi reçu au Bénin, pays avec lequel le Togo entretient des relations correctes, mais que la Libye utilise comme « sanctuaire » pour des menées subversives dans la région. Les rapports avec le Burkina, quant à eux, sont redevenus amicaux depuis la mort de Thomas Sankara. Le jeune révolutionnaire de Ouagadougou vouait une solide inimitié au pro-occidental Eyadema. Le portrait de son successeur trône en bonne place à Lomé. La France, elle, voit d'un assez bon œil le rôle militaire accru du Nigéria qui lui évite de figurer, seule, en première ligne.

Au Togo, les vieilles rancunes sudistes contre l'ancien sergent-chef venu du nord ont la vie dure. M. Eyadema a pourtant favorisé un certain brassage ethnique, notamment au sein du parti unique, « creuset national ». Exemple : sur les treize membres du bureau politique, quatre sont nés au sud et deux au centre. Le numéro deux du régime, M. Kpotivi Laclé est un sudiste. A cinquante-deux ans, M. Eyadema est trop jeune pour sérieusement songer à sa succession. Du moins aime-t-il organiser symboliquement la relève. Le 13 janvier, quelques dizaines de gamins dûment costumés, paradèrent devant lui. Ces enfants des écoles avaient reçu pour mission de mimer *« Eyadema et son gouvernement ».*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Proche-Orient

ISRAËL : la répression dans les territoires occupés

M. Rabin défend la « politique de la matraque »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Devant la dégradation de l'image d'Israël à l'étranger, le ministre de la défense, M. Rabin, a multiplié les interventions mardi 26 janvier, pour défendre la « politique de la matraque » dans les territoires occupés. *« On nous avait dit : mais pourquoi donc ne prenez-vous pas des mesures de police ? »* pour faire face aux manifestants au lieu d'ouvrir le feu, a-t-il confié à la radio.

« Alors, nous l'avons fait avec des boucliers, des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des matraques, et les ordres ont été d'utiliser la force, y compris les coups, dans les actions menées contre les manifestants violents ». Le ministre a reconnu qu'il y avait eu des bavures : *« Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu d'irrégularités. Quand des milliers de soldats sont impliqués, il y a des irrégularités et on va y remédier ».*

Réponse aux juifs américains

Devant la commission de la défense et des affaires étrangères de la Knesset, M. Rabin a pris du recul pour expliquer le comportement de l'armée. Les premières semaines de troubles, les soldats et les officiers n'ont rien compris : c'était la première fois depuis 1948 que les Palestiniens se manifestaient, *« et non plus les Etats arabes ou quelque groupe terroriste ». « Les habitants des territoires,* a dit M. Rabin, *ont pris conscience de leur pouvoir, ils ont eu l'impression de gagner quelque chose, d'imposer leur marque politique. »*

Le ministre a indiqué que le gouvernement avait estimé qu'il ne fallait pas que les Palestiniens puissent penser ainsi, c'est-à-dire croire qu'ils avaient obtenu un gain politique par la violence : *« C'est alors que nous avons décidé de déployer massivement nos forces dans les territoires, d'imposer des couvre-feux et de répondre immédiatement à tout nouveau trouble en chargeant les manifestants. Nous voulons étouffer toute manifestation de violence. »*

Alors que des informations font toujours état de passages à tabac de Palestiniens une fois appréhendés à leur domicile, M. Rabin a assuré qu'il n'y avait pas de politique de représailles à l'encontre de la population des camps. La radio indiquait mercredi que, pour la seule région de Gaza, trois cents personnes avaient dû être hospitalisées, *« souvent pour fractures »*, ces derniers jours après avoir été frappées à coups de matraque ou de gourdin par l'armée.

M. Rabin a cependant refusé de répondre au député Iossi Sarid (Ratz, gauche), qui, de retour d'une mission à Gaza, l'avait accusé en ces termes : *« De graves incidents ont eu lieu impliquant des actes de cruauté et de violence contre des gens et leurs biens. Cette violence n'a pas eu lieu alors que des soldats se défendaient ; elle a eu lieu à titre punitif : elle n'était pas l'exception, mais la règle. »*

Pendant ce débat à la Knesset, l'agitation reprenait quelque peu en Cisjordanie et à Gaza, après une semaine de calme. Au moins quatre Palestiniens – dont deux femmes – ont été blessés, mardi, par des tirs de balles en plastique lors de manifestations avec jets de pierres, au camp de Balata, à Naplouse, à celui de Jelazoun, près de Ramallah, et à Jenin.

Des couvre-feux ont été à nouveau imposés dans la région, de même que sur le camp de Jabaliya, à Gaza, après que deux bombes incendiaires eurent été lancées sur une patrouille. Les grèves de commerce sont toujours à peu près totales à Ramallah et à Jérusalem. *« Aujourd'hui, dans ce domaine, c'est l'anormalité qui devient la norme »*, commentait le *Jerusalem Post*. Enfin, l'armée a annoncé que des réservistes allaient être mobilisés dans les territoires où demeureraient de larges contingents de soldats.

Le président de l'Etat, M. Herzog, a vivement répondu aux critiques, de plus en plus dures, des dirigeants de la communauté juive américaine à l'encontre de la répression dans les territoires occupés : *« Les mesures décidées sont légalement et moralement justifiables,* a-t-il déclaré. *Le choix, pour nous, est de mettre un terme à ces émeutes ou de les laisser se développer comme à Beyrouth et à Téhéran. »*

ALAIN FRACHON.

Asie

Le conflit afghan

Le médiateur de l'ONU fait état de nouvelles difficultés

Le médiateur de l'ONU dans le conflit afghan a fait état de nouvelles difficultés pour la recherche d'un accord, à son retour à Islamabad (Pakistan), le mardi 26 janvier, après un séjour à Kaboul au cours duquel il s'est entretenu avec le président Najibullah. M. Diego Cordovez a estimé que les positions respectives de Kaboul et d'Islamabad ne s'étaient pas rapprochées à trois semaines de la reprise des négociations « indirectes » de Genève.

D'autre part, M. Najibullah a gracié, mardi, six commandants de la guérilla condamnés à mort par contumace en 1987. Il s'agit de MM. Ahmed Shah Massoud, Muhammed Fatah, Jalaluddin Haggani, Muhammed Ismail, Saleh Muhammed et Abdul Basir. Radio-Kaboul a affirmé que ces grâces intervenaient dans le cadre de la politique de « réconciliation nationale » de M. Najibullah.

Alain Guillo a reçu la visite du chargé d'affaires français

Radio-Kaboul a également affirmé que cinq journalistes afghans figuraient parmi les victimes d'un attentat commis lors des funérailles, vendredi, du leader pashtoun Ghaffar Khan (*le Monde* daté 24-25 janvier).

Enfin, un membre de Médecins du monde et des résistants ont affirmé que la route Gardez-Khost est de nouveau coupée depuis jeudi dernier. Ils ont déclaré que les combats faisaient rage dans la région de Zadran, à mi-chemin entre les deux villes.

Le chargé d'affaires français à Kaboul, M. Christian Lambert, a été autorisé à rencontrer, lundi 25 janvier, pendant une heure et demie, le journaliste français Alain Guillo condamné à dix ans de prison pour « espionnage » par un tribunal afghan, a-t-on appris de source diplomatique. Au cours de cet entretien, qui s'est déroulé à la grande prison Poul-I-Charqi de Kaboul, en présence de représentants du ministère afghan des affaires étrangères, des services de sécurité et des autorités de la prison, Alain Guillo est apparu *« plutôt en bonne forme »*. Les démarches multiples entreprises par les autorités françaises pour obtenir l'expulsion d'Alain Guillo ne donnent, jusqu'à présent, pas de signe d'aboutissement, nous signale notre envoyée spéciale à Moscou, Sylvie Kauffmann.

Une troisième visite est prévue en principent au cours du mois de février, précise de leur côté, dans un communiqué diffusé à Paris, les Amis d'Alain Guillo, qui annoncent une exposition des photos, réalisées par le journaliste, le 3 février à Paris, au cours de laquelle ils feront un point sur les démarches entreprises pour obtenir sa libération (à 17 heures, auditorium de la FNAC-Etoile, 26, avenue de Wagram).

TAIWAN

M. Lee Teng-hui devient président du Kuomintang

M. Lee Teng-hui, qui a succédé le 13 janvier à Tchiang Ching-kuo à la présidence de Taiwan, a été élu, le mercredi 27 janvier, président par intérim du parti Kuomintang (nationaliste).

[Cette décision du comité central du Kuomintang, qui devrait être confirmée lors du XIII[e] congrès du Parti, en juillet prochain, met fin à deux semaines de spéculations. Plusieurs personnes en effet pouvaient prétendre à la direction de ce mouvement de deux millions de membres, qui dirige l'île sans partage depuis 1949. Successeur désigné de Tchiang Ching-kuo à la présidence de la République, M. Lee était bien placé pour lui succéder à la tête du parti, en dépit de son origine insulaire. Mais il se heurtait à l'opposition des vétérans conservateurs, dont l'actuel premier ministre, Yu Kuo-hwa, favorables à une pause dans les réformes amorcées par le président défunt, et peu désireux qu'un natif de Taiwan cumule les deux charges. La pression d'une opinion publique (à plus de 80 % originaire de l'île) et le poids de la jeune génération de dirigeants du Kuomintang, ont sans doute été déterminants dans le choix de M. Lee, qui confirme ainsi son autorité (*le Monde* a publié un portrait de M. Lee Teng-hui le 15 janvier).]

Diplomatie

En visite pour vingt-quatre heures en Tunisie

M. Pasqua explique la nécessité d'un « strict contrôle » de l'immigration

TUNIS
de notre correspondant

Pour l'instant, il n'est pas question que la France change sa politique en matière de visas, mais *« un certain nombre d'assouplissements »* ont déjà été envisagés pour la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, a déclaré M. Charles Pasqua en arrivant, mardi 26 janvier, à Tunis pour une visite de vingt-quatre heures, à l'invitation du ministre de l'intérieur, M. Habib Ammar.

M. Pasqua répondait à une question sur un problème qui préoccupe nombre de Tunisiens – plus de 15 000 se rendaient en France chaque année. Il ne s'est pas référé aux mesures antiterroristes à l'origine, en septembre 1986, de l'instauration du visa d'entrée. Il a expliqué que *« le strict contrôle du flux migratoire »* était motivé par *« le fait que quelques personnes poussaient à l'assimilation entre étrangers et délinquants ». « Si nous n'y avions pas pris garde, cela entraînait à une dérive vers la xénophobie et le racisme,* a-t-il ajouté. *Or, pour ceux qui, comme moi, se réclament des idées du général de Gaulle, il était impossible d'accepter tout ce qui, de près ou de loin, s'apparente au racisme et à la xénophobie. »*

Durant sa visite, M. Pasqua devait être reçu par le président Ben Ali, s'entretenir avec le ministre des affaires étrangères, M. Mahmoud Mestiri, et tenir une séance de travail avec son homologue tunisien. Il a indiqué que des conversations devaient porter sur tous les secteurs qui englobent la coopération entre les deux ministères de l'intérieur, notamment la lutte contre le terrorisme international, la criminalité, la délinquance et le trafic de stupéfiants.

Les échanges d'informations entre les deux ministères sont anciens et *« fructueux »*. Paris participe à la spécialisation en divers domaines de policiers et de membres de la garde nationale (gendarmerie) en maintenant à Tunis une équipe réduite du service de la coopération technique internationale de la police et en recevant des stagiaires (trente-huit l'an passé).

M. Pasqua devait aussi rencontrer des membres de la colonie française. Il devait aborder avec ses interlocuteurs tunisiens des problèmes d'ordre consulaire. Une réciprocité de traitement pour les 13 500 Français vivant en Tunisie en matière de délivrance de cartes de séjour et d'autorisations d'activité commerciale avec les quelque 250 000 Tunisiens établis en France est souhaitée depuis longtemps par Paris.

MICHEL DEURÉ.

● **ALBANIE : échange d'ambassadeurs avec la Bulgarie.** – L'Albanie et la Bulgarie ont décidé d'échanger des ambassadeurs, a annoncé, mardi 26 janvier, l'agence albanaise ATA. Selon ATA, un accord à ce sujet a été réalisé à l'occasion d'une récente visite du vice-ministre bulgare des affaires étrangères, M. Ivan Ganev, à Tirana. Depuis 1968, les missions diplomatiques des deux pays ont été dirigées par des chargés d'affaires, à la suite de la dégradation progressive des relations entre l'Albanie et les alliés de l'URSS. – (*AFP.*)

A travers le monde

Afrique du Sud

Mystérieux assassinat d'un jeune Noir

Un jeune employé du comité de soutien aux parents de détenus a été mystérieusement assassiné quelques jours après avoir été interrogé par la police, a déclaré, mardi 26 janvier, un porte-parole de ce comité.

Le corps de Sicelo Dhlomo, dix-huit ans, a été trouvé lundi par la police sur un terrain vague proche du domicile de ses parents à Soweto, la principale township noire de Johannesburg. Selon la police, le jeune homme avait été tué par balles.

Le comité a indiqué que la victime avait été interrogée par la police la semaine dernière sur sa participation à un documentaire de la chaîne de télévision américaine CBS intitulé « Les enfants de l'apartheid », diffusé aux Etats-Unis au mois de novembre.

Dans ce programme, M. Dhlomo avait fait état de sa détention sans jugement pendant six mois après l'imposition de l'état d'urgence en juin 1986. Ce programme avait déplu aux autorités de Pretoria, notamment parce qu'il mettait en parallèle les points de vue très différents sur l'apartheid de Rozanne Botha, fille du président Pieter Botha, et de Zinzi Mandela, fille de Nelson Mandela, le dirigeant du Congrès national africain (ANC, interdit en Afrique du Sud) emprisonné depuis 1964. – *(AFP.)*

Angola

Le gouvernement dément la chute d'une garnison du Sud

« La ville de Cuito-Cuanavale est toujours entre nos mains », a déclaré, le mardi 26 janvier, à Luanda, un porte-parole du ministère de la défense angolaise. M. Carlos Dias a ajouté que l'armée renforçait ses positions pour résister à l'*« offensive des troupes sud-africaines »*.

Dans un communiqué publié mardi à Lisbonne, l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, opposition armée au régime de Luanda) de M. Jonas Savimbi avait affirmé que *« les forces gouvernementales et leurs alliés cubains ont évacué Cuito-Cuanavale vendredi après la destruction de la base »*.

Une source indépendante, citée par l'AFP, a démenti la perte de la ville, affirmant que l'armée angolaise tenait *« toujours »* la localité, qui constitue la base la plus méridionale des forces gouvernementales (FAPLA), face aux troupes sud-africaines, passées à l'offensive dans cette zone il y a une dizaine de jours. Cuito-Cuanavale se trouve à quelque 300 kilomètres au nord de la frontière namibienne.

Selon cette source indépendante, les Sud-Africains se sont approchés très près de la rivière Cuito, à l'est de la ville, mais ont dû ensuite céder un peu de terrain, notamment en raison des raids menés par les Mig-21 et Mig-23 angolais contre l'artillerie sud-africaine, dont le gros des forces se trouve entre 30 et 45 kilomètres à l'est de la ville.

Koweït

Remaniement ministériel

Koweït. – Le gouvernement du Koweït a été remanié mardi 26 janvier, mais ses principaux membres restent en place et conservent leur portefeuille, à l'exception d'un échange entre les ministres de la défense et de l'intérieur. Trois ministres ont présenté leur démission et ont quitté le gouvernement, tandis que trois nouveaux ministres y font leur entrée.

Le ministère de l'intérieur sera dorénavant dirigé par Cheikh Salem Sabah Al Salem Al Sabah, jusqu'ici ministre de la défense. Il est remplacé à ce poste par Cheikh Nawaf Al Ahmed Al Jaber Al Sabah, ancien ministre de l'intérieur. Comme plusieurs autres membres du gouvernement, ces deux hommes appartiennent à la famille de l'émir du Koweït, Cheikh Jaber Al Ahmed Al Sabah.

Deux autres ministres changent de portefeuille, celui de la santé, M. Abdel Rahman Al Awadhi, passe au ministère du plan, où il remplace M. Mohamed Soleiman Sayed Ali, démissionnaire, et M. Mohamed Abdel Mohsen Al Rifaï, ministre de l'électricité et de l'eau, qui devient ministre d'Etat pour les affaires municipales. Il remplace M. Abderrahman Al Ghoneïm, également démissionnaire. – *(AFP.)*

RDA

Des réparations pour les juifs victimes de l'Holocauste ?

New-York. – La République démocratique allemande mène actuellement des conversations avec les dirigeants des organisations juives américaines sur l'octroi de possibles réparations aux juifs victimes de l'Holocauste, a-t-on appris mardi 26 janvier de plusieurs sources à New-York.

Cette volonté des Allemands du camp socialiste représente un total retournement d'attitude envers ce problème, souligne-t-on de mêmes sources.

Le Congrès juif mondial (CJM), la Conférence sur les demandes de compensations juives auprès de l'Allemagne et un membre de l'ambassade de la RDA à Washington ont confirmé l'existence de contacts sur cette question.

« Je peux dire que des conversations ont lieu entre la République démocratique allemande et les organisations intéressées aux Etats-Unis », a déclaré M. Frank Mader, porte-parole de l'ambassade de RDA à Washington. Il a toutefois indiqué qu'un accord avait été passé pour que *« ces conversations demeurent confidentielles »*.

Selon des sources juives informées, M. Edgar Bronfman, président du CJM, a été invité à se rendre en Allemagne de l'Est pour y rencontrer notamment le président Erich Honecker. – *(AFP.)*

RFA

Bonn reconnaît avoir cédé aux pressions des preneurs d'otages

Un membre du gouvernement ouest-allemand a reconnu, mardi 26 janvier, que Bonn avait refusé d'extrader vers les Etats-Unis un Libanais, accusé de détournement d'avion par Washington, sous la pression des ravisseurs de deux Allemands au Liban.

C'est la première fois que Bonn reconnaît publiquement avoir cédé aux pressions des preneurs d'otages, ce qui l'a conduit à ne pas respecter l'accord d'extradition qui le lie aux Etats-Unis. Le ministre de la chancellerie, M. Wolfang Schaeuble, qui dirige une cellule de crise chargée de cette affaire d'otages, a fait ces révélations au procès d'Abbas Ali Hamadei, vingt-neuf ans, accusé d'avoir organisé l'enlèvement d'Alfred Schmidt – libéré en septembre dernier – et de Rudolf Cordes, en janvier 1987, à Beyrouth pour empêcher Bonn d'extrader son frère Mohammed Ali et obtenir sa libération.

« Nous avons décidé de ne pas l'extrader après avoir soupesé tous les risques et nous avons estimé que cela entraînerait moins de risques à la lumière des menaces planant sur les otages. [...] Les menaces ont influencé notre décision », a déclaré M. Schaeuble. Mohammed Ali Hamadei, recherché par la justice américaine pour son rôle dans le détournement d'un avion de ligne en 1985 et le meurtre d'un passager, avait été arrêté à Francfort le 13 janvier 1987.

Les deux hommes d'affaires ouest-allemands ont été enlevés quelques jours plus tard et Abbas Ali Hamadei a été interpellé le 26 janvier 1987 au même aéroport que son frère. – *(Reuter.)*

Maroc

Les émeutes de Fès ont fait un mort et dix-neuf blessés

Les autorités marocaines ont formellement démenti mardi 26 janvier, dans un communiqué, les informations selon lesquelles quatre personnes seraient officiellement mortes et plus de quatre cents auraient été arrêtées après les incidents qui se sont déroulés mercredi dernier à l'université de Fès.

L'Association pour la défense des droits de l'homme au Maroc avait affirmé dimanche à Paris que, *« selon les milieux étudiants, quatre personnes seraient mortes »* et *« plus de quatre cents personnes arrêtées à Fès et dans différentes villes du Maroc »* à la suite de ces incidents.

Pour les autorités marocaines, ces informations sont *« dénuées de tout fondement »*, le bilan définitif des affrontements entre forces de l'ordre et étudiants étant de un mort (une étudiante) et dix-neuf blessés, dont treize parmi les forces de l'ordre, cinq étant *« grièvement atteints »* et six étudiants, *« dont un grièvement »*.

Un précédent bilan fourni par l'agence MAP avait fait état de vingt et un blessés (treize policiers et huit étudiants). Le communiqué indique enfin qu'*« une cinquantaine d'étudiants ont été interpellés puis relâchés après interrogatoire, alors que dix autres, des perturbateurs, sont activement recherchés »*.

Mozambique

Soixante-dix tués au cours d'une attaque rebelle

Les rebelles de la RENAMO (opposition armée au régime de Maputo) ont tué soixante-dix personnes lors de l'attaque samedi dernier de la ville de Guija, dans la province de Gaza (sud du pays), a annoncé, mardi 26 janvier, l'état-major des forces armées. Guija se trouve sur la rive nord du Limpopo, à 180 kilomètres de Maputo et à environ 100 kilomètres à l'est de la frontière sud-africaine.

Selon l'état-major, l'offensive des rebelles a été lancée à 4 heures par un tir de mortier et de bazookas. La résistance des troupes loyalistes a été mise à dure épreuve pendant les deux heures d'affrontement, a déclaré un porte-parole, qui a ajouté que dix des assaillants ont été tués et trois faits prisonniers.

D'autre part, les forces armées mozambicaines ont affirmé avoir tué soixante-dix-huit rebelles de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) au cours de la semaine du 14 au 20 janvier dans les provinces de Zambezia et de Sofala (centre du pays) et d'Inhambane (sud du pays), selon l'Agence d'information du Mozambique (AIM). – *(AFP.)*

Nord-Sud

Juan Carlos ouvre la campagne du Conseil de l'Europe sur la solidarité

Le roi Juan Carlos d'Espagne, accompagné de la reine Sophie, a appelé les Européens, le mardi 26 janvier à Strasbourg, à faire *« fi des attitudes indifférentes ou fatalistes »* à l'égard des pays du Sud, lors du lancement officiel de la campagne du Conseil de l'Europe sur l'interdépendance et la solidarité Nord-Sud.

Le roi d'Espagne a souhaité que *« la majorité des Européens »* soient habités par l'espoir d' *« un lendemain meilleur, où la solidarité et l'esprit de coopération prendront le pas sur l'égocentrisme et l'étroitesse de vue »*.

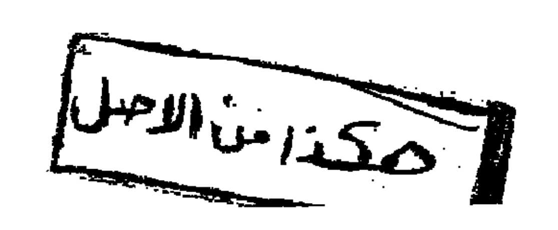
Le souverain a ensuite assisté, *dans l'hémicycle où siégeait* l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à la retransmission vidéo d'un message du président sénégalais Abdou Diouf et d'un vidéo-clip, en première mondiale, du chanteur britannique Sting. *« Un seul monde pour tous, c'est bien suffisant (...), nous sommes tous dans le même bateau »*, y chante Sting, accompagné par le chanteur jamaïquain Ziggy Marley, fils de Bob Marley.

ÉTHIOPIE : livraison de blé soviétique. – L'URSS fournira sur six mois 250 000 tonnes de blé à l'Éthiopie pour venir en aide aux victimes de la sécheresse qui menace ce pays, a annoncé, mardi 26 janvier, l'agence de presse éthiopienne.

L'Union soviétique devient ainsi le plus important fournisseur d'aide alimentaire pour l'Ethiopie en 1988 (les Etats-Unis ont promis 115 000 tonnes pour cette année). Moscou enverra également deux cents tentes et prolongera d'un an le pont aérien dans les régions les plus affectées par la famine. – *(AFP.)*

● **SRI-LANKA : quatorze soldats indiens tués.** – Au moins trente-cinq personnes, dont quatorze militaires indiens, ont été tuées en deux jours dans des heurts opposants la guérilla tamoule aux forces d'interposition indiennes dans le nord et l'est du Sri-Lanka, ont annoncé, mercredi 27 janvier, des habitants et des sources officielles. Ces affrontements sont intervenus alors que le président Jayewardene poursuivait, à New-Delhi, des entretiens avec M. Rajiv Gandhi en vue d'aboutir à un traité d'amitié entre les deux pays. Le président sri-lankais, arrivé lundi en Inde, y effectue une visite officielle de six jours. – *(AFP.)*





Politique

La préparation de l'élection présidentielle

Les présidents des comités régionaux de soutien à M. Jacques Chirac

M. Alain Juppé, porte-parole de M. Jacques Chirac, a rendu publique la liste des présidents des comités régionaux de soutien à la candidature de M. Chirac :

Alsace : M. Henri Lachmann, industriel ; Aquitaine : M. Jacques Chaban-Delmas (RPR), président de l'Assemblée nationale ; Auvergne : M. Hector Rolland (RPR), député de l'Allier ; Basse-Normandie : M. Jean Mouchel ; Bretagne : M. Yvon Bourges (RPR), sénateur de l'Ille-et-Vilaine ; Bourgogne : M. Robert Poujade (RPR), député de la Côte-d'Or ; Centre : M. Paul Masson (RPR), sénateur du Loiret ; Champagne-Ardenne : M. Jean Falala (RPR), député de la Marne ; Corse : M. Jean-Paul de Rocca-Serra (RPR), député de la Corse-du-Sud ; Franche-Comté : M. Christian Bergelin (RPR), secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, (président d'honneur : M. Edgar Faure) ; Haute-Normandie : M. Roger Fossé (RPR), président du conseil régional ; Ile-de-France : M. Michel Giraud (RPR), président du conseil régional ; Languedoc-Roussillon : M. Georges Fontès (RPR), secrétaire d'Etat aux anciens combattants ; Lorraine : M. Pierre Messmer, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale ; Limousin : M. Georges Mouly, sénateur (Gauche dém.) de la Corrèze ; Midi-Pyrénées : M. Jacques Limouzy (RPR), député du Tarn ; Nord-Pas-de-Calais : M. Maurice Schumann (RPR), sénateur du Nord ; Pays de la Loire : M. Olivier Guichard (RPR), président du conseil régional ; Picardie : M. Jean-François Mancel (RPR), député de l'Oise ; Poitou-Charentes : M. Jean de Lipkowski (RPR), député de la Charente-Maritime ; Provence-Alpes-Côte d'Azur : M. Jean-Pierre Roux (RPR), député du Vaucluse ; Rhône-Alpes : M. Alain Mérieux (RPR), conseiller régional ; Guadeloupe : Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie ; Guyane : M. Paulin Bruné (RPR), député ; Martinique : M. Emile Maurice (RPR), président du conseil général ; Réunion : M. Michel Debré (RPR), député ; Polynésie française : M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat au Pacifique sud ; Nouvelle-Calédonie : M. Jacques Lafleur (RPR), député.

D'autre part, parmi les comités départementaux, celui de Paris est présidé par l'amiral Philippe de Gaulle, sénateur (RPR), fils du fondateur de la Ve République.

L'UDF soutient officiellement M. Raymond Barre

Le bureau politique de l'UDF, réuni mardi après-midi 26 janvier, a rendu public un texte dans lequel elle rappelle les *« idées forces »* auxquelles elle est attachée depuis sa création en 1978 *« pour soutenir la politique du président Valéry Giscard d'Estaing et du gouvernement de Raymond Barre »*.

Peu modifié par rapport à sa version initiale (la formulation des objectifs a été changée pour de l'« économie libérale », devenir « économie de liberté », et, de « société solidaire », devenir « société de justice et de solidarité » ; le mot « centre » n'a pas été retenu, ni celui d'*« ouverture »*) ce texte fait part de la *« confiance »* de l'UDF à M. Barre *« pour assumer les plus hautes responsabilités »*. L'UDF *« affirme sa détermination de mobiliser toutes ses forces, ses élus, ses militants en maintenant en toutes circonstances l'esprit d'union de la majorité »*.

Présent, M. Giscard d'Estaing ne s'est pas opposé à ce texte. Du coup, l'UDF considère que l'ancien chef de l'Etat, même s'il est acquis qu'il ne fera pas campagne pour M. Barre, soutient le candidat de la famille. Si cette interprétation se révélait abusive, M. Giscard d'Estaing pourrait y apporter les corrections nécessaires dès le mercredi soir à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire), où il participe à un dîner-débat, pour le dixième anniversaire de son discours sur le *« bon choix »* pour la France.

M. Lecanuet range M. Giscard d'Estaing sous la bannière barriste

Pour l'UDF en tant que telle, le plus dur est fait..., mais l'avenir ne sera pas facile. Le chemin qui devait la conduire à prendre position pour l'élection présidentielle était semé d'embûches. Un à un, les obstacles ont été levés non sans mal, non sans grincements : chacune de ses composantes a décidé d'apporter son soutien à M. Raymond Barre. La réunion du bureau politique était organisée pour faire de ces décisions éparses un choix collectif, s'imposant à tous, y compris à M. Valéry Giscard d'Estaing. C'est du moins le message qu'a voulu faire passer M. Jean Lecanuet, pour qui il n'y a pas *« neutralité »* de l'ancien président de la République, mais choix du candidat de sa *« famille »* politique. M. Giscard d'Estaing s'étant rapidement éclipsé, il est revenu à l'un de ses fidèles, M. Alain Lamassoure, qui représente les clubs Perspectives et Réalités, de préciser qu'*« au premier tour il soutient sa famille politique »* et qu'*« au second il assure le succès de son camp »*.

Le soutien au député du Rhône étant acquis, l'évocation par M. François Léotard de la question des législatives n'a donné lieu qu'à un énième échange, non décisif. M. Giscard d'Estaing a sa lecture des institutions, selon laquelle le président n'a recours à la dissolution que s'il ne dispose plus de majorité. M. Lecanuet, convaincu que la tentation de dissoudre pour un nouveau président est *« d'autant plus forte que son score a été fort »*, a affirmé que, si M. Barre est élu, tous les députés RPR et UDF qui lui auront apporté leur soutien auront droit à son *« label »*. Les inquiétudes des léotardiens portent sur les circonscriptions qui, sans députés sortants ni RPR ni UDF, sont gagnables par la majorité. Ils craignent, en effet, que des barristes, n'appartenant pas à des formations politiques, viennent disputer ces sièges-là à des candidats investis par les partis de l'UDF. Le directeur de campagne de M. Barre, M. Philippe Mestre, a expliqué avec une sérénité non dénuée d'ironie que, si les partis se mettent d'accord, il n'y a aucune raison que l'Elysée ou Matignon se mêlent des investitures. Cette discussion lancée par le secrétaire général du PR a fait dire à M. Lecanuet que *« celui qui n'a pas la foi demande des preuves »*.

Quant au « groupe *Gaudin* », chargé du dossier des investitures, il se réunit régulièrement : mercredi 27, il attaque les départements de la lettre « I »...

Reste ce que M. Lecanuet appelle *« une petite complication »*. Le maire de Rouen considère qu'il ne doit y avoir campagne ni de l'UDF ni des réseaux barristes REEL, mais seulement des comités de soutien à M. Barre. Ce qui implique qu'aucune des composantes de l'UDF ne fasse sa propre campagne car toute *« singularité »* comporte un *« risque de discordance »*. La prudence de M. Lecanuet va même plus loin. Pour lui, hommes et partis ne doivent pas, dans les trois mois à venir, prendre d'initiatives sous peine, en cas d'échec, de servir de bouc émissaire. Il appartient au candidat et à lui seul d'*« impulser »* sa campagne. M. Barre est *« le patron »*, dit-il. Qui en doutait ?

ANNE CHAUSSEBOURG.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le gouvernement décide de faire coïncider les élections régionales et présidentielle

Le dimanche 24 avril, les électeurs de Nouvelle-Calédonie seront invités à participer à deux scrutins en même temps. Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, a indiqué à la presse, mardi après-midi 26 janvier – quelques heures à peine après la promulgation au *Journal officiel* de la loi du 22 janvier portant nouveau statut du territoire, – que le gouvernement avait décidé de faire coïncider les élections régionales, prévues par ce texte *« dans un délai d'un an »*, et le premier tour de l'élection présidentielle. *« Si nous ne mettions pas ce statut en place, on nous reprocherait de n'avoir rendu qu'une partie de la copie »*, a-t-il déclaré.

M. Pons a ajouté que cette décision voulait éviter aux Calédoniens de se rendre *« trois fois au bureau de vote dans des délais rapprochés »*. Il a assuré qu'il n'y aurait pas de *« confusion »* entre le scrutin local et l'élection présidentielle dans l'esprit des électeurs : *« Les Calédoniens sont majeurs »*, a-t-il dit.

Le ministre souhaite ainsi verrouiller le nouveau système institutionnel du territoire avant l'élection présidentielle en tentant de contrecarrer les indépendantistes opposés à ce changement. M. Pons espère que le désir manifesté par certains indépendantistes de participer au scrutin présidentiel en faveur de la gauche suffira à annihiler les menaces de boycottage, et il retient que dans le cas contraire les candidats de gauche seraient les premiers à en pâtir...

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, s'est déclaré *« satisfait »*. Il a estimé que ces élections *« se passeront normalement parce que les populations en ont assez »*. Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, a parlé, au contraire, de *« nouvelle provocation »*. *« Je crois que c'est une bonne décision*, a affirmé, pour sa part, le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, mardi soir, après avoir demandé des éclaircissements à M. Jacques Chirac. *« Le même jour, sur le même territoire, deux votes, cela est déjà arrivé et est conforme à la loi. L'on peut espérer que la consultation se déroule dans le calme, dans le respect des règles de la démocratie puisque ceux des habitants qui ne voudraient pas voter pour l'un des candidats de la majorité pourront le faire pour le candidat socialiste »*.

Toutefois, au nom du CDS, M. Jacques Barrot a exprimé la *« surprise »* de son mouvement de ne pas avoir été préalablement consulté. Sans contester l'objectif du gouvernement, il a jugé que cette concomitance n'était *« pas l'idéal »*. Le secrétaire général du CDS a enfin souhaité que le gouvernement dise quelles mesures il prendra pour *« garantir »* que ce double scrutin ne provoque pas une confusion dommageable.

En revanche, cette annonce suscite de vives critiques de la part des socialistes. *« Il s'agit d'une manipulation de plus au profit du RPCR »*, a affirmé, mardi soir, le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin. Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Pierre Joxe, perçoit *« une manœuvre politicienne qui n'a rien à voir avec les intérêts des Néo-Calédoniens. Vouloir noyer le problème spécifique de la Nouvelle-Calédonie dans celui de l'élection présidentielle*, a-t-il ajouté, *c'est mettre au premier rang des préoccupations politiciennes.*

Selon le délégué national du PS aux DOM-TOM, M. Robert Le Foll, député de Seine-et-Marne, *« le gouvernement Chirac, en faisant de la Nouvelle-Calédonie un enjeu de politique nationale, enlèvera toute signification aux élections locales. Il veut forcer la main au gouvernement à venir*, a-t-il souligné. *Il ne tient pas ses engagements, y compris vis-à-vis de ses propres partenaires.*

Le directeur de la campagne du Front national, M. Bruno Mégret, a déclaré, de son côté : *« La concomitance des élections territoriales et présidentielle est une mauvaise chose. »*

Une logique provocatrice

LA décision annoncée par M. Bernard Pons ne manque pas de cohérence. Elle est même parfaitement logique de la part d'un homme qui croit détenir la vérité sur la question calédonienne. On ne saurait reprocher au ministre des DOM-TOM d'aller jusqu'au bout de son raisonnement, approuvé par la majorité parlementaire.

A partir du moment où le Conseil constitutionnel a validé la loi fixant le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie, il est normal, après tout, que le pouvoir exécutif veuille concrétiser la volonté du pouvoir législatif en faisant entrer ce statut en vigueur le plus tôt possible puisqu'il est convaincu que l'avenir du territoire en dépend. M. Pons confirme qu'il a de la suite dans les idées.

Mais est-il sage, ou simplement opportun, de faire coïncider ces élections locales, qui doivent déterminer la mise en œuvre de cette énième réforme, avec le premier tour de l'élection présidentielle qui conditionnera l'avenir du pays tout entier ?

La réponse ne peut être que dubitative.

La logique qui préside au choix de M. Pons apparaît, en effet, triplement provocatrice.

Provocatrice, d'abord, à l'égard de l'Elysée : l'annonce faite par le ministre des DOM-TOM a provoqué la stupéfaction dans l'entourage de M. François Mitterrand qui n'avait pas été informé des intentions gouvernementales. En attendant une réaction publique du président de la République, qui ne tardera sans doute pas, compte tenu de l'intérêt personnel qu'il porte à ce dossier, les premiers commentaires officieux enregistrés mardi soir à l'Elysée exprimaient l'effarement devant une décision jugée *« cynique »* : *« M. Pons pratique*, estimait-on, *la politique de la terre brûlée. »*

Provocatrice, ensuite, à l'égard des alliés du RPR : le groupe UDF de l'Assemblée nationale avait voté le projet de nouveau statut sous la réserve formelle – exprimée par la voix de son secrétaire national aux DOM-TOM, M. Jean-Pierre Soisson, – que les élections régionales n'auraient pas lieu, justement, avant l'élection présidentielle.

Certes, M. Pons pourrait faire valoir à ses alliés qu'il tient son engagement dans la mesure où ce scrutin régional n'aura pas lieu, *stricto sensu*, « avant » mais... le jour même ! Il serait, toutefois, peu probable que ses partenaires de l'UDF goûtent un tel humour...

Dès mardi soir, plusieurs dirigeants de l'UDF manifestaient, eux aussi, un étonnement réprobateur en s'offusquant, en privé, d'avoir été mis devant le fait accompli. Le président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, et le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, sont restés interloqués quand ils ont été informés de la décision gouvernementale au cours du déjeuner réunissant, comme chaque mardi, les chefs de la majorité à l'hôtel Matignon. Seul M. Lecanuet s'est dit ensuite rassuré par les explications de M. Chirac.

Provocatrice, enfin et surtout, à l'égard du FLNKS : M. Pons lance un défi au mouvement indépendantiste qui a fait savoir, par l'intermédiaire de son numéro deux, M. Yeiwéné Yeiwéné, qu'il appellerait éventuellement à un boycottage « actif » des prochaines élections régionales.

Fort de son succès au référendum du 13 septembre, le ministre des DOM-TOM veut forcer le destin. Il a constaté que les militants du FLNKS ne sont pas parvenus, malgré leurs mots d'ordre, à mobiliser de grandes foules lors des récents Jeux du Pacifique, organisés à Nouméa, et il en a conclu que le FLNKS se trouvait désormais réduit à une poignée de *« trois cents agitateurs »*.

Après avoir tenté de marginaliser les deux principaux chefs du FLNKS, MM. Jean-Marie Tjibaou et Yeiwéné Yeiwéné, il pense pouvoir casser définitivement le mouvement nationaliste canaque. Il mise sur la collaboration des Canaques modérés pour constituer aux élections régionales des listes « loyalistes » dans les régions contrôlées par le FLNKS. Et il ne doute pas, au besoin, de pouvoir imposer le calme en recourant aux forces de l'ordre le jour du scrutin.

Un cadeau empoisonné

Ce faisant, M. Pons joue avec le feu. Acculés à l'impasse, les dirigeants du FLNKS peuvent réagir avec la fureur du désespoir. Ce risque est d'autant plus réel que MM. Tjibaou et Yeiwéné, contestés par les éléments les plus durs de leur courant, ont eux-mêmes mesuré, en septembre, les limites politiques de la non-violence.

En outre, depuis le verdict d'acquittement du procès de l'embuscade de Hienghène, il existe au sein de la communauté mélanésienne un sentiment d'exaspération lourd de menaces. Un regain de tension est pour le moins prévisible alors que ces dernières semaines le gouvernement avait, au contraire, dans les controverses judiciaires, donné l'impression de vouloir calmer le jeu.

M. Pons pêche également par optimisme, comme bon nombre de ses prédécesseurs, dans son appréciation de l'influence du mouvement indépendantiste. Dans la meilleure des hypothèses les élections régionales se traduiront, comme le 13 septembre, par un boycottage de la grande majorité des électeurs partout où les Canaques prédominent. Quelle sera, dans ce cas, la représentativité des listes déclarées élues ? Comment envisager la mise en place de nouvelles institutions rejetées, dans le nord, sur la côte est, aux îles Loyauté, par la plupart des Mélanésiens ?

S'il remportait ce nouveau pari, M. Pons ferait un cadeau empoisonné au futur président de la République et au prochain gouvernement chargés de gérer les suites de son initiative intempestive.

Au niveau national, cette décision a bien entendu, dès à présent, des répercussions sur la campagne électorale. Que le gouvernement n'ait cure de l'irritation de M. Mitterrand, cela se conçoit aisément. Le chef de l'État n'a d'ailleurs aucune possibilité constitutionnelle d'obliger le gouvernement à reporter ce scrutin prévu par la loi. Le texte qui convoquera les électeurs calédoniens n'est pas de ceux qui sont délibérés en conseil des ministres et qui exigent le contre seing du président de la République.

Que le gouvernement fasse peu de cas du point de vue de M. Raymond Barre et de ses amis, déjà fort réservés sur ses options en Nouvelle-Calédonie, voilà qui est plus déconcertant. Surtout au moment où le RPR appelle plus que jamais ses alliés à la solidarité.

Qu'il place lui-même cette épée de Damoclès au-dessus de la tête de M. Chirac, qui porterait seul la responsabilité de troubles éventuels, apparaît encore plus téméraire. Même si l'on suppose que le ministre des DOM-TOM fait cette ultime concession aux ultra-conservateurs locaux dans le seul dessein, justement, d'assurer au premier ministre, dans sa compétition serrée avec M. Barre, le plein des voix caldoches au premier tour de scrutin. Quel que puisse être le prix à payer sur le terrain.

Tout cela représente, au bout du compte, de bien gros dangers pour de petits profits aléatoires.

ALAIN ROLLAT.

L'ancien premier ministre en Auvergne

Sans cesse sur le terrain remettre son ouvrage

VICHY
de notre envoyé spécial

Imperturbable. A trois mois de l'échéance présidentielle, M. Raymond Barre visite encore la France profonde comme s'il lui restait trois longues années à occuper. Pas de débauche d'affiches, pas de slogans conquérants, aucune rencontre sur place avec la presse. Sa seconde journée en Auvergne, qui l'a conduit, le mardi 26 janvier, dans le département de son ami, le sénateur centriste, M. Jean Cluzel, l'ancien premier ministre l'a passée comme toutes les autres, c'est-à-dire sans se presser.

Halte le matin dans la petite commune de Villebret pour faire ses amitiés au maire, conseiller général et surtout futur candidat UDF aux législatives dans la circonscription de Montluçon, M. Jean Gravier. Arrêt une heure plus tard dans une exploitation charolaise pour saluer quelques beaux spécimens de la race et surtout ne point désespérer définitivement celle des photographes. Accueil dans la capitale des vignes, Saint-Pourçain, pour se rappeler au bon souvenir de l'enfant du pays, M. André Lajoinie, *« personnage important »* auquel il importait tout de même, a souligné le visiteur, de rappeler *« qu'il y a un certain nombre de valeurs que nous ne craignons pas de défendre où que ce soit »*.

Ce déplacement s'est terminé par un déjeuner au Palais du Lac, à Vichy, où se pressaient autour du maire PR de la ville, M. Jacques Lacaran, lui aussi à nouveau tenté par la députation (M. Claude Malhuret ayant définitivement abdiqué) quelque mille cinq cents convives qui n'étaient pas en cure. *« Nous avons été obligés de refuser du monde »*, se félicitait dès le matin M. Cluzel, assurant au passage que les barristes, ici comme ailleurs, ne pratiquaient point, eux, *« le ramassage par car »*, et pas davantage n'éprouvaient d'intérêt pour tous les beaux discours faits de mots creux style : *« La France qui gagne. »*

Bref, a-t-on cru comprendre, les méthodes chiraquiennes très peu pour eux. Les missionnaires du barrisme ne sont pas loin aujourd'hui de faire de la sobriété tenace et du sérieux naturel de leur candidat leur principal argument de vente... et de vote. M. Barre a d'ailleurs rappelé lui-même à Vichy qu'il appréciait au plus haut point *« ces contacts directs qui permettent de mieux comprendre les sentiments profonds des Français et de réfléchir davantage aux conditions dans lesquelles leurs problèmes pouvaient être résolus »*.

Sans cesse sur le terrain M. Barre remet donc son ouvrage, rabâchant sans se lasser les mêmes thèmes : travail, effort, confiance avec une application égale, quelle que soit l'importance de l'auditoire. Pédagogue mais pas démagogue. *« Je ne vous ferai pas de promesses*, a-t-il souligné entre deux gorgées de saint-pourçain. *Ce n'est pas mon genre et je n'ai pas l'intention de changer. Ce n'est pas non plus médiatique, mais c'est bien le cadet de mes soucis. »* Les journalistes devront donc définitivement en prendre leur parti. Qu'importe ! L'essentiel est que tous ces paysans, ces ouvriers, ces patrons, tous ces gens qui viennent à la rencontre du professeur-candidat éprouvent l'intime plaisir de repartir un peu plus intelligents.

L'éducation de masse est aussi l'un des postulats premiers du barrisme. *« Il faut regarder les réalités en face »*, ne cesse de répéter au cours de ses péripéties M. Barre. Les réalités du chômage. Les réalités du retard économique de la France. Les réalités du socialisme. Le député du Rhône ne manque plus en effet désormais une occasion de rejeter dans le placard de l'histoire *« le socialisme à la française »*.

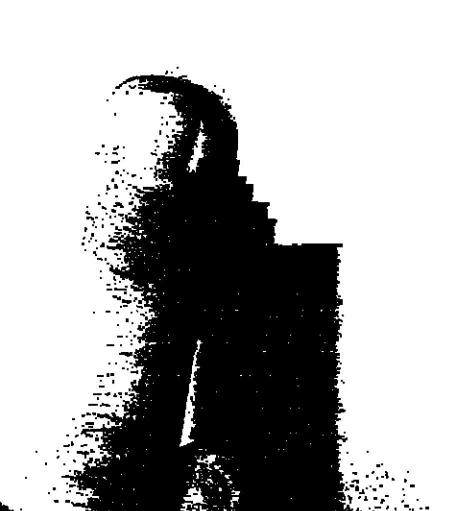
« La France de la chaise longue »

A Saint-Pourçain encore, il a ainsi fustigé *« la France de la chaise chaise longue »*. Celle dépliée par ces socialistes qui ont *« infiltré dans l'esprit des Français cette espèce de virus consistant à dire : travaillez moins, gagnez plus et reposez-vous »*. de même, cède-t-il fréquemment au plaisir de rappeler son action personnelle à Matignon avec cette délectation intérieure de l'homme politique qui, chose rare, a eu raison trop tôt. Mais des réalités de la cohabitation il n'en veut plus guère parler. A chaque fois cependant, on sent bien qu'il en a gros sur le cœur.

Enfin, il convient d'être raisonnable. L'union de la majorité est un combat et il faut rassembler. *« Le passé c'est le passé*, remarque-t-il. *A quoi bon entrer dans la critique du passé ou dans le commentaire du présent. Dans un cas comme dans l'autre, il y aurait beaucoup à dire. Mais nous devons fixer notre conduite par rapport à l'avenir. »*

A Vichy, M. Barre avait été précédé à la tribune par le débuté RPR, M. Hector Rolland, président du comité de soutien local à la candidature de M. Jacques Chirac. *« Deux candidats de la majorité ne seront pas de trop*, avait lancé M. Rolland. *On dit que l'un serait gaulliste libéral alors que l'autre serait un libéral gaulliste. Qu'importe ! L'essentiel, c'est qu'au deuxième tour la France soit libérée de Mitterrand et de sa clique socialiste. »* Sans reprendre à son compte ce propos combatif directement inspiré du théorème giscardien, M. Barre en a cependant accepté l'augure. *« Tous ceux*, a-t-il conclu, *qui appartiennent à la majorité, quel que soit le courant de pensée auquel ils sont rattachés, sont attachés à un certain nombre de principes, partagent le même choix de société et c'est cela qui est le ciment de la majorité. »* Un ciment qui, de toute évidence, exige plus que jamais de la part de M. Barre, à défaut d'une langue de bois, du moins des nerfs de béton. Mais M. Barre a déjà décidé de revenir, durant la campagne, en Auvergne. A Clermont-Ferrand, avec M. Valéry Giscard d'Estaing. La décision vient d'être prise. Les errements de 1986 ne sont plus permis.

DANIEL CARTON.



Politique

Le RPR enlève la mairie de Manosque à.. l'UDF

DIGNE
de notre correspondant

M. Louis Raffalli (RPR) a été élu, lundi 25 janvier, maire de Manosque, en remplacement de M. Jean Cabanne (UDF), démissionnaire. L'élection de M. Raffalli au troisième tour de scrutin par treize voix, contre douze au candidat UDF, M. Yves Leytier, doyen du conseil municipal, et huit abstentions, constitue une surprise dans la mesure, où le 18 janvier, une primaire dans les rangs de la majorité RPR-UDF avait désigné comme candidat unique M. Gérard Velin (UDF rad.). Contrairement à toute attente, M. Raffalli maintenait sa candidature.

Aux deux premiers tours de scrutin, MM. Velin et Raffalli, avec treize voix, se partageaient les suffrages de la majorité. Le candidat UDF, adjoint aux affaires économiques et financières, se désistait alors en faveur du doyen du conseil, afin de permettre son élection au bénéfice de l'âge. Mais pour ce tour déterminant il manquait une voix à l'UDF et M. Raffalli était élu.

Cette élection à l'arraché, sous le regard plus goguenard qu'impassible des conseillers socialistes et communistes, qui au premier tour avaient présenté M. Jean-Pierre Pietri (PS), n'a pas manqué de jeter un froid entre les deux composantes de la majorité, M. Velin estimant que son rival s'est conduit dans cette affaire en *« parjure »*.

Toujours est-il qu'après Digne en 1977, Forcalquier, Barcelonnette et Sisteron en 1983, Manosque, première cité des Alpes-de-Haute-Provence, est la cinquième des six principales villes du département – le rocardien José Escanez ayant conservé la mairie de Château-Arnoux – a être détenue par le RPR.

FRANÇOIS DE BOUCHONY.

[M. Jean Cabanne a été élu pour la première fois en 1971. Battu en 1977 par M. Robert Honde (MRG), il retrouva son fauteuil de premier magistrat en 1980, à la faveur d'une dissolution du conseil municipal. Réélu en 1983, il choisit de mettre un terme à ses fonctions électives le 15 janvier 1988, du fait de sa nomination en septembre 1987 au poste d'inspecteur général de l'administration du ministère de l'intérieur. Il a toutefois décidé de conserver son siège de conseiller général du canton de Saint-Etienne-les-Orgues jusqu'au prochain renouvellement, en septembre 1988.]

[Né en 1934 à Calvi, M. Louis Raffalli, qui a effectué ses études à la faculté de médecine de Lyon, installe en 1962 son cabinet de médecine générale à Manosque. Son engagement politique remonte à 1968, année où il rejoint les rangs gaullistes au sein de l'UD Vᵉ. Elu conseiller municipal de Manosque en 1971, il est premier adjoint depuis 1983.]

Un sondage de la SOFRES

Amélioration de l'image du gouvernement

« A trois mois de l'élection présidentielle, l'image du gouvernement Chirac s'améliore nettement dans l'esprit des Français » : telle est la conclusion que tire Alain Duhamel pour la SOFRES (sondage effectué du 9 au 12 janvier auprès d'un échantillon nationale de mille personnes pour le compte d'un groupe de journaux de province). 48 % des personnes interrogées approuvent, en effet, l'action du gouvernement contre 41 %.

Par rapport au sondage identique réalisé en octobre 1987, l'approbation gagne treize points et le désaccord diminue de sept points. Il y a trois mois, les opinions négatives l'emportaient par 48 points contre 35 points aux opinions positives. Les secteurs qui recueillent le plus d'approbation sont : la sécurité avec 61 % (contre 52 % en octobre), la politique sociale avec 34 % (+ 7 points), l'emploi avec 33 % (+ 11 points), la politique économique avec 32 % (+ 5 points) et l'immigration avec 29 % (+ 1 point). Toutefois, pour ces trois dernières rubriques, les opinions négatives, bien qu'en diminution, demeurent majoritaires.

Manifestation communiste contre le président du Front national

Les variations saisonnières du PCF sur l'effet Le Pen

A l'occasion du passage de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, à « L'heure de vérité » sur Antenne 2, le mercredi 27 janvier, le PCF, la CGT et le Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) devaient organisé, le même jour à 18 h 30, une manifestation de la place de la République à la place de la Bastille à Paris, sur le thème « Le Pen, ça suffit ! »

Parti qui se réclame de l'antifascisme, le Parti communiste considère qu'il est la formation politique la mieux placée, sinon la seule, pour lutter efficacement contre M. Le Pen et les idées racistes que ses thèses alimentent. Fort de ce label, il appelle tous les *« démocrates »* et les *« progressistes »* à se joindre à lui dans une union dont il revendique la paternité, la direction et le choix des éléments constitutifs. Le PSU et la Ligue communiste révolutionnaire s'y sont associés. Cette brusque *« poussée de fièvre »* contre le FN intervient après la mort de deux immigrés, *« victimes de crimes racistes »*, affirme *l'Humanité*, et correspond à un recentrage, contre la droite, de la campagne électorale présidentielle du PCF.

Depuis l'élection municipale partielle de Dreux, en septembre 1983, qui a révélé l'émergence du parti d'extrême droite jusqu'à « L'heure de vérité » de janvier 1988, l'attitude de la direction du Parti communiste a oscillé à l'égard de M. Le Pen, entre l'ignorance, le refus du dialogue, la proposition de débat et la manifestation d'opposition dans la rue. Ces tergiversations ont dérouté les militants.

En septembre 1983, M. Georges Marchais déclare que *« Chirac et Le Pen sont de la même famille »*. En mars 1984, le PS, le PCF et la Ligue des droits de l'homme diffusent un tract commun à l'occasion d'une réunion publique de M. Le Pen à Paris. Un an plus tard, alors que les ministres communistes ont quitté le gouvernement, le secrétaire général du parti dénonce *« ceux qui comptent tirer profit du repoussoir de l'extrême droite »* – il s'agit, pour lui, des dirigeants socialistes – et refuse de participer à un débat télévisé avec, notamment, M. Le Pen. Au même moment, le philosophe communiste Patrick Tort s'en prend aux *« silences des communistes »* sur la montée de l'extrême droite (*le Monde* du 7 mars 1985). Le PCF vient de tenir son vingt-cinquième congrès en février.

La droite voilà l'ennemi

En mars 1986, le PCF et le FN réalisent des scores identiques (9,8 %) aux élections législatives ; tous deux avaient recueilli 11 % des suffrages aux européennes de 1984. En avril 1987, M. Charles Fiterman se propose d'*« arracher le masque de M. Le Pen »*. En juin, M. André Lajoinie est désigné candidat du PCF à l'élection présidentielle et déclare au *Monde* : *« Nous sommes les mieux placés pour disputer à Le Pen les couches populaires. »* Le « patron » des députés communistes propose un débat au dirigeant de l'extrême droite. La rencontre, baptisé « combat » par le PCF, se déroule sur la 5, le 21 septembre. Parmi les militants communistes issus de la Résistance, cette soudaine publicité faite à M. Le Pen provoque quelques interrogations.

De la dimension de *« candidat anti-Le Pen »* de M. Lajoinie, définie à l'occasion de sa désignation par la conférence nationale du parti en juin, il ne reste rien lors du vingt-sixième congrès de décembre 1987.

La première réunion du nouveau comité central, le 6 janvier dernier, est encore largement empreinte d'une dénonciation du PS, mais peu de place est accordée à M. Le Pen. Une semaine plus tard, *l'Humanité* titre à la une : « Le Pen, ça suffit ! » M. Marchais *« dénonce la complaisance des grands médias »* vis-à-vis de M. Le Pen, invité de « L'heure de vérité ». Après le secrétaire général, le bureau politique appelle à la manifestation, la CGT s'y rallie et quelques jours plus tard, la direction achève le recentrage électoral : « La droite, voilà l'ennemi », annonce *l'Humanité*, en première page, citant M. Marchais.

« Le Pen la Peste » titre l'organe central du PCF, le mercredi 27 janvier. Deux jours avant, il avait baptisé MM. Barre et Chirac, de *« danger public numéro un »*. Cette offensive contre la droite, toutes tendances confondues, intervient trois mois avant l'échéance présidentielle, alors que seul le dernier mois de la campagne de 1981 lui avait été consacré. S'agit-il d'un phénomène conjoncturel lié au passage de M. Le Pen à la télévision, ou bien le PS échappera-t-il durablement aux attaques répétées du PCF ?

Réaction à la multiplication des *« crimes racistes »*, recentrage de la campagne, le message de la direction a pour but également d'affacer l'effet produit par le rappel du *« vote révolutionnaire à droite »* de 1981. Ce vote pour M. Giscard d'Estaing au second tour, prôné par la direction dans certaines sphères du parti, a été évoqué, le 15 janvier, par M. Pierre Juquin. Cela lui a valu d'être traité de *« menteur »* par M. Marchais. Quinze salariés licenciés de *l'Humanité* en janvier 1982 avaient pourtant évoqué cette consigne publiquement (*le Monde* du 21 janvier 1982). Ils maintiennent la véracité de cette information.

OLIVIER BIFFAUD.

PROPOS ET DÉBATS

M. Michel Vauzelle

Pacotille et boomerang

« Il ne faut pas agacer l'opinion par une propagande de pacotille à trois mois des élections », a déclaré M. Michel Vauzelle, député PS des Bouches-du-Rhône et ancien porte-parole de l'Elysée, lors d'une rencontre avec la presse à Marseille. *« Chacun fait ce qu'il veut, a-t-il ajouté, mais je pense personnellement que la mitterrandolâtrie est un boomerang dangereux. Ce n'est pas un service à rendre au chef de l'Etat. »*

M. Vauzelle s'est déclaré par ailleurs convaincu que M. Mitterrand est un *« combattant »* : *« A un moment où le pays traverse de graves difficultés économiques et sociales, il faut qu'il soit dans la mêlée »*, a-t-il dit.

M. André Lajoinie

L'électorat socialiste

Devant quelque quatre mille militants réunis sous un chapiteau à Argenteuil (Val-d'oise), M. André Lajoinie, candidat du Parti communiste français à l'élection présidentielle a lancé, mardi 26 janvier, un appel aux *« centaines de milliers d'électrices et d'électeurs socialistes progressistes sincèrement attachés à la gauche qui veulent vraiment combattre franchement la droite »*. *« Que pèsent nos désaccords*, s'est exclamé le candidat du PCF, *face à cet enjeu capital auquel nous sommes les uns et les autres si attachés ? »*

Dénonçant *« les alliances du Parti socialiste avec la droite »*, M. Lajoinie a expliqué : *« Chaque fois que le PC a gagné en influence cela s'est traduit par des progrès pour les gens. A l'inverse, chaque fois que l'influence de notre parti a diminué, toujours et dans tous les cas le Parti socialiste s'est orienté à droite. »*

M. Yvon Briant

L'électorat d'extrême droite

M. Yvon Briant, secrétaire général du Centre national des indépendants (CNI), a déclaré mardi soir 26 janvier à Reims (Marne) qu'*« on ne pourra réduire l'effet Le Pen qu'en prenant en compte les aspirations de la majorité de son électorat »*. *« Le rôle du CNI est de ramener au sein d'une droite majoritaire les électeurs du Front national qui n'ont pas vocation à être marginalisés éternellement »*, a ajouté M. Briant.

Dans le choix du soutien entre M. Chirac et M. Barre, le CNI *« ne se déterminera pas sur une proximité d'idées, mais de personnalités, et par rapport à la volonté des candidats de souscrire des alliances électorales ultérieures »*, a affirmé M. Briant, qui définit son mouvement comme *« libéral, conservateur, national et européen »*.

M. Lionel Jospin

Le devoir d'Etat

« Le président préside, Chirac court et Barre stagne », a affirmé M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, à L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne) le mardi soir 26 janvier. Venu présider un « banquet républicain » organisé par la fédération du PS du Val-de-Marne auquel participaient un millier de convives, M. Jospin s'est félicité de ce que M. Mitterrand *« préside »*. *« Il est bon que, alors que des hommes investis de charges de gouvernement courent la campagne, un homme au moins dise : moi, j'assume mon devoir d'Etat »*, a-t-il déclaré.

M. Jospin s'est défendu qu'il existe au sein du PS ou ailleurs une *« tontonmania »*. En revanche, *« il est possible qu'à travers ce septennat se soit créé un lien particulier entre François Mitterrand et les Français »*, a-t-il conclu.

M. Antoine Waechter

Pas de désistement

M. Antoine Waechter, candidat des Verts à l'élection présidentielle, se fixe comme objectif de recueillir un million et demi de voix au premier tour – près de 5 % des voix – et a indiqué, mardi 26 janvier, qu'il ne se désisterait pas au second tour.

Invité de RTL, M. Waechter a donné deux raisons pour lesquelles il ne le ferait pas : par *« souci d'efficacité politique »*, car, a-t-il dit, les deux candidats présents au second tour devront *« séduire notre électorat en direct »*, et parce que la droite et la gauche *« n'apportent pas de réponse satisfaisante à la crise écologique »*.

● **RECTIFICATIF.** – Une légère erreur, corrigée dans nos dernières éditions du même jour, s'est glissée dans l'article d'André Fontaine, « Génération de Gaulle »... (*le Monde* du 27 janvier). L'interview du général par Michel Droit dont il parle a eu lieu entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1965, et non après le deuxième tour.

Communication

Après le lancement de Canal 10 en Espagne

Canal Plus part à l'assaut des marchés francophones

Depuis le lundi 25 janvier, les Espagnols peuvent s'abonner à la première chaîne privée de la Péninsule, Canal 10. Pour 150 francs par mois (voir *le Monde* du 6 novembre 1987), ils recevront de Grande-Bretagne, *via* le satellite Intelsat-V, les séries, dessins animés et films, le plus souvent étrangers, qui composent les émissions cryptées de la chaîne.

En s'engouffrant dans le vide juridique de la réception par satellite, Canal 10 prend au moins dix-huit mois d'avance sur les futures chaînes privées nationales que prévoit une nouvelle loi. Cette rapidité – et le soutien de personnalités proches du gouvernement socialiste – déchaînent les critiques : une équipe de juristes tente ainsi de s'opposer à la commercialisation des raccordements aux décodeurs collectifs, alors que deux partis politiques de gauche et du centre veulent une enquête. Ils soupçonnent une manœuvre politique, même si cette chaîne de divertissement n'émettra pas de journaux d'information avant dix mois au moins.

Dans cette aventure, qui met fin au monopole public de la télévision ibérique, les actionnaires principaux sont espagnols, comme Oris Films, ou andorrans (caisse de retraite de la principauté). Mais Canal Plus est aussi présente avec 10 % du capital de Canal 10, et le même pourcentage dans la société britannique Film Success qui alimente la chaîne espagnole en programme.

Pour la chaîne à péage française, cette incursion au-delà des Pyrénées n'est que le premier pas concret d'une année qui sera celle de l'exportation. En Suisse, Canal Plus a passé alliance avec Télé Ciné Romandie, chaîne à péage en difficulté puisque, avec seulement 7 500 abonnés deux ans après son lancement, elle ne récolte que 15 millions de francs et dépense presque le double. En mettant à disposition son réseau, TCR redorerait d'un coup sa grille, et les deux partenaires tablent sur 15 000 abonnés fin 1988 et 50 000 dans quatre ans. Si l'accord n'est pas bloqué par les autorités helvétiques, il prendra effet dès avril, et, à terme, des programmes suisses pourraient s'insérer dans les plages en clair (les publicités étant supprimées pour respecter la loi).

L'enjeu économique est mince en Suisse. Ce n'est pas le cas en Belgique, où Canal Plus est candidat à une place sur les réseaux câblés francophones. Une société a été créée, dont Canal Plus, avec 40 %, laisserait la majorité à ses alliés belges. Ceux-ci œuvrent dans l'audiovisuel (LBO Dream Factory, première société de production belge) ou dans la finance (Défi Sa et Synerfi, filiale de la Société générale de Belgique). Et cette coalition cherche à faire entrer dans son jeu la télévision publique RTBF, notamment pour damer le pion au candidat rival TV Club, chaîne cryptée soutenue par le Britannique Robert Maxwell.

Après des auditions, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (équivalent belge de la CNCL) ne semble guère presser de trancher, et de faire une recommandation à un gouvernement qui n'existe toujours pas, près de deux mois après les élections.

Enfin, au-delà des communautés francophones limitrophes, Canal Plus s'interroge sur les moyens de servir l'ensemble du continent et même l'Afrique. Officiellement, la chaîne est toujours candidate au satellite TDF I, avec son projet Canal Plus Famille. Mais les déboires des satellites européens pourraient bien réorienter ce projet vers d'autres supports de diffusion.

Quant à l'Afrique, c'est à Hervé Bourges, que Canal Plus a confié la prospection de partenaires locaux qui relieraient Canal Plus avec des émetteurs hertziens. Si le ministère de la coopération, locataire à partir d'avril du dernier canal disponible sur le satellite Intelsat couvrant l'Afrique, accepte une cohabitation, avec les programmes publics envisagés (*le Monde* du 19 janvier), Canal Plus pourrait démarrer sur les grandes villes africaines. La chaîne cryptée prouve en tout cas, avec ces nombreux projets extérieurs, qu'elle est un des premiers acteurs de l'audiovisuel français à exporter.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

En désaccord sur le développement de la chaîne francophone

M. Gandrey-Réty démissionne de TV5

Son départ était attendu depuis plusieurs mois. C'est chose faite depuis mardi 26 janvier. M. Bernard Gandrey-Réty a démissionné de la présidence de TV5, seule chaîne de télévision francophone par satellite. *« Alors que j'avais l'ambition de développer la programmation de TV5 pour lui donner une meilleure image de marque (...), je n'ai malheureusement rencontré aucun des concours nécessaires à la réalisation d'une telle politique »*, a-t-il déclaré à l'AFP.

M. Gandrey-Réty avait affiché de grandes ambitions pour TV5, souhaitant notamment développer ses activités de production. TV5, qui ne bénéficie que d'un budget modeste (une soixantaine de millions de francs), rediffuse en effet pour l'essentiel des programmes fournis par les télévisions adhérentes (les trois premières chaînes françaises, la RTBF belge et la SSR suisse). Ce n'est que fin février qu'un comité interministériel se prononcera sur les suites à donner au rapport de M. Michel Péricard sur « La politique audiovisuelle extérieure de la France ». Celui-ci préconise notamment un rapprochement entre TV5 et la Sept, la future chaîne culturelle européenne.

P.-A. G.

Le retour aux affaires de M. Hervé Bourges

L'ancien président de TF1, M. Hervé Bourges, est de retour aux affaires audiovisuelles. L'été dernier, il avait successivement écarté les propositions de M. Robert Maxwell, qui souhaitait lui confier une mission sur le satellite, puis celle d'Interpart, le holding italo-luxembourgeois qui contrôle le groupe de production de films Cannon et qui désirait le nommer au poste de président pour l'Europe

L'ancien patron de la Une a préféré créer sa propre société holding, Média Connection International (MCI). Détenteur de 51 % du capital (300 000 francs), M. Bourges en sera le vice-président-directeur général. C'est M. Giuseppe Giampaoli, PDG de la firme Volback, qui commercialise une puce électronique permettant de retrouver les automobiles volées, qui présidera MCI, dont il contrôle 49 %. MM. Hervé Bourges et Giuseppe Giampaoli s'étaient rencontrés au printemps dernier à propos du *Matin de Paris*. La société Volback est en effet actionnaire à 10 % de la société éditrice de ce journal et M. Bourges fut, un temps, pressenti pour être PDG du quotidien.

L'objectif de MCI est d'investir dans la communication que ce soit dans l'audiovisuel ou la presse écrite. Mais, selon M. Giampaoli, *le Matin* ne fait pas partie des *« investissements actuellement envisagés »*. le premier engagement de MCI concerne Canal Plus. La société de M. Bourges va gérer la participation de 10 % qu'elle a prise dans Canal Plus Afrique, une filiale de la chaîne cryptée. L'ancien PDG de TF 1 en sera d'ailleurs le président.

Il est vrai que M. Bourges, depuis qu'il a dirigé l'Ecole supérieure internationale de journalisme de Yaoundé (Cameroun), a gardé de nombreuses relations sur le continent africain. Canal Plus Afrique pourrait entrer dans le capital de télévisions africaines, en apportant le savoir-faire de la chaîne à péage française.

M. Bourges est également président de la Compagnie internationale pour la production audiovisuelle et la communication (CIPAC). MCI contrôle 51 % de cette société. Le patron de presse britannique M. Robert Maxwell en possède 34 % et M. Gilbert Gross, dirigeant de la centrale d'achat d'espaces SGGMD, 7,5 %. Le reste du capital demeure ouvert à d'autres partenaires. La CIPAC a pour vocation de financer des productions audiovisuelles (films, téléfilms) *« à 99 % françaises »*, selon M. Giampaoli, ou d'aider un producteur à boucler son budget en jouant le rôle d'intermédiaire vis-à-vis d'institutions financières. Mais la CIPAC a surtout un impératif : *« être en synergie avec les exigences et les projets de ses différents actionnaires »*...

YVES-MARIE LABÉ.

Les actionnaires de la 5 approuvent la nouvelle formule

La 5 poursuivra le tournant amorcé en novembre, son conseil d'administration ayant approuvé, mardi 26 janvier, sa nouvelle politique de programmes : davantage de films de fiction et disparition des magazines politiques aux heures de grande écoute. Réunis dans la plus grande discrétion, les administrateurs ont également décidé de débloquer comme prévu le dernier quart du capital, soit 250 millions de francs. Selon certaines sources, ils auraient également approuvé une augmentation du capital de 300 millions de francs. La 5 a, en effet, perdu l'an dernier entre 750 et 780 millions de francs, contre 417 initialement prévus lors de l'attribution de la chaîne, en février dernier.

Pour le budget 1988, des prévisions chiffrées seront adressées aux administrateurs avant la fin de février. D'ores et déjà la 5 prévoit de réaliser 1,3 milliard de recettes publicitaires brutes (avant remises et commissions). Forte du succès de ses films de fiction, la 5 poursuivra sur cette lancée en espérant économiser un tiers de ses dépenses. « La preuve par 5 » et « Face à France » disparaissent. C'est aussi le cas de l'émission de Stéphane Collaro, suspendue dès la fin de janvier.

Grève à la rédaction de France-Musique et de France-Culture

Les syndicats SNJ et CFDT de Radio-France appellent à une grève d'une durée indéterminée la rédaction de France-Musique et de France-Culture à compter du jeudi 28 janvier à 0 heure. Ils entendent ainsi protester contre le licenciement d'un journaliste, Charly Dupuis, pigiste permanent depuis cinq ans. Une décision qui ne peut, selon eux, *« se justifier ni par des raisons disciplinaires, ni par des motifs professionnels »*. Les syndicats redoutent que cette mesure individuelle ne prélude à *« une homogénéisation »* des différents journaux de Radio-France.

« Ce n'est pas un licenciement, mais un refus d'intégration », rétorque le directeur de l'information de Radio-France, M. Michel Meyer. Pour celui-ci, en effet, Charly Dupuis, dont le statut ambigu – pigiste, il était aussi producteur – ne pouvait plus durer, n'avait pas le *« profil »* nécessaire pour collaborer aux autres antennes de la maison comme France-Inter, France-Infos ou les radios locales.

P.-A. G.

La République selon François Mitterrand

(Suite de la première page.)

On croirait, n'en déplaise à l'auteur, du de Gaulle pur sucre. On croirait aussi, traduit en termes d'application pratique, entendre un Valéry Giscard d'Estaing souverain tel qu'il était croqué, le 27 décembre 1979 à l'Assemblée nationale, par celui qui, un an et demi plus tard, lui a succédé : « *Le président de la République peut tout ; le président de la République fait tout ; le président de la République se substitue au gouvernement, le gouvernement au Parlement, donc le président de la République se substitue au Parlement ; le président de la République s'occupe de tout, même des jardins le long de la Seine !* »

Pourtant, l'homme qui entre à l'Elysée en 1981 sait qu'il lui faudra corriger sinon la lettre des institutions, du moins leur usage. Il en a combattu d'entrée les dangers, puisqu'elles lui paraissent consacrer l'omnipotence d'un homme, puis les a dénoncés pendant vingt-trois ans, de de Gaulle à Giscard en passant par Pompidou, accusant les présidents successifs d'accentuer une dérive monarchique. Mais François Mitterrand, sans doute, se méfie de ses propres engagements et des moyens dont il disposera pour les tenir. Les « cent dix propositions » du candidat Mitterrand sont discrètes sur ce sujet. Seuls sont évoqués le mandat présidentiel, « *ramené à cinq ans renouvelables une fois ou limité à sept ans sans possibilité d'être renouvelé* », ainsi que le rôle du Parlement, qui « *retrouvera ses droits constitutionnels* ». C'est maigre, et ça l'est encore plus, par rapport au manifeste qui précède : « *Il nous parait dangereux que le chef de l'Etat concentre dans ses mains, comme c'est le cas aujourd'hui, la totalité des pouvoirs. Il nous parait plus dangereux encore qu'un tel état de choses puisse durer plus longtemps. Nous ne sommes déjà plus tout à fait en République.* »

Si François Mitterrand a vraiment caressé l'idée de modifier profondément les institutions pendant son septennat — ce qui reste à démontrer, — il est impossible de savoir — à l'exception de la durée du mandat — quelles mesures précises il envisageait. Il n'a fait qu'une tentative, pendant l'été 1984, en proposant d'organiser un référendum sur... l'extension du champ d'application de la procédure référendaire. Bien qu'il ait exprimé à plusieurs reprises son souci de ne pas laisser tomber « *en désuétude* » cet outil politique inutilisé depuis 1972 avec Georges Pompidou, on peut penser que cette initiative n'avait qu'une portée tactique destinée à « enterrer » une querelle scolaire qui prenait des allures de crise politique. François Mitterrand savait probablement que son référendum serait mort-né, en raison de l'hostilité d'une opposition alors majoritaire au Sénat, et soucieuse de ne point tomber dans ce qu'elle considérait comme un piège.

La tête ailleurs

Si ce chef d'Etat, qui avait été l'un des plus fermes adversaires des institutions de la Ve République, ne les a pas modifiées, il y a sans doute de bonnes raisons à cela. François Mitterrand les a souvent exposées en remarquant que le pays attendait autre chose de lui et de la gauche. « *Les Français*, a-t-il déclaré à Jean Lacouture en septembre 1987, *avaient la tête ailleurs* (...). *Les Français ont l'habitude de ne pas répondre aux questions qu'on leur pose, mais de répondre aux questions qu'ils se posent, et ce ne sont pas les mêmes. Alors, bon, je ne l'ai pas fait parce que je ne pouvais pas le faire.* (...) *Un jour viendra où il conviendra que la lettre rejoigne le fait, comme cela est généralement le cas, donc je continue de penser que la Constitution devra être réformée pour mieux permettre à chacun des pouvoirs de s'exprimer, à l'autorité du président de la République de s'affirmer là où il le faut, au gouvernement d'assurer sa fonction, au Parlement d'être autre chose qu'une chambre d'enregistrement.* »

Les Français « *avaient la tête ailleurs* », et François Mitterrand aussi. A défaut des textes, il se félicite d'avoir modifié la pratique, dès le début de son septennat, puis plus nettement lorsque Laurent Fabius a succédé à Pierre Mauroy en juillet 1984 et, bien sûr, de manière éclatante pendant la période dite de « cohabitation ».

Ce jugement d'autosatisfaction mérite d'être nuancé. On ne peut certes pas dire que l'Assemblée nationale ait été considérée, entre 1981 et 1986, comme une « *chambre d'enregistrement* ». Les gouvernements, singulièrement ceux de Pierre Mauroy, n'ont jamais craint d'affronter des débats chaotiques rendus interminables par l'obstruction de la minorité de l'époque. Mais les socialistes ont utilisé la procédure contraignante et honnie par eux de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution à onze reprises, pour faire adopter six projets de loi, alors que Raymond Barre, naguère dénoncé pour usage outrancier du coup de force parlementaire, ne s'en était servi que huit fois, pour cinq projets de loi. Encore les socialistes disposaient-ils, à l'Assemblée nationale, d'une majorité absolue, alors que Raymond Barre devait composer avec, au sein de sa majorité parlementaire, un RPR dominant qui ne lui consentait qu'une confiance « *découpée en rondelles* ».

Quant aux relations entre le président de la République et ses premiers ministres, elles ne furent pas aussi clairement définies qu'il veut bien le dire aujourd'hui. L'évolution s'est faite en douceur, jusqu'au 16 mars 1986. Un meilleur partage progressif des rôles — « *le gouvernement gouverne, le président préside* » — offrait le double avantage de correspondre au discours mitterrandien d'antan et de préparer la mise en place des règles de la cohabitation. Il ne s'est pas fait sans à-coups.

Bureau exécutif

François Mitterrand a d'abord introduit un élément original dans la gestion des affaires du pays, en y associant des dignitaires du Parti socialiste qui n'appartenaient pas au gouvernement. Ainsi se réunissait, chaque mardi matin à l'Elysée, pour le petit déjeuner, une sorte de bureau exécutif « sélectionné », plus précisément l'état-major mittérrandiste du congrès socialiste de Metz (1979) : Pierre Bérégovoy, Laurent Fabius, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Louis Mermaz, Jean Poperen et Paul Quilès. Jusqu'au jour d'octobre 1982 où tout ce beau monde a été mis, par décision du président, au pain sec et à l'eau pour cause de rébellion de la base parlementaire socialiste contre l'amnistie des généraux « félons » de l'épisode algérien (le vote a été finalement obtenu par François Mitterrand). Le petit déjeuner supprimé, a été maintenu jusqu'au 16 mars le déjeuner hebdomadaire qui, chaque mardi, réunissait à l'Elysée autour du président de la République, le premier ministre et le premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin.

Les socialistes s'efforçaient à l'époque de se tenir sur une ligne médiane entre deux logiques, celle du parti et celle de l'exécutif, dont aucune, selon Lionel Jospin, ne pouvait être poussée jusqu'au bout, sauf à accepter la « *captation* » de l'Etat par un parti ou le « *dépérissement* » de la démocratie. Il n'était pas question non plus, toujours selon Lionel Jospin, que le bureau exécutif du PS devienne « *une institution non écrite de la Ve République imposant sa loi au groupe parlementaire et par là-même au gouvernement* ». Pierre Mauroy, alors premier ministre, n'en était pas moins fondé à affirmer, à cette époque, que « *jamais sans doute, dans l'histoire de la Ve République, un parti n'a été associé d'aussi près à l'élaboration de la politique de l'exécutif.* »

« Le premier ministre ayant décidé... »

Malgré ce qu'il en dit, l'ancien chef de gouvernement en a parfois souffert, et jusqu'au bout. Le retrait, en juillet 1984, du projet de loi sur l'école privée, demandé par Lionel Jospin six mois plus tôt, n'avait-il pas été préparé par le chef de l'Etat et le premier secrétaire du Parti socialiste, en son absence, sans qu'il en soit même informé avant les autres dirigeants socialistes ?

C'est Pierre Mauroy, en revanche, qui a imposé à l'été 1982 le premier tournant de la rigueur, obtenu à l'arraché. Les autres, y compris Jacques Delors, qui, plus tard, en rajoutera sur ce chapitre, et Lionel Jospin, qui répugnait à la douleur, ont pris le train en marche. C'est lui qui, à plusieurs reprises, a sauvé la tête de son conseiller Jean Peyrelevade — le père du blocage des prix et des revenus, puis de l'austérité — que François Mitterrand lui réclamait. C'est lui qui, en mars 1984, impose son point de vue, contre celui de Laurent Fabius, pour refuser la construction d'un équipement sidérurgique ultra-moderne en Lorraine ; mais il est vrai que le chef de l'Etat a dû arbitrer en sa faveur, sur ce sujet, en plein conseil des ministres. « *Le premier ministre ayant décidé, je ne peux que me ranger à son avis* », dira le président.

Cette attitude-là devrait être dans l'esprit du chef de l'Etat la règle. Elle l'était dans celui de Pierre Mauroy, qui, en 1987, confiera : « *M. Chirac n'a eu aucune difficulté à concentrer les pouvoirs à Matignon... Ils y étaient déjà* ». La thèse est optimiste, et la conduite de François Mitterrand est affaire d'opportunité. Car la capacité de décision du premier ministre est parfois mise à mal par ceux des membres de son gouvernement qui font appel directement au « château » afin de s'assurer un ascendant, le moment venu, sur leur chef. Ceux-là mettent en musique une analyse barriste qui, reprenant un reproche qu'aurait adressé le général de Gaulle à Pompidou, enseigne qu'il n'existe pas de « chef du gouvernement », mais un premier d'entre les ministres.

« Toute la Constitution »

« *Le premier ministre ayant décidé, je ne peux que me ranger à son avis* » : la phrase aurait dû prendre plus de sens encore avec Laurent Fabius — « *le jeune premier ministre que j'ai donné à la France* » — qui, considéré lors de sa nomination comme un « *chef d'état-major* », a su exister par lui-même. La limite a été vite marquée. Dire, comme l'a fait Laurent Fabius à propos du président de la République : « *Lui c'est lui, moi c'est moi* », a été considéré aussitôt par le chef de l'Etat comme un crime de lèse-majesté. Exprimer son « *trouble* » lorsque le général Jaruzelski est reçu à l'Elysée prend le poids d'une offense à la fonction : plus que d'un péché de jeunesse, il s'agissait d'une faute politique. Prétendre transformer un premier ministre en chef de la majorité pour la campagne législative de mars 1986 devenait exorbitant : François Mitterrand a donné raison, sur ce point, à Lionel Jospin, chef du parti qui formait à lui seul la majorité sortante.

« *Le premier ministre ayant décidé, je ne peux que me ranger à son avis* » : la phrase aurait dû prendre tout son sens après les élections législatives de mars 1986 lorsqu'il s'agissait d'appliquer, strictement cette fois, le principe selon lequel « *le gouvernement gouverne et le président préside* ». « *La Constitution, toute la Constitution, rien que la Constitution* », ont entonné en chœur, dès les premiers jours, François Mitterrand et Jacques Chirac, qui n'était pas « son » mais « le » premier ministre.

L'essentiel est dit en deux paragraphes. L'un, l'article 5, au bénéfice du président de la République, qui « *veille au respect de la Constitution (...), assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat (...), est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords de communauté et des traités* ». L'autre, l'article 20, au service d'un gouvernement, qui « *détermine et conduit la politique de la nation (...), dispose de l'administration et de la force armée* ».

Les deux hommes, en un peu plus de deux ans, ont montré qu'il n'était pas si compliqué de se mettre d'accord sur une lecture nouvelle — plus fidèle, diront l'un et l'autre — d'une Constitution qui, si l'on comprend bien, avait été déviée de son sens pendant vingt-huit ans. Ils l'ont fait au prix d'un rapport de forces fondé sur des analyses qui n'ont pas tenu longtemps la route. Jacques Chirac s'est efforcé d'invoquer la théorie de la « *légitimité la plus fraîche* » (la sienne, fondée sur les élections législatives) pour tenter de déborder le chef de l'Etat sur ses chasses gardées, la défense et la politique internationale. François Mitterrand, au contraire, s'appuyait sur une thèse selon laquelle il n'existe, en France, que deux légitimités fondées sur le suffrage universel, la sienne et celle de l'Assemblée nationale, le gouvernement n'étant que second.

L'un et l'autre ont admis très rapidement que le système, comme dirait François Mitterrand, présente de « *graves inconvénients* ». Mais ils ont démontré qu'il est praticable sans dommage irréparable pour le pays. Ils ont surtout manifesté avec éclat que la pratique des institutions peut rejoindre ce que l'on croit être la lettre. Seul Raymond Barre, en fin de parcours, continuait d'affirmer, pour des raisons d'opportunité politique évidentes, son refus de permettre à cette période de cohabitation de laisser une empreinte. D'entrée, François Mitterrand s'est plié à une règle ignorée jusqu'alors. Ce n'est pas le président de la République qui a choisi le premier ministre, c'est Jacques Chirac qui s'est imposé à lui, en qualité de chef du parti dominant de la majorité parlementaire issue du scrutin du 16 mars 1986. Si la règle était ignorée, c'est parce qu'elle n'avait pas de nécessité... François Mitterrand l'a inventée, parce qu'elle paraissait évidente compte tenu de la structure nouvelle, et que le principal intéressé, encouragé par Edouard Balladur, ne demandait qu'à s'y plier. Le chef de l'Etat l'a expliquée comme une conséquence naturelle du choix électoral des Français. La France s'est donc alignée, de 1986 à 1988, sur le comportement des grandes démocraties occidentales : le chef du parti dominant de la majorité parlementaire a vocation à devenir premier ministre. Cette logique, en France, était une quasi-découverte.

Si, réélu, François Mitterrand persistait dans cette voie, ou si son successeur s'y engageait, il aurait gagné un vieux combat. Taillées pour de Gaulle, les institutions de la Ve République seraient devenues mitterrandiennes. Et, ultime paradoxe, sans qu'une virgule en soit modifiée.

JEAN-YVES LHOMEAU.

« Les circonstances, monsieur Pasqua, les circonstances... »

MARS 1986, dans le parc de l'Elysée : le nouveau ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, s'est laissé entraîner par le chef de l'Etat dans une petite promenade.

« *Savez-vous, monsieur Pasqua, que je pense souvent, ces temps-ci, à Jean Jaurès, qui n'a pas gouverné, et à Léon Blum, qui n'a gouverné qu'une fois... S'ils avaient eu notre Constitution...*

— C'est vrai, vous êtes devenu le complément indispensable du général de Gaulle... Oui, si vous entrez dans l'histoire en ce moment, c'est comme le continuateur du général de Gaulle. L'histoire a voulu que ce soit un président socialiste qui réussisse l'alternance de gauche, puis l'alternance de droite. C'est vous qui faites la preuve de la qualité des institutions de la Ve République. Si le général était encore là, il vous serait sans doute reconnaissant de votre contribution à sa démonstration.

— Les circonstances, monsieur Pasqua, les circonstances... » (1).

Etonnant dialogue que celui qui s'est engagé depuis le 16 mars 1986 entre M. Charles Pasqua, gaulliste d'instinct, qui réclamait naguère la Haute Cour de justice à l'encontre d'un chef de l'Etat accusé de « trahison » sur la Nouvelle-Calédonie. Etonnant retour de l'histoire politique des hommes et, singulièrement, de celle de M. Mitterrand, qui fut le premier pourfendeur de la Ve République gaullienne. « *M. Mitterrand,* dit aujourd'hui M. Pasqua, *a un grand sens de l'Etat et une pratique gaullienne des institutions.* »

Le regard que se portent mutuellement ces deux adversaires politiques est nuancé par le souvenir d'un passé commun. Pour M. Mitterrand comme pour M. Pasqua, les faits de Résistance pèsent plus lourd que les antagonismes du parcours politique. Le chef de l'Etat l'a rappelé à tous les ministres qui ne sont pas de cette génération ou qui sont passés au travers de la guerre sans jamais appartenir à « l'armée des ombres », au cours d'un conseil, le 23 avril 1986, où il était question de la lutte antiterroriste et des libertés. M. Mitterrand avait quelque doute sur l'efficacité du projet de carte d'identité dite « *infalsifiable* ». Se tournant vers le ministre de l'intérieur, il fit remarquer : « *Nous passions plutôt notre temps à les falsifier, ces documents d'identité. C'est le seul domaine qui nous ait rassemblés.* »

Lors du premier conseil des ministres, le 22 mars 1986, lorsqu'il se retrouva face au nouveau gouvernement de M. Chirac au grand complet, M. Mitterrand pensa : « *Une moitié me déteste, l'autre moitié me hait.* » M. Pasqua racontera plus tard la scène à sa manière : « *Il nous regarde, nous le regardons. Moi je le regarde, il me regarde, et je pense que nous avons, lui et moi, le même sentiment au même moment. Lui, il doit se dire : je préférerais d'autres ministres. Et moi, je me dis : je préférerais un autre président.* » Le ministre de l'intérieur ne s'est pas trompé de beaucoup, moins en tout cas que lorsqu'il annonçait pendant la campagne électorale législative que le président de la République, passé le 16 mars, devrait « *manger son chapeau* ».

M. Mitterrand est un séducteur, et le ministre de l'intérieur ne répugne pas tout à fait à s'y laisser prendre. Il raconte souvent, paraît-il, ce dialogue avec le président qui le fait rêver :

« *Vous avez toujours été comme ça, monsieur Pasqua ?*

— Comment, comme ça ?

— Je veux dire... de droite.

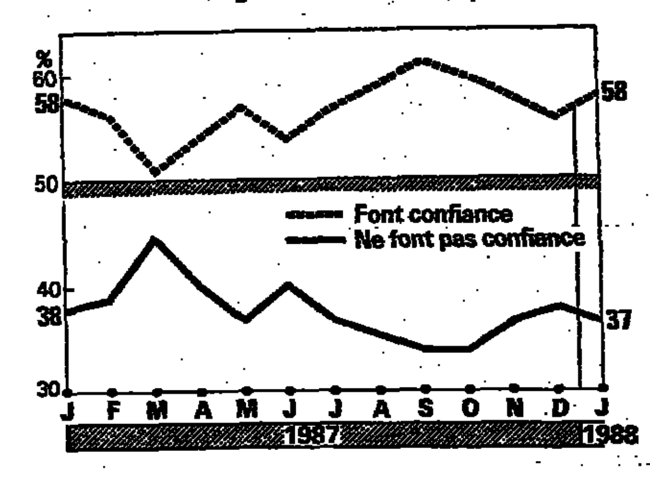
— Mon père a été socialiste avant d'être vacciné contre le socialisme ; mon oncle a été communiste avant de virer sa cuti ; moi, je suis irrécupérable.

— Dommage, vous auriez fait un bon socialiste... »

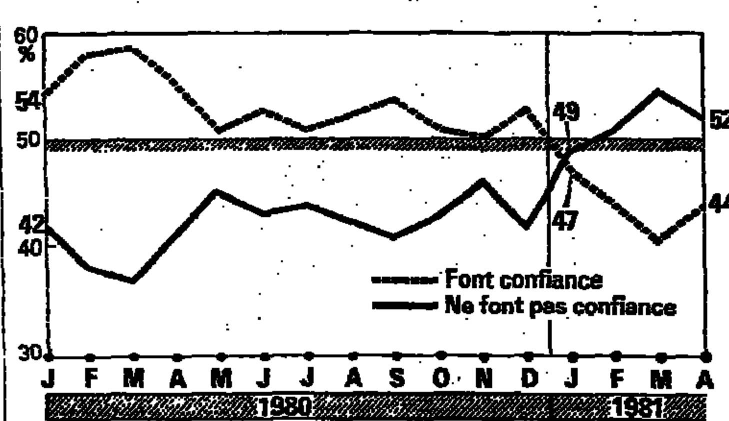
(1) Les citations sont extraites de *Ce terrible Monsieur Pasqua*, de Philippe Boggio et Alain Rollat ; Olivier Orban éditeur, 380 pages, 110 F.

Les cotes de confiance de deux présidents

François Mitterrand



Valéry Giscard d'Estaing



Les courbes de confiance comparées de M. Valéry Giscard d'Estaing entre janvier 1980 et janvier 1981 (à quatre mois de son échec) et de M. François Mitterrand de janvier 1987 à janvier 1988 ont le mérite de la clarté. Celle de l'ancien président rétrécit à partir du mois de mars 1980, jusqu'à exprimer une cote négative à compter de janvier 1981. Celle de l'actuel président reste globalement stable sur une année.

Parti de 58 % de confiance, selon le sondage SOFRES réalisé chaque mois pour *le Figaro-Magazine*, M. Mitterrand se situe au même niveau en janvier 1988, alors que le pourcentage des Français qui ne lui font pas confiance est passé, dans le même temps, de 38 % à 37 %. M. Giscard d'Estaing, qui bénéficiait de la confiance de 54 % de Français en janvier 1980, est tombé à 47 % un an plus tard et à 44 % au moment de l'élection présidentielle de 1981. Le pourcentage des Français qui ne lui faisaient pas confiance est monté de 42 % (janvier 1980) à 47 % (janvier 1981), puis 52 % (avril 1981).

Enquête

les institutions et la politique extérieure

Une image consistante

« ON peut l'aimer ou ne pas l'aimer, mais force est de constater qu'il existe. » Cette opinion d'un diplomate européen chevronné, beaucoup de dirigeants étrangers la partagent : en sept ans, François Mitterrand a su projeter hors de l'Hexagone une image consistante, même s'il lui est arrivé de surprendre ses interlocuteurs par telle ou telle attitude, tel ou tel infléchissement, telle ou telle initiative.

Bon nombre de responsables étrangers apprécient avant tout le fait que le chef de l'Etat ait assuré une continuité certaine de la politique étrangère française. C'est qu'ils étaient assez nombreux, en 1981, à craindre sinon un chambardement, du moins l'inconnu. A quelques exceptions près, M. Mitterrand a su rassurer ses pairs, quitte à décevoir pas mal de ses amis — notamment de l'Internationale socialiste, — qui s'attendaient à plus de militantisme.


GAMMA

M. Mitterrand en visite en Chine en 1981.

La faille est encore perceptible aujourd'hui, notamment du côté des sociaux-démocrates ouest-allemands, dont beaucoup éprouvent comme un blocage physique face à la politique de défense prônée par le président de la République. Le même malaise était perceptible avec les socialistes suédois du temps où Olof Palme dirigeait le pays ; il s'est considérablement dissipé depuis l'assassinat du premier ministre et son remplacement par M. Ingvar Carlsson, qui a adopté un profil beaucoup plus bas et un ton bien moins moralisateur.

Ces déceptions des socialistes étrangers — qui ont été et sont parfois aussi celles de certains socialistes français — ne concernent pas que la politique de défense française et la force de dissuasion. L'abandon d'un certain tiers-mondisme, incarné par des hommes comme Claude Cheysson et Jean-Pierre Cot a aussi suscité quelque tristesse : le discours relativement militant tenu à propos de l'Amérique centrale a été gommé bien avant 1986 ; même chose à propos de l'Afrique, puisque le continent noir a été repris en main par l'Elysée, à la grande satisfaction de la plupart des dirigeants de l'Afrique francophone, dès 1982. Il n'est pas jusqu'au discours sur la dette du tiers-monde qui n'ait été infléchi à l'automne dernier au cours du voyage effectué par le président en Argentine, en Uruguay et au Pérou.

Parfois, ce sont des blocages dus à des contentieux historiques qui sont à la source de certaines déceptions : M. Mitterrand, qui prît la défense de plusieurs nationalistes marocains du temps de la lutte pour l'indépendance, a manifestement une profonde sympathie pour ce pays et une certaine complicité avec son roi, bête noire d'une bonne partie de la gauche française. Le courant ne passe pas en revanche avec les « frères ennemis » algériens, qui se souviennent toujours du François Mitterrand ministre de la justice du gouvernement Guy Mollet pendant la guerre d'Agérie.

Irritation

Autre contentieux, qui aurait pu devenir historique mais qui devrait finalement se dissoudre dans la « perestroika » : le discours prononcé par M. Mitterrand devant le Bundestag en faveur de l'implantation des Pershing-2 et des missiles de croisière. C'était en 1983, du temps d'Andropov, et depuis M. Gorbatchev a reconnu implicitement que la mise en place des SS-20 relevait plus d'un zèle de « mangeurs d'acier » que d'une bonne stratégie. Même chose à propos de l'évocation du nom de Sakharov, en 1984, sous les voûtes du Kremlin à une époque où l'académicien contestataire était toujours relégué à Gorki : le crime de lèse-majesté est sans doute absous puisque le professeur a retrouvé sa liberté d'action en URSS sinon à l'étranger.

Il n'en demeure pas moins que M. Mitterrand est toujours perçu comme un personnage irritant par une hiérarchie soviétique qui n'a pas oublié l'épisode des expulsions massives de « diplomates » en poste à Paris. Il semble cependant bénéficier d'un léger avantage sur M. Chirac. Le cas de M. Barre est plus complexe depuis que le député de Lyon a pris le parti de la fermeté à l'égard de l'URSS, pour mieux effacer la réputation de « mollesse » que lui avaient aimablement tissée certains de ses amis politiques. Les prochaines semaines devraient permettre de se faire une meilleure idée des arrière-pensées du Kremlin puisqu'on devrait savoir alors si le projet de bref sommet Mitterrand-Gorbatchev se concrétisera ou non.

L'irritation qu'il arrive au président de susciter à l'étranger est plus souvent due — contrairement à ce qui se passe à Moscou — à la forme qu'au fond. Dans un monde où la télévision a favorisé une certaine familiarité de comportement, le président de la République reste souvent extrêmement attaché à un comportement public « impérial », distant, à un strict respect du protocole. Il peut paraître solennel, voire condescendant lors d'un déplacement à l'étranger, quitte à trouver le contact avec ses interlocuteurs le lendemain. Le spectacle des conférences de presse auquel il sacrifie lors de ses voyages est extrêmement inégal : tel jour il sera excellent ; tel autre il aura le don de blesser, fût-ce involontairement, un auditoire venu pour s'informer. Une paradoxale timidité, le recours à une forme d'expression littéraire parfois volontairement hermétique, et la méconnaissance des langues étrangères peuvent expliquer cette attitude, mais l'image de l'homme en pâtit quelque peu. D'autant qu'il tente à l'occasion de compenser ces handicaps par quelque promenade ou visite « privée » soigneusement préméditée et qui se solde inévitablement par un retard dans le programme officiel...

Il n'empêche : qu'il se veuille maître d'école, donneur de leçons, sphinx, badaud, vieux sage ou redresseur de torts, François Mitterrand existe bel et bien sur la scène internationale. Ceux qui l'aiment comme ceux ne l'aiment pas en sont persuadés.

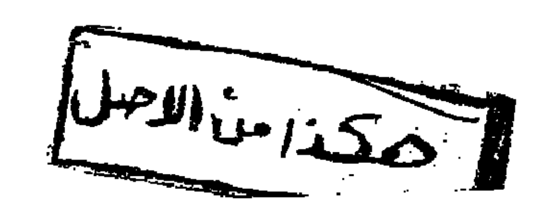
JACQUES AMALRIC.

Stratégie à court terme ?

Soit ! Personne — l'intéressé peut-être pas plus qu'un autre — ne sait si le président de la République sollicitera un second mandat. Tout en respectant ses méditations, on peut s'interroger : jamais on n'a autant « gambergé » à l'Elysée sur les problèmes stratégiques. Que penser de la troisième option zéro ? Que faire des Pluton, sans parler des Hadès, quelle que soit leur portée ? Comment convaincre les stratèges de l'OTAN d'en finir avec la riposte graduée ?

La liste des questions n'est pas exhaustive. Jamais on ne s'est autant passionné dans l'entourage du président à propos de la défense franco-allemande, de la modernisation de la force de frappe, du refus de la prendre en compte dans les négociations américano-soviétiques sur les armes stratégiques, etc.

Autre interrogation : tous ces problèmes sont bien complexes, et, quel que soit le zèle du président et de ses conseillers, il est fort probable qu'ils ne parviendront pas à les résoudre d'ici à la fin du mois d'avril. Envisageraient-ils de disposer de plus de temps ? - J.A.


هكذا من الاصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Un entretien avec Brigitte Lefèvre, déléguée au ministère de la culture

Les espérances de l'année de la danse

1988 a été déclaré « Année de la danse ». Elle a été officiellement ouverte, le lundi 25 janvier, par un gala au Théâtre des Champs-Elysées, réunissant des danseurs et chorégraphes de toute famille : la Compagnie Dominique Bagouet, Patrick Dupond, la Compagnie Maguy Marin, le Ballet national de Marseille, le Lyon Opéra Ballet, Carolyn Carlson, les Etoiles et le Ballet de l'Opéra de Paris. Au-delà de telles manifestations de prestige, l'année sera-t-elle marquée par une réelle politique en faveur d'un art jusqu'ici défavorisé ? Nous publions ci-dessous un entretien avec Brigitte Lefèvre, déléguée à la danse au ministère de la culture et de la communication.



Patrick Dupond dans « Salomé » de Maurice Béjart.

RODOLPHE TORETTE

« Mis à part les affiches et les galas tamponnés de son cachet, ça veut dire quoi, Année de la danse ?

— Une des grandes craintes de la profession est, en effet, que cela concerne une série d'événements plus ou moins subventionnés par le ministère, et non une politique de fond. Or cette politique est pour nous prioritaire. Déjà, le simple fait qu'il existe aujourd'hui une délégation à la danse marque une reconnaissance administrative. Cela signifie que, pour la première fois, le budget de la danse a été défendu par un représentant de la danse. Et cela devrait aboutir un jour à une direction autonome, avec budget et structure appropriés. Il est amusant de constater qu'on veut toujours rattacher la danse à quelque chose : naguère, c'était à la musique, aujourd'hui on dit : *« La danse contemporaine est plus proche du théâtre. »* Non, la danse n'est pas à la remorque de l'un ou de l'autre, elle est un partenaire à part égale...

— Si nous parlions chiffres ?

— En 1988, le budget de la danse est en augmentation de 27 millions de francs, soit d'environ 35 %. Cela s'ajoute aux 47 millions de francs de 1987, on arrive donc à 74 millions de francs (hors Opéra de Paris).

— C'est bien peu, comparé à ce que reçoivent la musique et le théâtre...

— C'est peu, j'en conviens, mais c'est un début. Là-dessus, 2 millions de francs seulement concernent les opérations particulières telles que le gala d'ouverture, les affiches étant payées par la délégation aux arts plastiques et deux sponsors, le clip par le Centre national du cinéma...

— Des paillettes !

— Paillettes si vous voulez, moi j'appellerai cela campagne de communication, nécessaire pour valoriser la danse aux yeux de ses partenaires. Il y aura aussi une grande Nuit de la danse, en juin, organisée par la Maison des cultures du monde ; une manifestation « Tous en Seine », en octobre ; « Artémis », projet de Suzan Buirge, à la Grande Halle de La Villette ; un cycle « Humour-Danse », au Centre Pompidou ; un hommage mondial à Balanchine, en multiplex... Pour le reste, c'est-à-dire le plus important, nous avançons lentement, mais sûrement j'espère, sur trois fronts : enregistrement, création, diffusion. Vous connaissez la loi sur les enseignements artistiques. Au niveau des écoles maternelles et élémentaires, il s'agit de mettre en place une formation pédagogique spécifique à la pratique de la danse à l'école ; de favoriser l'intervention de danseurs en milieu scolaire et les contacts des enfants avec les compagnies de danse professionnelles. Les classes « arc-en-ciel », qui étaient jusqu'ici limitées aux arts plastiques, vont s'étendre cette année à la danse, permettant aux enfants de vivre une semaine, par exemple, avec le Centre chorégraphique de Montpellier, la Compagnie Régine Chopinot.

— Et pour l'enseignement spécialisé ? Bien des conservatoires manquent encore de classes de danse...

— Sur les 123 écoles nationales de musique, 32 en sont, en effet, dépourvues : l'Institut musical de France (IMF) est consacré à les en doter en 1988 (en collaboration, bien sûr, avec les instances régionales). A cela s'ajoutent diverses mesures telles que la mise en œuvre d'un programme de formation musicale adapté aux danseurs, l'organisation de stages nationaux de formation pédagogique pour les professeurs, l'institution de « master-classes ».

» Pour le Conservatoire national supérieur de musique de Paris, Jacques Garnier est chargé d'une mission de réflexion sur la mise en place et l'organisation du futur département danse à La Villette. Celui de Lyon disposera de nouveaux locaux, d'une surface de 1 300 mètres carrés.

» Enfin l'IPM s'appelle désormais IPMC : Institut de pédagogie musicale et chorégraphique. Il est chargé d'une recherche sur la formation musicale des danseurs, d'une enquête sur l'enseignement de la danse contemporaine en France, de la préparation d'universités d'été sur les rapports de la musique et de la danse...

— Continuera-t-on de voir la danse enseignée par n'importe qui ?

— L'anarchie qui règne en ce domaine, permettant à n'importe qui d'abîmer des enfants parfois définitivement, devrait prendre fin cette année si François Léotard réussit, comme il l'a promis, à faire voter le projet de loi sur l'enseignement de la danse. Tout enseignant devra justifier d'un diplôme d'Etat, assurant une réelle garantie de sa qualification. Il y aura également des normes précises quant à l'hygiène et à la sécurité des locaux.

— Passons à la création. Faut-il donner un tout petit peu à tout le monde ou davantage à ceux qu'on juge le mériter ?

— Nous essayons de trouver un équilibre entre ces deux choix. Ce sont les deux commissions que nous avons instituées — l'une pour l'attribution des aides aux projets de création et l'autre pour l'attribution des aides aux compagnies indépendantes — qui décident : elles sont consultatives, mais nous suivons leur avis. Elles ont été très sélectives. Sur 200 dossiers reçus (dont 120 émanent de compagnies professionnelles), une cinquantaine de troupes seulement sont aidées.

» Parmi celles-ci figurent les dix-sept centres chorégraphiques, dont trois ont reçu cette année une aide sensiblement accrue, de l'ordre de 40 % en moyenne : ce sont le Centre chorégraphique de Montpellier-Languedoc-Roussillon (Compagnie Dominique Bagouet), le Groupe Emile-Dubois (Jean-Claude Gallotta) à Grenoble et la Compagnie Maguy Marin à Créteil. Le budget 1988 de ces trois centres atteint 1,4 million de francs. En tout, 2,7 millions de francs sont consacrés au renforcement des centres existants.

— Ce chiffre de dix-sept centres chorégraphiques est-il définitif ?

— Non, 1988 en voit justement naître deux nouveaux : l'un à Orléans, qui accueillera chaque année trois compagnies en résidence, et l'autre à Tours, sous la direction de Jean-Christophe Maillot. Orléans présente cette semaine une création de Daniel Larrieu, Tours présente la semaine prochaine le travail de Jean-Christophe Maillot.

» Par ailleurs, l'aide à la création se diversifie. Aucune procédure ne permettait d'aider, par exemple, les chorégraphes qui travaillent en collaboration étroite avec des compositeurs de musique. Dès cette année, la direction de la musique et de la danse dégage un budget de 0,6 million de francs pour l'aide à la création musicale et chorégraphique. Les procédures de cofinancement mises en place l'an dernier, et destinées à soutenir le mécénat culturel, feront une large place à la danse : 4 millions de francs seront consacrés à des projets d'envergure nationale, à des projets de jeunes créateurs pour jeune public et à des projets à vocation européenne.

— Que deviennent les troupes des Opéras de province qui sont vouées à longueur de saison aux divertissements de *Faust* ou de *La Traviata* ?

— Nous nous penchons sur leur sort, pas toujours drôle en effet. Déjà, certains maîtres de ballet, comme Martine Parmain à Nice ou Jean-Paul Gravier à Nantes, ont fait appel à de jeunes chorégraphes et présenté quelques spectacles hors divertissements lyriques. Nous sommes décidés à encourager ce mouvement d'ouverture du répertoire.

— Que fait, pour l'Année de la danse, le Ballet de l'Opéra de Paris, qui engloutissait à lui seul, en 1987, plus de 51 millions de francs ?

— Il fera une tournée dans une dizaine de grandes villes françaises, ce qu'il n'avait pas fait depuis fort longtemps.

— On voit trop souvent, surtout en province, des spectacles de danse dans des lieux fort mal adaptés.

— C'est vrai, et c'est sans doute une des raisons qui font que l'élargissement du public de la danse, qui a été considérable depuis dix ans, semble freiné. Un inventaire national des lieux existants va être dressé, qui permettra de connaître leurs caractéristiques techniques et leur capacité d'accueil. Une somme de 2 millions de francs sera consacrée à leur aménagement, à la mise en place d'un équipement en région (son emplacement reste à déterminer) ainsi qu'à celle d'un équipement mobile pour permettre la présentation de spectacles dans les régions sous-équipées.

» Une autre raison de ce freinage est l'insuffisance de la présence de la danse à la télévision : un crédit supplémentaire de 0,5 million de francs sera alloué à la production de programmes audiovisuels chorégraphiques, et au soutien des activités de la Cinémathèque de la danse.

» Toujours dans ce souci d'aide à la diffusion, il faut noter, en 1988, un accroissement des subventions à la Maison de la danse, de Lyon, au concours international de chorégraphie de Bagnolet, au Théâtre national de la danse et de l'image de Chateauvallon, au Théâtre contemporain de la danse.

— Les mécanismes d'aide aux compagnies ne favorisent-ils pas la création davantage que la diffusion ?

— Si, et pour renverser la tendance, ou au moins mieux l'équilibrer, des mesures nouvelles sont prises. Par exemple, la dotation de l'ONDA (Office national de diffusion artistique) passe pour la danse, en 1988, de 2 à 3 millions de francs. Le service des affaires internationales, au sein du ministère de la culture, consacre également 1 million de francs de plus à la danse dans ses interventions de 1988. Et l'Association française d'action artistique, qui dépend du ministère des affaires étrangères, doit développer son action de promotion dans le monde de la danse française, qui est un de nos meilleurs produits d'exportation culturelle...

» Enfin, la danse n'a jamais véritablement disposé d'un budget « déconcentré » géré par les préfets de région, qui pourtant connaissent le mieux les réalités du terrain. 2 millions de francs seront répartis cette année en « crédits » déconcentrés, pour favoriser les projets de diffusion chorégraphique dès que les collectivités territoriales y participent.

» J'ajoute qu'une grande enquête sur le public de la danse va être entreprise, ainsi qu'un sondage permettant de mieux connaître les conditions de vie et de travail des danseurs professionnels.

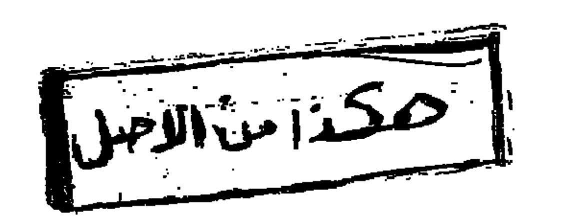
— Parlons-en, de ces conditions de vie ! N'est-il pas scandaleux que les salaires des danseurs plafonnent souvent à 6 000 francs ?

— C'est scandaleux, bien sûr, mais ce n'est pas à nous d'en décider : si certaines compagnies préfèrent de lourds décors à une augmentation de salaire de leurs danseurs, c'est leur affaire. On retombe sur la nécessité d'augmenter le budget général de la danse.

» Ce problème et beaucoup d'autres devraient être étudiés par le conseil supérieur de la danse qui vient d'être institué, sous la présidence d'Igor Eisner, pour un dialogue constructif avec la profession. Ce conseil donnera son avis sur toutes les questions relatives aux grandes orientations de la politique de la danse, aux moyens à mettre en œuvre, à la coordination des actions menées par les différents ministères concernés.

» Je le répète, l'Année de la danse n'est pas un lancer de paillettes, mais un début. Rendez-vous l'année prochaine ! »

Propos recueillis par
SYLVIE DE NUSSAC.



EXPOSITIONS

Au Musée de Grenoble

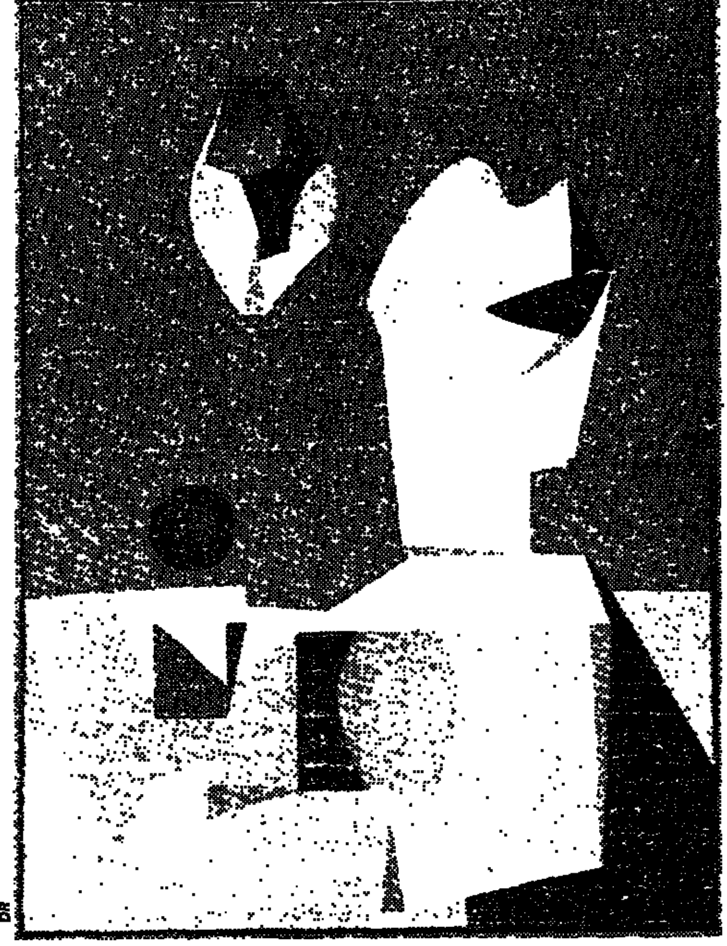
Inventaire avant déménagement

Tableaux italiens, panorama du XXe siècle : le Musée de Grenoble a choisi de présenter deux de ses départements parmi les meilleurs, d'en restaurer les toiles et d'en dresser l'inventaire.

UN Musée des beaux-arts qui montre ses peintures anciennes, ce n'est pas *bien étonnant.* C'est *même* la règle, d'ordinaire. Mais tant de musées sont trop riches, ou trop petits, trop d'œuvres sont si longtemps demeurées dans les réserves qu'il est devenu quelquefois nécessaire d'entreprendre de véritables campagnes d'exploration, restauration et nettoyage. Ecole après école, des conservateurs qui doivent s'improviser fouilleurs de leurs propres collections, accrochent donc leurs toiles comme s'il s'agissait de découvertes. C'est aussi employer la mode de l'exposition temporaire pour ramener au musée ceux qui n'allaient pas y voir les collections permanentes. Le procédé a servi à Bordeaux, puis à Lyon. Il sert désormais à Grenoble, où Serge Lemoine a entrepris un inventaire avant déménagement.

Dans quatre ans, le nouveau musée de la ville devrait recevoir ce que l'ancien ne suffit plus à emmagasiner. Le site a été choisi, près de l'Isère, avec une tour médiévale et un terrain de football en bordure. Le budget de 120 millions a été réparti par moitié entre Etat et collectivités locales. Il existe enfin des plans, dont l'originalité ne semble pas la principale vertu, la commodité de l'intérieur l'ayant emporté sur le charme de l'extérieur, plat, droit et géométrique.

Il était donc temps de savoir quels tableaux iraient orner les nouvelles salles. A Grenoble, comme dans bien des grands musées français, on a choisi de commencer l'exploration par l'art italien, décision légitime dans la ville de Stendhal, dans la ville qui reçut en 1811 une des plus abondantes dotations consenties par l'Empire à partir de ses « acquisitions » de guerre. Grossie de donations et d'achats, la collection a fini par rassembler cent vingt-cinq peintures, ce qui la classe avantageusement dans la hiérarchie des galeries de province.



DR

Jean Hélion : « Configuration » (1937).

A sa tête : un Pérugin, un Véronèse de premier ordre et un Guardi. Et, pour suivre, un fort nombre d'œuvres remarquables qui ont perdu leur crasse noire ou brune, *retrouvé les cadres du siècle* précédent dont elles avaient été bizarrement privées et changé parfois d'attribution, pour une plus noble tantôt, et tantôt pour une « école de » moins honorable. Il y a là un Vasari maniériste avec outrance, un étrange portrait d'architecte du Cavalier d'Arpin, un Preti tumultueux comme un Caravage, un Strozzi simplement éloquent. Et quelques peintures de ces maîtres que l'on idolâtrait aux siècles classiques et que l'habitude moderne voudrait que l'on néglige maintenant, Annibal Carrache ou Domenico Zampieri, dit le Dominiquin.

Son *Dieu réprimandant Adam et Eve,* peint sur cuivre, associe sans vergogne fantasmagories angéliques et observations d'après nature. La couleur est dure, le dessin tranchant, les harmonies préméditées. Ce dépôt de l'Etat n'est pourtant pas dénué de mérites, dont le moindre n'est pas d'inventer une composition compliquée où plusieurs groupes célestes et terrestres expriment du geste et du regard le tragique du péché originel. Divers panneaux de primitifs, quelques grandes peintures d'autel et des paysages à fabriques ou à effets de neige du XVIIIe siècle complètent l'ensemble, bien digne de l'effort de réhabilitation dont il a été l'objet.

Comme l'exposition-inventaire des Italiens bouleversait l'accrochage tout entier, il a paru logique de continuer suivant le même principe. Une seconde exposition tirée de la collection permanente a *donc été organisée* sous le titre ambitieux de « Panorama du XXe siècle ». Ce panorama réussit à évoquer de façon assez complète la *première moitié* du siècle. On sait que le musée a bénéficié largement de l'activité d'Andry-Farcy, qui en fut le conservateur *dans* l'entre-deux-guerres. Ce dernier, artiste malheureux mais conservateur éclairé, fit acheter, ou se fit donner, des Matisse, des *Léger,* des *Picasso,* des *Derain, un* contingent d'abstraits et de surréalistes, un Klee (offert par Kahnweiler) et un De Chirico (offert par le légendaire docteur Barnes de Philadelphie). Il obtint exactement ce qu'il fallait à un musée, en somme, et qui était aussi ce qu'aucun autre musée ne voulait exposer alors.

On voudrait croire que les artistes qui « incarnent » les années 50 et 60 dans les salles suivantes, pour ne rien dire de ceux auxquels revient l'honneur d'illustrer les deux dernières décennies, résisteront aussi bien que leurs prédécesseurs. Le doute reste néanmoins de mise devant certaines compositions à l'ascétisme un peu lassant et devant les bricolages de Baquié, sur lesquels finit assez mal, l'itinéraire de la visite.

Grenoble, qui se veut décidément une ville d'art, possède encore un Centre national d'art contemporain. On y voit cet hiver une exposition de Jean-Pierre Bertrand et une « installation » de Richard Long. Le premier imprègne des carrés de papier de jus de citron et de mélanges de miel et de pigments, puis monte ces carrés en rectangles verticaux. Le second a fait poser par terre un rectangle de 60 mètres de long sur 5,5 mètres et demi de large d'anthracite noir, extrêmement noir. Il y a là plusieurs tonnes de charbon répandues en bon ordre. Ce gigantisme ne suffit pas à donner grand intérêt à un dispositif si *cruellement rudimentaire.*

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée de peinture et de sculpture, place de Verdun, *jusqu'au 22 février.* Et Centre national d'art contemporain, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Sembat, jusqu'au 14 février.

MUSIQUE

Les Français

Les rescapés

Actuellement, à Cannes, sont réunis au MIDEM les professionnels du show-business. Pour la première fois depuis dix ans, la bonne humeur règne plutôt sur le marché international de la musique et de la vidéo musicale : sortie de l'anonymat synthétique, débarrassée de ses complexes vis-à-vis de l'Amérique, la chanson française monte dans les hit.

« *ETIENNE, Etienne, tiens-le bien.* » L'after-beat version torride de la brune Guesch Patti tient bon la rampe du Top 50. En attendant une autre. Vanessa Paradis, Lio, Mylène Farmer, France Gall, Caroline Loeb, les chanteuses ont la cote et font actuellement crever les plafonds des ventes de 45 tours. Un *ouragan, un vrai, qui arrive* à point nommé pour relancer un marché sur lequel plus grand monde ne misait, et qui a chuté d'environ *30 % en trois ans.*

Il est vrai que le rendez-vous télévisuel quotidien du Top 50 sur Canal Pus (repris par Europe 1) et la diffusion des clips y sont pour beaucoup. Mais on n'entre pas au Top 50 par la simple volonté d'une maison de disques. Il faut tout d'abord justifier d'une vente cumulée minimale d'environ 35 000 disques 45 tours. Pour cela, le « produit » doit être distribué dans un nombre de points de vente suffisant.

En revanche, une fois franchie cette fameuse barre, tous les espoirs sont permis. Avec un prix de gros hors taxe situé aux environs de 13 F, un disque classé numéro un au Top 50 dégage un chiffre d'affaires strictement lié au support disque d'au moins 10 millions de francs, qui peut atteindre les 20 à 25 millions de francs dans certains cas.

La plus grosse part du gâteau, environ les trois quarts, revient à la compagnie discographique, le reste étant partagé entre la production (de 20 % à 25 %), l'artiste (entre 7 % et 10 % en moyenne) et, éventuellement, quelques intervenants (arrangeur, réalisateur). A cette manne, il convient d'ajouter les droits d'auteur (SACEM), les droits de reproduction mécanique (SDRM) et, bien entendu, les produits dérivés, du type exploitation vidéo, publicité, etc.

« *Un numéro un au Top 50 représente entre 35 000 et 50 000 disques 45 tours vendus par semaine* », affirme Vincent Bruley, l'heureux compositeur et arrangeur de l'actuel numéro un *Etienne, Etienne :* d'ores et déjà plus de 500 000 disques vendus. Mais le champion toute catégorie du 45 tours s'appelle J.-J. Lionel. En 1981, sa *Danse des canards* s'est littéralement arrachée à plus de 3 millions d'exemplaires. Plus près de nous, le groupe accordéon Licence IV a vendu son inoubliable hymne à la France profonde, *Viens boire un petit coup à la maison,* à environ 2 millions d'exemplaires avec une pointe de 35 000 ventes quotidiennes au cours de l'été 1987 !

Exemple plus prestigieux : le titre *Ouragan,* de Stéphanie de Monaco, a dépassé en 1986 et 1987 les 2 millions d'exemplaires, 45 tours, compilation, CD, cassette et maxi-single confondus. Le Top 50 est établi sur des estimations de chiffres de vente de *45 tours hebdomadaires, obtenues* par sondage dans les points de vente. Il ne reflète donc qu'une certaine réalité du marché. Ainsi certains artistes de variétés, comme par exemple Michèle Torr, n'apparaissent-ils pratiquement jamais dans les classements du Top 50 tout en établissant des records de vente cumulée sur l'année.

Vie éphémère

Régulièrement consulté, le marketing n'a toujours pas réussi à transformer le disque en produit de consommation standard, aux motivations d'achat dûment répertoriées, connues, prévisibles. Rien de plus versatile que ce public très particulier qui s'enflamme pour un artiste et l'oublie dès le titre suivant. Où sont passés, par exemple, les centaines de milliers d'acheteurs d'un Axel Bauer et de son remarquable *Cargo de nuit,* production exemplaire ? Et il ne suffit pas non plus d'être une actrice ou un acteur de cinéma en vogue, d'investir une forte somme en production pour assurer un succès. L'échec de l'album *Bérézina* de Sophie Mar-

MODE

François Lesage,

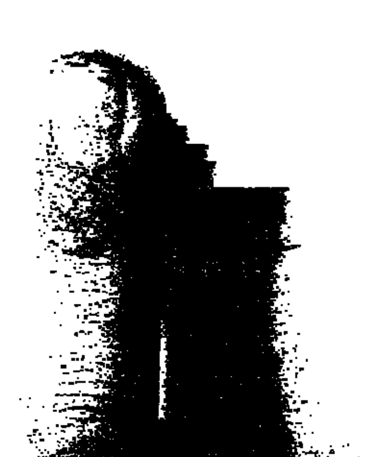
Alors que les couturiers présentent l'été 1988 dans les grands hôtels parisiens (vingt-trois défilés en cinq jours), les stars de l'ombre s'appliquent à parfaire les modèles. Parmi eux, François Lesage, le brodeur du luxe.

ON rentre dans son atelier comme dans la salle aux trésors de Golconde. Perles *charlotte, fleurs de percale,* aquamarines, bourdons d'or et d'argent : quelque quarante tonnes de fournitures garnissent les *tiroirs de bois* du plus grand parurier de la couture, François Lesage. Au 13 de la rue Grange-Batelière, le passé revit sur commande. Le stock de broderies représente plus de deux millions d'heures de travail. Sous le papier de soie, les souvenirs s'agitent. Ici, le crêpe de Vionnet et ses tubes, « dits vermicelles », formant des arabesques et des motifs art déco ; là, Schiaparelli, ou les fleurs baroques, les acrobates blanc et rose, les fiacres de satin, illuminés par deux lanternes de rubis.

Fondée en 1868 par Michonet et rachetée en 1924 par Albert et Marie-Louise Lesage, alors modéliste de Vionnet, la maison fête cette année son cent vingtième anniversaire. Avec François Lesage, le croquis devient matière, la forme se coule dans le relief, la broderie participe de très près au monde frivole, éphémère et spectaculaire de la couture. Une exposition devrait avoir lieu en mai au palais Galliera, à Paris, et dès 1989 à Tokyo.

A dix-huit ans, François Lesage faisait ses classes à Hollywood, chez les designers de studios (Jean Louis, de la Columbia, Adrian, Edith Head, Irène). Dans sa boutique de Sunset Boulevard, il imaginait des parures destinées à Lana Turner ou à Lauren Bacall. Rappelé par sa famille, il revint en 1948 pour travailler avec Dior, Fath, Balmain, Balenciaga. Depuis, deux fois par an, il propose aux couturiers ses collections. Certains lui donnent des thèmes (Karl Lagerfeld, Yves Saint Laurent), d'autres piochent ou hésitent.

L'été 1988 aura été une saison à la fois abondante et raffinée : cent trente parures exécutées en trois semaines et demie. Leur montant est estimé à 6 millions de francs. « *La couture reprend du galon,* dit-il. *Elle est moins somptueuse que subtile et joue avec la technicité des travaux d'atelier ; on va chaque année un peu plus loin dans la perfection.* » L'hiver 1987-88 était décoratif, opulent : les chenilles, les ganses, les effets de théâtre (quatre-vingt mille pastilles d'or et deux kilomètres de fil pour un ensemble de Chanel) suggéraient des ambiances de boudoir à la Napoléon III. Léger, bucolique, l'été 1988 s'ouvre sur des jardins à la française du dix-huitième siècle. Le fil de soie, les soutaches, la poudre d'or et les micro-paillettes fleurissent le piqué blanc et l'organdi de violettes, de coquelicots et de marguerites. « *C'est presque de l'oreiller de bébé* », dit François Lesage, inspiré cette saison par



MUSIQUE

au MIDEM

Les rescapés du Top 50

ceau, la tentative malheureuse de Richard Berry, sont là pour le rappeler.

Malgré la généralisation des instruments électroniques, produire un 45 tours ou un album coûte cher, pour une durée de vie éphémère : quelques semaines, quelques mois au mieux. Il faut compter un investissement moyen de 100 000 F à 150 000 F pour les deux faces d'un simple, et une fourchette variant de 200 000 F à 600 000 F pour un 33 tours. Quant à la probabilité de se voir classé dans les hit-parades, elle reste très faible, comme le souligne Vincent Bruley : *« Sur une centaine de titres proposés en production, moins de 5% seront réalisés effectivement. Sur ces 5%, la proportion des titres entrant effectivement au Top 50 est infime ! »*

C'est ce qui explique en grande partie le besoin de plus en plus pressant, exprimé par les maisons de disques ou les producteurs-financiers indépendants, de monter (enfin...) des équipes de réalisation efficaces. Les exemples à l'étranger ne manquent pas. Dans les années 60, des producteurs comme Phil Spector ou George Martin (le son des Beatles) ont véritablement marqué leur époque. Plus récemment, Dave Stewart (Eurythmics) et Phil Collins monopolisent les charts anglais et américains.

En France, mises à part des exceptions comme Bruno Estardy, ou, pour le rock français, Michel Zaccha, le nombre de réalisateurs a toujours été très restreint. Dominique Blanc-Francard a traversé les années 70 et 80 derrière les consoles de mixage des plus grands studios français. C'est tout naturellement qu'il se retrouve, aujourd'hui, aux commandes avec, à son actif, un certain nombre de productions importantes (Chagrin d'amour, Véronique Rivière, etc.). Pour lui, le changement d'attitude des professionnels est très net : *« Leur tactique est en train d'évoluer. Après s'être débarrassées de bon nombre d'artistes, pas immédiatement rentables, et s'être consacrées au très court terme (les fameux « coups » du show-bizz), les maisons de disque semblent avoir compris que la vision globale de la gestion de la carrière d'un artiste est de nouveau payante. »*

D'où l'importance grandissante du rôle du producteur musical. Ses compétences débordent même quelquefois le strict résultat sonore. Le « look » de l'artiste, la communication avec les médias, la promotion — élément essentiel — forment aujourd'hui un tout pratiquement indissociable du « produit » musical. Roze et Stéphanie de Monaco, Michel Estéban et Lio, Philippe Chany et Caroline Loeb, Laurent Boutonnat et Mylène Farmer, forment autant de ces nouveaux tandems producteur-artiste, actuels leaders du 45 tours.

La production discographique de rock et de variétés est un domaine très spécialisé où la France n'a joué, jusqu'à une période très récente, qu'un rôle de figuration. Il n'y a pas si longtemps, la plupart des artistes européens (et même français) se retrouvaient dans le cercle très fermé des studios de production londoniens.

Aujourd'hui, la réalisation des disques « Made in France » a les moyens techniques et humains de faire jeu égal avec l'Angleterre et les Etats-Unis. Le résultat ne s'est pas fait attendre. Les artistes étrangers comme Sade, le groupe Cure, Eurythmics ou Brian Ferry viennent enregistrer en France. Sur les 200 à 300 studios d'enregistrement répertoriés sur l'Hexagone, seule toutefois une petite trentaine offrent des prestations de niveau international. Mais quelques titres parviennent à franchir les frontières. C'est ainsi que le *Voyage-Voyage* de Desireless s'est classé dans les toutes premières places du Top 100 européen. Un exploit lorsque l'on connaît la réticence du public concerné pour tout ce qui sort des sillons français.

Ordinateurs musicaux

Débarrassé de son acné juvénile, à base de nappes de synthétiseurs et de boîtes à rythme techno-métronomiques, le son d'aujourd'hui redécouvre les vertus des instruments acoustiques avec toutefois le formidable apport de la micro-informatique. C'est ainsi que dernièrement le crooner disco-rock Barry White n'a pas hésité à faire appel en tournée à un véritable orchestre à cordes.

Dominique Blanc-Francard le souligne : *« Une réalisation réussie doit être avant tout agréable et fonctionnelle. Ainsi, après plusieurs années d'une production 100 % synthétique, on assiste aujourd'hui à l'apparition d'une production bien plus intéressante artistiquement. L'emballage technologique est en train de faire long feu. On retourne enfin au contenu. La voix de la chanteuse ou le son du saxophone qui lui répond ont une portée émotionnelle infiniment plus forte que la plupart des sons produits ou simulés par les machines. »*

Cofondateur du studio Méga, l'un des laboratoires les plus sophistiqués de Paris (7 millions de francs d'investissement), Frédéric Rousseau passe sa vie à programmer les ordinateurs musicaux (synthétiseurs, séquencers), outils de base de plus de 90 % de la production musicale de rock et de variétés actuelle. Parmi ses « clients » : Jean-Michel Jarre, Mylène Farmer, Jean-Jacques Goldman. *« Certains sons sont « mariés » avec certains artistes. Les nappes du synthétiseur Yamaha de Vangelis, les arpèges de guitare de Police, les effets spéciaux de Prince, les batteries des albums de Phil Collins, sont immédiatement reconnaissables. Il s'agit d'une véritable signature sonore propre à chaque producteur ou à chaque artiste, qu'il faut que le public détecte dès les toutes premières mesures.* La tentation de voler leurs sons aux succès est grande. Grâce aux échantillonneurs, le fameux timbre de la caisse claire de Phil Collins s'est retrouvé rapidement dans beaucoup d'albums directement concurrents. La généralisation des enregistrements numériques sur disque compact aidant, cette sorte de détournement ou de recyclage devient une pratique quasi universelle qui s'accélère d'album en album.

Du coup, les studios se constituent des banques de données sonores, où se retrouvent patiemment répertoriés et mémorisés sur disquettes quelques centaines de sons de guitare, de basse ou de saxophone, joués par les plus grands musiciens. C'est ainsi que la section de cordes d'un album de variétés récent était en fait issue d'un accord de quelques secondes, lui-même extrait d'une symphonie romantique jouée par l'Orchestre de Cleveland !

Carrefour obligé de toute production professionnelle, le studio d'enregistrement a également évolué. La généralisation de la micro-informatique musicale entraîne la mise en place de nouvelles méthodes de travail. C'est ainsi que le compositeur, l'arrangeur ou le producteur accordent une place plus importante à la phase de pré-production. Cette phase ne nécessite pas nécessairement la mobilisation d'une structure spécialisée. La pré-production se déroule souvent chez soi, dans une pièce munie de quelques synthétiseurs, séquencers et boîtes à rythme, le tout étant relié à un micro-ordinateur. Le but de l'opération est de créer et de programmer, en toute quiétude, sans impératif horaire, séquences, sons, enchaînements, effets spéciaux.

« Pour moi, ce travail de pré-production est devenu fondamental. C'est une phase équivalente à l'écriture du story-board de cinéma ou de télévision ». Et Blanc-Francard poursuit : *« On peut enregistrer ou effacer cent fois la disquette, expérimenter des milliers de combinaisons sonores différentes sans crainte de lasser l'ordinateur-musicien. Ce n'est qu'une fois la phase de pré-production entièrement terminée que l'on entre en studio, une paire de disquettes sous le bras. Plus on va vite, moins on dépense ! »*

Le travail de studio a tendance à se réduire aujourd'hui à l'enregistrement des voix, des instruments acoustiques solistes (dans les rares cas où l'échantillonneur se révèle insuffisant) et au mixage de l'ensemble avec l'indispensable apport des effets spéciaux (traitement du signal, mise en espace). Certains artistes et producteurs délaissent les studios et affichent ouvertement leur préférence pour le « home-studio ».

C'est le cas du duo Rita Mitsouko, qui a démontré avec éclat que l'on pouvait créer et produire des chansons dans un appartement, sur des équipements semi-professionnels, voire amateurs. Ainsi l'évaluation du succès n'a pas grand-chose à voir avec l'investissement en équipement.

Les équipements devenant accessibles à tous, tout le monde va se retrouver à égalité de chances, du moins sur le plan des moyens. C'est donc plus que jamais à l'homme de l'art, au producteur musical, interface entre artiste, technologie, compositeur, public et émotion, de faire la différence.

DENIS FORTIER.

Sans voyelles ni consonnes

La « chanson à texte » est morte depuis longtemps. Les chanteurs français désormais glissent leurs voix — et leurs accents — entre les instruments.

PLUS les Français se réhabilitent sur le marché du disque (sur les dix premières chansons des Top 50 de 1987, neuf sont françaises), moins on les comprend. On ne compte plus leurs libertés linguistiques : *« C'est elle, la saut-é-relle »* (Rita Mitsouko), *« Comme une crêpe au chorrrissso »* (Vanessa Paradis), *« Ai cheu dois m'en alleille »* (Niagara), *« L'éteurange pâleur d'un seuckret »* (Jeanne Mas)...

Tout cela leur est venu naturellement. Ils somnolaient devant le récitatif décasyllabique des aînés : *« Oh, je voudrais tant que tu te souviennes »*, en rêvant à l'anglais, si musical, plein d'échos : *« Chérie come on », ça fait pas pipi loin, mais qu'est-ce que ça sonne »* (Alain Souchon). Ou à l'italien, si chantant. Au lieu de cela, qu'avaient-ils ? La langue française, qui avait même trouvé le moyen de perdre son accent tonique au fil des siècles. Une misère à chanter.

Tout commence dans les studios d'enregistrement, où quelques précurseurs ont eu l'idée, il y a une dizaine d'années, de placer des bouts d'étoffe autour des micros : juste de quoi éponger les postillons quand les chanteurs crachent à l'anglaise leurs consonnes apico-dentales (d, t). C'est ainsi que le *« Je t'attends, je t'attends, je t'attends »*, de Johnny Hallyday, se sublime dès lors qu'on prononce *« Je ts'attsends, je ts'attsends, je ts'attsends »*. A partir de là, une variation dentale s'organise où l'*« Etienne, Etienne, Etienne »* du Top 50 ressemble à un concert de cigales dans la garrigue : ts-ts-ts...

Quoi faire des « r » ? Aucun Français n'a jamais su poser le bout de la langue sur l'extrémité extérieure du palais pour dire *« it's all right »*. Même Gainsbourg est pathétique sitôt qu'il donne dans l'anglais courant. Tout bien considéré, les « r » étaient trop inquiétants. Eliminés, donc. Ce qui permet à Michel Berger de faire rimer *« demande »* avec *« comprendre »* dans : *« Mad'moiselle Chang, tout ce qu'elle demande, c'est de pouvoir comp(r)end(r)e. »*

Dans la lancée, ils ont réglé leur compte aux voyelles. Ils les trouvaient brèves à mourir. Allez donc faire passer une sensualité languissante en chantant : *« Et ta peau tout contre ma peau »*, alors qu'une simple diphtongaison anglaise suffit à exprimer la vibration qu'on imagine : *« Et ta peau-hou-oh, tout contre ma peau-hou-oh »* (Niagara). Une succession de diphtongaisons constituera même une parfaite chanson française, comme ce long bruit phonétique du moment : *« Moua-ah, tsous les soua-ars, je revien' je reviendrai vers tou-ah »* (Jill Caplan).

Le « e » se situe entre le son « a » et le son « o ». C'est bien un son qui sort du gosier, comme avant. Mais celui-ci ne sert plus qu'à lubrifier la phrase entre les consonnes crachées. *« Un soir de pluie »* devient *« an souar da pluie »* (Blues Trottoir) dans un émouvant à-peu-près. Les « é » et les « è » culminent dans un *« heille »* global, ce qui fait dire à la chanteuse du groupe Niagara, Muriel : *« Je prononce tous les « é » de la même façon. En studio, ça peut poser de gros problèmes, parce que, de temps en temps, on ne comprend rien à ce que je dis. »*

Qui a parlé de comprendre quelque chose ? On n'en est plus à la voix porte-parole (s). Le concept est démodé. La voix est quelque part entre les instruments. Pas n'importe où, juste en dessous. On n'entend rien. Ce qu'on perçoit, entre les mots, ce sont de vagues phonèmes anglais : *« Oueilla, le secret, ça coupé-ça donneu, oh-a, oh-a, faut que j'move »* (Rita Mitsouko). Histoire de garantir le tempo vocal.

Le chanteur n'a pas d'accent ? C'est un vrai handicap. Il n'a plus alors qu'une seule solution : combler par un chœur étranger son accentuation déficiente. Les choristes anglais sont très recherchés. On trouve les mêmes derrière Gainsbourg et Michel Jonasz. Mais un Canadien ou un Belge (n'importe quoi avec un accent) fera également l'affaire. Comme cette voix qui a chanté tout l'hiver *« C'est la ouate »* derrière Caroline Loeb. C'était du français, pourtant on entendait de l'anglais : *« say a what »*.

Le créneau de l'accent

Des mutants sont sortis du tas. Vanessa Paradis et son accent faussement espagnol (un Espagnol ne dirait pas *« chorrrissso »*, mais *« tchorritho »*), avec sa *« rloumba »* et son *« Manolait'hé »*. Les Rita Mitsouko et leur accent portugais : *« C'est kôm ça, llâ, llâ, llâ »*. Ou Jeanne Mas, qui râle inexplicablement ses « r » comme si tout cela lui arrachait la luette : *« Je suis obligée de faire mes chœurs moi-même,* dit-elle. *Aucun choriste n'arrive à chanter comme moi. Ça jure. »*

Pendant ce temps, le créneau de l'accent fait la fortune des esprits éclairés du show-biz. Ceux qui ont compris qu'au lieu de (dé)former des artistes français il valait encore mieux faire directement chanter des étrangers. Comme la Jane B. inégalable : *« Hamourr paivair, me sioussioure N-ry Milleur »* (Amour pervers me susurre Henry Miller). Mais tout est possible. On peut aussi bien faire chanter un Alsacien : *« Kôm un afion sans el »* (Comme un avion sans aile) (Charlélie Couture), un Suisse allemand : *« Et je bvois, je bvois, et je fuis/suis saoûl de toi »* (Stefan Eicher), un Italien : *« Monn nom à moi, c'est Berzotti, ai jé l'accent de mon pays. »*

Rien de tout cela n'aurait dû se produire. La musique, on ne devait plus l'écouter dans un « walkman », mais dans un « baladeur ». Les radios nationales se voyaient imposer un quota de chansons françaises. Mais, quand on fait la police des frontières, on déclenche toujours la contrebande.

SOPHIE FONTANEL.

MODE

François Lesage maître ès féeries



Marlène Dietrich dans « la Femme et le Pantin » de Josef von Sternberg (1935).

les plafonds peints des boulangeries, les manèges, les orgues de Barbarie, Fragonard.

Dans l'atelier, où s'activent soixante-dix personnes, on pique, on vaporise, on apprête les merveilles qui passent et repassent, tendues sur des métiers. Il y a le plateau de fruits de mer de Christian Lacroix, les blés d'or de Karl Lagerfeld (des grains soufflés empaquetés dans de la mousseline), les iris de Saint Laurent parant le cardigan le plus cher du monde : soixante coloris de perles de satin, six cents heures de travail. Car il a fallu, pour donner un effet de « peinture au couteau » à la Van Gogh, épaissir la broderie avec des rubans, la teindre ensuite pour avoir une impression de « fondu ».

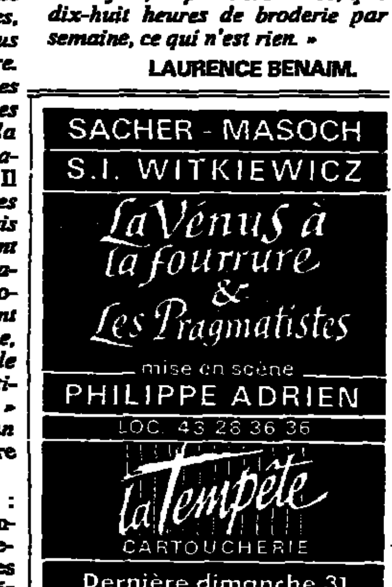
Au cours du siècle, les techniques ont évolué. Autrefois, le doreur du dôme des Invalides venait poser des feuilles d'or. Aujourd'hui, la thermo-impression évite ces déplacements. Les passéistes n'ont rien à regretter : il est arrivé, au temps des « années folles », qu'une jeune fille voie sa robe brodée de paillettes de gélatine fondre sur elle. Rien à craindre aujourd'hui : celles-ci sont en vinyle.

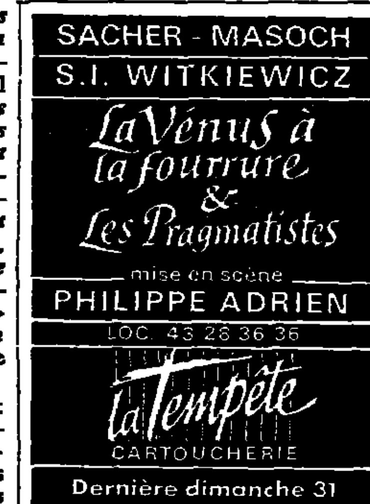
Pourtant, malgré ces changements, l'artisanat tient ici encore de la chimie, voire de la sorcellerie. On n'hésite pas à tremper des tubes brillants dans l'acide pour les rendre mats, à faire bouillir des soutaches quand on n'a pas la bonne couleur. *« Les couturiers peuvent faire une collection avec un bout de crayon aux Caraïbes,* explique François Lesage. *Nous sommes tributaires de la matière. Il faut jouer sans cesse avec des écheveaux, des chenilles et des bijoux. On peut accrocher la lumière avec un camélia de diamant ou une perle de cristal. »* Il ajoute : *« Chaque époque a ses conventions et ses interdits. Mais plus ça va et plus la mode devient un exercice intellectuel d'association. Elle naît des mariages insolites. La nouveauté 1988, ce sont des robes du soir en toile de jute, c'est la paille et le satin, c'est le mélange du précieux et du rustique, bref le bon mauvais goût. » « Nous sommes tout sauf un conservatoire »*, affirme encore François Lesage.

Signe de son dynamisme : l'ouverture récente, place Vendôme, d'une boutique d'ornements (sacs-téléphone, boucles d'oreilles coquillages) dessinés par un jeune surréaliste, Gérard Trémolet. Car ceux qui travaillent avec François Lesage ont en moyenne vingt-cinq ans. Chaque équipe (de l'atelier de dessin à celui des échantillons) a son autonomie, sa spécialité : David pour les silhouettes, Odile pour les fleurs, Josyane pour les motifs plus graphiques, etc. Formées dans les écoles d'enseignement technique, les ouvrières viennent parfaire ici leur apprentissage.

« Je fais passer le CAP, ce qui me permet de pulser les meilleures », dit François Lesage, en ajoutant, un peu cynique : *« Ce sont leurs professeurs qui devraient prendre des cours. En général, ce sont d'anciennes mauvaises ouvrières. Dans ces écoles, on ne fait, la première année, que dix-huit heures de broderie par semaine, ce qui n'est rien. »*

LAURENCE BENAIM.







EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

HUBERT TONKA, ÉDITEUR D'ARCHITECTURE. Centre d'information du CCI. Jusqu'au 1er février.

JOSEF SUDEK : PRAGUE. Galerie du Forum. Du 20 janvier au 13 mars.

ZORAN MUSIC : L'ŒUVRE SUR PAPIER. Du 20 janvier au 20 mars.

Lieux d'architectures.

Centre d'information. Jusqu'au 1er février.

Musées

ZURBARAN. Grand Palais. Galeries nationales. Entrée : place Clemenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F ; le samedi : 18 F. Jusqu'au 11 avril.

TRÉSORS DES PRINCES CELTES. Grand Palais. Galeries nationales. Avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 février.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-37-11). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 janvier.

MODERNIDADE. Art brésilien du XXe siècle. Jusqu'au 14 février ; **DONALD JUDD. 1960-1987.** ARC. Jusqu'au 7 février ; **L'IMAGERIE DE MICHEL TOURNIER.** Jusqu'au 14 février ; **NEMUNOKI.** Musée des enfants. Jusqu'au 24 janvier. Musée d'art moderne. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. **CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION SAINT-MORYS.** Cabinet des dessins. Jusqu'au 15 février. **LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE.** Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Les lundis, jeudis et vendredis, de 9 h 15 à 22 h ; les samedis et dimanches de 9 h 15 à 17 h 15. Entrée : 31 F ; le dimanche : 16 F. Jusqu'au 18 avril.

JOUVET, DULLIN, BATY, PITOEFF : LE CARTEL. Bibliothèque nationale. Galerie Mansart. 58, rue de Richelieu. Sauf dimanche et jours fériés, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 31 janvier.

LE CHANT DU MONDE, DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; Le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; Samedi : 16 F. Jusqu'au 24 avril.

QUATRE SIÈCLES DE CHANCE. Hôtel de la Monnaie, 11 quai de Conti. Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.

LE PALAIS-ROYAL. Musée Carnavalet, 23 rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 18 avril.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Une journée en forêt de Fontainebleau avec les peintres de Barbizon. Musée en herbe. Halle Saint-Pierre. 1, rue Ronsard (46-06-08-21). Jusqu'au 23 mai.

ANDRÉ KERTESZ, Photographe. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Jusqu'au 25 février.

SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Corans de la Bibliothèque nationale. Musée de l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe au Brésil. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

DONATION DUHEM. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30.

ILSE BING-PARIS 1931-1952. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 31 janvier.

LE JOUET DE BOIS. De tous les temps, de tous les pays. Jusqu'au 14 février ; **EMMANUEL COLLIN. Histoire de meubles.** Jusqu'au 31 janvier ; **LA TABLE D'UN ROI. L'orfèvrerie du XVIIIe siècle à la cour de Danemark.** Jusqu'au 31 janvier ; **ARNE JACOBSEN. Architecte et designer danois 1902-1971.** Jusqu'au 31 janvier. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h, le dimanche de 11 h à 18 h.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron. 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

CITÉS-CINÉS. Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (42-49-30-80). Mardi, vendredi, samedi, de 10 h à 22 h ; mercredi, jeudi, dimanche, de 10 h à 19 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 28 février.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 15 mars.

ARCHÉOLOGIE DU LIVRE MÉDIÉVAL. Bibliothèque de l'Arsenal. 1, rue de Sully (42-77-44-21). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 janvier.

L'ART DE LA RELIURE DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE. Conservatoire national des arts et métiers. Bibliothèque. 292, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Tous les jours de 13 h à 19 h ; le dimanche de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

PAROLES DE DEVIN. La fonte à cire perdue chez les Senoufo (Côte-d'Ivoire). Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F ; dimanche : 11 F. Jusqu'au 9 mai.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort. Jusqu'au 29 février ; **JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE.** Hall du Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

LE MAROC DE DELACROIX. Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg (45-62-29-34). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 2 février.

JEAN PELTIER. Musée de la marine. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

Centres culturels

L'ART DE L'ENLUMINURE AU MAGHREB (XIIe, XXe siècle). Institut du Monde arabe. Salle d'actualités, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf le lundi, de 13 h à 20 h. Jusqu'au 7 février.

LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

AUTOUR DE DAVID : LE NÉO-CLASSICISME EN BELGIQUE. 1770-1830. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundis et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 février.

L'ATELIER EXPÉRIMENTAL DE RECHERCHE ET DE CRÉATION DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES. Hall du Centre national des arts plastiques. 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Sauf samedi et dimanche, de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 29 janvier.

S. BOSSU ; Y. BROCHARD ; C. DARRAS ; V. JOUMARD ; M. NEGRO ; V. VERSTRAETE. Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 28 février.

JOSEF STURDIK. Association France-Tchécoslovaquie. 24, rue Yves-Toudic. Sauf samedi et dimanche, de 14 h, à 18 h. Jusqu'au 8 février.

EUGENE LABICHE. L'ESPRIT DU SECOND EMPIRE. Mairie du IXe, 6, rue Drouot. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Du 28 janvier au 27 mars.

18e SALON DU Xe. Mairie du Xe, 72, rue du Faubourg Saint-Martin. Jusqu'au 7 février.

IB BRAASE ; JENS BIRKEMOSE. Maison du Danemark. 142, avenue des Champs-Elysées. Tous les jours, de 13 h à 19 h. Dimanche, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.

HAROLD TOWN. 80 œuvres sur papier. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). Jusqu'au 31 janvier.

MONDES INTÉRIEURS AU FÉMININ ; CASA DE CITAS. PHOTOGRAPHIES D'UN BORDEL DE MEXICO AU DÉBUT DU SIÈCLE. Jusqu'au 27 février. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 19 h.

SILVIE ET CHERIF DEFRAOUI. Œuvres récentes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 28 février.

L'IMAGE DU VOISIN. Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 février.

LOU LAURIN LAM. Centre culturel suédois, Hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Jusqu'au 21 février.

LE PAYSAGE HOLLANDAIS VU PAR DIX DESSINATEURS. Jusqu'au 14 février ; **LE MONDE BLANC DE JAN SCHOONHOVEN.** Jusqu'au 28 février. Institut Néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

PARIS ET SES ROIS. Hôtel-de-Ville. Salle Saint-Jean. Jusqu'au 25 février.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au 28 février.

DIETER JUNG. Hologrammes, dessins, peintures. Paris Art Center, 36 rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 février ; Carré des Arts. Parc Floral de Paris. Tous les jours, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février.

Galeries

LE DIVIN BAMBOU. Exposition de pipes à opium chinoises. Galerie Gérard-Levy, 17, rue de Beaune (42-61-26-55). Jusqu'au 30 janvier.

PAYSAGES, PAYSAGES, Galerie Jacqueline Felman. 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 13 février.

MÉMOIRE DE LA BEAUTÉ. PARURE ET TOILETTE, DE L'ÉGYPTE PRÉDYNASTIQUE AUX MÉROVINGIENS. A la Reine Margot, 7, quai de Conti (43-26-62-50). Jusqu'au 25 février.

SAMUEL BECKETT ; BRAM VAN VELDE. Galerie Lelong. 13 et 14, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

JASPERT-CHEVERNEY. Œuvres récentes. Galerie Charles Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). Jusqu'au 6 février.

JEAN-GABRIEL COIGNET ; STEPHEN HAMES O'REILLY. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Fg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 20 février.

J. GONZALÈS ; D. SMITH ; R. STANKIEWICZ ; J. TINGUELY. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 février.

CALDER ; CHAGALL ; DELVAUX ; GIACOMETTI ; MAGRITTE ; MIRO ; MORE ; PICASSO. Galerie Lacourière-Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 20 février.

YVONNE CHAISSERAU ; GENEVIEVE LATARS. Galerie Nouveaux Artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (42-40-24-93). Jusqu'au 6 février.

ALAIN SCHMITTZE ; SPEEDY GRAPHITO ; GERALD SAINT-ADRIEN. Avant-Musée. Place Igor Stravinsky (48-87-45-81). Jusqu'au 6 février.

CHARLES ROUSSELIN ET FRANÇOIS HIS. Galerie Nikki Diana Marquardt. 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 11 février.

CAMUS ; DUMITRESCO ; GEZA SZOBEL... Jusqu'au 27 février : **HUGUES SAILLARD ; designer.** Jusqu'au 27 février. Galerie Praz/Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60).

LAURE SOUID. Jusqu'au 27 février ; **MARK KAPLAN.** Jusqu'au 25 février. Galerie Katia Granoff, 13, quai de Conti (43-54-41-92).

GIOVANNI ANSELMO. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 30 janvier.

ARMAN. Galerie Beaubourg 1, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février.

BASQUIAT. Galerie Beaubourg 2, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février ; Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 10 février.

VINCENT BIOULES. Galeri Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

BOYLE FAMILY. Galerie Lelong, 14, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

BOZZOLINI. Galerie Bellint, 28, bis boulevard de Sébastopol (42-78-01-91). Du 23 janvier au 27 février.

THIERREY CAUWET. Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 26 février.

CHARLELIE COUTURE. Album imaginaire. FNAC Etoile, 26, avenue de Wagram. Jusqu'au 27 février.

MARTIN DISLER. Galerie Crousel-Robelin. 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 16 février.

JOE DOWNING. 40 ans de peinture. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 27 février.

DUBUFFET. Sols et terrains. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00) ; Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 5 mars.

AUBE ELLEQUET. Flagrants délices. Collages. Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (43-25-18-66). Jusqu'au 31 janvier.

ESCARO 87. Galerie d'art satirique Martine Moisan, 5, rue de la Banque (42-97-46-65). Jusqu'au 28 février.

ISA GENZKEN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes. Jusqu'au 10 février.

VINCENT GAGLIARDI. Le Haut-Pavé-Galerie d'essai, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 13 février.

PATRICE GIORDA. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 10 février.

KAREN HANSEN. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 février.

LAFOUCRIERE. Galerie Nane Stern. 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 30 janvier.

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 14 février.

LAURA LAMIEL. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 13 février.

JEAN LEGROS. Repères, 88, boulevard de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 5 février.

ALLAN MC COLLUM. Galerie Yvon Lambert. 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 10 février.

JÉROME MESNAGER. Galerie Loft, 3, bis rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 20 février.

PIERRE MERCIER. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 13 février.

MICHEL PAYSANT. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 janvier.

A.R. PENK. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran. Jusqu'au 20 février.

PICASSO. Série complète de 347 gravures. Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (42-66-60-32). Jusqu'au 15 février.

WILLY RONIS. Comptoir de la photographie. Cour du Bel-Air, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 février.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram-Mabel Semmler, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 20 février.

IRMGARD SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue J. Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 27 février.

GRAHAM SUTHERLAND. Galerie Patrice Trigano, 4, bis rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 13 février.

CHRISTIAN SYLVAIN. Galerie Naïfs et primitifs. 33, rue du Dragon (42-22-86-15). Jusqu'au 29 février.

PIERRE TILMAN. Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.

GÉRARD TRAQUANDI. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 13 février.

WAKAKO. En quête de clairvoyance. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 février.

YANKEL. Galerie Yoshii, 8, rue Matignon (43-59-73-46). Jusqu'au 5 février.

REUVEN ZAHAVI. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 12 février.

ZWING. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 20 février.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les cent chaises. 1887-1987. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. Jusqu'au 31 janvier.

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. L'Hybride en photographie. Centre culturel Gérard-Philipe. Rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 30 janvier.

CORBEIL-ESSONNES. Haute Tension. (Dan Flavin, François Morellet, etc.) Centre d'art contemporain Pablo Neruda. 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 24 février.

LA DÉFENSE. Le Masque et les cinq mondes. Art 4. 15, place de la Défense. La Défense 4. (47-96-25-49). Jusqu'au 4 avril.

ECOUEN. 10e anniversaire du Musée national de la Renaissance : enrichissement des collections. Château d'Ecouen. Du 23 janvier au 11 avril.

GARCHES. Les Impressionnistes d'Auvers-sur-Oise. Hall de l'Hôtel de Ville, 2, av. du Maréchal-Leclerc. Jusqu'au 24 février.

GENNEVILLIERS. Degottex. Galerie Edouard-Manet. 3, place J.-Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 12 février.

IVRY-SUR-SEINE. Carte blanche à Yves Michaud. Ouverture brésilienne. Centre d'art contemporain. Galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 31 janvier.

JOUY-EN-JOSAS. Ateliers en liberté (L. Fanlon ; C. Lucas ; F. Mendras...). Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 21 février.

MONTROUGE. Trente ans d'éditions Adrien Maeght (1957-1987). Galerie A. Maeght, 11, place Jules-Ferry (45-48-45-15). Jusqu'au 30 janvier.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques. Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Jusqu'au 14 février.

PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François. Musée Tavet-Delacour. 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février ; **Où voir les vues de Pontoise peintes par Camille Pissarro.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS par Doisneau. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 31 janvier. **Dix artistes exposent.** Salle de la Légion d'honneur. Jusqu'au 31 janvier.

VITRY-SUR-SEINE. Yvon Taillandier. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Moquet (46-82-80-00). Jusqu'au 31 janvier.

En province

ANGERS. Dix artistes plasticiens contemporains en Anjou. Musée, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 28 février.

ARRAS. Raoul Ubac, 1932-1985. Centre culturel Noroît, 9, rue des Capucines (21-72-30-12). Jusqu'au 7 février.

BORDEAUX. Gérard Garouste. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOURGES. Donation de Monique et Maurice Estève. Musée Estève. Hôtel des Echevins, 13, rue Edouard-Branly (48-57-81-18).

CAEN. Jacques Deschamps. Le fil et les transparences dans l'œuvre peint de 1950 à 1987. Musée des beaux-arts. Château (31-85-28-63). Jusqu'au 8 février. **Asger Jorn.** Galerie de l'Artothèque. Théâtre municipal. 135, boulevard Maréchal-Leclerc (31-86-12-79). Jusqu'au 21 février.

CALAIS. Bracha Ettinger. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CANNES. Hommage au peintre Jean Hélion. La Malmaison. 47, La Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 14 février.

CHARTRES, Thierry Delaroyère. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (37-36-41-39). Jusqu'au 15 février.

DIJON. Alphonse Legros. Musée des beaux-arts. Place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 15 février. **Gerhard Merz : Inferno.** Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin (80-30-75-23). Jusqu'au 28 janvier.

DOUAI. Le paysage français au XIXe siècle. Musée de la Chartreuse, 130, rue des Chartreux. Jusqu'au 15 février.

DUNKERQUE. Sabine Weiss. Photographies ; H. Weiss. Peintures. Musée d'art contemporain (28-59-21-65). Jusqu'au 7 mars.

GRENOBLE. J.-P. Bertrand ; R. Long. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchater-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 14 février. **Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle.** Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février.

LABEGE. ZUSH. Evrugo mental state. Labège-Innopole (61-80-18-21). Jusqu'au 3 mars.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. Hôtel Donadeï de Campredon. Jusqu'au 13 mars.

LONS-LE-SAUNIER. Michel Bouvet. Le langage de l'affichiste. Musée. Hôtel de Ville. Place Perraud (84-47-26-93). Jusqu'au 14 mars.

MACON. Richard Deacon. Ecole des Beaux-Arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 19 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chefs-d'œuvre néo-impressionnistes. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 février.

MARSEILLE. La peinture en Provence au XVIe siècle. Jusqu'au 21 février ; **Germination IV.** Salle du FRAC, jusqu'au 31 janvier. Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92) ; **Gérard Traquandi.** Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 31 janvier. **400 millions d'années d'histoire de la Provence.** Musée d'histoire. 3, rue Colbert (91-90-32-71). Jusqu'au 26 mars.

MONTLUÇON. Gérard Le Gal. Centre Athanor. Quai Ledru-Rollin (70-03-49-98). Jusqu'au 20 février.

MONTBRISON. Joseph et Adrienne Lambertou. Musée d'Allard (77-58-33-07). Jusqu'en mars.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril.

NANTES. La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig Aix-la-Chapelle. Musée des Beaux-Arts. 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 13 mars.

NICE. Enzo Cucchi. Testa. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; Galerie d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 21 février.

NIORT. Jean Hélion. Le Moulin du Roc. Centre d'action culturelle, 9, boulevard Main (49-79-29-27). Jusqu'au 21 février.

PÉRIGUEUX. Cindy Sherman. Chapelle des Augustins. Musée du Périgord (53-53-16-42). Jusqu'au 30 janvier.

RENNES. Riopelle. Autour d'un tableau. Jusqu'au 29 février ; **TAL COAT. Rétrospective des dessins et œuvres sur papier.** Jusqu'au 20 mars. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85).

LA ROCHE-SUR-YON. Barbara et Michael Leisgen : œuvres photographiques. Musée rue Georges-Clemenceau (51-05-54-23). Jusqu'au 31 janvier.

SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe 1945-1953. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

TOULON. Création photographique en France. Le corps, la galère : noir et blanc. Musée municipal, 20, bd du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30.

TOULOUSE. 9 artistes français. Réfectoire des Jacobins. Jusqu'au 7 février.

VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Etienne. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de relâche et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.

RODOGUNE Nouveau Théâtre Mouffetard. 20 h 45 (27).

LES BATISSEURS D'EMPIRE. Théâtre des Amandiers de Paris (43-36-42-17) (dim., lun.), 20 h 30, sam., 14 h 30 (27).

DIALOGUE DANS LE MARÉCAGE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70). Petite salle, (dim. soir, lun.), 21 h, dim. 15 h. (27).

VOLPONE OU LE RENARD. Cartoucherie de Vincennes. Epée de Bois (48-08-39-74) (jeu., vend., sam. à 20 h. ; dim. à 15 h 30 (28).

LE VALLON. Théâtre Renaud-Barrault. Grande Salle (42-56-60-70) (dim soir, lun. 20 h 30) : dim., 15 h. (28).

LÉONIE EST EN AVANCE. Théâtre de la Nouvelle France (39-54-91-92). Jeudi et samedi à 21 h ; dim. à 17 h. (28).

LE MISANTHROPE. Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun). 20 h 30 ; dim. 15 h. (28).

TROIS SOUS POUR LES DESSOUS. Bouffons-Théâtre du XIXe (42-38-35-53) (dim. soir, lun.), 20 h 30 : dim. 15 h. (29).

ANDROMAQUE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) 18 h 30 (2).

CONTES ÉROTIQUES ARABES DU XIVe siècle. Nanterre. Théâtre par le Bas (47-78-70-88) (3).

HORS PARIS

ANGERS. Credo, de Enzo Cormann. Nouveau Théâtre d'Angers, 12, place Louis-Imbach (41-88-90-08). Du 27 janvier au 12 février.

BOURGES. L'Ane culotté. Spectacle d'Arlette Chosson, d'après l'œuvre d'H. Bosco. Jeudi et vendredi à 9 h 30 et 14 h 30.

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ▷ Les Bâtisseurs d'empire : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, sam. 14 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Le Vœu : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Jipi : 20 h 30 (Ven., sam. dernière).

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ATELIER (46-06-49-24). ▷ La Double Inconstance : mar. 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Sélysette : 20 h 30, mar. 18 h 30. Rel. dim., lun.

BATACLAN (47-00-30-12). Zone : 20 h 45. Rel. dim., lun. ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). ▷ Trois sous pour mes dessous : ven., sam., dim., lun., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. lun.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam., mar. 20 h 30, lun. (suivie du dîner) 19 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Anomique II : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. ◇ La Vénus à la fourrure : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h. ◇ Les Pragmatistes : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI (48-45-20-20). ▷ Femmes de cirque : ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. mer., jeu., lun., mar.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45, sam. 17 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Esther : 14 h, sam. (class. série 2) 14 h, ven., mar. 20 h 30. ◇ La Poudre aux yeux : 20 h 30 (Dim., lun.). ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30 (Dim., lun.). ▷ La Guerre de Troie n'aura pas lieu : jeu., sam. 20 h 30, dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). ◇ S.O.S. : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

هكذا من الأصل

THÉATRE

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : 15 h, jeu., sam., dim. (dernière) 15 h, sam. 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). ◇ Le Jour de la limace : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ Au-delà du jardin : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). ▷ Voie sans issue et, la Déchirure : ven., sam., dim. 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. le Prince des rats : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h et 21 h 30. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ◇ L'Eloignement : 21 h (Jeu., ven.), sam. 18 h 30 et 21 h 30.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You 're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Crime et Châtiment : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Je cherche un être à envahir : 19 h. Rel. dim., lun. La Colombe + Aux abysses : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ La Métamorphose : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ▷ L'Etonnante Famille Brontë : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Lecture-rencontre : Rémi Faye : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Line ou le premier : 20 h 30. Rel. dim., lun. ◇ Finie la comédie : 21 h 45 (Jeu., ven., sam. dernière).

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy L'Ami Public N°1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar. ▷ Rodogune : mer. 20 h 45.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h 15, ven. 18 h 15. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h, dim. 14 h 30. Rel. lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ▷ Orphée aux enfers : jeu., dim. (soirée J.M.F.) et mar. (dernière) 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 14 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30, ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. jeu., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Mademoiselle Mars (rencontres du Palais royal) : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ Une passion dans le désert : 19 h (Jeu., ven., mar.), dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., sam. (exceptionnellement). ◇ Madame de la Carlière : 21 h (Jeu., ven., mar.), dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., sam. (exceptionnellement).

RANELAGH (42-88-64-44). Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Quinconx : 10 h 30, jeu., ven. 10 h 30. Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09). Haute Surveillance : 22 h 15. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Suzanna Andler : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). ▷ La Légende dorée : jeu., ven., sam. (dernière) 21 h. Rel. mer.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. Salle II. ◇ Kes : 20 h 30, dim. 17 h. ▷ L'Ecume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 15 h 30, dim. 15 h 30, jeu., ven., sam., mar. 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Onanisme avec troubles nerveux chez deux petites filles : 20 h 45, dim. 15 h 15. Rel. dim. soir, lun. Théâtre Gémier. Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Le Misanthrope : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. ◇ Une heure avec : le Jardin de Tchékhov : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Dialogue dans le marécage : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Le Vallon : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Une heure avec : Andromaque : mar. 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Rel. dim., lun. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Rel. dim., lun. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim., lun. ◇ J'aime Brecht : 22 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. La maison accepte l'échec : 20 h 30. Rel. dim., lun.

En région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ▷ Fastoche : dim. 15 h.

ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (47-90-63-12). ▷ Toujours meilleur : sam. 20 h 30, dim. 15 h.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ La Chasse aux corbeaux : mar. 21 h. Mon panthéon est décousu : ven. 21 h. West Side Story : jeu. 21 h.

BAGNEUX (THÉATRE VICTOR HUGO) (46-63-10-54). Les Précieuses ridicules : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

BEYNES (LA BARBACANE) (3489-55-99). ▷ L'Univers est dans la pomme : sam. 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Le Cid : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). La Folle de Chaillot : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim soir., lun.

CERGY (THÉATRE DES ARTS) (30-32-79-00). Petite salle. ◇ Jeu de Faust : 18 h 30, dim. (dernière) 16 h, ven., sam. 21 h. Rel. jeu.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). ▷ Rendez-vous du Pédiluve : Autour d'un mot de cinq lettres : ven., sam. 20 h.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). ▷ Les Masques : mar. 20 h 30.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Petite salle. Mercier et Camier : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

DOURDAN (CENTRE CULTUREL RENÉ CASSIN) (69-21-60-34). ▷ Ubu roi : sam. 21 h, ven. 10 h.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ West Side Story : sam. 20 h 45.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). ▷ Mon panthéon est décousu : sam. 20 h 30. Jour de fête : mar. 20 h.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). The Changelling, le Changeon : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

ISSY LES MOULINEAUX (INSTITUTION SAINT-NICOLAS) (46-42-70-91). ▷ Le Grand Standing : ven. 20 h 30.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREMONT) (48-38-92-60). ▷ Raymond Devos : ven. 20 h 45. Rencontre : Didier Daeninckx : jeu. 18 h.

LE CHESNAY (THÉATRE DE LA NOUVELLE FRANCE) (39-54-91-92). ▷ Léonie est en avance : jeu., sam. 21 h, dim. 17 h.

LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE ADAM) (69-09-40-77). ▷ Rose de Noël : sam. 20 h 30, sam., dim. 15 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). L'Amante anglaise : 20 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

MANTES-LA-JOLIE (CENTRE CULTUREL GEORGES BRASSENS) (30-33-02-26). ▷ Le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao-Tsé-Toung : mar. 21 h.

MARLY-LE-ROI (MAISON JEAN VILAR) (39-58-74-87). ▷ Le Misanthrope : ven. 20 h 30.

MASSY (C.C. PAUL BAILLIART) (69-20-57-04). ▷ Riez, riez, profitez-en, mais n'oubliez pas... : ven. 21 h.

MONTREUIL (STUDIO THÉATRE-TEM) (48-58-65-33). ◇ Une sorte d'Alaska sur la côte, voilà tout... : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◇ Jonatan, le mat : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun., mar.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE DE NEUILLY) (47-45-75-80). ◇ L'Avare : 14 h 30, jeu., ven. 14 h 30. ▷ Les Femmes savantes : ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h 30. Knock : lun., mar. 14 h 30.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-33-66). ▷ Raymond Devos : sam. 20 h 30.

ORSAY (MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE) (69-28-70-33). ▷ Vache Stelle Dell'Orsa : sam., mar. 20 h 30.

RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT DESNOS) (69-06-72-72). ▷ Dix leçons pour mourir de rire : sam. 20 h 45.

RUEIL-MALMAISON (CENTRE EDMOND ROSTAND) (47-51-85-45). ▷ Le Baiser de la veuve : ven., sam. 21 h.

RUEIL-MALMAISON (RUEIL-ANIMATION-JEUNESSE) (47-32-38-83). ▷ Le Défunt : sam. 20 h 30.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). ▷ Le Petit Prince : ven. 20 h 30.

SAINT-CYR (CENTRE ELSA TRIOLET) (30-45-11-10). ◇ Indiscrétions : 21 h (Jeu., ven., sam.).

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ▷ Le Grand Standing : jeu. 21 h.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (42-83-47-22). ▷ Autour de Jacques Brel : ven., sam. 21 h.

SARCELLES (FORUM DES CHOLETTES) (34-19-54-30). ▷ Spectacle obligatoire : mar. 21 h.

SAVIGNY-LE-TEMPLE (MAISON JACQUES PRÉVERT) (60-63-28-24). ▷ Madame de la Carlière : sam. 21 h.

SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX) (46-60-05-64). ▷ L'Annonce faite à Marie : ven., sam. 20 h 30.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Le Tourniquet : ven., sam. 21 h. Les Fourberies de Scapin (matinées classiques) : mar. 14 h 15. Le Cid (Soirées classiques) : lun. 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ▷ West Side Story : ven. 20 h 30.

VINCENNES (CENTRE SOCIO-CULTUREL DES SOURDS) (43-65-63-63). ▷ Au bout du couloir : jeu., ven., sam. (dernière) 20 h 30, sam. 16 h 30.

YERRES (GYMNASE DU C.E.C.) (69-48-38-06). ▷ Les Bacchantes (Las Bacantes) : ven. 21 h.

Music-Hall

AU GRAND REX (42-21-11-11) : Julien Clerc jusqu'au 28 fév., 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h dim.

BOUFFES DU NORD (42.39.34.50) : Zizi Jeanmaire jusqu'au 28 fév., 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h sam. ; 16 h dim., spectacle récital.

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25) (42-77-17-08) : El Lebrijano et l'Orchestre andalou de Tanger jusqu'au 29 janv., 21 h jeu., ven. (dernière). Spectacle de flamenco arabo-andalou ; Grand carnaval brésilien à Paris, 22 h sam. (jusqu'à l'aube). Avec Loalwa (chanteuse) et le groupe Braz Brasil (43-54-41-56) (45-35-34-44).

CRYPTE SAINTE-AGNES (42-33-31-39) : Si Paris m'était chanté jusqu'au 15 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Adaptation et mise en scène de J.-P. Queret, mus. de Fafa Sudessi, avec F. Darrot, G. Léger, H. Heven, J.-P. Queret et H. Caradec.

OLYMPIA (42-61-82-25) : Philippe Lavil jusqu'au 7 fév. 20 h 30 mar. (première) ; Michel Fugain jusqu'au 31 jan., 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. 17 h dim. (dernière).

PALACE (42-46-10-87) : La Cicciolina, 24 h jeu.

SENTIER DES HALLES (45-08-96-91) : Pierre Meige jusqu'au 20 fév. Relâche dim., lun., 22 h mar. (première). Avec Véronique Gain (en première partie) ; Jean Koniok jusqu'au 30 janv., 22 h 30 mer., jeu., ven., sam (dernière). (chant), Etienne Perruchon (claviers), Claude Gomez (claviers), Jean-Luc Lopez (batt.), Simon Vandercam (guit.).

THEATRE ARCANE (43-38-19-70) : Elisabeth Bréhet et Gilliane Kim, 20 h 30 jeu.

THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : Salif Keita jusqu'au 6 fév., 18 h 30 mar. (première) (Mali).

TINTAMARRE (48-87-33-82) : Claude Lemesle jusqu'à fin février. 21 h lun.

ZENITH (42-08-60-00) : Walt Disney World On Ice jusqu'au 14 février. 14 h mar. ; 17 h 30 mar. ; 20 h 30 mar.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Compagnie Claudia Moore, jusqu'au 4 février, 22 h lun., mar. (Canada), chor. de C. Moore. 80 F, 60 F.

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Hommage à Serge Lifar, jusqu'au 29 février, 19 h 30, sam., lun. « Défilé » mus. de Berlioz. « Suite en blanc », mus. de Lalo. « Icare », mus. de Szyfer. « Les Mirages », mus. de Sauguet, de 300 F à 30 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Béjart Ballet Lausanne, jusqu'au 21 février ; 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 15 h, dim., « Fiche signalétique », chor. Béjart Ballet Lausanne, « Trois pas de deux », chor. de M. Béjart, mus. de Debussy, Ravel et traditionnelle juive, « Souvenir de Leningrad », chor. de M. Béjart, mus. de Tchaïkovski et The Residents, de 250 F à 70 F. Sur place + agences.

THEATRE 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77). La Pièce voisine, jusqu'au 30 janvier, 20 h 45, mer., jeu., ven., sam. (dernière), chor. de Jeannette Dumeix et Marc Vincent-Artefact (création). 90 F, 60 F.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Compagnie Studio DM, jusqu'au 2 février, 21 h, jeu., ven., sam., lun., mar. (dernière). « Pain de singe », chor. de Bernardo Montet. 80 F, 60 F, adh. : 48 F. Compagnie la Liseuse, jusqu'au 6 février, 19 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. « L'Arrière-Salle », chor. de Georges Appaix. 80 F, 60 F, adh. : 48 F.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Groupe Emile Dubois, jusqu'au 6 février, 20 h 45, mer., jeu., ven., sam., mar. « Docteur Labus », chor. de J.-Cl. Gallotta, de 150 F à 52 F.

En banlieue

CRÉTEIL. Maison des arts (48-99-18-88). Le Lyon Opéra Ballet et la Compagnie Maguy Marin, jusqu'au 28 janvier, 20 h 30, mer., jeu. (dernière). « Les Sept péchés capitaux », de K. Weill et B. Brecht, chor. de M. Marin. 120 F, 100 F, 45 F.

EVRY. Théâtre de l'Agora (64-97-30-31). Susan Buirge, jusqu'au 31 janvier, 20 h 30, ven., sam., 17 h, dim. « Voyage à Ephèse ».

MAISONS-ALFORT. Théâtre Claude-Debussy (43-96-77-67). Ballet Jazz Art, 20 h 45, ven., avec (en première partie) M. Hervé-Gil, X. Timmel et L. Corradi, lauréats du prix Volinine 1987. 80 F, 60 F.



CINEMA

La cinémathèque

MERCREDI

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Remous (1934), de Edmond T. Gréville, 16 h : *Des amis comme les miens* (1971, v.o.s.t.f.), de Otto Preminger, 19 h : le Temps de la colère (1956), de Richard Fleischer, 21 h.

JEUDI

Ombres blanches (1928), de W.S. van Dyke et Robert Flaherty, 16 h ; l'Arnaqueur (1961, v.o.s.t.f.), de Robert Rossen, *19 h : Cendres et Diamant* (1958, v.o.s.t.f.), de Andrzej Wajda, 21 h 30 ; le Chant des sirènes (1987), de Patricia Rozema.

VENDREDI

Doux Oiseau de jeunesse (1962, v.o.s.t.f.), de Richard Brooks, 16 h : Tueur à gages (1942, v.o.s.t.f.), de Franck Tuttle, *19 h : le Chant du Missouri* (1944, v.o.), de Vincente Minnelli, 21 h.

SAMEDI

Le Sixième Jour (1986), de Youssef Chahine, 15 h ; Big Boy (1967, v.o.s.t.f.), de Francis Ford Coppola, 17 h : Tonight we raid Calais (1943, v.o.), de John Brahm, 19 h ; la Nuit est à nous, 21 h à : Zot Ka Fe Zouzou (1987), de Véronique Mucret, 21 h : l'Heure de l'étoile (1985, v.o.), de Suzana Amaral, 21 h : Horoscope favorable (1987), de *Christine Ebm, 23 h : Classified* People (1987), de Yolande Zauberman, 23 h : les Nouilles (1987), de Marilyn *Canto, 2 h ; les Frères Mozart (1986, v.o.)*, de Suzanne Osten, 2 h : Load Amie (1986), de Muriel Darnet Tourral, 4 h : le Chant des sirènes (*1987*), de Patricia Rozema, 4 h.

DIMANCHE

Le Voyageur sans bagages (1943), de Jean Anouilh, 15 h : Knock-out (1935, v.o.), de Carl Lamac et Hans H. Zerlett, 17 h ; Harlow, la blonde platine (1965, v.o.s.t.f.), de Gordon Douglas, 19 h ; le Bled (1929), de Jean Renoir, 21 h 15.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Le Caïd (1942, v.o.), de Lewis Seiler, 16 h : les Étudiants de l'I.D.H.E.C. présentent :, 19 h : Jean de la Plume, de Marc *Thomas, 19 h : Enfants de l'exil*, de Rithy Panh, 19 h : Ardoisière, de Clara Ott, 19 h : la Cinémathèque de la danse présente :, 21 h : les Trésors des films de jazz, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

Don X fils de Zorro (1925), de Donald Crisp, 15 h ; les Amants de Tolède (1952), de Henri Decoin, 17 h 15 ; Orphée et Eurydice (1985, v.o.s.t.f.), de Istvan Gaal, 19 h.

JEUDI

Le Fantôme de l'Opéra (1925), de Rupert Julian, 15 h ; le Barbare et la Geisha (1958, v.o.s.t.f.), de John Huston, 17 h ; Time (1985, v.o.s.t.f.), de Peter Gothar, 19 h.

VENDREDI

Lorna Doone (1922), de Maurice Tourneur, 15 h ; les Arrivistes (1960), de Louis Daquin, 17 h : Compte à rebours (1982, v.o.s.t.f.), de Pal Erdöss, 19 h 15.

SAMEDI

La fièvre monte à El Pao (1959), de Luis Bunuel, 15 h ; la Colline des potences (1959), de Delmer Daves, 17 h ; la Grande Génération (1986, v.o.s.t.f.), de Ferenc Andras, 19 h ; Moulin aux enfers (1987, v.o.s.t.f.), de Guyla Maar, 21 h 15.

DIMANCHE

Vampyr ou l'étrange aventure de David Gray (1935), de Carl-Theodor Dreyer, 15 h ; Europe 51 (1953, v.o.s.t.f.), de Roberto Rosselini, 17 h ; Coqueluche (1987, v.o.), de Peter Gardos, 19 h 15 ; le Dernier Manuscrit (1987, v.o.s.t.f.), de Karoly Makk, 21 h.

LUNDI

Maître après Dieu (1950), de Louis Daquin, 15 h ; les Amants du Tage (1955), de Henri Verneuil, 17 h ; Un conte de fées hongrois (1987, v.o.s.t.f.), de Gyula Gazdag, *19 h 15*.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : El Caballero del dragon (1985, v.o.), de Fernando Colomo, 14 h 30 ; Peppermint frappé (1967, v.o.), de Carlos Saura, 17 h 30 ; Un hombre llamado Flor de Otono (1977, v.o.), de Pedro Olea, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-*1988 : Werther (1986, v.o.), de Pilar Miro*, 14 h 30 ; la Conquista de Albania (1983, v.o.), d'Alfonso Ungria, 17 h 30 ; la Guerre des fous (1987, v.o.), de Manolo Matji, 20 h 30.

VENDREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Extramuros (1975, v.o.), de Miguel *Picazo, 14 h 30 : Franco ese hombre (1964*, v.o.), de José Luis Saenz de Heredia, 17 h 30 : le Sexe du Diable (1986, v.o.), de Imanol Uribe, *20 h 30*.

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Matador (1986, v.o.), de Pedro Almodovar, 14 h 30 : El Extrano Viaje *(1964, v.o.), de Fernando Fernan Gomez*, 17 h 30 : Cria Cuervos (1976, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Cousine, je t'aime (1980), de Fernando Trueba, 14 h 30 : Habla mudita (1973, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, *17 h 30 : l'Esprit de la ruche (1973, v.o.)*, de Victor Erice, 20 h 30.

LUNDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Maison de Bernarda (1987, v.o.), *de Mario Camus, 14 h 30 : Los Motivos de* Berta (1983, v.o.), de José Luis Guerin, 17 h 30 : El Nido (1980, v.o.), de Jaime de *Arminan, 20 h 30.*

MARDI

Relâche.

Les exclusivités

MERCREDI

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-*André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18)* ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (43-43-01-59) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e *(43-20-30-19) ; v.f. : UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : *Forum Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; *Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08)* ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CAYENNE PALACE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, *14e (43-27-84-50)* ; Images, 18e (45-22-47-94).

CORDES ET DISCORDES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : *Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-*59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, *14e* (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DERNIER CRI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Kinopanorama*, 15e (43-06-50-50) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e *(43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum *Orient Express*, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Montparnasse, *14e* (43-20-12-06).

DRAGNET (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé *Marignan-Concorde, 8e* (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 *Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

GÉNÉRATION PERDUE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé *Mayfair, 16e* (45-25-27-06) ; *v.f.* : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e (47-48-*06-06) : Pathé Clichy, 18e* (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26)* ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

IL SEMBLE MORT ? (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40)* ; *v.f.* : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; UGC Montparnasse*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e *(45-74-95-40)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Orient *Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e* (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-*33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MA VIE DE CHIEN (Su., *v.o.*) : *14 Juillet Parnasse*, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont *Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67)* ; *v.f.* : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., *v.o.) : George V, 8e* (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSION BÉATRICE (*) *(Fr.-It.)* : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

POKER (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, *15e (45-74-93-40)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RENEGADE (It.-A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30)* ; *Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-*01-59) ; Fauvette Bis, 13e* (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, *14e* (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient *Express*, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, *6e (43-25-59-83)* ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40)*.

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : *Lucernaire*, 6e (45-44-57-34).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE *(Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-*41-01*).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e *(43-36-23-44)* ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-*28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94)*.

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gau*mont Ambassade, 8e* (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

ACCORD PARFAIT. Film français d'Arsène Floquet : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ARBRE DU DÉSIR. Film soviétique de Tenguiz Abouladzé, *v.o.* : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD. Film français de Bernard Baissat : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'ILE AUX OISEAUX. Film français de Geoffroy Larcher : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

IN THIS OUR LIFE. Film américain de John Huston, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LIAISON FATALE. (*) Film américain de Adrian Lyne, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le *Galaxie, 13e (45-80-18-03)* ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé *Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO. Film français d'Ariel Zeitoun : *Gaumont Les Halles, 1er* (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; *UGC Danton, 6e (42-25-10-30)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les festivals

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). La Corde, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; le Faux Coupable, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Loi du silence, ven., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fenêtre sur cour, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sueurs froides, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Homme qui en savait trop, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Soupçons, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CHARLES CHAPLIN, *Studio 43, 9e* (47-70-63-40). Monsieur Verdoux, sam. 14 h ; Un roi à New York, dim. 14 h ; les Temps modernes, mer. *14* h ; le Kid, mer. 14 h ; la Ruée vers l'or, mer. 16 h ; le Pèlerin, Charlot soldat, mer. 16 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, République Cinémas, 11e (48-05-51-33). Il sans elle, ; Room-Service, ; Pulpe amère, ; Outremer, ; Go Crazy, ; Sculpture physique, (sous réserve) ; Japanam, (sous réserve) T.U. : 24 F.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Marquise d'O, ven. 18 h ; les Nuits de la pleine lune, mer., *dim. 18 h* ; Pauline à la plage, sam. 22 h ; 4 Aventures de Reinette et Mirabelle, ven. 12 h ; la Femme de l'aviateur, lun. 22 h ; le Beau Mariage, mer., mar. 20 h.

ERIC ROHMER, République Cinémas, 11e *(48-05-51-33). Le Beau Mariage*, dim. 10 h 20 ; Pauline à la plage, lun. 22 h ; le Signe du lion, sam. 12 h 20.

GRAND PRIX DE LA JEUNESSE I.S.C., Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01). *Association de malfaiteurs*, ven. *22 h 30* : l'Ami de mon amie, ven. ; le Grand Chemin, ven. ; Sous le soleil de Satan, ven. ; Au revoir les enfants, ven., T.U. : 50 F, vente des billets aux Fnac.

HOMMAGE A MARCEL L'HERBIER, Studio 43, 9e (47-70-63-40). L'Inhumaine, tlj à 20 h ; Entente cordiale, sam. *14 h ; l'Argent*, dim. 14 h ; Forfaiture, sam. 16 h.

JAMES BOND (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Vivre et laisser mourir, ven., film à 13 h 45, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 15 ; *l'Homme au pistolet d'or*, lun., film à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; l'Espion qui m'aimait, mer., film à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; Moonraker, mar., film à 13 h 40, 15 h 50, 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; Octopussy, sam., film à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Dangereusement vôtre, jeu., film à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Tuer n'est pas jouer, dim., film à 14 h, *16 h 30, 19 h, 21 h 30*.

LES CLASSICS DU MAC-MAHON : HITCHCOCK (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Mr. and Mrs Smith, ven. à 20 h et 22 h ; l'Ombre d'un doute, sam. à *14 h, 16 h*, 18 h, 20 h, 22 h ; Une femme disparaît, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Trente-Neuf Marches, lun. à 14 h, 15 h 40, *17 h 20*, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

MARILYN MONROE (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, dim. à 14 h, 16 h, 20 h ; les Hommes préfèrent les blondes, lun. à 14 h, 16 h, 20 h ; Sept Ans de réflexion, ven. à 14 h, 16 h, 20 h ; Comment épouser un millionnaire, mer. à *14 h, 16 h*, 20 h ; Niagara, jeu. à 14 h, 16 h, 20 h ; le Milliardaire, sam. à 14 h, 16 h, 20 h : Marilyn, mar. à 14 h, 16 h, 20 h.

QUE VIVA EISENSTEIN (v.o.), Saint-Michel, 5e (43-26-79-17). Octobre, mer., séances à 14 h 30, 16 h 10, 17 h 40, 19 h 20, 21 h, 22 h 40 film 10 mn après ; la Grève, Le Journal de Gloumov, jeu., séances à 14 h 30, 16 h 10, 17 h 40, 19 h 20, 21 h, 22 h 40 film 10 mn après ; *Que viva Mexico !*, ven., film à 13 h 45, 15 h 25 séances à 17 h, 18 h 50, 20 h 40, 22 h 30 film 10 mn après ; Alexandre *Nevski, Le Pré de Béjine*, sam., *séances* à 13 h 40, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 15, 0 h 30 film 10 mn après ; Ivan le Terrible, dim., film à 13 h 45, 17 h 10, *20 h 35 ; le Cuirassé Potemkine*, lun., séances à 14 h 30, 16 h 10, 17 h 40, 19 h 20, 21 h, 22 h 40 film 10 mn après ; la Ligne générale, mar., film à 13 h 45, 15 h 25, séances à 17 h, 18 h 50, 20 h 40, 22 h 30 film 10 mn après.

SEMAINE DU CINÉMA CUBAIN *(v.o.), Utopia Champollion, 5e* (43-26-84-65). L'Eloignement, mer. 20 h : Maluala, jeu. 20 h : Poussière rouge, ven., mar. 20 h ; le Che, sam. 20 h, *21 h* (trois courts métrages) ; l'Homme de Maisinica, dim. 20 h ; le Rénégat, lun. 20 h.

SIX CONTES MORAUX, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Le Genou de Claire, jeu., dim., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; *l'Amour l'après-midi*, lun., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, mer., sam., *film* à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; la Collectionneuse, séances ven. à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, mar., séances à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après.

Les séances spécialisées

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer., ven. 19 h 30, jeu., lun. 14 h, dim. 19 h 45, mar. 15 h 30.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 19 h.

AUTOUR DE MINUIT *(Fr.-A., v.o.)* : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 20 h, sam. 22 h.

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e *(43-26-84-65)* t.l.j. à 18 h 20.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : République Cinémas, *11e (48-05-51-33) mer.* 20 h, *dim.* 17 h 40, mar. 14 h.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 14 h 10 film 5 mn après.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 15 h 40.

BRAZIL (Brit., *v.o.*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 05 film 5 mn après ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 21 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 15 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45, ven. 16 h 45, dim. 21 h.

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 15 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 20.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 20 + sam. 0 h 10.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, 16 h, sam. 17 h, dim. 13 h 45.

L'EMPIRE DES SENS (**) *(Fr.-Jap.*, v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 22 h.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, sam. 15 h 30, dim. 17 h.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim., jeu., mar., avec.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 22 h.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h (toutes les heures), jeu., mar., de 10 h à 18 h.

IL Y A MALDONNE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) t.l.j. film à 22 h 15.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., mar. 13 h 30, sam., *dim.* 14 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 30, 20 h + sam. 0 h 15.

LILY MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 18 h.

LUCKY DAISY TOWN (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 17 h.

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., *v.o.*) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. 16 h 30 + sam. 0 h 10.

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45.

MISSION (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 20 et 17 h 35.

MODESTY BLAISE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 25 et 20 h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à *11 h 50* film 5 mn après.

CINEMA

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 30.
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h; lun. 15 h 30.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 40 + sam. 0 h 30 : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 16 h 15 film 5 mn après.
OU QUE TU SOIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) t.l.j. à 18 h.
PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 16 h 20, dim. 14 h.
LA PHOTO (Gr., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam., dim., mar. à 12 h.
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, jeu. 18 h 15, ven. 16 h 15, 22 h 15, sam. 0 h 30, lun. 18 h 50, mar. 14 h.
PLATOON (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 22 h 15.
RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 18 h 35 film 5 mn après.
RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 16 h 10.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h.
SALVATORE GIULIANO (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.
SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 22 h 10.
LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 14 h 20, 20 h 10.
STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 22 h 10.
TAMPOPO (Jap., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h, lun. 16 h 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 30 + ven., sam., séances à 0 h 20 film 5 mn après.
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h 15.
TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, sam. 13 h 45.
TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 13 h 45.
TOI ET MOI AUSSI (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 22 h.
LE VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 14 h.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun. 12 h.
WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 30.
LES YEUX SANS VISAGE (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam., dim. à 12 h.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., dim. 14 h, sam. 17 h.
ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 14 h.

MUSIQUE

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES (45.63-88-73). Frédérique et Renaud Fontanarosa, 20 h 30, ven., Concert exceptionnel, duo piano-violoncelle au profit de la Fondation Lucien Fontanarosa. Œuvres de Bruch, Martin, Beethoven, Debussy et Chostakovitch. 120 F, 90 F. 45-04-12-15 + 40-27-81-40.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-77-11-12). Ensemble 2e2m ; 20 h 30, vend. Œuvres Kagel, Dussapin et De Pablo.
Ensemble de l'Itinéraire, 20 h 30, lun., Œuvres de Sciarrino, Dufourt et Tafra.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Opus Quatro, 20 h 30, lun., avec A. Hasans (ténor), M. Balsell (ténor), H. Irahola (baryton) et F. Galians (basse). Musique populaire et d'Amérique latine. 80 F, 60 F, 35 F.
ÉGLISE DES BILLETTES. Pierre Lanian, 20 h 30, jeu., mar. (Guitare classique). Œuvres de Bach et Villa-Lobos ; jeu. Œuvres de Satie, Lully, Rameau, Attaignan, Debussy, de Visée, Dufour, Reverdy et Caby, mar. 80 F, 50 F.
Ensemble vocal (les Arts Baroques), 20 h 30, mer., ven., dir. par H. Niquet, solistes et orchestre du concert spirituel. Œuvres de Scarlatti, Haendel. 80 F, 50 F.
Ludovic de San et Jacqueline Robin, 17 h, dim. (Baryton et piano), Le Voyage d'hiver, de Schubert. 70 F, 40 F (48-87-92-05).
Emmanuel Mandrin, 10 h, dim. (Orgue). Œuvres de Duruflé et Alain. Entrée libre.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS (42-23-55-28). Orchestre de chambre de Bernard Calmel, 20 h 45, mar., avec Martine Geliot (harpe). Œuvres de Boieldieu et Haendel, 100 F, 80 F.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (43-96-48-48), Orchestre de chambre Bernard Thomas, 21 h, mar., avec l'ensemble vocal Michel Piquemal et le chœur Vittoria, chef des chœurs M. Piquemal, avec D. Brown (soprano), I. Honeyman (ténor), S. Fournier (soprano) et M. Piquemal (baryton). Œuvres de Mozart 120 F, 90 F, 70 F. FNAC, Crous et agences.
ÉGLISE SAIANT-LOUIS-EN-L'ILE La Petite Bande, jusqu'au 2 février, 20 h 30, lun., mar. Dir. par G. Leonhardt (clavecin) avec Sigiswald Kuijken (vl.), œuvres de Bach, 135 F, 105 F, 75 F.
ÉGLISE SAINT-MÉDARD (FNAC). Ensemble orchestral Harmonia Nova, 20 h 30, jeu., dir. par D. Bouture, l'ensemble vocal l'« Impromptu » chef de chœur I. Bardit et la chorale et ensemble vocal Yves Dulac, avec G. Lacombe (soprano), C. Gerbaud (mezzo), J.-L. Jezequel (ténor), J.-P. Beynier (basse) et J. Galard (orgue). Œuvres de Haendel, Mozart, Vivaldi (soliste K. Walker), Purcell, dir. par D. Bouture. 120 F, 80 F, 60 F.
ÉGLISE SAINT-MERRI. (Entrée libre). Ensemble Averse lyrique, 21 h, sam. Œuvres de Monteverdi, Purcell, Bach et Vivaldi.
Sunelle de Grace. 16 h, dim. (piano).
ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Ensemble vocal Jean-Pierre Loré, 20 h 30, mar., dir. par C. Loré, avec J. Galard (orgue), C. Cardin (mezzo) et G. Chambers (baryton), Œuvres de Duruflé et Galard. 100 F à 60 F, FNAC.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Musiques rares d'URSS jusqu'au 31 janvier ; 20 h 30, mer., jeu., ven., sam, 17 h, dim. (dernière). Caucase, Arménie, Daghestan et Géorgie. Chants, musiques et danses.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Concert des jeunes compositeurs du CNSMP, 20 h 30, mer. Entrée libre.
A Sei Vocci, 19 h., jeu., avec P. Cohen (piano forte) et E. Ferré (g.). Schubertiade. Entrée libre.
Gundula Janowitz, 15 h, sam. Récital (soprano). Œuvres de Mozart et Schubert (suite débat « autour des Noces de Figaro »). Entrée libre.
MUSÉE D'ORSAY (45-49-48-14). Quatuor Bessler-Reis, 12 h 30, jeu. (Rio). Œuvres de Milhaud, Webern Turina et Villa-Lobos. Entrée libre.
NOTRE-DAME DE PARIS (entrée libre), Karlheinz Schmidt, 17 h 45, dim. (RFA) à l'orgue. Œuvres de Weber, Franck et Bach.
PALAIS DE L'UNESCO, 20 h, mer. Orchestre franco-arabe de Paris, orch. et composit. de J. Fasla et M. Ababsa. Patrimoine arabo-andalou. (34-22-07-22). 20 h 30, jeu. Ivo Pogorelic (p.). Œuvres de Beethoven, Chopin et Scriabine. (45-68-17-13).
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, jusqu'au 30 janvier, 21 h, mer., ven., sam. (dernière), ou Oh ! Ils chantent la bouche pleine, opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Laroche, avec l'Ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et C. Debove (luth), B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F. FNAC.
SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, ven., dir. par M. Tabachnik, avec J.-C. Pennetier (p.). Œuvres de Mozart, Merlet et Liszt.
Jacques Martin et Pierre Petit, 20 h 30, mer. Soirée exceptionnelle.
Quatuor Simon, 18 h 30, mar., avec Vincent Coq (p.). Œuvres de Haydn, Liszt et Schumann (CNSMP).
Jean-Bernard Hupmann, 20 h 30, jeu. Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Chopin et Schumann.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Concert Pasdeloup, 17 h 30, sam., dir. par J. Allen Gahres, avec Daniel Wayenberg (p.). Œuvres de Beethoven. 125 F à 45 F.
Ensemble orchestral de Paris 18 h 30, sam., avec B. Chapron (fl.), J.-Ph. Chavana (cor anglais), M. Denize (basson), C. Giardelli (vl.), D. Lobet (alto) et F. Dariel (cello). Œuvres de Haydn, Mozart et Devienne.
Orchestre Philharmonique de Munich, 20 h 30, jeu. Paris, dir. par S. Celibidache, « Symphonie no 8 » de Bruckner ; orchestre philharmonique de Munich, orchestre de 20 h 30 (jeu.). Paris, dir. par S. Celibida. Œuvres de Ravel, Debussy et Wagner.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Michel Dalberto, 20 h 30, mer. Récital de piano. Œuvres de Brahms, Schumann et Schubert. De 250 F à 35 F.
Quatuor Hagen, 15 h, sam., avec C. Zacharias (p.). Œuvres de Beethoven, Schubert, Wolf, Janacek et Brahms.
Cécile Ousset, 20 h 30, jeu. Récital de piano. Œuvres de Chopin, Debussy, Ravel et Saint-Saens. De 210 F à 35 F.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86), Jean-Pierre Rampal, 18 h 30, lun. (Flûte), Ph. Bernold (fl.), et E. Cooper (p.). Œuvres de Bach, Poulenc, Mozart, Teleman et Doppler. 49 F.
Parsifal, jusqu'au 5 février, 18 h, sam., mar., de Wagner, version concert, festival scénique sacré en trois actes, dir. mus. de M. Janowski, la Maîtresse de Radio-France, chef M. Lasserre de Rozel, chœur de Radio-France, chef de chœur : M. Tranchant, avec J. Brocheler, G. Scheder, T. Adam, E. Brüchner, H. Bischof, G. Schnaut, Ph. Doghan, J.-M. Fremeau, I. Chamonin, A. Shaner, Ph. Salmon et J.-M. Salzmann. De 357 F à 49 F.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80), Quatuor Melos de Stuttgart, 11 h, dim., avec Paul Meyer (clar.). Œuvres de Janacek et Mozart. 70 F.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), Glenn Branca, 20 h 45, dim. « Néo-modernisme », le « Mur de sons » (musique des années 1980). De 150 F à 52 F.
Jon Hassel, 18 h 30, mer. « Nature et Artifice », la musique du quatrième monde (musique des années 1980). 52 F, 48 F.
Michael Nyman, 18 h 30, ven. « Post-modernisme » ou l'art agit par ses contraintes... (musique des années 1980). 52 F, 48 F.
Harold Budd, 18 h 30, dim. « Post-modernisme » ou l'art agit par ses contraintes... (musique des années 1980). 52 F, 48 F.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Orphée aux enfers. Jusqu'au 2 février. 19 h 30, jeu., dim. (JMF), mar. dernière. Opéra en quatre actes et douze tableaux de Jacques Offenbach, paroles de H. Crémieux, dir. par Lothar Zagrosek, mise en scène de J.-L. Martinoty. De 40 à 550 F.
THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le Pont des soupirs. Jusqu'à fin février. 15 h 30, mer., dim ; 20 h 30, jeu., ven., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halévy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 65 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Alain Jack, 23 h lun. ; Idrissa Diop, jusqu'au 7 févr., 23 h mar. (première), avec P. Ripert (g.), S. Wade (g. et chant) et G. Folfart (basse) ; Alain Lecointe Quartet, jusqu'au 31 janv., 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière), avec A. Lecointe (b.), R. Raux (sax.), Ph. Bestion (clav.) et M. Samba (batt.).
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : Maxim Saury, jusqu'au 31 janv., 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. (dern.), Jazz Music ; Jacky Caroff Dixieland Jazz Band, jusqu'au 2 fév., 21 h 30 lun., mar. (dernière).
DÉJAZET-TLP (42-74-20-50) : Nuit de la guitare, 20 h 30 sam., avec R. Dyens, R. Aussel, T. Chagnot, Yerbitz, G. Abiton, O. Ghiglia, F. Bebey, R. Moyano, P. Bensusan, J. Arconte, ensemble de guitare de Paris, T. Gubitsch, O. Calo, T. Massourbe, Stylix et Cl. Barthélemy Trio.
JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Jean-Loup Longnon Sextet, jusqu'au 6 févr., 22 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar., avec J.-L. Longnon (tp.), T. Nash (sax.), A. Villeger (sax.), H. Sellin (p.), G. Naturel (cb.) et U. Pagnini (batt.) ; Dany Revel, tlj sf dim., 18 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar., piano de 18 h à 22 h, animation Christian Domadieu.
LE LOUISIANE (42-36-58-98) : Philippe de Preissac, 21 h mer., mar. ; Gilbert Leroux, 21 h jeu. ; Clarinettes Connection, 21 h ven. ; Bob Vatel et M. Silva. 21 h sam. : Jazz Gombo, 21 h. lun.
LE MONTANA (45-48-93-08) : Cathy Sabroux en trio, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Duo François Rilhac, 22 h 30 dim. (dernière), et ses invités surprise ; Daniel Huck Trio, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière) ; René Urtreger Trio, 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière) ; Trio Bernard Pollak, jusqu'au 6 févr., 22 h 30 lun., mar.
NEW MORNING (45-23-51-41) : Blue Brass Connection, 21 h 30 jeu., avec L. Thomas (chant), M. Thompson (tp.), S. Davis (tp.), C. Jefferson (sax. tén.), J. Hemphill (sax. alto), H. Bluiett (sax. baryton), P. Zanner (tb.), K. Bell (g.), H. Parlan (p.), J. King (cb.) et Ph. Wilson (batt.) ; Rattlesnake Annie, 21 h sam. (Country Blues).
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Caravanserail, 21 h 30 mer., CIM Big Band ; Sarah Petronio Tap Dance, 21 h 30 jeu. ; Quintette de Paris, 21 h 30 ven. ; Dixie Stompers, 21 h 30 sam ; Eddy Louiss, jusqu'au 4 févr., 21 h 30 mar.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Watergate Seven + One, 21 h 30 mer. ; Onzy Matthews, 21 h 30 jeu. ; Hight Society Jass Band, 21 h 30 ven. ; Tin Pan Stompers, 21 h 30 sam. ; Alligator Jazz Band, 21 h 30 lun. ; Benny Waters Quartet, 21 h 30 mar.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Hervé Meschinet, jusqu'au 2 févr., 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (dernière) (sax.), Ph. Milanta (p.), P. Boussaguet (cb.) et F. Landet (batt.).
SLOW-CLUB (42-33-84-30) : Guerault Vasseur Quintet, jusqu'au 28 janv., 21 h 30 mer., jeu. (dernière) ; Dondelle Jazz Orchestra, 21 h 30 ven., sam. (dernière) ; Dany Doriz Sextet, jusqu'au 6 févr., 21 h 30 mar. (première).
SUNSET (42-61-46-60), Clifford Adams, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière) (Tb.) pour la première fois ; du groupe Kool and the Gang, A. Jean-Marie (p.), R. del Fra (cb.) et J. Betsch (batt.) ; Louis Winsberg Trio, 23 h mar.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) : Bal Tango, tls dim., 17 h dim. ; Raul Barboza, jusqu'au 6 février, 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar., 24 h, ven. ; sam. Avec O. « Choco » Riuz (g.), M. Filippini (guitarron) et L. Almada (harpe).
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66) : Blue Story, 22 h mer., blues and jazz ; Transatlantic, 22 h jeu., blue grass ; Lacava Blues Band, 22 h ven., blues ; Eric Kristy, 1 h ven., blues and country ; Chris Lancry, 22 h sam., blues and country ; RMB, 1 h sam ; Mox Gowland, 22 h mar., blues and jazz.

Rock

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Ordeal, 20 h mer., jeu., ven., sam. (dernière).
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15) : Soirée discothèque, 23 h ven ; Tremplin rock : RAT'S, 19 h jeu. Inter grandes écoles (SUPELEC, ESCP, UTC, ENSET, ISEP et ENSAM).
EXCALIBUR (48-04-74-92) : Finale du tremplin, 23 h 30 sam. ; Ghida de Palma et les Gangsters, 23 h 30 ven. ; Aliss Terrell R'n'B métissé, 22 h ven.
GIBUS (47-00-78-88) : Charles Ephéméride, 23 h mer. ; Mushatata, 23 h jeu. ; Flamin Native, 23 h ven.
PALACE (42-46-10-87) : Soirée French Kiss, défilé Coup de Cœur, 1 h mer.
REX CLUB (42-36-83-98) : Sun City, 23 h 30 lun. ; Rock en France : Gangster d'amour et Joe Lemaire, 19 h mer. ; Rock en France : la Souris déglinglée + les Portes-mentaux, 19 h jeu. ; (Néon : première partie) ; Rock en France : Raft + les Avions, 19 h ven. ; (Deacon Blue : première partie) ; Rock en France : Christians, 19 h sam. ; Rock en France : Gaye Bikers on Acid, 21 h sam. ; (les Arts : première partie) ; Soirée Cour des miracles, 23 h 30 jeu. ; Soirée Beat Box, 23 h 30 ven. ; Nuit céline, 22 h 30 sam. ; Gay Tea Dance, 17 h dim.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 27 janvier

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Patrick Dupond, Eddy Mitchell, Roger Vadim. Avec Kamille, Caroline Loeb, Miami Sound Machine, Touré Kunda, Paolo Conte, Karel Fialka, Didier Marouani. **22.40 Football.** En différé de Tel-Aviv : Israël-France. Match international amical. **0.10 Journal. 0.40 La Bourse. 0.45 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.). Jean-Pierre Mader, Sixième Continent, Diplomatic.

A 2

20.30 L'heure de vérité. Invité : Jean-Marie Le Pen. Le président du Front national répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert Du Roy, Jean-Louis Lescène et Jean-François Kahn *(l'Evénement du jeudi)*. **22.10 Documentaire : Arletty raconte Arletty,** de Moïse Maatouk. *Des images inédites de l'INA, des extraits de films et une interview de la grande actrice.* **23.05 Histoires courtes.** Présence féminine, d'Eric Rochant. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

20.30 Danse : Cendrillon. Ballet en trois actes sur une musique de Prokofiev, adapté par Rudolf Noureev, d'après le conte de Charles Perrault, par le corps de ballet de l'Opéra de Paris, avec Sylvie Guillem, Charles Jude, Rudolf Noureev, Isabelle Guerin, Monique Lourdières. **22.45 Journal.** ► **23.05 Magazine : Océaniques.** Sylvie Guillem au travail, un document d'Alain Plagne. **0.00 Documentaire : 1988, l'année de la danse.** Le cirque, chorégraphie de Karine Saporta.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Heroes ■■ Film américain de Jeremy Paul Kagan (1977). Avec Henry Winkler, Sally Field, Harrison Ford. *A son retour du Vietnam, un homme cherche à se réadapter : il traverse les Etats-Unis en car et rencontre une jeune femme sur le point de se marier. Il s'agit d'une comédie, construite sur le modèle de* New-York-Miami, *de Capra, film auquel il est fait clairement référence. La gravité s'installe peu à peu, mais la tendresse et l'humour sont toujours présents : Kagan a réussi un petit chef-d'œuvre d'insolite et d'émotion.* **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : la Vie dissolue de Gérard Floque** □ Film français de Georges Lautner (1986). Avec Roland Giraud, Jacqueline Maillan, Marie-Anne Chazel, Mathilda May. **0.10 Cinéma : les Cousins** ■■ Film français de Claude Chabrol (1958). Avec Jean-Claude Brialy, Gérard Blain, Claude Cerval. **1.55 Les superstars du catch.**

LA 5

20.30 Série : Joe Dancer. Le vol du singe. **22.05 Série : La loi de Los Angeles. 23.00 Série : Mission impossible.** L'accident (rediff.). **23.50 Série : Matthew star** (rediff.). **0.40 Série : Au cœur du temps.** Un piège mortel (rediff.). **1.30 Série : Shérif, fais-moi peur.** (Rediff.) **2.15 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.00 Aria de rêves.**

M 6

20.00 Série : Espion modèle. 20.50 Série : Falcon Crest. La réclusion. **21.40 Magazine : Libre et change.** Emission de Michel Polac. Sur le thème « Interdit aux moins de dix-huit ans ». Invités : Régine Deforges, Sylvain Roumette. **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** (11e épisode). **23.25 Journal et météo. 23.40 Feuilleton : L'âge heureux** (4e épisode, rediff.) **0.35 Feuilleton : Ardéchois, Cœur fidèle** (4e épisode.). **1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. 21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** La Biennale de la langue française. **22.40 Nuits magnétiques.** Quartiers chinois (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de l'église Notre-Dame-du-Bon-Voyage) : La Passione di N.S. Jesu Cristi de Paisiello, par le chœur et Sinfonietta di Varsovia de l'Opéra de chambre de Varsovie, dir. Wojciech Czepiel ; chef de chœur : Riszard Zimak ; sol. : Halina Gorzynska (soprano), Miroslawa Kacprzak (mezzo-soprano), Jerzy Knetig (ténor), Jerzy Mahler (basse). **23.07 Jazz club.** En direct du Gray d'Albion.

Jeudi 28 janvier

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. **15.35 Quarté à Vincennes. 15.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Théâtre : l'Amuse-Gueule.** Comédie de Gérard Lauzier (mise en scène Pierre Mondy). Avec Daniel Auteuil, Véronique Genest, Philippe Khorsand, Yolande Folliot. **22.45 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.** Un contrat difficile. **23.40 Magazine : Rapido.** Emission d'Antoine de Caunes. Le rock français. **0.10 Journal. 0.40 La Bourse. 0.45 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

13.45 Feuilleton : La fureur des anges. 14.45 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage, présenté par Marc Besson. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous.** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. **16.45 Récré A 2. 17.20 Série : Au fil des jours.** La fuite (4e partie). **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** Quitte ou double. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. Demi-finale, en direct de Monaco. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy.** Ça déménage à trois. **20.00 Journal. 20.25 INC.** Le plan épargne logement. **20.30 Cinéma : le Toubib** □ Film français de Pierre Granier-Deferre (1979). Avec Alain Delon, Véronique Jannot, Bernard Giraudeau, Michel Anclair. ► **22.10 Magazine : Résistances.** Emission présenté par Noël Mamère, en direct de la rédaction étrangère de l'AFP. Thème « Les journalistes ». **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

13.50 Magazine : Thalassa (rediff.). **14.20 Magazine : Montagne** (rediff.). **14.50 Académie française.** Réception de Georges Duby à l'Académie française (en direct.) **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folies. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : L'oiseau bleu.** Chantez et dansez. **18.00 Série : Traquenards.** Le chevalier de Passignac, de François Labonte. Avec Sophie Léger, Ginette Boivin, Jacques Serres. *Le mystérieux chevalier existe-il ou n'est-il que le personnage d'un roman ?* **18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes** 19e épisode : Les jeux. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Guerre aux toxines. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Cinéma : les Prédateurs** ■■ Film américain de Tony Scott (1983). Avec Catherine Deneuve, David Bowie, Susan Sarandon, Cliff de Young, Beth Eklers. *Dans Manhattan, des vampires tricentenaires cherchent du sang. L'idée de moderniser le mythe vampirique dans le milieu branché-glacé new-yorkais était osée ; Tony Scott s'en est sorti avec plus de savoir-faire que de génie. Mais le film, à l'image des interprètes, est assez beau, et montre une dangereuse séduction. C'est, à ce jour, le meilleur film de son auteur.* **22.15 Dessins animés : Tex Avery. 22.25 Journal. 22.50 Magazine : Océaniques.** Une autre vie, ou chronique de quelques Indiens Wayanas. 4. Papak Malavate. **23.45 Documentaire : 1988, l'année de la danse.** Newark, Trisha Brown.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Une défense canon □ Film américain de Willard Huyck (1984). Avec Dudley Moore, Eddie Murphy, Kate Capshaw, George Dzundza. **15.40 Cinéma : Explorers** ■ Film américain de Joe Dante (1985). Avec Ethan Hawke, River Phœnix, Jason Presson, Dick Diller. **17.25 Cadou cadin.** Denis la malice ; Alvin et les Chipmunks. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Sophie Favier, Gérard Hernandez, Linda de Suza. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invité : Etienne Chattiliez. **20.30 Cinéma : Miss Mona** ■ Film français de Mehdi Charef (1986). Avec Jean Carmet, Ben Smail, Albert Delpy. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Basket-Ball :** Championnat d'Europe : Finlande-France. **23.40 Cinéma : le Guerrier fantôme** ■ Film américain de Larry Carrol (1985). Avec Hiroshi Fujioka, John Calvin, Janet Julian, Charles Lampkin, Franck Schuller. **0.55 Cinéma : le Beauf** ■ Film français d'Yves Amoureux (1987). Avec Gérard Jugnot, Marianne Basler, Gérard Darmon, Zabou.

LA 5

13.35 Série : Maigret. 15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : La cinquième dimension. 16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Série : Mission impossible. 18.55 Journal image. 19.02 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Face à France. Emission présentée par Guillaume Durand. Invités : Georges Marchais, Danièle Gilbert, François Levistre et Roselyne Devillez. Et pour la partie variétés : Stephan Eicher et Mylène Farmer. **22.15 Série : Capitaine Furillo.** La patrouille démontée. **23.05 Série : Mission impossible.** Les mercenaires (rediff.). **0.00 Série : Maigret** (rediff.) **1.45 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.55 Aria de rêves.**

M 6

13.30 Feuilleton : Ardéchois Cœur fidèle. 14.30 Série : La ligne de démarcation. 15.00 Feuilleton : Nans le berger. 15.30 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Feuilleton : Paul et Virginie. 19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées. Organisation. **20.50 Série : Devlin connection.** Brian et Nick. **21.45 Magazine : M 6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. *L'Ange gardien*, de Paskaljevic ; *Poker*, de Catherine Corsini ; *Une femme honnête*, avec Cong-shang ; *Tom et Jerry*, livre de Patrick Brion ; *Melblanc* (voix de Bugs Bunny). **22.15 Journal et météo. 22.30 Cinéma : Le Congrès s'amuse** □ Film allemand de Geza Radvani (1967). Avec Lili Palmer, Curd Jurgens, Paul Meurisse. **0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller Journée nationale de la presse, à Bordeaux. **0.45 Série : La ligne de démarcation.** 11e épisode (rediff.). **1.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Luceram ou la fausse correspondance, de Marie-Hélène Clément et Philippe Mazuet. **21.30 Profils perdus.** François Chatelet. **22.40 Nuits magnétiques.** Quartiers chinois (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

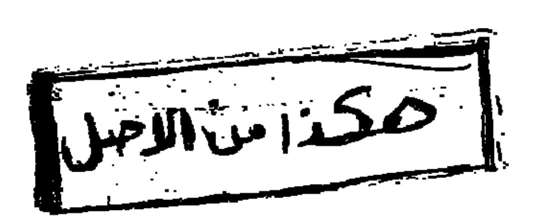
20.30 Concert (en direct de la salle Debussy) : Rituel dances de Tippett, Concerto pour deux pianos et orchestre en mi bémol majeur K 365, de Mozart, Symphonie no 1 en ut majeur, de Bizet, Variations et fugue sur un thème de Purcell op. 34, de Britten, par l'English Northern Philharmonia, dir. David Lloyd-Jones. **23.07 Club de la musique contemporaine.** (En direct de la salle des Ambassadeurs) : Ombres lumineuses, de Mierecann, Sextuor de Mandot, Dark of the silence, de Corregia, Reflets, de Naon, par l'ensemble électronique TM +, dir. Laurent Cuniot. **0.30 Mélodies.**

Audience TV du 26 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.9	Santa Barbara 23.6	Actual. région. 7.1	Actual. région. 1.5	Nulle part 2.6	Porte magique 8.7	Grande lessive 2.6
19 h 45	52.0	Roue fortune 27.0	Maguy 8.2	Actual. région. 2.0	Nulle part 3.6	Boulev. Bouvard 7.7	Grande lessive 2.6
20 h 16	64.8	Journal 28.1	Journal 15.8	La classe 8.7	Nulle part 4.6	Journal 5.1	Routes paradis 2.6
20 h 55	69.4	Grand carnaval 27.0	Mayerling 12.8	Tacres 18.3	Sale destin 5.1	Collaricocoshow 7.1	Mister Hom 2.6
22 h 08	59.7	Grand carnaval 26.5	Mayerling 16.3	Journal 6.6	Chambre avec... 2.6	Collaricocoshow 8.2	Mister Hom 2.0
22 h 44	50.5	Grand carnaval 25.5	Mayerling 15.3	Dernie. Ornie. 3.1	Chambre avec... 1.5	Spenser 6.6	Maîtres et valets 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.



Société

L'affaire des écoutes du CSM

Feuilleton en trois actes

Un gendarme, principal collaborateur de M. Christian Prouteau, conseiller technique à l'Élysée, gardé à vue vingt-quatre heures : une contre-attaque sévère de Me Francis Szpiner, défenseur de M. Robert Montoya, chef des « plombiers », tous trois inculpés de « *tentative d'atteinte à l'intimité de la vie privée* » ; la crainte à l'Élysée que les notes confidentielles de la *secrétaire générale du Conseil supérieur* de la magistrature (CSM), Mme Danièle Burguburu, dont l'huis*sier M. Yves Lutbert est soupçonné* d'avoir dérobé des copies, ne parviennent à des organes de presse...

Le feuilleton des écoutes *(le Monde* daté 24-25 janvier) continue et suscite ce commentaire désabusé d'un vieux routier de la police judiciaire : « *Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? A vouloir trop en faire, politiquement, l'IGPN va finir par rater son affaire, une belle affaire pourtant !* »

Juge d'instruction chargé du dossier, M. Gilles Boulouque a beau tenter de défendre les apparences judiciaires d'une enquête sous haute *pression politique, son plaidoyer* est contredit par le ministre de l'intérieur lui-même. Dans une interview au *Quotidien de Paris* du 27 janvier, M. Charles Pasqua transforme rapidement des soupçons — indéniables — *en certitudes* — *sans* preuves : « *Ce qu'on craint à l'Élysée, c'est qu'à travers cette affaire on découvre qu'il existait, à l'Élysée, une cellule spécialisée dans les écoutes clandestines non officielles, de 1981 à 1986, et que cette cellule, notamment, était chargée d'écouter les hommes politiques.* » Et M. Pasqua d'ajouter, dans sa manière mystérieuse, en réponse à la question « *Peut-on s'attendre à des surprises d'ici trois mois ?* » : « *Probablement* ». Dans son zèle politique, M. Pasqua oublie qu'il y a un peu plus d'un an, en pleine affaire du « vrai-faux » passeport d'Yves Chalier, il prit la défense de la cellule élyséenne, accusant la presse — et notamment *le Monde* — d'avoir voulu la « *déstabiliser* » en révélant l'affaire des Irlandais de Vincennes...

Voilà pour le décor. Sur la scène, trois actes nouveaux ont été joués ces derniers jours ou sont en cours de répétition.

● **Un gendarme en garde à vue.** — Membre du Groupe de sécurité de la présidence de la République (GSPR), M. Pierre Renaud, adjudant-chef de la gendarmerie, est détaché auprès de M. Christian Prouteau, auprès duquel il sert à la fois de garde du corps, de chauffeur et de secrétaire particulier. M. Renaud connaît M. Montoya, qui a travaillé à l'occasion de certaines missions délicates — au Liban notamment, lors de tractations avortées pour les otages — pour M. Prouteau. *Chargée de l'enquête*, l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) établit un lien matériel *entre MM. Renaud et Montoya* grâce à la voiture Ford utilisée par les trois « plombiers » pour se rendre dans l'immeuble de M. Yves Lutbert. Achetée par M. Prouteau à Mme Aimée Dubos, épouse de M. Jean-François Dubos, ancien collaborateur de M. Charles Hernu, inculpé dans l'affaire Luchaire, elle aurait été entretenue par... M. Renaud.

Tension à Satory

Commencée lundi soir 25 janvier et terminée dans la journée du lendemain, la garde à vue de M. Renaud ne semble pas avoir été concluante. *La perquisition* à son domicile, dans le camp de Satory (Yvelines), s'est déroulée dans un climat de tension entre gendarmes et policiers. Les enquêteurs espéraient en apprendre davantage sur les relations de *MM. Renaud et Montoya*, et par contrecoup sur M. Prouteau, dont, de notoriété publique, le péché *mignon est la collection de* luxueuses voitures de marque.

Une information leur était parvenue selon laquelle l'épouse de M. Renaud aurait failli être actionnaire d'une société de sécurité, Sécu-France, que M. Montoya avait l'intention de créer après son départ de la Société de protection et d'investigations industrielles (SPII). Finalement, M. Montoya n'a pas donné suite à son projet, faisant enregistrer le 4 janvier au tribunal de commerce les statuts d'une société... d'import-export, JBM, dont il est l'associé-gérant, aux côtés de deux personnes sans rapport apparent avec cet imbroglio, MM. Gilles Jelstrupp et Eric Brohan.

● **Un avocat qui contre-attaque.** — Me Francis Szpiner a déposé, mardi 26 janvier, une requête comminatoire auprès du cabinet de M. Boulouque. Comme prévu, il a demandé les auditions de M. Paul André Sadon, directeur de cabinet du garde des sceaux — qui a rencontré M. Lutbert avant qu'il ne dépose plainte, — de M. Olivier Foll, sous-directeur de la PJ parisienne — qui a interrogé M. Montoya, lors de sa garde à vue, le 24 décembre 1987, sans qu'il y en ait trace sur le procès-verbal, — et de M. Stéphane Colnat, inspecteur divisionnaire à la direction centrale des RG — qui était, depuis janvier 1986, une relation amicale de M. Lutbert.

Il ne s'en est pas tenu là. Après s'être étonné de « *violations nombreuses du secret d'instruction* », il lance une « *affaire Boulouque* ». Il a demandé au juge d'instruction de *s'entendre... lui-même ainsi que son* collègue Frédéric Nguyen, à propos d'une enquête sur une affaire de dro*gue lancée par ce dernier et menée* par M. Montoya, à l'occasion de laquelle celui-ci rencontra M. Boulouque. Ce sont les bandes des écoutes relatives à cette enquête qui ont été saisies au siège de la SPII. Il a réclamé aussi le dessaisissement de l'IGPN, s'étonnant que la commission rogatoire du juge Boulouque soit libellée au nom du « directeur de l'IGPN » qui ne bénéficie pas de l'habilitation d'officier de police judiciaire.

● **Une crainte à l'Élysée.** — L'Élysée, qui se prépare à transmettre au ministère de la culture — son administration d'origine — l'enquête administrative sur M. Lutbert, craint que les documents photocophiés par celui-ci ne soient publiés par un organe de presse. Il s'agit de cinq notes confidentielles de Mme Burguburu au président de la République. L'une d'entre elles, qui porte, comme les autres, sur des questions de nominations et contient des appréciations individuelles sur certains magistrats, ferait allusion, maladroitement, à l'affaire Chaumet et au rôle de M. Albin Chalandon.

EDWY PLENEL.

Une visite en Bretagne

Les figures imposées de M. Robert Pandraud

QUIMPER
de notre envoyée spéciale

Serait-ce le temps des inventaires avant l'élection ? Le contenu de la visite de M. Robert Pandraud, ministre *délégué à la* sécurité, les 25 et 26 janvier dans les départements du Finistère et *du Morbihan*, pourrait le laisser croire. De visite de commissariat en inauguration de stand de tir, M. Pandraud, de sa voix rocailleuse venue d'Auvergne, a entonné l'air des bilans.

Bilan de la campagne sur la sécurité des personnes âgées, lancée le 23 novembre dernier à Saint-Quentin, au bénéfice de près de deux cent vingt mille personnes, directement visées par cette information collective. Bilan *également de l'action du conseil* national de prévention de la délinquance, dont le vice-président *n'est autre que M. Marc Becam,* député, maire RPR de Quimper. Le bout du chemin serait-il en vue ? Qu'importe ! Robert Pandraud n'est pas un homme à se laisser impressionner par une échéance électorale, aussi grave soit-elle.

C'est donc avec la sérénité d'un serviteur de l'Etat rompu aux alternances politiques — il n'a quasiment pas quitté la place Beauvau depuis 1968 — que le ministre délégué à la sécurité a annoncé qu'il lancerait *« en mai ou en juin prochain »*, une campagne d'information et de prévention *pour la sécurité des femmes.*

En attendant les échéances à venir, M. Pandraud s'est adonné aux figures *imposées de ces* visites : pose de la première pierre des futurs bâtiments annexes du *commissariat de Lorient, passage* en revue de longs alignements de gardiens de la paix en gants blancs au son de *la Marseillaise,* parcours au pas de charge, dans les couloirs de ce commissariat. La peinture paraît défraîchie ? Qu'à cela ne tienne, Robert Pandraud mordille sa pipe, fronce les sourcils, réfléchit un instant : *« On pourrait peut-être vous donner quelques TUC. »* Le préfet, aux anges, sourit, sans oublier de glis*ser respectueusement une dernière suggestion : « Avec un contremaître ? Ce serait utile pour les encadrer. »* Va pour le contremaître... affaire conclue. Le ministre, prêt à toutes les largesses, accorde également les pots de peinture.

Ethylomètre en fuite

Le commissariat de Quimper, fraîchement remis à neuf, n'a pu bénéficier de telles attentions. Dans ces locaux rénovés, éclairés au néon, la vedette est revenue à un éthylomètre, dont l'absence a joué un mauvais tour au hôtes de Robert Pandraud ; fiers comme Artaban, ils ont ouvert avec superbe le coffre contenant d'ordinaire l'appareil. Vide. Murmures. Sourires. *« Il est parti à l'étalonnage, comme tous les ans. »*

Durant ces deux jours, Robert Pandraud ne s'est pas départi une seconde des quelques solides certitudes qui ont fondé son action. Si le ministre devait laisser un testament politique, il pourrait se résumer en une phrase, à la gloire *de la nécessaire présence des* policiers sur la voie publique.

Martelant ses propos, Robert Pandraud a rappelé que cette présence constituait l'*« une des formes les plus efficaces de prévention et de dissuasion à l'encontre des délinquants et des criminels »*. Et de souligner qu'en moins de deux ans près de deux *mille policiers titulaires* et deux mille quatre cents policiers auxiliaires avaient *été « déployés en renfort, sur tout le territoire national »*. La mise en service, en mars prochain, d'un fichier informatique d'identification des empreintes digitales devrait *« accélérer leurs recherches et faciliter leur travail »*.

Tour à tour impérieux et condescendant, autoritaire et souriant, il n'a eu que quelques mots, à peine appuyés, sur la récente résurgence des attentats de l'ARB (Armée révolutionnaire bretonne). *« Ce terrorisme paléolithique, anachronique, et dangereux pour l'image de marque de la Bretagne n'a pas d'avenir. Croyez-moi, je suis optimiste. »* Qui en douterait ?

ANNE CHEMIN.

Après le maintien en détention de trois inculpés

L'enquête sur les fausses factures de Nancy s'oriente vers les milieux politiques

NANCY
de notre correspondant

Le maintien en détention de *M. Michel Bouriez, directeur général* du groupe des hypermarchés Cora et président de la chambre de *commerce et d'industrie* de Meurthe-et-Moselle, confirmé par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, le mardi 26 janvier *(le Monde* du 27 janvier), a autant créé la surprise à Nancy que son inculpation dans l'affaire des fausses factures, puis son immédiate mise en détention dans la nuit du 13 janvier, après trente-six heures de garde à vue. Lors de l'audience de la chambre d'accusation le 19 janvier *(le Monde* du 21 janvier), l'avocat général, M. Claude Renauld, avait en effet demandé la mise en liberté sous contrôle judiciaire de M. Bouriez et, dissociant les deux autres dossiers qui lui étaient conjointement soumis, il avait, en revanche, requis le maintien en détention de M. André Gusaï, entrepreneur en maçonnerie à Toul, et laissé à l'appréciation des juges la remise en liberté de M. Richard Zanier, directeur de BG-Service, filiale de Cora, les deux inculpés de la première heure dans cette affaire de fausses factures.

En suivant les arguments développés par le juge d'instruction, M. Gilbert Thiel et en maintenant *en détention les trois inculpés,* la chambre d'accusation entend soustraire les témoins à d'éventuelles *pressions et éviter toute* tentative de collusion entre coïnculpés.

La décision de la chambre d'accusation repose sur le dossier d'instruction solidement charpenté du juge Thiel, dont la position sort renforcée. Mais la cour ne s'est prononcée en aucun cas sur le fond même du dossier. Et le juge d'instruction ne dispose que d'un délai de quelques mois (le maximum prévu par la loi pour la détention provisoire est fixé à six mois) pour rechercher la destination et l'affectation des fonds détournés par le moyen des fausses factures, dont le montant est évalué à 10 millions de francs.

L'« homme de contact »

Le problème est d'autant plus difficile à résoudre que de nombreux coupe-feu ont pu être aménagés depuis l'inculpation, en novembre dernier, de MM. Richard Zanier et André Gusaï, mais aussi de M. Pierre Vilmont, ancien contremaître de M. Gusaï. M. Vilmont, qui est le seul à être resté en liberté après son inculpation, s'est « confessé » récemment à un quotidien régional : « *J'ai fait de fausses factures correspondant à des travaux non effectués ou surévalués. J'ai ainsi établi plusieurs factures qui ont été signées par Zanier. Mais toutes les fausses factures ne passaient pas par moi et quant à savoir ce que Gusaï en faisait, je n'en sais rien.* »

Ancien militant RPR ayant connu M. André Gusaï lors de campagnes électorales menées pour M. Jacques Gossot, maire de Toul, M. Pierre Vilmont se retranche, depuis son interview, dans un mutisme prudent. Mais c'est à nouveau M. André Gusaï qu'on retrouve comme « *homme de contact* » désigné par un directeur de bureau d'études nancéien qui reconnaît avoir versé « *une petite pincée* » après avoir décroché un marché de rénovation de HLM à Toul. Trois factures de 25 000 francs auraient ainsi été réglées à M. André Gusaï pour de pseudo-frais de location de matériel.

Prolonger les investigations

Ayant déjà entendu ou fait entendre plusieurs entrepreneurs de la région afin de savoir si ces pratiques étaient courantes, le juge d'instruction aurait l'intention d'accélérer l'enquête dans les prochains jours. Il ne s'agirait plus alors de démonter des mécanismes désormais à peu près connus, mais d'aller en aval et de prolonger ses investigations jusque dans les milieux politiques. Pourquoi ne l'avoir pas fait plus tôt ? M. Gilbert Thiel sait très bien que, s'il était amené à inculper, voire à écrouer, un maire, il risquerait de perdre la maîtrise de son dossier. Un maire bénéficie, en effet, du statut d'officier de police judiciaire pour des délits commis dans sa circonscription et dans l'exercice de ses fonctions : en cas d'inculpation, la chambre criminelle de la cour d'accusation doit désigner une autre *juridiction* et, par là même, un autre juge d'instruction.

Les réactions officielles sont restées très discrètes depuis l'inculpation de M. Michel Bouriez. La première est venue quatre jours après sa mise en détention. Le bureau de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle a salué « *l'intégrité du président qui a toujours su distinguer l'intérêt de ses mandants des siens propres* ». Mardi, quelques heures après le refus de mise en liberté, le bureau de l'Union patronale du département a, lui aussi, rendu hommage à son vice-président, M. Michel Bouriez, soulignant son action « *à la tête d'un groupe d'origine lorraine aujourd'hui d'importance nationale, pour la défense et la promotion des entreprises et donc de l'emploi, notamment en Meurthe-et-Moselle* ».

Laissant le soin à la justice de suivre son cours, la classe politique reste prudente. Seule intervention publique, celle de M. Michel Dinet, conseiller général socialiste du Toulois, qui, lors de la dernière séance du conseil général de Meurthe-et-Moselle, a demandé que « *toute la lumière soit faite sur le fonctionnement des commissions départementales d'urbanisme* ».

JEAN-LOUIS BEMER.

Aux assises de Paris

Tumulte et incidents au procès de Christian David

Vingt-deux ans après, une femme peut se souvenir avec précision de l'homme qui l'a séduite pour la contraindre ensuite à se prostituer. Malgré l'ancienneté des faits, celle que l'on surnommait à l'époque Magali a donné, le mercredi 26 janvier, à la cour d'assises de Paris, un témoignage crédible de la présence en France, le 2 février 1966, de Christian David, accusé du meurtre du commissaire Maurice Galibert commis à cette date dans un bar de la rue d'Armaillé (*le Monde* du 27 janvier).

Agée aujourd'hui de quarante-six ans, Magali a cessé de se prostituer peu après le crime pour exercer la profession d'infirmière et se consacrer à une véritable vie de famille. Lorsque le président Maurice Colomb, montrant l'accusé chauve et barbu devenu presque impotent lui demande : « *Reconnaissez-vous cet homme ?* » Magali tourne la tête pour répondre : « *Difficilement, mais c'est Monsieur David.* »

Celui qu'elle appelle « *Monsieur* » a été « le beau Serge » rencontré à Marseille où elle a vécu avec lui avant le l'accompagner à Paris. Elle explique au président qui l'interroge avec tact que celui qu'elle a connu sous le nom de Serge Favart lui avait fait part de ses difficultés afin qu'elle l'aide momentanément. « *Lorsque j'ai compris, il était trop tard pour reculer. Je lui remettais 6 000 à 8 000 F par mois* », précise Magali avant d'ajouter : « *En février 1966, nous étions à Clichy, il était toujours avec moi.* » La nuit du meurtre, « Serge » n'est pas rentré, et plus tard, il lui a avoué son crime. « *Il m'a dit qu'il ne voulait pas. Que c'était la première fois que ça lui arrivait et qu'il ne voulait pas retourner en prison.* »

A chacune de ces déclarations, Christian David répète inlassablement : « *C'est faux.* » Puis il s'insurge violemment : « *Elle ment ! Je l'ai couverte de bijoux, et elle ment vingt ans après.* » Et il égrène la liste des cadeaux : « *Une montre, un solitaire, une bague de 1 carat ! Elle ment !* » Mais Magali estime ne rien lui devoir et répond sèchement : « *C'était avec mon argent, Monsieur.* »

Me Juramy a tenté de diminuer l'impact d'un tel témoignage sur les jurés en invoquant le « *ressentiment* » que cette personne pouvait légitimement éprouver envers son client avant de la soumettre à un féroce contre-interrogatoire. Cependant, avec dignité, retenant ses larmes, Magali a seulement répondu : « *Ce n'est pas par vengeance.* » Tout en ajoutant : « *Je regrette cette période.* »

« Pantalonnade »

Le témoin suivant, un expert psychiatre, est venu offrir à la défense *de Christian David l'incident de procédure* qu'elle semblait souhaiter. Sûr de son diagnostic le docteur *Pierre Tuffet a rappelé les diverses* expertises pratiquées par ses confrères sur Christian David depuis 1961 *pour conclure d'une manière* plus péremptoire qu'il n'est d'usage dans une science difficile : « *Il s'agit d'un grand simulateur qui reagit à l'incarcération par des manifestations théâtrales dont on a remarqué la constance au cours des diverses périodes de détention.* » Selon l'expert, David « *est capable d'orchestrer des réactions de surface* » mais dispose « *d'une personnalité profonde très stable, très solide* ». Et le docteur Tuffet, catégorique, a estimé que le vieillard barbu était parfaitement capable de redevenir « le beau Serge » une fois en liberté.

« *Je n'ai pas vu ce monsieur plus de dix minutes* », s'est étonné David. Offensé, l'expert a expliqué aux jurés sur un ton doctoral : « *Il faut que vous sachiez que, traditionnellement, quand une expertise ne plaît pas, on fait un incident.* » Et, s'en prenant aux avocats de la défense qui protestent avec énergie, le docteur Tuffet a lancé : « *C'est une pantalonnade, vous défendez très mal votre client. Monsieur David je vais vous faire faire des économies, je vous conseille de changer d'avocats.* »

On imagine le courroux de Me Juramy. Il demande à la cour de lui donner acte de ces propos. Pendant plus de deux heures, ce sera une bataille juridique entre la défense de Christian David et le président Colomb. On fera venir un membre du Conseil de l'ordre et, malgré ses bons offices, l'audience sera suspendue plusieurs fois dans une certaine confusion, Me Juramy ne parvenant qu'à se faire donner acte du dépôt de ses conclusions sur l'incident, selon une forme qui ne semblait pas lui convenir.

Les débats devaient reprendre mercredi pour la suite de l'audition des témoins. Mais il n'est pas sûr désormais que le procès puisse se dérouler jusqu'à son terme, Me Juramy ayant manifesté son intention de ne plus paraître si on ne lui donnait pas satisfaction.

MAURICE PEYROT.

EN BREF

● **Le président du comité de *Bourgogne de cyclisme disparaît* en mer.** — L'ancien président du comité de Bourgogne de cyclisme, M. André Bonin, qui avait démissionné de ses fonctions, le dimanche 24 janvier, après avoir reconnu un détournement de fonds de plusieurs centaines de milliers de francs, a disparu, ce mardi 26 janvier. Son bateau de plaisance à moteur, *« vide de tout occupant »*, a été retrouvé au large de Cannes, par un véliplanchiste. M. Bonin aurait fait part dans la matinée à son épouse de son intention de mettre fin à ses jours.

Le comité de Bourgogne de cyclisme avait, ce même jour, déposé deux plaintes auprès du procureur de la République d'Auxerre pour détournements de fonds et falsifications de livres comptables. M. Bonin était vice-président de la Ligue nationale de cyclisme professionnel et ancien premier secrétaire adjoint au maire d'Auxerre.

● **Le dernier des cinq tableaux de Corot volés en France retrouvé au Japon.** — Le *Portrait de Mme Baudot*, l'un des cinq tableaux de Jean-Baptiste Corot volés en octobre 1984 au musée de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), *vient d'être retrouvé au* Japon, pays d'où ont déjà pu être rapportées, en novembre 1987, les quatre autres toiles dérobées. Le tableau se trouvait chez un Coréen, propriétaire à Tokyo d'un salon de majong qui dit l'avoir reçu en garantie d'un prêt de 30 millions de yens consenti à un ami. Il reste à le convaincre de rétrocéder à la France ce tableau, qui, comme les quatre autres, était parvenu au Japon par une filière mêlant malfaiteurs français et japonais.

● **Un opposant algérien condamné à deux mois de prison.** — Le tribunal correctionnel d'Arras a condamné, à deux mois de prison le mardi 26 janvier un opposant algérien, M. Brahim Kentour poursuivi pour détention d'arme et non-respect d'une assignation à résidence prononcée en octobre 1985. M. Kentour, qui avait été interpellé le 18 janvier, est un ancien membre du « Mouvement pour la démocratie en Algérie » (MDA) dirigé par M. Ahmed Ben Bella et dont il avait été exclu en novembre 1987.

● **Interpellation au Pays basque.** — Six personnes, dont deux de nationalité espagnole, ont été interpellées mardi 26 janvier, à Hendaye, Urrugne et Bayonne et placées en *garde à vue dans les locaux de la* gendarmerie de cette dernière ville.

● **MEXIQUE : trente mineurs tués dans une explosion.** — Trente mineurs sont morts, et neuf autres ont été portés disparus, à la suite d'un coup de grisou, lundi 25 janvier, dans la mine de charbon d'Esperenzas, à 1 000 kilomètres au nord de Mexico. L'explosion a été provoquée par un court-circuit dans un transformateur au fond de la mine, à près de 2 800 mètres. Un incendie s'est alors déclaré, asphyxiant et brûlant mortellement les mineurs.



Société

SPORTS

Le Rallye Paris-Alger-Dakar

Un plaisir d'enfer

DAKAR
de notre envoyé spécial

Le « Dakar » est une folie. Une folie, trois semaines de course dans le désert et la brousse, avec une seule journée de pause et des étapes dépassant parfois 900 kilomètres. Une folie, six cents concurrents lancés sur des pistes incertaines, alors même que beaucoup n'ont jamais mis les roues en Afrique.

Quarante avions et hélicoptères qui, chaque jour, décollent et atterrissent sur des terrains à peine balisés, soumis aux caprices des vents de sable, et sans garantie de carburant, c'est encore une folie.

Des centaines d'assistants, mécaniciens, soigneurs, suiveurs, journalistes et organisateurs déplacés quotidiennement d'une étape à l'autre, si possible aussi vite que les concurrents : encore et toujours de la folie.

Mais il faut vivre l'entreprise de l'intérieur pour se rendre compte à quel point le « Dakar » rend fous ceux qui sont entraînés dans la sarabande. Les concurrents d'abord. Voici des motards ou des amateurs de 4×4 qui, chez eux, sont condamnés à « mécaniquer » le dimanche et, de temps en temps, à faire une sortie tout-terrain en rusant avec les propriétaires, les élus locaux, la police et tous ces croquants qui les empêchent de « *s'éclater librement* ».

Trialistes, enduristes, adeptes du moto-cross ou de la voiture tout-terrain, ils ne disposent en temps normal que de calamiteuses pistes de club et des chemins défoncés par la pluie. Comment ne pas être grisés lorsque, par la grâce d'un génial entremetteur – en l'occurrence Thierry Sabine organisation (TSO), – on vous remplace les chemins creux de l'Aveyron par l'immense platitude du Ténéré ou les dunes de Mauritanie ? Aucun motard motivé ne résiste à cet appel, aucun conducteur de tout-terrain ne peut réfréner ce besoin qu'il éprouve de dévorer l'espace sans entrave.

Quand, en plus, on propose de se mesurer aux meilleurs de la profession, on perd la tête. Il faut voir ces zombies qui, ayant à peine mangé et dormi, se lèvent le matin dans la nuit noire et froide pour annoter leur *road-book* (carnet de route) pendant le briefing. Leur stylo tremble tant ils grelottent. Ils en laissent refroidir leur café, pour ne pas rater un piège au kilomètre 236 que leur signale René Metge, le directeur de course. Les Japonais et les Néerlandais se font répéter un cap qu'ils n'ont pas compris. Tension. Impatience. Frénésie.

Les plus conscients de cet état second le reconnaissent. « *Les rapides sont fous,* dit Daniel Doizé, le paisible instituteur d'Angers qui a bouclé son deuxième Dakar. *Ils ne veulent pas rester plus de vingt secondes derrière ta voiture. Ils prennent des risques insensés pour doubler dans la poussière sans la moindre visibilité. Nous qui freinons dans la poussière, nous avons peur de nous faire emboutir !* » Un mécanicien, le visage tuméfié, raconte : « *Pour gagner du temps entre Agadez et Niamey, je suis monté dans la voiture d'un concurrent hors course, une 205 turbo n'appartenant pas à l'écurie Peugeot. Dès qu'il a rencontré de la circulation, il a quitté la route goudronnée et fait du hors piste à fond le turbo, et nous sommes tombés dans un énorme trou...* »

Les casseurs de pare-brise

Pour quelques motards qui s'entraident ou une voiture qui s'arrête pour porter secours à un blessé, combien passent leur chemin ou doublent en faisant une queue de poisson dans l'espoir de casser un pare-brise ?

Cette folie déteint sur les suiveurs qui, parfois, se prennent pour des concurrents. La femme et son enfant qui ont été tués en Mauritanie ont été fauchés par une voiture de presse en liaison sur une route goudronnée. Les deux camions de kérosène qui ont été accidentés roulaient trop vite, avec des chauffeurs épuisés par des nuits sans sommeil mais se sentant obligés de foncer pour atteindre l'étape suivante. Même parmi la flotte aérienne, qui n'a eu par chance aucun accident, on a parfois tenté le diable. Tel cet avion qui se faisait un malin plaisir de décoller en virevolte pour repasser en rase-mottes sur le bivouac...

Même les médecins chargés d'assurer la sécurité du rallye avouaient « *faire des étapes dingues, sans manger ni dormir, sans même parfois d'instructions pour rejoindre* [leur] *poste* ». Mais plusieurs le confiaient avec une certaine fierté, laissant entendre qu'ils se débrouillaient mieux que certains concurrents.

« Ambiance dingue »

Faut-il donc arrêter cette machine infernale qui transforme le désert des caravanes en champ de course sans pitié ? Même notre instituteur critique s'est laissé prendre au charme : « *On est vraiment harrassés à chaque étape, mais on est tellement heureux quand on voit le contrôle. On se dit, encore une de faite !* » Il est arrivé à Dakar, classé, et se dit prêt à récidiver.

Même les concurrents éliminés continuent à suivre la course lorsque leur machine le permet. Ils prennent les raccourcis, font un peu de tourisme, et rejoignent en douce le bivouac pour se retremper dans « *cette ambiance dingue* ».

On voit des voitures suiveuses qui n'ont jamais été engagées mais profitent du rallye pour parcourir les pistes ordinairement interdites, et se donner des sensations. En cas de pépin, il y aura bien un hélicoptère TSO ou un camion d'assistance... A ce rallye 88, une voiture avec un couple autrichien a suivi consciencieusement toutes les étapes, s'arrangeant pour rester toujours devant le camion-balai. Insatiable, le couple rejoindra Alger par la route, alors que les concurrents embarquent leurs engins à Dakar !

Pour quelques malchanceux qui sont rentrés prématurément, la mort dans l'âme, combien ont poussé jusqu'à Dakar pour le plaisir ? A l'arrivée au lac Rose, on retrouvait des concurrents qui avaient décroché à la première spéciale ou qui s'étaient blessés. Mais ils étaient là, prêts à « *remettre ça* ».

On trouvait aussi, dans le sillage de cette course décidément très prisée par le milieu, d'anciens concurrents professionnels sans contrat, des « amis » de concurrents que l'organisation dénonce comme « *assistance sauvage* », des coopérants locaux qui s'accordent quelques jours de distraction. Le « cirque TSO », qui déplace son chapiteau dans un pays sans spectateurs (sauf dans les rares villes-étapes), draine une foule de passionnés qui se damneraient pour ces trois semaines de passion.

Même sans TSO, le mythe Paris-Dakar fait son chemin. Les marathoniens viennent de boucler leur septième Paris-Gao-Dakar à pied (en relais), escortés cette année par des cyclistes adeptes du « VTT » (vélo tout-terrain). Loin de s'effilocher, le mythe du Dakar enfle. Plus l'épreuve est contestée, plus elle trouve de partisans. Plus le parcours est difficile ou dangereux, plus il attire de candidats.

Certaines objections, à cet égard, manquent leur cible. Affirmer que le rallye est une nuisance pour l'Afrique, en pervertissant les populations et en dégradant l'environnement, reflète une position de principe mais pas la réalité.

L'environnement est malheureusement beaucoup plus dégradé par les habitants eux-mêmes ou les touristes qui défilent toute l'année que par cette troupe météorique. Combien de fois le bivouac s'est retrouvé, en plein désert, à côté de monceaux de boîtes rouillées, de vieux pneus et de bouteilles cassées, abandonnées par les habitants d'un village ou d'une palmeraie ? Qu'est-ce que trois voitures calcinées sur 1 300 kilomètres de piste dans le Nord malien comparées aux véhicules broyés qui, sur la route goudronnée reliant Nouakchott au Sénégal (250 kilomètres), jalonnent le parcours à raison d'une carcasse tous les 3 ou 4 kilomètres ? Mais que dire d'une journée de repos (Agadez) où il ne fut pratiquement jamais question des morts et des blessés des jours précédents ? De ces regards fixés sur le lac Rose de l'arrivée, de cet oubli des victimes ? Même si les concurrents y pensent, ils ne veulent pas en parler : l'accident, c'est le risque du métier. Un risque que Yann Cadoret a pris lorsqu'il faisait du moto-cross et remportait tous les championnats. Paraplégique après un accident, il ne rate pas un Paris-Dakar, qu'il vient encore de terminer classé, avec son fauteuil roulant attaché à l'arrière de sa voiture.

ROGER CANS.

DÉFENSE

Avec la commande de deux prototypes

M. Chirac relance le programme Rafale

En décidant de commander les deux premiers prototypes du nouvel avion de combat français, le Rafale , le comité interministériel, réuni le mardi 26 janvier, à Matignon, *(nos dernières éditions du 27 janvier)* a réaffirmé l'ambition aéronautique de la France, face aux doutes émis à l'étranger sur l'avenir d'un tel projet. Mais, pour autant, il n'a pas levé toutes les ambiguïtés liées à l'attitude finale de l'aéronavale française, à propos du renouvellement de ses avions Crusader embarqués, et au *choix crucial de la France pour* d'éventuels partenaires extérieurs.

Le premier ministre a réitéré ses directives du Salon aéronautique du Bourget, en juin 1987, sur la nécessité d'un programme Rafale prêt pour 1996, avec un premier vol du premier prototype pour 1990. M. Jacques Chirac vient donc, à nouveau, d'afficher la même volonté nationale en maintenant ses objectifs initiaux. Concrètement, le comité interministériel a approuvé la conclusion, avant avril, d'un contrat de développement portant sur la réalisation de deux prototypes pour l'armée de l'air et pour l'aéronavale. En même temps seront précisées les conditions d'exécution d'un programme à plus long terme, relatif à un total de cinq prototypes (trois, dont un biplace, pour l'armée de l'air et deux pour l'aéronavale) et souhaité par Dassault.

Pour les constructeurs du Rafale, qui n'existe à ce jour qu'à l'état d'un seul « démonstrateur » volant depuis juillet 1986, la prise de position de M. Chirac est une victoire sur la thèse, plus nuancée et plus circonspecte, du ministre de la défense. M. André Giraud souhaite disposer d'un avion intégrant les technologies les plus modernes, à commencer par la moindre détection (ou furtivité) et par la garantie de meilleures performances du radar.

Si le comité interministériel a voulu ainsi montrer qu'il n'y avait aucune incertitude à redouter sur le sort définitif du programme Rafale, il a néanmoins laissé de côté des aspects importants de la question, parce qu'il était loin d'avoir en sa possession tous les éléments du dossier.

C'est le cas en particulier du problème, délicat à régler, de la compatibilité technique, dans le temps, entre la réalisation de la version air-air (interception et couverture aérienne) du Rafale naval et celle des deux versions air-air et air-sol (attaque et appui) du Rafale de l'armée de l'air, si le programme retenu reste bien la construction de trois cent trente exemplaires au total.

L'aéronavale a besoin de remplacer, dès 1993, ses intercepteurs *Crusader* et ses avions de reconnaissance Etendard-IV sur porte-avions. Or le Rafale ne sera pas prêt avant 1996 au plus tôt. D'où le projet, à l'état-major de la marine, de quelques avions de transition, comme le F-18 de la société américaine McDonnell Douglas, qui pourrait être testé en octobre prochain sur le *Foch*. Le comité interministériel n'a pas été amené à arbitrer entre les formules de remplacement même si, pour sa part, le premier ministre a émis le vœu que soit privilégiée une solution française.

De même, l'armée de l'air, qui a besoin du Rafale pour succéder à ses Mirage-III, Mirage-V et autres Jaguar dès 1995, peut songer à des solutions d'attente. Le ministre de la défense lui-même a pris les devants en commandant des Mirage-2000 N' qui sont une adaptation du « vecteur » nucléaire Mirage-2000 N, apte à l'emport d'armements classiques guidés avec précision pour l'attaque au sol.

Une porte ouverte à la coopération

Mais, parce qu'ils n'ignorent pas que le Rafale pèsera lourd sur les finances de l'État, certains aviateurs, partisans d'un étalement des dépenses, ne s'opposeraient pas à un report de deux ans (en 1989) de la date d'entrée en escadre du nouvel avion. De quoi redonner ses chances, pendant ce temps, à une idée de l'état-major qui consisterait à modifier le système d'arme des Mirage F-1 – que la défense aérienne remplace progressivement par des Mirage-2000 dans leurs fonctions air-air – pour les utiliser comme appareils d'attaque air-sol au profit des Forces aériennes tactiques (FATAC), sur le modèle du F-1 de reconnaissance.

Avec un investissement de 1,5 milliard de francs environ, cette éventualité est à l'étude chez Dassault, pour une soixantaine de Mirage F-1 ainsi adaptés à l'attaque au sol.

Enfin, le comité interministériel n'a pas davantage tranché pour ce qui concerne l'état d'avancement des discussions avec d'hypothétiques partenaires internationaux. Il a cependant laissé ouverte la porte à toute perspective d'une coopération européenne ou transatlantique autour d'un projet comparable au Rafale. D'une part, en effet, les Britanniques, les Allemands de l'Ouest, les Italiens et les Espagnols éprouvent de graves difficultés à demeurer dans des limites financières acceptables pour leur programme rival d'un Eurofighter dont la France s'est exclue avec son projet Rafale. D'autre part, McDonnell-Douglas adresse en ce moment même des offres de collaboration tous azimuts – autour d'un programme nouveau baptisé Hornet-2000 – aux gouvernements et aux industriels européens, y compris en France.

D'aucuns rêvent déjà d'une entente multinationale qui verrait, selon les circonstances, le Rafale, l'Eurofighter et le Hornet-2000 se construire avec des ensembles de pièces et des équipements communs aux trois avions.

JACQUES ISNARD.

● **Deux pilotes tués dans l'accident d'un Mirage-III.** – Les *commandants Bruno Gaillard* et *Bernard Albrecht* ont trouvé la mort dans l'accident de leur biplace d'entraînement Mirage-III-B, qui s'est abîmé, mardi 26 janvier, dans le lac de Cazaux (Gironde), dans le prolongement de la base de Cazaux, peu après son décollage pour un vol de routine. Selon un communiqué de l'*état-major, des ennuis mécaniques* pourraient *être* à l'origine de l'*accident*.

MÉDECINE

La conférence de Londres sur le SIDA

Le faux pas de la princesse Anne

LONDRES
de notre correspondant

La princesse Anne a soulevé une polémique en établissant une distinction entre les « *victimes innocentes* » du SIDA et les autres. La fille unique de la reine Elizabeth était chargée, le mardi 26 janvier, du discours d'ouverture de la conférence mondiale des ministres de la santé, consacrée à cette maladie, et qui réunit à Londres jusqu'au jeudi 28 janvier les représentants de cent cinquante pays.

La princesse Anne a déclaré : « *On peut dire que l'épidémie de SIDA est un but marqué contre son propre camp par la race humaine, une blessure infligée à soi-même. La véritable tragédie est celle des victimes innocentes qui ont été infectées inconsciemment, par exemple à la suite d'une transfusion sanguine (...). Le pire de tout étant peut-être le sort des enfants contaminés dans le sein de leur mère.* »

Les organisations homosexuelles ainsi que divers responsables de la lutte contre le SIDA ont aussitôt réagi en estimant que la « *tragédie* » était la même pour tous ceux qui souffrent du SIDA et qu'il n'y avait pas des « *innocents* » et des « *coupables* », c'est-à-dire les homosexuels et les autres.

La presse populaire de mercredi consacre ses manchettes à « *la colère des homos contre la princesse Anne* ». La remarque de la princesse est considérée comme une réflexion personnelle. Elle ne figure pas en effet dans le texte du discours distribué à l'avance, vraisemblablement rédigé par les services du ministère de la santé.

Une des principales institutions d'aide aux sidéens, le Terence Higgins Trust, a publiquement regretté mardi soir les propos de la princesse : « *Le SIDA ne peut pas être décrit de cette façon. Il est dû à un virus et non à la faute de qui que ce soit* »

C'est la première fois qu'une conféence sur le SIDA réunit autant de ministres de la santé. Le docteur Jonathan Mann, directeur du programme spécial sur le SIDA de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé qu'au moins cinq millions de personnes étaient déjà *porteuses du virus à travers le* monde et qu'il fallait prévoir un million de malades du SIDA pour 1991.

Il y a actuellement 75 392 cas officiellement déclarés à l'OMS. Le docteur Mann considère que le chiffre réel pourrait être de l'ordre de 150 000. 1 227 cas de SIDA ont été, à ce jour répertoriés en Grande-Bretagne où la maladie a entraîné la mort de 697 personnes.

Le ministère de la santé britannique a lancé une campagne très explicite d'affichage sur la prévention de la maladie. L'usage des préservatifs est systématiquement encouragé pour les personnes à risques. D'ailleurs, à son entrée à la conférence, la princesse Anne s'est vu offrir, à son grand embarras, un assortiment de préservatifs.

DOMINIQUE DHOMBRES.

PARIS EN VISITES

JEUDI 28 JANVIER

« De Sacha Guitry à la tombe de Dalida », 10 heures et 11 h 30, 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Du japonisme à l'art nouveau », 13 *heures*, Musée d'Orsay, entrée des groupes (Approche de l'art).

« Picasso à l'hôtel Salé », 14 h 15, cour du musée, 5, rue de Thorigny (Monuments historiques).

« Versailles : les salons Napoléon *III* de la préfecture », 14 heures, grilles, avenue de Paris (Monuments historiques).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Autour de Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, métro Louvre (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Cités d'artistes sur la butte Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« La franc-maçonnerie au Musée du Grand-Orient », 15 heures, 16, rue Cadet.

« L'orfèvrerie française de la cour du Danemark », 15 heures, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (Monuments historiques).

« La paroisse des rois de France et le bourg de Saint-Germain-l'Auxerrois », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (Gilles Botteau).

« Roger Vivier, bottier de Christian Dior », 15 heures, 111, rue de Rivoli (Mathilde Hager).

« Acquisitions peintures 1983-1986 », Louvre, pavillon de Flore, entrée côté quai (L'Art pour tous).

CONFÉRENCES

Théâtre des Arts-Hébertot, rue Léon-Droux, 15 heures ou 18 h 30 : « Karnak perdu et retrouvé », par Caroline Gaultier.

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 15 heures : « Apamée et Bosra » (Odette Boucher).

33, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 18 heures : « Les Borgia : grandeur et passions d'une famille à la Renaissance », par Ivan Cloulas (Cercle de l'union interalliée).

1, rue Descartes, amphithéâtre Poincaré, bâtiment Foch, 18 h 30 : « Puissance et pensée », par Giorgio Agamben, débat ouvert par Fernando Gil, entrée libre (Collège international de philosophie).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'Europe et l'Autriche, un an et demi après l'élection de Kurt Waldheim », par Joseph Rovan (Maison de l'Europe).

Centre Sèvres, 35, rue de Sèvres, 18 h 30 : « La coopération entre l'Europe et le Maghreb », par Bernard Stasi (Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes).

SCIENCES

Le bilan pour l'année 1987

La Société européenne de propulsion se félicite de ses succès

Pour le constructeur des moteurs d'Ariane, la reprise des vols de la fusée européenne en 1987 a été le signe d'une bonne année. La Société européenne de propulsion (SEP) a même « *accumulé les succès* », selon son PDG, M. Jean Sollier. Succès techniques donc, mais aussi financiers, avec un chiffre d'affairesdépassant « *pour la première fois* » les 3 milliards de francs (*contre 2,6 milliards en 1986*) et un résultat net de plus de 40 millions de francs. Succès « *commerciaux et politiques* » enfin avec la signature par la SEP ou ses filiales d'accords de licence ou de coopération avec des firmes américaines dans des secteurs très variés : systèmes de freinage d'avion (avec Goodrich), tuyère d'un étage du petit missile balistique intercontinental américain (avec Kaiser), céramiques (avec Du Pont de Nemours), prothèses médicales en matériaux composites (avec Dow Corning).

Mais c'est surtout en Europe que s'exerce l'activité de la SEP. La société, à laquelle on reprochait de ne pas s'adapter assez vite au rythme de la production industrielle des lanceurs européens, a fabriqué l'année dernière quatorze moteurs du troisième étage d'Ariane – « *de quoi assurer une cadence de six à neuf lancements par an* », dit M. Sollier. La SEP prévoit d'en construire douze en 1988.

La télédetection des ressources terrestres

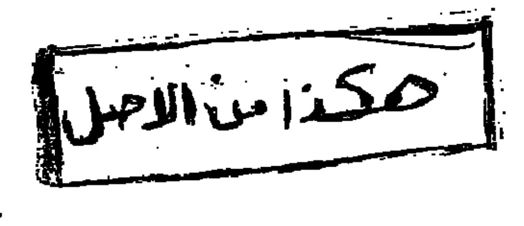
Cette année devrait aussi être celle d'un nouveau développement dans la télédétection des ressources terrestres. A la fin de 1987 a, en *effet, été créée SEP-Image*, regroupant la division traitement d'images de la SEP et les équipes d'une de ses filiales, Numelec, travaillant sur l'imagerie numérique.

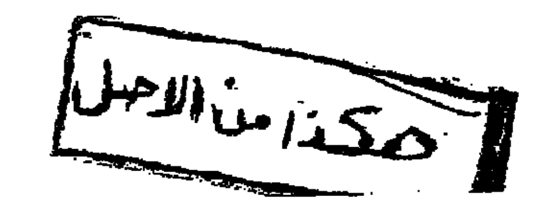
Cette nouvelle division de la société mère, dont on attend un chiffre d'affaires de 150 millions de francs en 1988, devra surtout accélérer la réalisation de stations de réception et de traitement des images fournies par les satellites. Mais elle devra aussi mettre à profit l'expérience acquise en ce domaine dans d'autres secteurs. A titre d'exemple, la SEP et la société Simsa-Cintra ont passé contrat avec le ministère de l'intérieur pour fabriquer *des cartes d'identité très difficilement* falsifiables.

Il y a cependant quelques ombres au tableau : les problèmes – maintenant résolus – d'allumage du moteur du troisième étape d'Ariane, et, en mars dernier l'affaire d'« espionnage » qui a affecté les installations de Vernon (Eure). La protection dans ce domaine ne saurait être du seul ressort de la SEP, a affirmé M. Sollier, mais de celui de l'Europe, qui « *devrait enfin se résoudre à mettre en place des structures* » adéquates. Rien ne sert que la société française prenne des précautions, a-t-il ajouté, si les plans se « *baladent dans toute l'Europe* ».

E. G.

● **Nouveau retard pour la navette spatiale.** – La NASA vient de décider de porter de deux à trois le nombre des essais en vraie grandeur auxquels seront soumis les fusées d'appoint (boosters) de la navette spatiale américaine d'ici au prochain tir de Discovery. La date de *ce lancement, déjà retardé à deux* reprises, pourrait être une nouvelle fois reportée en raison de fissures et de soudures défectueuses diverses découvertes à la fois sur des jupes de fusées d'appoint et sur une pièce située à l'entrée d'une turbopompe d'un des moteurs principaux de l'engin. Aussi la NASA n'envisage-t-elle pas de fixer la date du tir de Discovery avant la fin de la semaine.





Le Monde

EDUCATION

Les parents immigrés misent sur l'école

Les familles immigrées souhaitent de plus en plus que l'école facilite l'intégration de leurs enfants. Cela suppose un vrai dialogue avec les enseignants.

L'INTÉGRATION passe par l'école. Pour les familles immigrées, ce postulat semble de plus en plus évident. Leur comportement se rapproche progressivement de celui des familles françaises : fréquentation massive des classes maternelles, abandon des structures d'accueil spécifiques aux étrangers, choix des langues européennes dans le secondaire (1). « *Les parents de la seconde génération misent tant sur la réussite scolaire que certains pratiquent le bourrage de crâne* », constate un militant associatif d'origine immigrée.

Pourtant cette normalisation n'est encore que relative, et les parents étrangers ont du mal à franchir la porte de l'école : ils n'osent pas s'adresser aux enseignants, ignorant les pièges du système et figurent parmi les premières victimes de l'exclusion et de l'échec. Un colloque organisé récemment par la Fondation pour la vie associative (FONDA) (2) a examiné les moyens de réduire cette coupure et de faire en sorte que les parents immigrés soient reconnus comme partenaires à part entière dans l'école.

Le contexte, il est vrai, a évolué depuis la mise en place, dans les années 70, des cours de « langues et cultures d'origine » (LCO) pour les enfants étrangers. Destinés à préparer « leur retour éventuel dans leur pays », ces cours sont assurés par des maîtres désignés par les Etats concernés.

Le droit d'association a été accordé en 1981 aux étrangers, et la perspective d'une intégration s'est progressivement substituée à celle du « retour au pays », ce qui *a fait prendre consience de* l'importance de l'école.

Quelques enseignants militants travaillent à un rapprochement en organisant des activités « interculturelles » — lecture de contes, danse, cuisine, voire voyages — qui prennent en compte les origines variées de leurs élèves. Mais ces pratiques, souvent d'une grande richesse, connaissent des *limites, liées aussi bien au* contexte social qu'à l'avenir même des immigrés en France.« *Nous n'attendons pas de l'école qu'elle nous apprenne les danses maghrébines, mais à vivre dans la société* », a lancé un animateur d'association d'origine algérienne.

« Grands frères »

On reproche aussi à ces pratiques interculturelles, raillées sous le nom de « pédagogie couscous », de désigner brutalement les enfants auxquels elles s'adressent. Ceux qui les contestent reconnaissent cependant qu'elles sont un point de passage presque obligé vers des relations plus profondes. Inviter les « mamans » à déjeuner à la cantine ou à raconter une histoire « du pays », leur montrer comment concourir à l'éducation de leurs enfants, sont les premiers pas à franchir.



MARIETTE SENA

Ecole maternelle à Aubervilliers, 1986.

Les associations immigrées elles-mêmes prennent l'initiative, parfois aiguillonnées par les familles, en mettant l'accent sur le soutien scolaire. A Gennevilliers (Hauts-de-Seine), de jeunes adultes d'origine maghrébine, étudiants ou non, se sont transformés en Grands Frères et Grandes Sœurs — le nom de leur association — pour aider les écoliers. L'association SOS ça bouge de Bondy (Seine-Saint-Denis) intervient dans le même esprit, tandis que l'Association des étudiants portutais de France veut inciter les parents portugais à s'engager dans l'école. Depuis leur création en 1983, les cycles de soutien scolaire pour élèves étrangers, financés par le Fonds d'action sociale et mis en œuvre par les associations d'immigrés, hors temps scolaire, se sont multipliés par cinq en Ile-de-France. La réussite scolaire est désormais un enjeu central pour ces associations.

Parfois, c'est l'école qui prend les devants, comme à Amiens, où le GRETA (organisme de formation continue de l'éducation nationale) a mis en place une session de « connaissance du système scolaire » destinée en particulier aux familles étrangères, qui découvrent ainsi les bibliothèques et les centres de documentation scolaires. Dans le vingtième arrondissement de Paris, des instituteurs soutenus par le Centre spécialisé de l'éducation nationale pour la scolarisation des enfants de migrants (CEFISEM) donnent des cours d'alphabétisation aux parents de leurs élèves. A Saint-Priest, près de Lyon, ils tiennent une permanence, un samedi par mois, pour aider les familles. Près de Saint-Etienne, des mères de toutes nationalités participent aux classes en animant, dans leur propre langue, des ateliers de contes, de marionnettes ou d'expression corporelle. D'autres participent avec les enseignants aux émissions d'une radio locale utilisées en classe.

Mais ces formes de coopération, qui reposent sur quelques personnalités, sont longues à tisser. Comme l'a constaté une représentante de la commission nationale pour le développement social des quartiers, « *il faut du temps pour que chacun comprenne la logique de l'autre* ». Certaines initiatives sont refusées par les enseignants, comme cette suggestion d'une association d'accompagner les appréciations écrites des enseignants sur les élèves par des pastilles rouges, jaunes ou vertes destinées aux parents étrangers ou illettrés...

Pour entrer dans l'école, les familles immigrées ont besoin des « médiateurs » que sont les associations. Nombre d'entre elles considèrent que leur travail de soutien scolaire contribue à faire participer les parents à la vie des établissements. « *On ne fera coopérer fructueusement parents et enseignants que sur des projets qui les concernent les uns et les autres, et pas seulement sur ce qui ne va pas* », a rappelé l'historien Antoine Prost.

La tâche est difficile s'agissant d'un public dont les conditions de vie sont précaires et qui est souvent désigné comme responsable de l'échec scolaire, alors que la scolarité de leurs enfants est analogue à celle des élèves français de milieu social comparable. MM. Saïd Bouziri et André Jeanson, principaux organisateurs du colloque de la FONDA, ont suggéré aux représentants des deux grandes fédérations de parents invitées d'étudier la possibilité d'une adhésion directe des associations d'immigrés, afin que ces derniers participent aux côtés des parents français sans perdre leur identité. Les réponses réservées de la FCPE comme de la PEEP indiquent que le chemin sera long. Mais la question aurait-elle seulement été posée voilà cinq ans ?

PHILIPPE BERNARD.

(1) Lire à ce sujet « *les Immigrés et l'Ecole : une course d'obstacles* », par Serge Boulot et Danielle Boyzon — Fradet, L'Harmattan et le CIEMI, 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.

(2) FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : (1) 45-49-06-58.

Des « étrangers »... bien français

1 085 342 élèves de nationalité étrangère fréquentaient, en 1986-1987, les établissements publics et privés relevant de l'éducation nationale, selon les dernières statistiques ministérielles. Ils représentaient 8,9 % de l'ensemble des élèves. La précision apparente de ces chiffres ne doit pas cacher leur caractère très approximatif. De nombreux élèves d'origine étrangère, mais qui sont en réalité français au regard du code de la nationalité, sont répertoriés à tort comme étrangers.

Des enquêtes statistiques plus précises, analysées par Serge Boulot et Danielle Boyzon-Fradet, chercheurs au Centre de recherche et d'études pour la *diffusion du français (CREDIF)*, font apparaître la « normalisation » progressive de la situation de ces élèves. Ainsi, plus de 87 % des enfants de moins de quatre ans répertoriés comme étrangers sont nés en France. Le pourcentage atteint encore 70,7 % chez les 5-9 ans, mais tombe à 33,3 % chez les 15-19 ans. Pour les jeunes enfants, l'apprentissage de la langue dite d'origine s'impose donc de moins en moins.

La baisse, depuis 1984, des effectifs d'élèves fréquentant les cours de « *langues et cultures d'origine* » (sauf pour la langue turque) confirme cette analyse, de même que le nombre relativement faible des élèves d'origine maghrébine qui choisissent d'étudier l'arabe dans l'enseignement secondaire (6,74 % en 1985-86), ou des élèves portugais ayant opté pour la langue de leurs parents (15,94 %). Selon Serge Boulot et Danielle Boyzon-Fradet, cette faiblesse ne s'explique pas seulement par l'absence de ces langues dans la plupart des établissements, mais surtout par leur statut dévalorisé de « *langues d'immigrés* » et par l'aspiration des élèves étrangers à apprendre l'anglais, l'allemand ou l'espagnol, « *comme tout le monde* ».

Rappelant que les enfants de l'*immigration appartiennent* surtout à des familles ouvrières (63,5 % contre 29,4 % pour les Français), les chercheurs du CREDIF mettent en évidence la similitude des résultats scolaires des élèves français et immigrés à catégorie sociale égale. Ainsi, sur un échantillon d'élèves entrés en sixième de 1972 à 1974, 19,8 % des élèves français, enfants d'ouvriers spécialisés, et 20,5 % des étrangers nés en France sont parvenus en terminale, alors que, dans le *même temps*, 64 % des enfants dont les parents ont des professions libérales ou de cadres supérieurs ont obtenu leur bac. L'examen des taux d'« écrémage » après la classe de cinquième et des réussites au baccalauréat aboutit à la même conclusion : le handicap — réel — *des élèves étrangers relève* moins de facteurs culturels ou linguistiques que de leur situation sociale.

Ph. Be.

★ « ÉCOLE ET IMMIGRATION » sur FR 3.

L'émission « Ensemble aujourd'hui », diffusée chaque dimanche par FR 3, sera consacrée le 31 janvier de 9 heures à 10 h 30 aux enfants d'immigrés à l'école. Elle comprendra des reportages et un débat auquel doivent participer MM. Michel Hannoun, député (RPR) de l'Isère, auteur du rapport sur « L'état du racisme et des discriminations en France », Bernard Charlot, directeur du département de sciences de l'éducation à l'université Paris-III, Lamine Mouldaia, instituteur à Paris, et Michel Yahiel, directeur du Fonds d'action sociale.

La grève des enseignants a été surtout suivie dans les collèges

La grève de vingt-quatre heures déclenchée, mardi 26 janvier, par les *syndicats d'enseignants* (FEN, CFDT et CGT) a été relativement bien suivie, avec une plus forte mobilisation dans les collèges. Les chiffres varient à propos du pourcentage de grévistes. Selon le SNES, entre 55 % et 75 %. Le SNI-PEGC a comptabilisé, lui, quelque 70 % de participant, au mouvement *en collège et 80 % en section d'éducation* spécialisée (SES). Selon le ministère de l'éducation nationale, la grève a été suivie par 38,02 % des enseignants du second degré et par 7,08 % des membres du personnel de service.

Cette journée d'action — grèves et diverses manifestations locales — était destinée à protester contre les conditions dans lesquelles s'annonce la rentrée de septembre. Les enseignants dénoncent l'insuffisance de postes, la surcharge des effectifs, l'aggravation des conditions de travail et l'absence de revalorisation des salaires. A Paris, une manifestation à laquelle participait des enseignants, parents d'élèves et lycéens a réuni, de la Bastille au Palais-Royal, mille deux cents personnes.

● « **Partenariat éducatif** » **entre écoles françaises et africaines.** — M. Michel Aurillac, ministre *de la coopération et M. René* Monory, ministre de l'éducation nationale, ont présenté, mardi 26 janvier, le « *partenariat éducatif* » entre des écoles françaises et africaines « *de pays francophones ou en instance de le devenir* ». Remédier à la pénurie des fournitures scolaires, jumelage d'établissements et extension de ce partenariat à certains lycées techniques, telles sont les premières mesures, « *simples et concrètes* » annoncées par les ministres. Coût de l'opération en 1988 : 10 millions de francs.

Le Monde
CAMPUS

Sondage : les étudiants lyonnais jugent leurs universités

**Les médecins et les scientifiques satisfaits.
Les littéraires et les juristes mécontents.
Une ville bien équipée, mais peu accueillante.**

LES étudiants lyonnais sont plutôt satisfaits de l'enseignement qu'ils reçoivent et de l'ambiance qui règne dans leur établissement. Mais ils ne le sont pas des locaux ni des équipements (amphis, salle de TD, labos et services administratifs, restaurants, sociétés), à l'exception des bibliothèques.

L'avenir leur paraît incertain : la moitié seulement pensent que leur diplôme leur permettra de trouver *un travail dans la région* et ils ont choisi leur discipline davantage pour son intérêt que pour des débouchés professionnels.

Telle est l'impression générale qui se dégage du sondage effectué par SCP Communications pour *le Monde* auprès des étudiants lyonnais. Mais cette impression recouvre des différences sensibles entre les établissements – et en particulier entre Lyon-I (sciences, médecine) d'une part, Lyon-II (lettres, sciences humaines) et Lyon-III (droit-lettres), d'autre part.

Les étudiants de Lyon-I sont certainement les plus contents de leur sort. Ce sont eux qui mettent la meilleure note à leur université : 6,15 sur 10, contre 5,47 pour Lyon-III et 5,21 pour Lyon-II. Les étudiants de Lyon-I sont les plus nombreux à porter un jugement positif sur la qualité des cours et l'ambiance au sein de l'université. La majorité d'entre eux sont satisfaits des amphis, des salles de TD, de l'état du campus et des services administratifs. S'ils sont plus partagés sur l'équipement technique (informatique, laboratoires...), leur jugement sur ce point reste toutefois bien meilleur que dans les universités littéraires.

Ils ont moins d'inquiétude face à l'avenir que leurs camarades : la moitié pensent que leur discipline débouche sur un emploi sûr, et 57 % espèrent trouver du travail dans la région. Il est vrai que 60 % ont déjà *effectué un stage en entreprise*. Lorsqu'on demande aux étudiants jusqu'où ils seraient prêts à payer leurs études, ceux de Lyon-I mettent la barre le plus haut : 2 087 F, alors que la moyenne pour les trois universités se situe à 1 836 F.

Parmi les scientifiques, les étudiants de l'INSA (Institut national des sciences appliquées) sont dans une situation nettement plus favorable encore. Sélectionnés sur dossier après le baccalauréat, ils préparent en cinq ans un diplôme d'ingénieur. Un tiers d'entre eux ont choisi cet établissement en raison de sa réputation. Leur confiance dans le diplôme est très grande : plus de 70% l'estiment « *prestigieux* » et plus de 80 % pensent qu'il leur permettra de trouver un emploi sûr dans la région. Les étudiants de l'INSA sont ceux qui seraient prêts à payer pour leurs études le prix le plus fort : 2 860 F en moyenne.

Presque tous trouvent leurs cours « *intéressants* », « *actualisés* » et « *utiles* ». Sur le plan matériel, leurs réactions sont toutefois plus nuancées : s'ils sont très satisfaits de l'équipement technique, des réserves apparaissent concernant les amphis, les salles de bibliothèque, les services administratifs ou l'ambiance (même si les opinions favorables l'emportent largement), et ils sont franchement mécontents de l'état du campus, de la cité et du restaurant universitaires. Ces points d'ombre expliquent sans doute que la note globale obtenue par l'INSA (6,19) ne soit guère plus élevée que celle de Lyon-I

L'un des intérêts de cette enquête était évidemment d'apprécier s'il existait une différence d'image, auprès des étudiants, entre les deux universités littéraires et jutidiques concurrentes : Lyon-II et Lyon-III. Globalement, la différence est minime, à en juger sur la note : 5,47 pour Lyon-III, 5,21 pour Lyon-II. Mais l'analyse des réponses fait apparaître en réalité des variations *sensibles, qui permettent de dégager* un profil propre à chaque établissement.

Les différences de sensibilité politique qui avaient été à l'origine de la scission des deux établissements en 1968 sont toujours présentes, puisque 6 % des étudiants de Lyon-III (considérée comme plus à droite) et 8,5 % de ceux de Lyon-II reconnaissent que cette considération a joué dans leur choix.

Une connotation « de gauche » apparaît chez les étudiants de Lyon-II, à travers leurs réponses à certaines questions : ils sont plus nombreux à trouver « *utiles* » les syndicats étudiants ou à être hostiles à la sélection.

Le choix de Lyon-II est plus souvent attribué à des données objectives : le fait que la formation envisagée n'existait que là, ou encore la proximité géographique ; celui de Lyon-III, à des considérations plus subjectives : la présence d'amis ou de parents et la notoriété de l'établissement.

Le jugement sur la qualité de l'enseignement est légèrement plus favorable à Lyon-III, de même que celui sur la valeur professionnelle des diplômes et la possibilité de trouver du travail dans la région. C'est sans doute pourquoi les étudiants de Lyon-III seraient prêts à payer des droits de scolarité plus élevés que ceux de Lyon-II : 1 965 F contre 1 445 F. (Mais cet écart peut aussi s'expliquer par une différence sociale de recrutement entre les deux universités ou par la présence des juristes, traditionnellement moins pessimistes sur leur avenir, à Lyon-III.) Les deux établissements se heurtent à des difficultés assez considérables sur le plan matériel et psychologique. Les étudiants de Lyon-II sont extrêmements mécontents (à plus de 80 %) de l'état général *de leur université. La proportion* des insatisfaits dépasse 60 % pour le campus, l'équipement technique, les services administratifs et le restaurant universitaire, et 75 % pour les salles de TP et les amphis. Toutefois, cette grogne sur les conditions *de vie n'entame pas trop leur moral*, puisque 60 % d'entre eux trouvent l'ambiance de leur université sympathique.

Il n'en va pas de même à Lyon-III, où l'insatisfaction sur les *locaux – bien que réelle – n'atteint* pas les mêmes sommets, mais où plus de la moitié des étudiants se disent mécontents de l'ambiance.

Les étudiants de Lyon-II s'imaginent plutôt fonctionnaires – notamment enseignants – alors que ceux de Lyon-III se voient cadres supérieurs dans le privé ou exerçant une profession libérale.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

[Les tableaux et les résultats complets de ce sondage sont publiés dans nos éditions Rhône-Alpes de ce jour.]

Un procès inutile

Si presque tous les étudiants ont entendu parler du procès Barbie, leur appréciation sur cet événement est assez négative. Plus de la moitié pensent qu'il n'a pas été utile et qu'il ne leur a rien appris. Il a été jugé utile davantage par les femmes et les étudiants les plus jeunes. Mais seuls les étudiants de l'INSA, les littéraires du troisième cycle, considèrent, en majorité, qu'il leur a appris quelque chose.

A votre avis, ce procès a-t-il été :

très utile	13 %
utile	31,6 %
peu utile	34 %
pas du tout utile	19,2 %
sans opinion	2,2 %

Personnellement, vous a-t-il appris ou apporté quelque chose ?

Oui	40,1 %
Non	53,9 %
Ne se prononcent pas	6 %

Vivre à Nantes, travailler à Lyon...

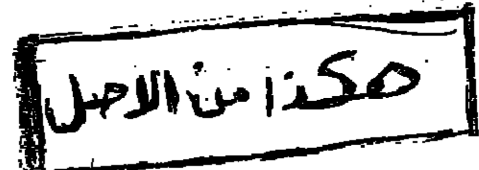
UN sondage analogue *ayant été réalisé pour le Monde* parmi les étudiants de Nantes en décembre 1987, il est intéressant de comparer les impressions des Lyonnais avec celles de leurs camarades bas-bretons. D'une façon générale, la comparaison est nettement à l'avantage de Nantes. Pour l'enseignement, il y a sensiblement plus de « *très satisfaits* » à Nantes qu'à Lyon (25 % contre 15 %). Mais si les cours sont jugés plus « *intéressants* » à Nantes, ils sont plus « *actualisés* » à Lyon.

Tous les jugements sur la vie universitaire (ambiance, état des amphis, des salles de TD, du campus, des laboratoires, des services administratifs, des restaurants et des cités) sont favorables à Nantes. Seules les bibliothèques obtiennent un meilleur score à Lyon. Si les Nantais font davantage que les Lyonnais confiance à la valeur professionnelle de leur diplôme, ils sont moins nombreux (40 % contre 50 %) à penser qu'ils pourront trouver un travail dans leur région. Il est vrai qu'ils sont aussi moins nombreux (43 % contre 50 %) à avoir fait un stage en entreprise.

Ces différences entre les deux populations s'expliquent sans doute en partie par les jugements portés, de part et d'autre, sur les villes. Lyon est perçue par les étudiants comme une cité « *moderne* », « *culturelle* », « *bien équipée* », ayant « *de l'avenir* » — mais peu « *sûre* » et peu « *accueillante* » — alors que Nantes est « *agréable* » et « *accueillante* », mais « *en crise* » et moins bien équipée. Ainsi, à travers cette confrontation, ce sont deux univers inversés qui se profilent : d'un côté le dynamisme urbain et une modernité un peu inhumaine, de l'autre la qualité de la vie et un bien-être malheureusement menacé...

(*) Voir le supplément « Nantes ville au futur » dans *le Monde* du 17 décembre 1987.

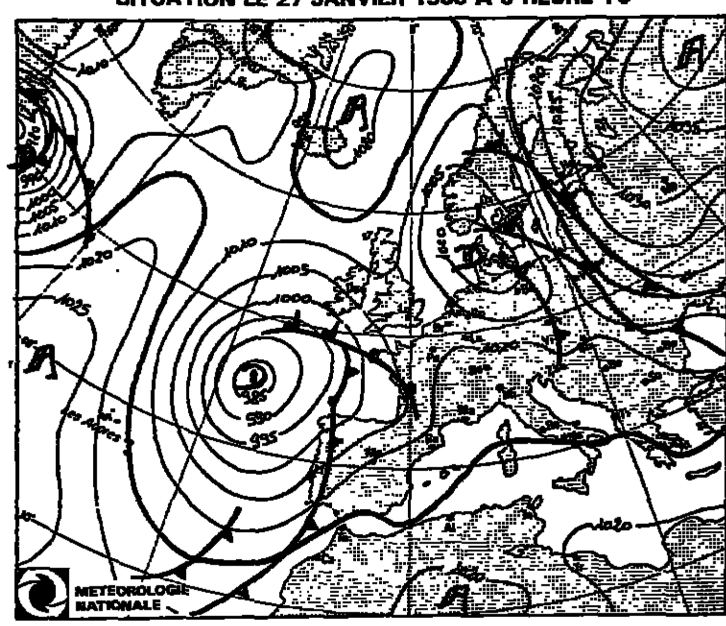
Ce sondage a été réalisé auprès d'un échantillon de six cent trente étudiants des universités Lyon-I, Lyon-II, Lyon-III et INSA, représentatifs de l'ensemble des étudiants lyonnais par université, discipline et cycle d'étude. Cet échantillon a été établi par la méthode des quotas à partir des statistiques fournies par les universités. Les interviews ont eu lieu dans les différents établissements universitaires lyonnais, les 5, 6 et 7 janvier 1988.



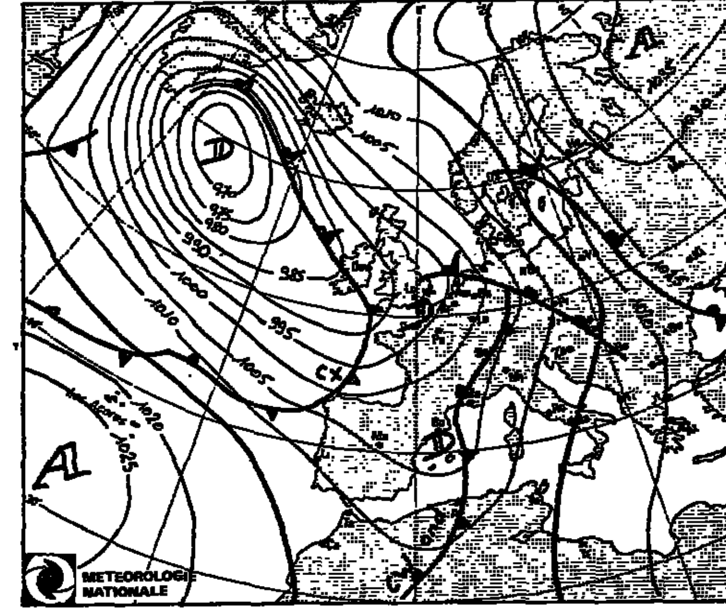
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 27 janvier à 0 h TU et le jeudi 28 janvier à 24 h TU.

Une perturbation océanique balaiera l'ensemble du pays au cours des prochaines quarante-huit heures. Elle sera à l'origine d'un temps humide et exceptionnellement doux pour la saison. Les pluies seront généralement faibles, excepté dans le sud-est de la France où elles se renforceront en fin de période.

Après son passage, un temps plus frais s'établira sur le nord-ouest du territoire.

Jeudi : passage pluvieux sur la France.

Grisaille et pluie prédomineront en toutes régions en cette journée de jeudi. De l'Aquitaine aux Pays de Loire et à la Normandie, les pluies matinales s'estomperont pour laisser place à une après-midi très nuageuse. C'est en Aquitaine que les éclaircies risquent d'être les plus belles.

En Bretagne, nuages et éclaircies se partageront le ciel dès le matin. Quelques averses les accompagneront de temps à autre.

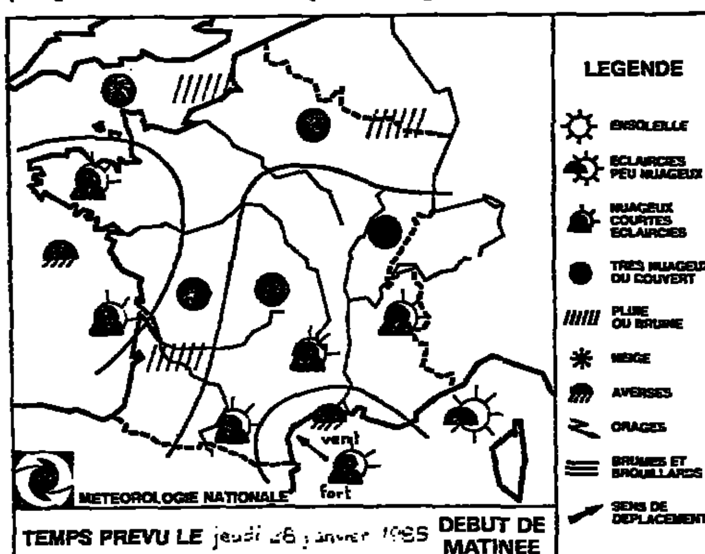
Du Nord à l'Ile-de-France et à l'Alsace, il pleuvra par intermittence tout au long de la journée.

Du Midi-Pyrénées au Centre, au Jura, à Rhône-Alpes et à la Provence-Côte d'azur, des nuages de plus en plus abondants envahiront le ciel, annonçant la pluie pour l'après-midi.

Sur le Languedoc-Roussillon, des ondées se produiront dès le matin. Elles s'intensifieront fortement en soirée en s'accompagnant d'un fort vent de sud-est.

Le vent, généralement modéré de secteur sud, soufflera fort près de la Méditerranée où il s'orientera au sud-est.

Les températures resteront élevées pour la saison avec un minimum de 8 à 10 degrés sur la majeure partie du pays, 5 à 8 degrés du Nord-Est à Rhône-Alpes. Dans l'après-midi, elles s'élèveront jusqu'à un maximum de 10 à 13 degrés sur la moitié nord, 12 à 15 degrés sur la moitié sud.



TEMPS PREVU LE jeudi 28 janvier 1988 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 26-01 à 6 heures TU et le 27-01-1988 à 6 heures TU — le 27-01-1988

FRANCE			
AJACCIO	18	7	N
BIARRITZ	16	12	C
BORDEAUX	14	9	C
BOURGES	11	7	N
BREST	11	8	P
CAEN	10	4	P
CHERBOURG	7	3	P
CLERMONT-FERR.	10	7	C
DIJON	10	5	N
GRENOBLE St-M-H	15	3	C
LILLE	6	-1	B
LIMOGES	9	6	P
LYON	12	7	C
MARSEILLE-MAR.	14	7	N
NANCY	7	1	C
NANTES	13	10	P
NICE	17	7	C
PARIS-MONTS.	11	6	C
PAU	15	6	N
PERPIGNAN	16	8	C
RENNES	12	8	P
ST-ÉTIENNE	11	6	P
STRASBOURG	9	3	N
TOURS	12	8	C
TOULOUSE	15	9	D
POINTE-A-PITRE	29	21	A

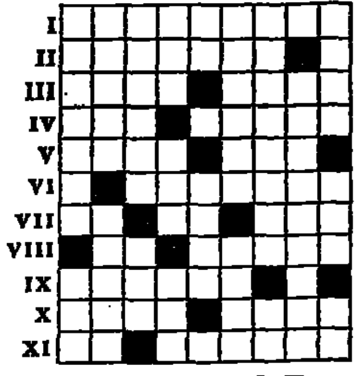
ÉTRANGER			
ALGER	21	7	D
AMSTERDAM	8	3	A
ATHÈNES	17	11	N
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	18	8	N
BELGRADE	12	3	D
BERLIN	9	5	P
BRUXELLES	8	2	D
LE CAIRE	19	11	D
COPENHAGUE	6	4	C
DAKAR	24	15	D
DELHI	22	7	D
DJERBA	20	8	D
GENÈVE	10	2	-
HONGKONG	21	17	D
ISTANBUL	10	8	N
JÉRUSALEM	11	5	B
LISBONNE	16	12	P
LONDRES	8	5	C
LOS ANGELES	28	13	C
LUXEMBOURG	7	1	N
MADRID	12	10	P
MARRAKECH	16	7	N
MEXICO	20	2	B
MILAN	4	1	B
MONTRÉAL	-8	-11	N
MOSCOU	-14	-20	•
NAIROBI	32	11	N
NEW-YORK	5	-6	D
OSLO	1	0	•
PALMA-DE-MAL.	18	12	C
PÉKIN	2	-7	D
RIO-DE-JANEIRO	31	25	D
ROME	12	11	N
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	0	-1	•
SYDNEY	20	18	D
TOKYO	12	5	D
TUNIS	22	7	D
VARSOVIE	-3	-5	•
VENISE	9	2	B
VIENNE	7	1	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4667



HORIZONTALEMENT

I. Il y a forcément des gens qui n'aiment pas ses façons. – II. Morceaux de nougat. – III. Certaines flèches lui sont impossibles à lancer. Il s'est trouvé quelqu'un pour lui jeter la pierre. – IV. A parfois énormément de monde sur les bras. Moyens de transport. – V. Auxquels on a évidemment beaucoup pensé. *Coule à l'Est mais vers le sud.* – VI. Un homme qui met plus que son grain de sel. – VII. Maintes fois achevé sur les trottoirs de Shanghai. Symbole. Long temps. – VIII. Pronom. Où il est parfois possible de passer du coq à l'âne. – IX. Sa présence peut obliger à ramener l'ordre. – X. Prouve qu'on a atteint des limites. Finit par connaître un monde fou. – XI. Démontre. Où, pour éviter l'accident, certains sont amenés à faire des écarts.

VERTICALEMENT

1. Une fois qu'on l'a trouvé, on n'a plus de souci à se faire. Est dans le vent. – 2. Qui pourrait bien être décidé à frapper un grand coup. Connut un rapide changement de niveau. – 3. Un certain temps doit s'écouler avant que l'on puisse en sortir. La belle époque. – 4. Signale un mauvais coup. Est couvert de poils. N'échappe pas à la corde. – 5. Grecque. Ne s'est pas toujours appelée ainsi. – 6. Se plaisait bien sous la douche. Est parfois en contact avec une vraie tête de cochon. – 7. Fait lever le pied. Ses débuts sont fort remarqués. – 8. Tend à prouver que l'on est déjà passé aux actes. – 9. Fut suivi d'importants bris de glace. Donne à entendre. Préposition.

Solution du problème n° 4666

Horizontalement

I. Poumons. – II. Ecritoire. – III. Iléus. – IV. Arno. Etai. – V. Ouverts. – VI. Qui. Ere. – VII. Rets. – VIII. Et. Crabes. – IX. Io. Ici. – X. Ornée. Sot. – XI. Beurriers.

Verticalement

1. Pétanque. Ob. – 2. Oc. Tire. – 3. Urinoir. ONU. – 4. Milou. Ec. Er. – 5. Oté. Vitrier. – 6. Nouée. Sac. – 7. Sistre. Bise. – 8. Atrée. Or. – 9. Cerise. Sets.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 25 et mardi 26 janvier :

UNE LOI

● N° 88-82 du 22 janvier 1988 portant statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie.

UN ARRÊTÉ

● Du 18 décembre 1987 portant admission en 1987 à l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu le diplôme de l'Ecole polytechnique féminine en 1986.

⁂

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 27 janvier :

UN DÉCRET

● N° 88-84 du 26 janvier 1988 modifiant l'article R. 531-2 du code de la sécurité sociale et relatif à l'allocation pour jeune enfant.

DES ARRÊTÉS

● Du 14 décembre 1987 fixant, pour le baccalauréat de l'enseignement du second degré et le baccalauréat technologique, les dates et horaires des épreuves d'examen de la session 1988 et de la session 1989 pour les épreuves anticipées de français.

● Du 29 décembre 1987 relatif à la protection des poules pondeuses.

UNE LISTE

● Des élèves ayant obtenu en 1986 le diplôme de l'Ecole des hautes études commerciales.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Stéphane, Christophe et Jérôme SOMMIER,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur,

Coralie.

A Paris, le 23 janvier 1988.

– Cécile MEADEL
et
Philippe MUSTAR,
sont heureux de faire part de la naissance de

Victor,

à Paris, le 23 janvier 1988.

20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

Décès

– Louis et Annie Allain,
Andrée-Lise, Juliette, Laurence et Alexandre,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve ALLAIN,
née *Louise Nicolas*,
directrice d'école honoraire,
officier d'académie,

survenu à Lille, le 20 janvier 1988, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

408, rue Jules-Guesde,
59650 Villeneuve-d'Ascq.

– Meyronne. Paris.

Mme Annik Bailleul,
son épouse,
M. et Mme Jean Bailleul,
ses parents,
M. et Mme Philippe Forestier,
Marie et Alexandre,
M. et Mme Christian Guex
et Rémi,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Jean-François BAILLEUL,
ancien directeur financier des NMPP,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 janvier 1988, dans sa cinquante-huitième année, après une longue et douloureuse maladie.

Ses obsèques ont eu lieu le 22 janvier *1988 à Meyronne (Lot)*.

L'Ancien Couvent,
Meyronne, 46200 Souillac.

– **Jean BARBIER**

s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 20 janvier 1988, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 23 janvier 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Etienne de Bar-le-Duc.

« Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait. »

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

De la part des familles Barbier, Roy
Et leurs alliées.

31, rue de la Résistance,
55000 Bar-le-Duc.

Par suite de lenteur du courrier, cet avis n'a pas pu être publié en temps utile.

– Blida. Médéa. Alger. Marseille.

Marc et Gisèle Bonan,
Olivier et Jean-Luc Bonan,
ont la tristesse de faire part du décès de leur oncle et grand-oncle

Edmé BONAN,
pharmacien,

le 23 janvier 1988, à son domicile.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

4, rue Edouard-Deiss,
13004 Marseille.
8, boulevard de Compostelle,
13012 Marseille.

– Le secrétaire général du gouvernement
Et ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Marie-Claude BOURGON,
chargée de mission
au secrétariat général du gouvernement.

– François et Catherine COLLY-TEITGEN,
Anne-Sophie, Aurélien et Grégoire,
ont l'immense chagrin d'annoncer le décès subit de leur petite fille et sœur,

Camille-Laure,

survenu le 25 janvier 1988.

La messe sera célébrée le vendredi 29 janvier, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, *Paris-6e*.

10, rue Brown-Séquard,
75015 Paris.

– Le président,
La direction générale
Et les collaborateurs du groupe *Locafrance*,
ont le regret de faire part du décès de

Guy DESCLÉE de MAREDSOUS,
directeur de Locafrance,
conseiller de la direction générale,

survenu le 25 janvier 1988.

Les obsèques auront lieu à Maredsous (Belgique), le 28 janvier.

Une messe sera dite à son intention, lundi 1er février, à 19 heures, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

– Les étudiants de l'Institut français de chiropractie,
Et
l'Institut français de chiropractie,
annoncent le décès de

M. Gaston GROSS,

âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, doyen des chiropracteurs d'Europe.

Institut français de chiropractie,
44, rue Duhesme,
75018 Paris.
Tél. : 42-59-80-20.

– Le président et le conseil d'administration de l'Association française de médecins-chefs ou coordonnateurs des services médicaux du travail d'entreprises nationalisées ou assimilées,
ont le regret de faire part du décès de leur confrère et ami, le

docteur Claude HALPHEN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médecin coordonnateur
des services médicaux
des organismes nationaux
de radiodiffusion et de télévision.

– Mme Marie-Thérèse Lampel,
née Blanchet,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
M. Alfred Lampel,
son frère,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre LAMPEL,
ingénieur EEG,
docteur ès sciences,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur général technique
et membre du directoire
de l'Institut Pasteur-production,

survenu à son domicile, le 18 janvier 1988, dans sa soixante-cinquième année.

L'inhumation et le service religieux ont eu lieu dans l'intimité à Marnay, le jeudi 21 janvier 1988.

85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.
18, rue du Four,
Marnay-sur-Seine,
10400 Nogent.

– Angers. Paris.

Mme Robert Sallenave,
son épouse,
Danièle Sallenave,
sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès *subit, le 24 janvier 1988*, de

M. Robert SALLENAVE,
directeur d'école honoraire,

à l'âge de soixante-dix-huit ans.

– *Mme Jean Thorin,*
son épouse,
M. Jacques Thorin,
M. et Mme Christian Thorin,
Claire et Kilian,
M. Jean-François Thorin,
ses enfants et petits-enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Jean THORIN,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire
1939-1945,
Presidential Unit Citation, USA,

le 26 janvier 1988, à l'âge de soixante-huit ans.

Le cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 janvier 1988, à 15 h 30, en l'église de Romanèche-Thorins (Saône-et-Loire).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Jacques,
Romanèche-Thorins,
71570 La Chapelle-de-Guinchay.

Remerciements

– *M. et Mme Raymond* Guilloré,
David Auclair,
dans l'impossibilité de répondre aux très nombreuses personnes qui leur ont manifesté leur sympathie lors du décès de

Michel AUCLAIR,

les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Voici deux ans, le 27 janvier 1986, disparaissait

Andrée ALRIVIÉ,
née Sandras,

Son époux,
Ses enfants
Et ses petits-enfants,
souhaitent que celles et ceux qui l'ont connue et aimée, aient une bonne pensée pour elle.

– En ce 28 janvier, premier anniversaire du décès de

M. Lucien AMBROSINI,

une pensée émue est demandée à tous *ceux qui l'ont connu et aimé.*

– Pour le deuxième anniversaire de la disparition, à l'âge de vingt-deux ans, de

Isabelle BONNET,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

– Le 28 janvier 1985

Jean-Pierre RASSAM,

a été enlevé à l'affection des siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– A l'issue de la réunion des anciens élèves, fêtant le 40e anniversaire de la fondation, par le Père Faure, des CFP du 15, rue Louis-David et du 78, rue de Sèvres, le samedi 30 janvier, à 17 h 30, une eucharistie sera célébrée dans la chapelle Saint-Louis-de-Gonzague, 12, rue Franklin, Paris-16e, pour le

Père Pierre FAURE, s.j.,

décédé le 10 janvier.

Ils vous invitent à cette messe à laquelle se joindront le CFPES, l'AIRAP et tous ceux qui ont connu le Père Faure.

– Une messe à la mémoire de

Yvonne PELLÉ-DOUËL,

décédée le 23 décembre 1987, sera célébrée le vendredi 29 janvier 1988, à 18 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris-5e.

– Une messe sera célébrée le vendredi 29 janvier 1988, à 18 heures, au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris-13e, *à l'intention du*

Père Jean-Marie ROBERT,
dominicain,
fondateur de la revue *Présences*,

décédé le lundi 30 novembre 1987.

Messes anniversaires

– *Pour le dix-neuvième anniversaire* du rappel à Dieu du

médecin général inspecteur
Raymond DEBÉNÉDETTI,

une prière est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union avec la messe célébrée le samedi 30 janvier 1988, à 18 h 15, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place *Laveran*.

Soutenances de thèses

– *Université Paris-I, le jeudi 28 janvier*, à 14 h 30, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie J.-B.-Dumas, escalier L, Mme Cécile Sajaloli : « Le théâtre italien et la société parisienne (1838-1879) ».

– Université Paris-I, le vendredi 29 janvier, à 11 heures, institut Saint-Charles, 47, rue des Bergers, 75015 Paris, Mlle Sylvie Treille : « La photo peinte. Propositions plastiques et références historiques ».

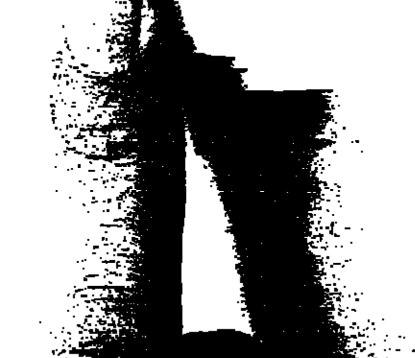
– Université Paris-I, le samedi 30 janvier, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, M. Jean-Marc Delaunay : « Des palais en Espagne. L'Ecole des hautes études hispaniques et la casa de Velazquez au cœur des *relations* franco-espagnoles du XXe siècle (1909-1979) ».

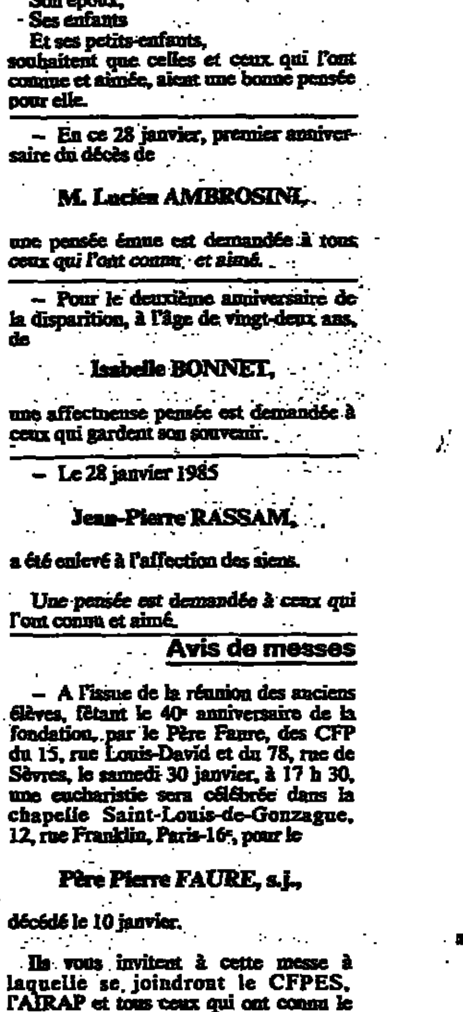
– Université Paris-III, le lundi 1er février, à 14 heures, salle Bourjac, Mlle Magny Khoury : « Pédagogie de l'arabe dans l'enseignement primaire au Liban, approche théorique et pratique ».

– Université René-Descartes (Paris-V), le mardi 2 février, à 14 heures, salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, Mme Maria-Mobarec-Peralta : *« Un* enseignement du français sur les besoins de communication des apprenants. Une expérience au Chili avec des enfants de sept à onze ans ».

– Université Paris-V, le jeudi 4 février, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Isiaka-Prosper Laleye : « Connaissance à la mentalité. Epistémologie génétique et critique de l'anthropologie ».

– Université Paris-IV, le vendredi 5 février, à 15 heures, amphithéâtre Est, Grand Palais, cours-la-Reine, Paris-8e, Mme Catherine Luquet, née Pera : « Le théâtre antique de Vaison-la-Romaine, de 1921 à 1986 : spectacles et publics ».



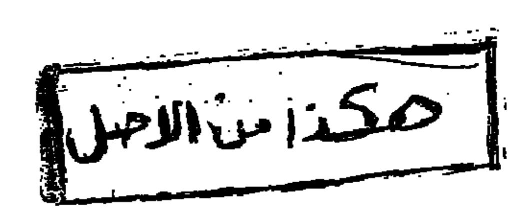


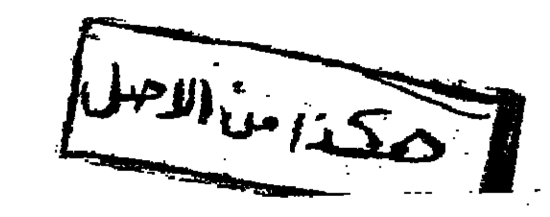
Le Monde DIRIGEANTS

CETTE RUBRIQUE EST RÉSERVÉE AUX POSTES DE HAUT NIVEAU : RÉMUNÉRATION ANNUELLE 400 000 F +.

LES PROFESSIONNELS DU RECRUTEMENT ANNONÇANT DANS CETTE RUBRIQUE SE SONT ENGAGÉS A PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES CANDIDATURES.

Le Monde INTERNATIONAL







Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

**FILIALE D'UN GRAND GROUPE
DE L'HOTELLERIE ET DES SERVICES**

nous recherchons

pour étoffer notre force opérationnelle sur tout l'Hexagone

INSPECTEURS GESTIONNAIRES

Formation supérieure type ESC, ESSEC, HEC demandée.

Les candidats recherchés sont des hommes de terrain, excellents vendeurs. Ils ont le goût du travail en équipe et une forte motivation de réussite professionnelle. Si gagner et progresser ensemble vous motive, rejoignez-nous, nous vous offrons une rémunération attractive et évolutive adaptée à votre expérience assortie de nombreux avantages.

Frais remboursés, véhicule indispensable.

Merci d'adresser vos C.V. manuscrit, photo et prétentions à Marcel PEIGNEY, 3, avenue Paul-Claudel, Guermantes, 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES.

Chambre de Commerce et d'Industrie de Pau
recherche un

CONSEILLER EXPORTATION

Rôle : appui des entreprises à l'exportation, sensibilisation, organisation de missions, rencontres salons à l'étranger, etc...
Information des entreprises sur les réglementations, *normes organismes, etc...*
Relations avec les différents organismes du commerce extérieur publics et privés.

Profil : personne dynamique, ayant le sens des contacts et étant très disponible.
Diplômé de l'enseignement supérieur et ayant une dizaine d'années d'expérience pratique de l'exportation dans différentes entreprises.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à :
CCI PAU - BP 128 - 64001 PAU Cedex.

Pierre Lichau

Banque internationale
Paris-8e

RECHERCHE

CADRES COMMERCIAUX/GESTIONNAIRES

pour assurer la gestion et le développement d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales.

BAC minimum, diplôme études supérieures ou bancaires souhaitées.

Ce poste offre de réelles responsabilités et de bonnes perspectives d'évolution et requiert dynamisme et aptitudes commerciales.

Une expérience de 2 ans minimum dans une fonction similaire est exigée.

Merci d'adresser votre lettre de candidature s/nº 8369,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



Europäisches Patentamt | European Patent Office | Office européen des brevets

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS est une organisation internationale visant à octroyer des droits de propriété industrielle (brevets) qui sont, à l'heure actuelle, valides dans 13 pays d'Europe occidentale. L'Office européen des brevets a son siège à Munich et des départements à La Haye et Berlin.

EN 1988 ET 1989 L'AGENCE DE BERLIN RECRUTE DES EXAMINATEURS EN BREVETS. *NOUS AVONS BESOIN D'INGENIEURS* DIPLÔMES ET D'UNIVERSITAIRES TITULAIRES D'UNE MAÎTRISE EN:

physique notamment
- mesure
- enregistrement et reproduction d'information

électricité et électronique notamment
- connexions électriques
- télévision
- ordinateurs (hardware et équipements périphériques)

Après une période de formation en matière de propriété industrielle et de recherche documentaire, l'examinateur effectue de façon *autonome les recherches* bibliographiques concernant les demandes de brevet. Il est chargé d'analyser celles-ci, d'en identifier le concept inventif, d'étudier tous les aspects et toutes les réalisations de l'invention, de conduire la recherche dans les parties de la documentation qu'il aura sélectionnées, de retenir les documents les plus pertinents en ce qui concerne la nouveauté et l'activité inventive, et de les consigner dans un rapport de recherche qui a pour but d'informer le demandeur, le public et les divisions d'examen de Munich sur l'état de la technique.

Les candidats doivent posséder une excellente connaissance de l'une des langues officielles de l'Office (allemand, anglais et français), et l'aptitude à comprendre rapidement le sens d'un texte, en particulier technique, dans les deux autres. Des cours de langue organisés *par l'Office permettent aux examinateurs de perfectionner leurs connaissances* linguistiques si le besoin s'en fait sentir.

Aux candidats désireux de travailler de façon autonome et de suivre les développements les plus récents de la technologie, l'Office offre une carrière intéressante dans un milieu international, ainsi que des traitements et conditions de travail attrayants (par exemple 6 semaines de congé annuel, assurance maladie, retraite, etc.) semblables à celles des Organisations Coordonnees telles que l'OTAN, l'OCDE, etc.

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats-membres de l'Organisation européene des brevets, néanmoins la préférence sera donnée aux candidats provenant des pays-membres qui sont actuellement le moins représentés à l'Office.

Vous pouvez adresser vos demandes pour obtenir des informations complémentaires et des formulaires de candidature auprès de:

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS DG 1 –
***Agence de Berlin**, Gitschiner Straße 103*
D–1000 Berlin 61, Tel.: 030/2594-639 ou 644

Bayerische Rück

Nous sommes un réassureur international.
Notre département ‹Accidents Service Spécial› recrute un

Assureur Responsabilité Civile ou Juriste/Economiste (H/F)

de langue maternelle française et intéressé par une collaboration à long terme.

Après une période de formation intensive, vous serez chargé de conseiller et assister nos clients, de nouer des relations d'affaires et de développer celles que nous entretenons déjà *en France, Belgique, Italie et Espagne.*

Rigueur professionnelle et sens des contacts, de bonnes notions de droit pour démêler les *problèmes souvent complexes de responsabi*lité et de garantie ainsi que de solides connaissances en économie seront les garants de votre réussite au sein de notre département.

De bonnes connaissances de l'allemand sont indispensables, la maîtrise d'une ou plusieurs *langues romanes constituerait un atout supplé*mentaire, et si besoin est, notre assistance vous est assurée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à

Bayerische Rückversicherung
Aktiengesellschaft
Service du Personnel
Sederanger 4 – 6, D-8000 Munich 22

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

RUE ST-HONORÉ, imm. XVIIIe, 6t. 2 p., 65 m², sol., calme, 4e ét., 1 500 000 F. LEGI 43-28-73-14

4e arrdt

MARAIS, magnifique 5 P., cuis. à l'américaine, 2 bns, 2 wc, 153 m², charme. Prix intéressant. Tél. : 43.35.18.36.

5e arrdt

PROCHE JARDIN DES PLANTES à saisir 2 P. entrée, cuis. bns, wc, 36 m², calme. T. 565 000 F Tél. : 43-35-18-36.

5e, ST-MICHEL, dans imm. 18e, p.d.t., beau et vrai 2 p., cuis., bns, 47 m² env., cour et rue, cheminée, à rénover ou non. 43-38-01-94.

6e arrdt

R. GUENEGAUD bel imm. ancien petit 3 P., 40 m², réaménagement à prévoir.

RUE DU CHERCHE-MIDI imm. Pierre de T. stand. asc. 100 m², très beau séj., ch., bur. état except. park poss., professions libér. autorisée.

F. FAURE. T. 45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET, 75007 PARIS.

DUROC, pierre de t., ét. élevé, triple réception, 4 ch., 220 m² env., balc., services, calme, soleil, box possib. 43-35-18-36.

SÉLECTION DOLÉAC
ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Studios, 4e ét., s/cour dans *imm.*, p. de t., 18 m² 380.000 F. 25 m² 610.000 F. 42-33-12-29.

7e arrdt

RUE ROUSSELET
STUDIO 2 fenêtres
à rafraîchir. 470.000 F.

ÉCOLE MILITAIRE
dble séj. + chbre 50 m² en duplex + cour privative 10 m². 890.000 F.

F. FAURE - 45-67-95-17.
11, RUE ROUSSELET, 75007 PARIS.

8e arrdt

RUE DE BERRY
3 P., 72 m² living, 2 chbres, 2e ét. sur/jardin, parking. Tél. : 47-20-10-72.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
Une nouvelle agence est à votre disposition au 45, av. George V, 8e. 47-20-10-72.

RUE DE PENTHIÈVRE
4 P., 85 m², 4e ét. s/cour, clair, chf indiv. gaz, ravalt est voté 47-20-10-72.

Prox. place François-Ier, récent stand. 2 P. tt cft, 8e, asc., 63 m² + terrasse. 220.000 F. COMADIM : 42-86-15-63, p. 278.

RUE DE MARIGNAN
Idéal pied-à-terre, 2 p., tt cft, en r.-de-ch. sur cour vaste et agréable, décoration *raffinée*. 1.980.000 F.
NOTAIRE 42-01-05-22
le matin.

9e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
R. BERGÈRE, imm. 1930, pierre de t., 4 p. 100 m², 2e ét. sans asc., park. + cave poss. prof. lib. 1.850.000 F. 42-33-12-29.

12e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
Square St-Charles, imm. récent, 50 m² + 30 m² terrasse + 8 m² jard. d'hiver, 7e ét., asc., parking + cave. 1.350.000 F. 42-33-12-29.

14e arrdt

DENFERT-ROCHEREAU récent studio, ét. élevé, entrée, kitchen., bns, wc, dressing, bon état, park. 690 000 F. 43-35-18-36.

MOUTON-DUVERNET, récent 5e ét., liv., s. à m., 3 ch., cuis., 2 bns, 3 w.c., poss. studio séparé 130 m², balcons, calme, 2 boxes. 43-35-18-36.

15e arrdt

FÉLIX-FAURE
DIRECT PROPRIÉTAIRE
très beau 5 p., bonne distribution, balcon, park., soleil. *URGENT* - 45-67-01-22.

LABROUSTE, récent. ét. élevé, liv., 2 ch., cuis., bns, w.c., dressing, 72 m², balc. 20 m², plein soleil, park. 1.580.000 F. 43-35-18-36.

16e arrdt

RUE POUSSIN
Imm. Pierre de T., 90 m² refait à neuf. dble living 1 chbre, 4e ét., asc. + chbre de serv. 47-20-10-72.

AV. VERSAILLES
VUE SUR SEINE *et S/PARC*, ét. élevé, ensoleillé, 200 m², très bel appt, 2 park., studio de serv., installation soignée par décorateur. Prix 5.000.000 F. 45-63-97-69.

EXELMANS
Ppt. vd 3 P. 78 m² + 42 m² TERRASSE, tt cft, 9e ét., PL. SOLEIL. 42-67-37-37.

SÉLECTION DOLÉAC
Près BD SUCHET, 60 m², pierre de t., 1930, living + 1 ch., 1er ét., asc., tt cft. 1.750.000 F. 42-33-12-29.

17e arrdt

17e MAILLOT DANS H.P. VERD., CALME. SOL., riv. séj. + 2 ch., 2 bns, impec. : 120 m², T. : 45-74-42-60.

IMM. PIERRE DE TAILLE
DUPLEX
85 m² +
TERRASSE
60 m², 8e, p. pk. 47-20-10-72

18e arrdt

RUE ORDENER
8e ét., asc., verdure (80 m²), 4-5 p., s. de bns, w.c., vue dégagée, soleil.
MGN - 43-87-71-55.

SÉLECTION DOLÉAC
BUTTE MONTMARTRE
ORIGINAL APPT 45 m², imm. anc., 3 p., cheminée, poutres, confort. 720.000 F. 42-33-12-29.

ABBESSES
Immeuble récent, 3 pièces, duplex, terrasse, 2 pièces et studios. Michel BERNARD, 45-02-13-43.

19e arrdt

BORDURE DU BASSIN DE LA VILLETTE
Récent 5 p., tt cft, park. en s/sol, vue remarquable sur tout Paris. 1.150.000 F.
NOTAIRE 42-01-85-22
le matin.

78-Yvelines

AV. VERSAILLES
VUE S/SEINE et S/PARC, ét. él. ensol., 200 m², tr. bel appt, 2 park., studio de serv., intall. soignée par décorat. 4.700.000 F. 45-63-97-69.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX
Imm. gd stand., 2 p., cuis., *bains, calme, box.* 660.000 F. 46-61-32-11.

ANTONY 715.000 F
10 min. Paris/RER, 5 p., tt cft, 100 m² + logg. + balc. ÉTUDE M.G., 43-27-55-18.

COLOMBES
(80 m²), entr., cuis. équip., dble séj., 2 chbres, s.d.b. + toil., w.c., état neuf, imm. moderne. 680.000 F.
MGN, 43-87-71-55.

SÉLECTION DOLÉAC
10' RER RUEIL-MALMAISON
Appt 92 m² + 30 m², loggia, imm. récent, 2e ét., asc., gd liv., 2 ch., tt cft, parking + cave, jardin. 1.150.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
10 min. Mº Pte de CLICHY, *appt 63 m², imm. 1978, liv.*, 2 chbres, tt cft. 3e ét., asc., park. + cave. 650.000 F. Tél. : 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
NEUILLY, BD V.-HUGO, splend. imm. p. de t., 80 m², dble liv., 1 ch., tt cft, impec., 4e ét., asc., chem., très clair, calme, jardin. Px 2.300.000 F. 42-33-12-29.

Province

SUPER-BESSE
AU CŒUR DE L'AUVERGNE
Std. chasse et pêche, vds appt tt cft 30 m². Tél. : 73-37-35-38.

Part. vend, NICEMIEZ, 2 p. lux., réc., calme, exp. sud, cuis. équip., park., cave, tr. bon stand. 670.000 F. 93-53-13-88, h. repas.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune homme libéré des obligations militaires cher*che place de sellier*-harnacheur dans la région parisienne de préférence. Tél. : 64-27-62-29 après 19 heures.

Jeune femme, 28 ans, sérieuse, cherche travail dans crèche ou jardin d'enfant en région parisienne. Tél. : 64-27-62-29, après 19 h.

J.F. 25 a., maîtr. sociologie-lettres DEA communication, angl., esp., hébreu courants. Etud. ttes proposit. d'empl. *Tél. : 42-33-69-84.*

AGENT ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
gestion — saisie commandes — stocks
cherche place stable.
Claude FREMY,
44, rue d'Aulnay-Bazemon, 78580 MAULE.

J.H., 24 ans, CAP dessinateur industriel en construction mécanique, recherche *emploi stable. Etudie toutes* propos. Tél. : 69-40-67-72 (répondeur).

F. 39 ans, SPÉCIALISÉE EN AUDIO-VISUEL, cherche poste responsable de la communicat. ou att. de presse. Tél. : 43-29-30-55.

automobiles

boxes - parking

SAINT-CLOUD (92)
Parkings à louer 400 F/mois + TVA. Tél. du lundi au vend. de 9 à 12 h et de 14 à 18 h. Mme DUBOIS : 46-02-39-61.

appartements achats

SERGE KAYSER
(1) 43-29-60-60
RECHERCHE
APPTS ORIGINAUX
MAISONS-ESPACES
RIVE GAUCHE
ÉCHANGE POSSIBLE.

CABINET DOLÉAC
Rech. pour client. de qualité s/PARIS et proche BANL. STUD., 2, 3, 4, 5, 6 PCES avec ou sans cft, expertise gratuite, réalis. rapide. TÉL. : 42-33-12-29.

JE RECH. *PARIS rive gauche* 5e et 6e de préfér. 7e, 8e, 1er ou limitrophe, gd studio ou 2 p. à rénover de préfér. PAIE CPT. *47-07-77-50.*

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

IMMO MARCADET
rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou ptes. *Tél. :* 42-52-01-62.

ÉTUDE M.G.
39, AVENUE RENÉ-COTY
75014 PARIS
SPÉCIALISTE DES APPTS
DE STANDING S/PARIS
Rech. pour sa clientèle appts à partir de 140 m² et au-delà, expertise gratuite sur demande dans certains cas.
nous ACHETONS DIRECTEMENT
n'hésitez pas à nous CONTACTER
L'IMMOBILIER EST UNE AFFAIRE DE PROFESSIONNELS
nous sommes là pour VOUS CONSEILLER
recherchons également à *acquérir en totalité*
imm. Paris et proche banl.
TÉL : 43-27-55-18.

UNIQUEMENT 7e, 8e, 16e, part. rech. urgent 300 à 500 m² avec ou sans travx. Mandataire, agence s'abstenir. Tél. : 43-68-28-56.

locations non meublées offres

Paris

COLONEL-MOLL, dans bel imm. anc., 4e ét., asc., 5 p., cft, 2 s.d.b. 14.000 F + ch. Prof. libér. poss. Tél. matin SEGECO : 45-22-69-92.

PARIS-14e
96-102, avenue du Maine.
St. 39 m², 1er ét. 4.000 F CC
3 P. 72 m², 2e ét. 6.767 F CC
Chauffage mixte électrique.
Visites et rens. sur R.V. au 43-22-23-81.

PARIS-10e
2 P. 50 m², R.C. 3.838 F CC
2 P. 50 m², 3e ét. 4.051 F CC
4 P. 90 m², 3e ét. 7.007 F CC
Chauffage mixte électrique.
Visites et rens. sur R.V. 141, quai de Valmy. Tél. : 42-08-61-15.

PARIS-14e
8, rue de l'Ouest
2 P. 49 m², 3e ét. 4.884 F CC
3 P. 70 m², 3e ét. 6.740 F CC
Chauffage mixte électrique.
Visites et rens. sur R.V. au 43-20-54-58.

PARIS-20e
3 P. 71 m², 5e ét. 5.340 F CC
3 P. 71 m², 2e ét. 5.163 F CC
Visites et rens. sur R.V. au 43-73-87-96, 29, rue de Buzenval.

immobilier information

VENTE D'IMMEUBLE AUX ÉTATS-UNIS
CENTRE COMMERCIAL
Vente directe de particulier
Possibilités de locations pour un rapport annuel de 8 %. Garantie de dépôt d'un montant correspondant à *18 mois de location* à la signature du contrat de vente.
Renato SASSI,
Fritz Beindorf Allee 12,
D-3000 HANNOVER 1, R.F.A.
Tél. : 49 511 685578.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus, I.S.I. 42-85-13-05.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune couple recherche urgent petit deux-pièces ou studio, loyer maxi 2.800 TTC. Quartier 13e souhaité. Appeler le soir au 42-03-04-43.

RÉSIDENCE CITY
rech. VIDES OU MEUBLÉS ou à l'achat pr sté et banques APPTS ET VILLAS. Tr. gd stand., quart. résid.
TÉL. : 45-27-12-19.

maisons individuelles

PRÈS BORDEAUX
Particulier vend maison F 5 sur terrain arboré, clôturé. 600.000 F.
Tél. : 56-05-11-38.

(94) Vieux St-Maur, proche RER, maison mitoyenne, séj. dble, 3 chbres, *cuis.*, s.d.b., sur sous-sol comprenant garage, jardinet, calme. 950.000 F.
T. 19-21 h : (1) 42-83-29-83.

PROVENCE
Côte d'Azur
Part. vd à 32 km de St-Tropez et de Ste-Maxime petite maison de village ancienne, entièrement restaurée, rustique, poutres, chem., sur 2 niv., 80 m² hab., cuis. équip., s. d'eau + w.c. séparés, placard, cellier + terrasse, belle vue dans pays provençal, tout comm., école, PTT. Px 290.000 F. TÉL. : 94-80-00-56.

fonds de commerce

Ventes

Centre les HALLES local r.-de-ch. 110 m² + 130 m² *s/sol* peut tous ccas gros passages licence IV, loyer 25.000 F/ms. 2.400.000 F. DOLÉAC - 42-33-12-29.

BD ST-GERMAIN
FACE ÉGLISE
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
A CÉDER.
TÉL. : 45-62-40-60.

VENDS ÉCOLE PRIVÉE RÉPUTÉE. Ens. commerc. Proche banl. 92, excell. sit. géo. (90 % résult. aux exam.). Conv. à enseignants. Ecrire sous le nº 1997 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

propriétés

GORDES VAUCLUSE
Mas en pierres 164 m² hab., terr. 6.000 m², face Luberon. Valeur 140.000 F, cédé 98.000 F. 90-75-08-22.

17 KM DREUX SUD
(N. 12) ravissante fermette, cuis. équip. dble liv., cheminée, poutres, mezzanine, 3 p., s.d.b., 2 w.c., gar., chff. centr., chaudière électr., 1.800 m² clos, cave, impeccable. Prix 825.000 F. M.G.N. NOGENT-LE-ROI. FACE ÉGLISE. (16) 37-51-44-34.

châteaux

(86) POITOU, Région Roche-Posay, petit château XVe remanié XVIIe + gdes dép. + 10 ha bois et pré atten. Travx à prév. 47-20-10-72.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarche R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Ch.-Elysées . . 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

Domiciliat. depuis 90 F/Ms. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitut. SARL 1.500 F HT. INTER DOM - 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

LYON
GARE PART-DIEU
Burx équipés, salles de réunion. Standing toutes durées. Antennes sociales. Permanence téléphonique.
A à Z
(16) 72-33-00-23.

13e GOBELIN ITALIE
LOCAL PROFESSIONNEL
150 m² (possib. 220 m²).
Libre immédiatement.
Tél. : 43-31-73-09.

TROCADÉRO
Réception, 4 burx. 80 m², jard./rue, imm. récent, grand stand. 18.000 F. Parking. Tél. 42-22-89-94.

New Centre d'Affaires
MONTPARNASSE TOUR CIT
Secrét., tél., télex, fax. *Please contact : Canal 75.*
33 (1) 45-38-70-90.

L'AGENDA

Bijoux

TOUS LES BIJOUX ANCIENS
et rares. Bagues romantiques —20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, *75004 Paris.* 43-54-00-83. Un plaisir, un placement.

Gastronomie

L'ARISTOCRATE
Ses fondues et raclettes. Spécialité cochon de lait et agneau grillé à la broche. Form. express à midi 63 F net. Jusqu'à 1 h du matin. 12, rue Lafayette. 47-70-60-83.

Instruments de musique

Part. vd piano KAWAI, quart de queue mod. KG 2, acajou verni, état neuf. Prix 55 000 F à débattre Tél. 48-24-18-58 ap./m. Joëlle.

Répondeurs téléphoniques

Répondeur avec téléphone incorporé, Super Hi Tech nf. panasonic kx/T 25-22. Prix : 2 800 F. Tél. : 45-58-33-51.

Vacances

Loisirs

Particulier loue BERGERIE dans le LUBERON (84), commune de Saint-Martin-de-Castillon, 160 m², 4 pièces, s. de bns, m. à laver, cuisine int. et ext., tout confort. Convient pour 2 couples. PISCINE privée 6 × 12. Tél. : 91-41-35-43.

CORSE DU SUD, A LOUER PRÈS D'UCCIANI (20 min. Ajaccio), bungal. pour 1 couple, locat. à la sem. 1.250 F. 95-25-02-96 à compter de 20 h.

Loue studio 4 personnes TIGNES VAL-CLARET du 05/02 au 12/02/88. TÉL. : 89-41-75-60.



Economie

SOMMAIRE

■ Divers signes laissent à penser que l'Europe est à la veille de pas décisifs dans la direction de la coopération monétaire *(lire page 28)*. ■ Le rapport du Conseil économique et social sur la recherche en Europe dénonce les retards européens et les graves carences françaises *(lire page 28)*. ■ A l'occasion de la réunion de son Comité national, la CGT évoquera la position que doit prendre la confédération dans l'élection présidentielle *(lire page 29)*. ■ Alors que les banques françaises refusaient jusqu'à maintenant les conditions mises par la Banque de Chine au développement de leurs opérations à Pékin, le Crédit agricole serait disposé à les accepter *(lire ci-dessous)*.

La Banque de Chine fait jouer la concurrence entre les banques françaises

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, a remis, le 25 janvier, au vice-premier ministre chinois, M. Wan Li, un message de M. Jacques Chirac invitant le chef du gouvernement chinois, M. Li Peng, à se rendre en visite officielle en France. Le message mettait également l'accent sur le souhait de la France de se voir confier le projet de construction d'une ligne de métro à Shanghai, première phase d'un vaste plan de transport souterrain dans la grande cité de Chine orientale. M. Méhaignerie achevait, mercredi 27 janvier, ses consultations avec les responsables des *ministères techniques chinois* à Pékin, avant de prendre l'avion pour Shanghai.

PÉKIN
de notre correspondant

La Banque de Chine compte peut-être Marx et lénine parmi ses aïeux, elle n'en est pas moins parfaitement au fait des mécanismes et combines de ses interlocuteurs capitalistes. Pour l'avoir sous-estimée, les banques françaises qui traitent habituellement avec elle risquent de perdre la moitié de leurs bénéfices en Chine.

L'histoire commence en 1985. Pékin informe les principales banques françaises qui ont des affaires en Chine qu'il n'est plus question d'emprunts autres que mixtes avec une garantie de l'Etat pour financer les achats chinois à l'étranger. Le trésor français doit fournir, dans tout montage financier, quelque *40 % des emprunts en prêts soft à* 2 % environ. Cette enveloppe exacte est négociée annuellement entre les gouvernements. Le reste du « crédit acheteur » est négocié par un pool de banques avec la Banque de Chine. On tombe, en 1986, d'accord sur une commission de 0,3 % pour toute affaire traitée en Chine par les banques françaises.

Dans le même temps, la filiale française de la Banque de Chine commence à entrer en participation dans la plupart de ces affaires, ce qui lui permet d'acquérir une connaissance de l'intérieur des accords entre banques. Celles-ci, en règle générale, préfèrent échanger informations et « tuyaux » et s'associer sur des gros contrats, de façon à limiter les risques que chacune encourt. Si favorable que soit la réputation de la Chine dans les ratings bancaires, cela se pratique couramment dans les affaires avec Pékin. En s'infiltrant dans ce processus, la Banque de Chine devient partie prenante d'une « transparence bancaire » qu'elle va faire jouer à son avantage.

Coup de Jarnac

Fin 1987, les banques françaises sont mises au pied du mur. La Banque de Chine leur réclame, sur toute nouvelle affaire, un dessous-de-table représentant la moitié des commissions qu'elles touchent de par l'accord de 1986. Les quatre banques les plus concernées se consultent et décident de refuser le chantage. « *Vous céderez* », leur répond-on à Pékin. Sûres d'elles, de l'aveu même de banquiers ayant participé aux pourparlers, les banques françaises font la sourde oreille.

C'est alors que Pékin lance son coup de Jarnac. Le Crédit agricole, qui ne dispose pas d'affaires en Chine, est approché, se voit offrir 0,15 % de commission sur celles que la Banque de Chine lui apportera. Aubaine pour une banque si particulière, qui dispose de liquidités bien supérieures à celles des banques d'affaires et voit là une excellente occasion de percer sur le marché chinois. Des sept banques françaises représentées à Pékin, le Crédit agricole y dispose du dispositif le plus léger. « *C'est la seule banque que nous n'avions pas pensé à associer à notre front uni face à la Chine. C'est un coup imparable* », confie un des banquiers français ainsi « doublés » par Pékin. Un autre avoue : « *Le Crédit agricole avait déjà cassé le marché à Hongkong.* »

Mais ici, quel symbole ! La finance paysanne française, subitement bras-dessus bras-dessous avec un pays fort de huit cent millions de paysans pour faire plier les banquiers des villes intransigeants... Une intransigeance qui vit vraisemblablement ses dernières heures. On ne donne plus cher désormais du pacte de 1986 dans les milieux bancaires français traitant avec Pékin. Le hasard des calendriers de négociations a voulu que l'épisode-clé de cette partie de bras-de-fer se déroule tandis que M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, séjournait à Pékin afin d'y relancer les affaires *économiques franco-chinoises. Il en a*, paraît-il, souri.

FRANCIS DERON.

La nouvelle session parlementaire japonaise

M. Takeshita s'engage à faire adopter la réforme fiscale

TOKYO
de notre correspondant

Au cours de son discours inaugural lors de la nouvelle session parlementaire, le *lundi 25 janvier*, M. Takeshita a déclaré qu'il se dévouerait « *corps et âme* » à la réalisation d'une réforme fiscale en profondeur, qu'il considère comme l'impératif le plus urgent auquel est confronté le Japon. Pour sa part, le ministre des finances, M. Miyazawa, a affirmé à la même occasion qu'une telle réforme était « *inévitable* » pour un pays qui doit faire face à un problème sérieux de vieillissement de sa population et entend s'internationaliser : il est urgent d'éliminer les inégalités fiscales existantes et de créer un système plus adapté aux attentes des partenaires économiques du Japon, a déclaré, en *substance*, le *ministre*.

Serpent de mer, la réforme d'un système fiscal qui date de l'occupation américaine est un problème sur lequel ont achoppé en 1979 le gouvernement Ohira puis, l'année dernière, celui de M. Nakasone, qui a dû faire face non seulement à l'opposition des partis de gauche mais aussi à une fronde au sein de la *majorité*, alimentée par la perspective de la succession du premier ministre.

M. Takeshita n'a jamais caché l'importance qu'il attachait à l'introduction d'une taxe à la valeur ajoutée *et à un abaissement de l'imposition* directe, espérant favoriser ainsi la consommation. Bénéficiant d'une solide majorité au Parlement et n'ayant pas à tenir compte, à court terme, d'une échéance électorale,

Agir par étapes

M. Takeshita est en meilleure position que ses prédécesseurs pour tenter une troisième fois de faire adopter par le Parlement une réforme du système fiscal nippon. *Mais il est vraisemblable* que, cette année encore, cette question dominera la vie politique japonaise.

L'opposition, en faisant un cheval de *bataille, demande une dissolution* de la Chambre basse afin que les Japonais puissent se prononcer directement sur ce problème.

Le gouvernement et la majorité semblent vouloir agir par étapes. Dans un premier temps, serait proposée simplement une révision des taxes sur les alcools, afin de faciliter le vote du budget 1988 (qui doit entrer en application le 1er avril, en laissant dans le vague la question d'une TVA. Un projet de réforme globale serait, en revanche, soumis au Parlement en mai, à un moment où l'opposition ne pourrait *plus paralyser aussi efficacement que* l'année dernière le travail parlementaire : le budget fut bloqué pendant des semaines par le boycottage de la session par les partis d'opposition.

Bien que des différences existent, les partis d'opposition sont quasiunanimement hostiles à l'introduction d'une TVA. Ils estiment que l'opinion publique partage leur point de vue et que cette question peut constituer une chance de mettre en échec la majorité. Cependant, des divergences se font jour au sein du « front » des opposants : les sociaux-démocrates, le troisième parti d'opposition, donne des signes de fléchissement.

Si, comme le conseillent les stratèges *politiques du PLD, le gouvernement* commence par diminuer l'imposition sur les revenus et n'introduit que par la suite sa TVA, la réforme pourrait passer sans trop de difficultés. Les partis de gauche sont certes jusqu'à présent unis dans leur opposition à la réforme mais ils ne présentent guère d'alternative. Le gouvernement tend, quant à lui, à présenter sa nouvelle tentative comme celle de la dernière chance : si la réforme fiscale n'est pas réalisée au cours de cette année, elle devra attendre la fin du siècle, a récemment déclaré M. Miyazawa au cours d'une conférence de presse. Cette réforme sera en tout cas un test de l'habileté de manœuvrier de M. Takeshita.

PHILIPPE PONS.

REPÈRES

Budget

Aggravation du déficit aux Etats-Unis

Le déficit budgétaire américain s'est élevé, en décembre, à 23,88 milliards de dollars, contre 12,22 milliards en décembre 1986, a indiqué mardi 26 janvier, le département du Trésor. Au total, depuis le début de l'année fiscale (1er octobre), le déficit budgétaire cumulé atteint d'ores et déjà 80,39 milliards de dollars. *Sur les trois premiers mois de* l'année fiscale 1986-1987, le déficit n'était que de 64,59 milliards de dollars. Ces données traduisent une *détérioration dans l'exécution budgétaire*. On rappelle que le déficit budgétaire de l'année fiscale 1987 avait été de 148,01 milliards de dollars.

Croissance

Forte progression des commandes de biens durables

Les commandes de biens durables reçues par les entreprises américaines ont fait un bond de 6,7 % en décembre, enregistrant *leur plus* forte progression mensuelle en quinze mois, a annoncé mardi 26 janvier le département américain du *commerce. L'augmentation* de décembre fait suite à une hausse de 0,1 % en novembre et s'explique, pour les trois-quarts, par un important gonflement des commandes d'avions civils.

Pour l'ensemble de l'année, les commandes de biens durables ont crû de 7,8 % en 1987 par rapport à 1986. L'activité économique est donc restée soutenue en décembre outre-Atlantique.

Investissements

Record pour les Japonais à l'étranger

Les investissements directs japonais à l'étranger ont atteint le montant record de 22,3 milliards de dollars au cours de l'année budgétaire 1986 — qui s'est terminée en mars 1987 — soit une hausse de 82,7 % par rapport à l'année précédente.

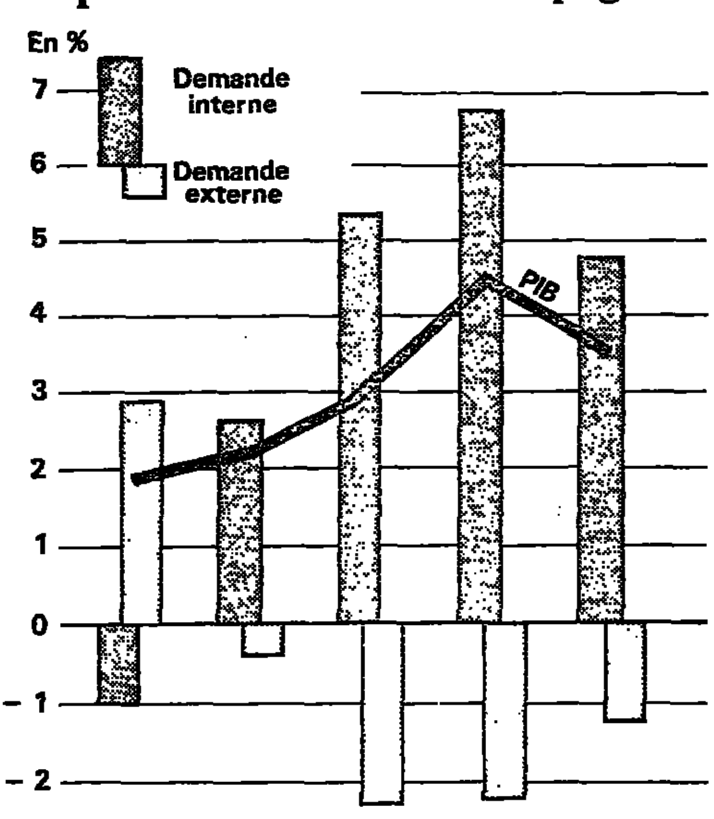
C'est la première fois que les investissements japonais à l'étranger dépassent les 20 milliards de dollars par an, souligne le JETRO — l'organisation japonaise du commerce extérieur — dans son rapport annuel. Cette forte augmentation est due à la hausse du yen par rapport au dollar et à *l'assouplissement des législations* sur l'investissement étranger dans plusieurs pays de développement.

Production industrielle

+ 4 % pour le Japon en un an

La production industrielle au Japon a augmenté de 1 % en décembre 1987 par rapport à novembre. En un an (depuis décembre 1986), la hausse a été de 4 %.

L'évolution du produit intérieur brut espagnol



Source : OCDE. * Estimations

L'OCDE juge positives les conséquences de l'adhésion de Madrid à la Communauté européenne

« *Assez impressionnant* » : ce jugement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) sur l'évolution de la conjoncture espagnole, ces deux dernières années, est assez inhabituel pour être souligné. Dans leur rapport sur l'Espagne, les experts du château de la Muette *attribuent la double réussite de* Madrid — une forte croissance de 4,5 % en 1987 appelée à ne diminuer que légèrement pour représenter 3,5 % cette année et une réduction sensible de l'inflation (5,5 % en 1987 contre 8,8 % en 1986 et 11,3 % en 1984) — à deux phénomènes : le resserrement de la politique monétaire accompagné d'une « *conception plus réaliste de la politique industrielle* », et l'entrée de l'Espagne dans la Communauté *européenne*.

Cette adhésion qui inquiétait nombre d'Espagnols se révèle pour le moment très positive pour le pays. La réduction des droits de douane et l'entrée massive des produits étrangers ont provoqué une poussée de 19 % en volume des importations en *1986 et en 1987. Une flambée qui a* atteint 30 % pour les produits manufacturés et qui explique la détérioration du commerce extérieur : un déficit de 12,5 milliards de dollars l'an dernier, deux fois plus qu'en 1986. Cette dégradation n'inquiète pourtant guère les auteurs du rapport. Accentuée par la contraction des marchés traditionnels à l'exportation, — les pays exportateurs de pétrole, l'Amérique latine, les pays de l'Est, — cette évolution a permis, dans un premier temps, de peser sur les prix à la consommation et assurera à l'avenir de nouveaux débouchés grâce à la modernisation et au développement de l'appareil industriel.

Afflux « spectaculaire » de capitaux étrangers

L'afflux « spectaculaire » de capitaux étrangers en est l'une des illustrations. Prises de participations dans des entreprises espagnoles, renforcement des fonds propres de filiales en Espagne, nouveaux investissements directs, les entrées nettes de capitaux étrangers pourraient *avoir atteint, en 1987, 9 milliards de* dollars, soit 3,25 % du produit intérieur brut. Intéressés au premier chef par l'automobile, les produits métalliques, les machines et l'outillage ainsi que par le matériel de transport, ces investisseurs étaient essentiellement européens : la part des investissements directs des pays *de la CEE est ainsi passée de 48 %* en moyenne en 1985 à 65 % en 1986 et sans doute plus l'an dernier.

Ce bouillonnement, renforcé par une forte consommation intérieure, en hausse de 4,6 % en 1987, assurera une solide base de croissance en 1988. Accru par l'allégement de l'impôt, le revenu réel des ménages *devrait augmenter de près de 4 %* cette année et permettre, compte tenu d'une poussée de 2 % des parts de marché à l'exportation pour les produits manufacturés, d'assurer une expansion du PNB de l'ordre de 3,5 %. Un niveau sensiblement supérieur à la moyenne prévue pour l'ensemble de l'OCDE (2,25 %) et sans résurgence inflationniste. Les auteurs du rapport tablent au contraire sur une hausse des prix de *4 %, à peine supérieure aux objectifs* de 3 % fixés par le gouvernement.

La résurgence de l'économie espagnole comporte malgré tout de sérieux points noirs. Le chômage reste le plus préoccupant avec un taux de 20 % de la population active. Certes, ce taux est inférieur à celui de 1986 (21,5 %) et il recouvre le retour ou l'arrivée sur le marché du travail des femmes. Mais il demeure l'un des plus élevés d'Europe et illustre le chemin qui reste à *parcourir pour que l'Espagne* parvienne à une expansion harmonieuse. Les experts de l'OCDE estiment que l'accélération de la création d'emplois stables exige, de la part du gouvernement, une politique budgétaire plus prudente afin de continuer à réduire l'inflation et les taux d'intérêt.

Ces derniers restent à des niveaux excessifs. L'appel croissant au crédit des ménages comme des entreprises, alors que les pouvoirs publics maintenaient *un budget expansionniste*, a obligé la Banque d'Espagne à relever son taux d'intervention de 12,5 % en février à 15 % en mars *puis à 22 % en mai. Ce taux a été* progressivement ramené à 14,5 % en novembre 1987. Mais si cette politique restrictive a permis à la peseta de s'apprécier à l'égard du dollar comme par rapport à l'ECU, elle pèse sur l'investissement privé. Une raison supplémentaire pour appeler le gouvernement à réduire son déficit budgétaire (actuellement de 4,5 % du PNB) en sélectionnant plus soigneusement ses dépenses et en élargissant l'assiette de l'impôt.

F. Cr.

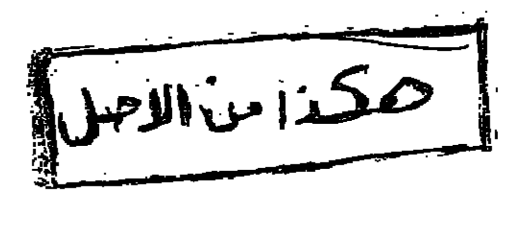
SUÈDE

Menace de lock-out dans l'industrie

La Fédération suédoise des industries mécaniques (VF) a déposé, en début de semaine, un préavis de lock-out concernant 50 000 adhérents de la Confédération des cadres et techniciens de l'industrie (SIF), dont plus de 42 000 membres observent depuis une semaine une grève illimitée pour obtenir une augmentation salariale de 6 %. Revendication ramenée à 4 %.

La grève des cadres et techniciens de l'industrie a déjà pour conséquence d'affecter sensiblement la production des plus importantes entreprises du pays, telles que Volvo et Saab-Scania, SKF (*roulements à billes*), Ericsson (télécommunications), ou encore ASEA-Brown Boveri (électromécanique).

La détérioration du climat social a fait baisser la Bourse de Stockholm mardi.



Économie

ÉTRANGER

Rencontre avec le président de la Bundesbank

Les paradoxes d'une banque centrale européenne

(Suite de la première page.)

Le statut de cette dernière eût-il été modifié dans ce sens qu'aujourd'hui les négociations *monétaires avec l'Allemagne* fédérale se présenteraient psychologiquement sous un jour beaucoup plus favorable.

Le paradoxe européen peut se résumer de la façon suivante : si l'Europe est capable d'affirmer une certaine identité monétaire *face à l'envahissant dollar*, le mark y est certainement pour beaucoup. Si une gestion rigoureuse n'existait pas en Allemagne fédérale capable d'assurer une quasi-stabilité des prix, fondement de la force du DM, il est probable que les monnaies européennes seraient déjà plus ou moins absorbées dans la zone dollar. Bornons-nous à constater que l'évolution des prix en France, en Italie, en Grande-Bretagne depuis une vingtaine d'années est beaucoup plus proche de celle des Etats-Unis (souvent encore plus défavorable) que de celle de l'Allemagne.

Cependant, l'indépendance de la Bundesbank fait figure d'exception en Europe. Seule la RFA garantit à son institut d'émission une autonomie authentique. Il s'agit là beaucoup plus que d'une simple disposition constitutionnelle. On peut parler d'une véritable doctrine nationale dont on doit tenir compte à Paris. Si tous les efforts de la diplomatie française visent en définitive à fixer la République fédérale à l'Ouest, il convient de ne pas oublier qu'une des raisons pour lesquelles les Allemands s'y sentent rattachés, en dehors des raisons de liberté politique, tient à leur réussite économique et monétaire.

L'autonomie de la Bundesbank doit certainement beaucoup à la pensée d'un certain nombre d'économistes allemands qui ont inspiré les pères fondateurs de la République fédérale. Mais cette conception a aussi pour origine les exigences posées par les Alliés. Il fallait empêcher qu'un futur Etat allemand mette un jour la politique du crédit au service d'une nouvelle puissance militaire. Ce souci se conciliait avec l'idée largement répandue en Allemagne après les mésaventures hitlériennes que la monnaie instaurait la liberté des citoyens. En définitive, l'autonomie de la Bundesbank tire sa légitimité de cette conviction. C'est une façon, en quelque sorte, d'affirmer que l'on *croit plus à l'homme qu'à l'Etat*, pour reprendre le titre de l'ouvrage récemment publié par M. Edouard Balladur.

Un vocabulaire révélateur

Il n'empêche qu'aujourd'hui les propositions avancées par le ministre français de l'économie semblent autant de tentatives pour remettre en question l'équilibre des pouvoirs de l'autre côté du Rhin.

Le maintien de cet équilibre a ses exigences de vocabulaire qui paraissent bien étrangères aux habitudes françaises. C'est ainsi que Karl-Otto Poehl préfère appeler l'accord conclu entre les pays membres du SME au mois de septembre dernier *« accord de Bâle »*, plutôt que *« accord de Nyborg »*, comme on le désigne en France. La raison est la suivante : l'accord destiné, dans l'esprit des Français, à renforcer le SME et dans lequel les Allemands ont fait de nombreuses concessions, a été mis au point par les gouverneurs de banques centrales à Bâle.

La Bundesbank tient à affirmer que c'est elle qui est tenue par cet arrangement et que le gouvernement fédéral n'y est en quelque sorte qu'accessoirement associé. Le gouvernement français a le souci contraire, et c'est du reste pourquoi il avait insisté à l'époque pour que les ministres des pays membres du SME se réunissent dans la petite ville danoise de Nyborg pour consacrer les dispositions arrêtées par les gouverneurs de banques centrales.

C'est sans doute pour éviter de telles divergences d'interprétation que les gouvernements français et allemand ont décidé, la semaine dernière, de consigner dans un protocole la création de leur Conseil économique et financier. Le président de la Bundesbank a été surpris. Les journalistes allemands *tout pareillement*. Tel de nos confrères, à l'occasion de la conférence de presse donnée le 21 janvier à Francfort, posait la question au ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, qui venait de participer à la réunion du conseil d'administration de la Bundesbank : *« Etes-vous absolument sûr que le nouveau traité avec la France ne limitera pas l'autonomie de la Bundesbank ? »*

« Loin d'être contre le projet de création d'une banque centrale européenne et de l'unification monétaire des pays de la Communauté, je pense au contraire que ces réalisations doivent être l'objectif final de nos efforts », confirme Karl-Otto Poehl, qui a, au cours des derniers mois, fait plusieurs déclarations dans ce sens. Cependant, le président de la Bundesbank pose un certain nombre de questions. La première est la suivante : à supposer que l'on veuille institutionnaliser le fonctionnement du SME, quel sera le degré de participation des pays qui ne remplissent que les obligations minimales du SME et, en particulier, se tiennent à l'écart du mécanisme liant les monnaies par des parités fixes ? La Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal, la Grèce sont dans ce cas. Dans l'esprit des dirigeants de la Bundesbank, l'Italie fait partie également du nombre dans la mesure où un régime spécial beaucoup moins contraignant s'applique pour elle.

D'abord l'autonomie

La deuxième question découle de la première : si l'on veut renforcer l'ECU, est-il réellement concevable que cette unité de compte soit, dans l'avenir, composée d'un panier de monnaies comprenant celles qui continuent à flotter, telles la livre sterling et les devises des pays cités ci-dessus ?

La troisième question est considérée comme la plus « cruciale » : de quel degré d'indépendance une institution monétaire européenne jouirait-elle ? Pour Karl-Otto Poehl, l'autonomie vis-à-vis des gouvernements, mais aussi des institutions de Bruxelles, dont la Commission européenne, doit être au moins aussi grande que celle dont jouit la Bundesbank vis-à-vis *du gouvernement fédéral de* Bonn.

A Francfort, on ne badine pas avec cette idée d'autonomie. Il conviendrait de dépolitiser les affaires de changes, si bien que, à la limite, les ajustements monétaires devraient être laissés à la *discrétion de la future autorité* monétaire indépendante des pouvoirs politiques ! Si tant est que l'institution européenne envisagée serait dotée du pouvoir d'intervention, la question de la propriété des réserves de changes serait posée. Les gouvernements sont-ils prêts, se demande-t-on à Francfort, à se dessaisir d'une partie de leurs réserves en faveur de l'institution gérant l'ECU ou toute autre monnaie européenne ?

Le sens des interventions

Un mot revient souvent, tant en France qu'en Allemagne fédérale et ailleurs, pour poser le problème du SME : celui-ci n'assurerait pas la symétrie entre les pays à monnaie forte et les pays à monnaie faible. Les Français sont, du reste, les premiers à reconnaître que, pendant longtemps, une telle symétrie n'était pas souhaitable dans la mesure où l'Allemagne et sa monnaie jouaient un rôle indispensable d'émulation, d'incitation : il fallait disposer en quelque sorte d'un modèle de stabilité pour amener les pays partenaires de la RFA à réduire leur taux d'inflation. Mais aujourd'hui une réforme du SME s'imposerait dans la mesure, précisément, où ce dernier a réussi en aidant notamment la France à diminuer son différentiel d'inflation avec sa voisine germanique.

Pour les Allemands, les résultats obtenus sont toujours précaires. Si l'on suivait, en particulier, les suggestions des Français et d'autres pays du SME, se demande-t-on à Francfort, quelle serait l'incitation pour les pays *déficitaires à rétablir leurs* affaires ? C'est que les Allemands ont des interventions sur les marchés des changes une tout autre expérience que les Français, qui ont tendance à n'y voir que l'instrument d'une stabilisation. Karl-Otto Poehl désigne lesdites interventions par une expression qui décrit bien leur rôle véritable : quand la Bundesbank « intervient » sur le marché pour soutenir tantôt le franc, tantôt le dollar, elle ne fait pas autre chose que financer les mouvements de capitaux qui se portent du pays déficitaire vers le pays dont la monnaie fait l'objet d'une spéculation à la hausse. Qu'est-ce qu'intervenir sur le marché des changes sinon, en effet, renvoyer sous une autre forme les capitaux qui ont fui le pays dont la monnaie s'affaiblit ? Ce faisant, on empêche tout ajustement de la balance des paiements. L'ajustement qui ne peut se produire que dans la mesure où la sortie des capitaux contracte la masse des revenus intérieurs, obligeant le pays qui en est l'objet à diriger vers l'exportation des produits qui ne trouvent plus les mêmes débouchés sur le marché intérieur.

Karl-Otto Poehl assure *« comprendre le souci des partenaires de la RFA de se défendre contre la domination du deutschemark »*. *« La bonne parade*, dit-il, *je la trouve dans certaines suggestions d'Edouard Balladur. »* Celui-ci a proposé que les pays membres du SME établissent en commun des objectifs concernant leur politique monétaire. Il a commencé à libéraliser les mouvements de capitaux en France.

On semble estimer à Francfort que les dirigeants français pourraient se montrer plus assurés de la tenue du franc qu'ils ne le sont.

En définitive, les négociations qui ont commencé au mois de septembre dernier avec l'accord de Nyborg (ou, si l'on préfère, de Bâle) et qui, dans l'esprit du gouvernement français, doivent se poursuivre, posent un problème de fond qui domine depuis une bonne quinzaine d'années toute l'évolution de la Communauté économique européenne. Comment se fait-il que les progrès soient si lents et souvent si décevants alors que, en dépit de telle ou telle résistance, les engagements solennels n'ont pas manqué de la part des gouvernements ? La raison profonde ne serait-elle pas que la coopération intereuropéenne (et parfois internationale, comme ce fut le cas avec l'accord du Louvre) conduit aujourd'hui quasi immanquablement à un alignement sur le plus petit dénominateur commun ? Les dernières réformes annoncées à Francfort ne vont-elles pas dans ce sens ?

La Bundesbank était de tous les grands établissements le seul qui avait conservé de la masse monétaire une définition stricte et intelligible. Jusqu'au 21 janvier dernier, *elle considérait comme* monnaie les billets en circulation ainsi que les comptes courants ouverts aux banques et institutions financières auprès de l'institution d'émission. Autrement dit, la monnaie proprement dite était constituée par le passif de la banque centrale. Pour des raisons d'opportunité, cette définition vient d'être abandonnée au profit de ce que les spécialistes appellent M 3 : à côté de la monnaie proprement dite, M 3 englobe des avoirs qui sont des créances sur tel ou tel établissement commercial (dépôts, comptes d'épargne, etc.). Or ces avoirs ne deviennent des moyens de paiement qu'après *avoir été convertis en monnaie*. En procédant à cette réforme, la Bundesbank donne satisfaction à ses partenaires car cela lui permet de pratiquer subrepticement une politique monétaire beaucoup plus généreuse. Mais est-ce sur des bases aussi fragiles et la confusion des concepts que l'on peut espérer bâtir une maison solide ?

PAUL FABRA.

AFFAIRES

Fausses factures à l'américaine

Deux entreprises américaines viennent d'être surprises en flagrant délit de tricherie à l'égard de leur clientèle. A New-York, une enquête fédérale a été ouverte sur les agissements du loueur de voitures Hertz, qui, de 1978 à 1985, a empoché 13 millions de dollars (73 millions de francs) en gonflant les factures de réparations qu'il adressait à ses clients et aux compagnies d'assurances. Hertz a licencié le responsable du service accidents, remboursé déjà 3 millions de dollars et pris des dispositions pour que ces fraudes ne puissent plus se reproduire.

A Los Angeles, un jury fédéral a inculpé deux anciens dirigeants de la firme aéronautique Rockwell pour avoir majoré indûment de 450 000 dollars (2,5 millions de francs) la facture d'un système de navigation par satellite livré à l'armée de l'air. C'est la deuxième fois en six ans que Rockwell fait l'objet d'une telle procédure.

M. Longuet annonce des mesures en faveur de la vente par téléphone

En inaugurant, mardi 26 janvier, la semaine du « marketing direct », M. Gérard Longuet, ministre délégué aux P et T, a annoncé trois mesures destinées aux professionnels de la vente à distance utilisant le téléphone ou le minitel.

Possibilité de conserver pendant un an l'usage du fichier national du service des annuaires (téléadresses) loués à France Télécom ; possibilité de renvoyer les appels du téléphone vert sur d'autres lignes, afin de faire face, par exemple, à un volume d'appels excédentaires ou afin de rationaliser l'utilisation de ce numéro en heures creuses. Enfin, mise en service le 1er septembre prochain de deux nouveaux tarifs sur le « kiosque » (36-15) du minitel.

La publicité directe a représenté pour la poste 21 % de son trafic en 1986, soit environ 3,4 milliards d'objets transportés et distribués.

Suppression des ventes de fruits et légumes dans le métro parisien

Ils sont vingt-sept commerçants maghrébins à vendre des fruits exotiques frais dans le métro, avec la bénédiction de la RATP et en louant leurs emplacements à la société gestionnaire Promométro. Selon l'Association des commerçants dans le transport souterrain, qui les regroupe, chaque emplacement leur est loué de 4 500 F à 10 000 F par mois. Brutalement, peu avant les fêtes de fin d'année, on leur a dit « verbalement » que la Régie avait décidé de supprimer ces emplacements. Ce qui leur a été confirmé au début de janvier par une lettre de Promométro, qui gère 540 boutiques, 200 distributeurs automatiques et les emplacements concédés à 70 camelots et aux 27 commerçants en fruits et légumes. La date ultime est fixée au 5 février. Une délégation des commerçants, qui demandent l'annulation de cette mesure, a été reçue par le directeur général de la RATP. Des négociations sont en cours.

EN BREF

● **Vingt-deux Boeing de plus pour GPA.** — La société irlandaise de leasing GPA a acheté vingt-deux biréacteurs Boeing-737, dont quinze du modèle 500. La livraison du premier appareil interviendra en avril 1990. Tous seront équipés de réacteurs CFM 56 fabriqués par General Electric et le français SNECMA. GPA devient le plus important client de cette famille de biréacteurs, puisqu'il en a acheté, au total, en trois ans, cent quinze pour un montant de 3 milliards de francs. GPA loue ses avions dans le monde entier et compte actuellement douze compagnies aériennes clientes.

● **Réduction fiscale pour les anciens combattants.** — La loi de finances pour 1988 prévoit que les anciens combattants mariés ont droit à une demi-part supplémentaire de quotient familial (*le Monde* du 26 janvier). Précisons que cette mesure bénéficie aux seuls anciens combattants de plus de soixante-quinze ans. La même avantage bénéficiait déjà aux anciens combattants célibataires, veufs ou divorcés de plus de soixante-quinze ans.

Un rapport du Conseil économique et social sur la recherche

La France « largement inadaptée à la bataille technologique »

Le thème de l'insuffisance de la recherche en France entre dans le débat électoral. Après les socialistes, qui en font une priorité de leur programme, et M. Barre qui estime lui aussi indispensable d'accroître les efforts, M. Chirac — oubliant les coupes budgétaires « libérales » qu'il a effectuées dans les budgets 1986 — enfourche le même cheval.

Reçu par le Conseil économique et social, le mardi 26 janvier, à l'occasion de la remise d'un rapport sur la recherche en Europe, M. Chirac a estimé que son gouvernement avait œuvré dans le bon sens. *Il a rappelé les mesures prises en faveur de la* recherche (crédits d'impôts recherche, fonds de la recherche et technologie, budget...) pour conclure : *« Une fraction de notre handicap est ainsi comblée mais il reste du chemin à parcourir. »* Le rapport du CES souligne, de son côté, la longueur de ce chemin en Europe et surtout en France.

« La France doit avoir un grand dessein pour la recherche » qu'elle doit concevoir *« dans le contexte européen »*, M. Charles Magaud ne mâche pas ses mots. Il est vrai qu'il a pu mesurer l'ampleur des problèmes puisque, au nom de la section des relations extérieures du Conseil économique et social, il a rédigé un épais rapport sur « L'avenir de la politique de la CEE en matière de science et de technologie ». Il a aussi proposé à ce sujet un « projet d'avis », qui a été discuté, mardi 27 janvier, en présence de M. Jacques Chirac, et qui devait être amendé et adopté mercredi.

S'il réfute l'idée d'un *« déclin technologique »* du Vieux Continent, et s'il constate que, d'un point de vue macroscopique, *« la situation ne semble pas inquiétante »*, M. Magaud souligne que, sous l'angle sectoriel, *« l'Europe s'est laissé considérablement distancer dans les technologies de base qui ont une influence déterminante sur le commerce extérieur et sur l'emploi »*. Ses faiblesses dans les domaines des composants et de l'informatique en sont les exemples les plus flagrants. Les causes de ce retard ? Le rapporteur les voit d'abord dans le fait que l'Europe n'a pu concurrencer ni le modèle américain (fondé sur les retombées des programmes militaires et la législation antitrust), ni japonais (assimilation de techniques étrangères pour conquérir des marchés extérieurs), ni proposer un modèle original. Il constate aussi l'incapacité de l'Europe à réduire l'écart entre l'invention et l'innovation et le *« manque de cohérence et de vision collective »* des Douze.

Sombre constat qui conduit pourtant M. Magaud à affirmer que *« la recherche communautaire est la chance à saisir pour l'Europe »*. La « chance » de pouvoir faire ce qu'on ne ferait pas — ou plus mal — seul, comme la construction de grands appareils. A ce titre, le Joint European Torus (JET), qui vise à démontrer la faisabilité de la fusion thermonucléaire contrôlée, lui paraît exemplaire, car il ouvre la voie à l'indépendance énergétique du Vieux Continent. Le rapporteur préconise aussi de développer les programmes communautaires (Esprit et les autres) et de *« favoriser l'Europe des entreprises »*, notamment par la promotion d'un système maintenant la concurrence entre grandes firmes sur les marchés intérieurs mais les associant pour les opérations d'exportation. Il plaide enfin pour la mobilité des chercheurs dans le cadre communautaire.

Dans ce tableau, quelle peut être la place de la France ? Celle-ci doit d'abord balayer devant sa porte. Ce pays, qui *« accentue les défauts et les handicaps de l'Europe »*, a une recherche *« largement inadaptée au processus d'innovation et à la bataille technologique »*, ne serait-ce qu'en matière de valorisation et de diffusion des connaissances. Aussi M. Magaud propose-t-il quelques mesures prioritaires : d'abord développer la recherche industrielle, notamment en accordant une aide à l'embauche des chercheurs par les PME-PMI. Mais aussi accroître la participation des milieux socio-économiques à la politique de recherche ; prendre davantage en compte sa dimension régionale ; *enfin promouvoir* l'enseignement technique et professionnel.

En rédigeant ce rapport et cet avis, le Conseil économique et social a certes fait œuvre utile de synthèse. Mais il ne fait que rappeler haut et fort ce que bien d'autres avant lui ont souligné à maintes reprises, sans que la situation, sur le terrain, en ait été véritablement bouleversée. Souhaitons que le travail des experts de la place d'Iéna connaisse un autre sort.

ÉLISABETH GORDON.

Avec des profits en forte baisse

EDF victime de la « politique de l'indice »

Ses prédécesseurs avaient prévu un bénéfice de 1,5 milliard de francs pour 1987. Pierre Delaporte, président d'Electricité de France depuis mai 1987, pour la première présentation des comptes de sa nouvelle maison, aura dû se contenter d'afficher un résultat positif de 200 millions de francs (contre 1,3 milliard de francs en 1986). Mais l'honneur d'EDF est sauf. Les responsables de cette dégradation sont en effet les *pouvoirs publics, qui — politique* de l'indice oblige — ont imposé une baisse des prix de vente de 4% en *francs constants, au lieu de 1%* prévu. Sont venues s'y ajouter pour des raisons budgétaires, des contributions à des entreprises *« en situation moins favorable »* qu'EDF : Commissariat à l'énergie atomique, Charbonnages de France, Compagnie nationale du Rhône... EDF a ainsi participé à la lutte contre l'inflation et à l'effort de solidarité nationale, s'est félicité Pierre Delaporte.

Maigre consolation. D'autant que 1988 ne se présente pas sous de meilleurs auspices avec la décision du gouvernement de ne pas autoriser EDF à augmenter ses tarifs de 2,5 % avant le milieu de l'année (*le Monde* du 23 janvier). Or pour équilibrer ses comptes, l'entreprise avait tablé sur une augmentation de ses prix en début d'année. *« Chaque jour qui passe, nous enregistrons une perte de 8 millions de francs »*, indique-t-on à EDF. Le report de la hausse au 1er juillet entraînerait donc un déficit de 1,5 milliard de francs que les efforts d'amélioration de la gestion ne réussiront probablement pas à compenser. La conséquence en sera un alourdissement de la dette, déjà impressionnante. Elle a augmenté de 3 milliards en 1987 pour atteindre 224 milliards de francs et devrait culminer à 250 milliards de francs avant d'amorcer une décrue.

L'année 1987 a pourtant apporté quelques motifs de satisfaction aux dirigeants d'EDF : bonnes performances de l'appareil de production ; maîtrise des charges, qui a permis la diminution du prix de revient du kWh de 4,2 % entre 1983 et 1987 (en francs constants), alors que l'objectif n'était que de 3 % ; progression de 3,3 % du volume des ventes en France et surtout de 17 % à l'étranger. La balance commerciale avec l'étranger aura permis à EDF de dégager un solde positif de plus de 4 milliards de francs, l'entreprise estimant, en outre, à 18 milliards de francs les économies de devises que représente la substitution de l'électricité à des combustibles importés.

Pour l'avenir, EDF est consciente qu'elle aura à faire face à une demande moins porteuse que prévu et à une concurrence accrue. En découlera notamment un ralentissement des programmes d'équipement nucléaire. Avec 70 % de la production d'électricité nationale, *« le nucléaire a pris la place qui lui revient de par ses caractéristiques économiques »*. Mais l'« avance » de cinq tranches — pas question de parler de « suréquipement » — oblige à déclasser plus rapidement des centrales classiques et à réduire au minimum les engagements nouveaux, tout en préservant l'industrie nucléaire française. Soit une tranche tous les deux ans, la prochaine commande de cuve (pour Civeaux 1) devant intervenir en 1989.

C. B.

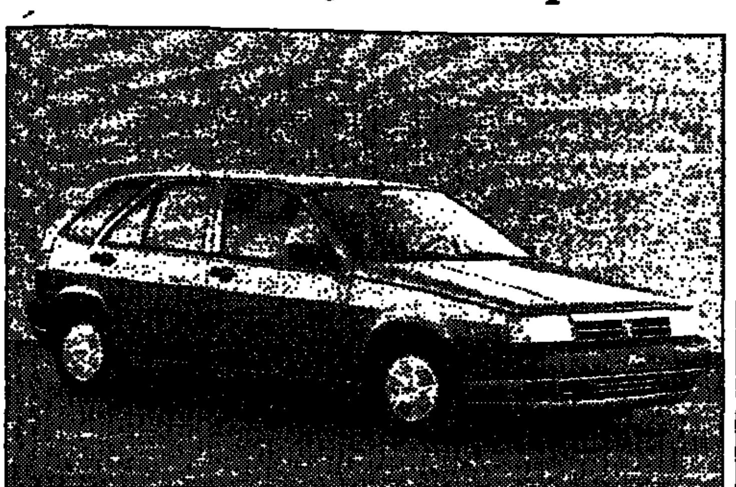


Économie

AUTOMOBILE

Avec la Tipo

Fiat attaque le marché des voitures moyennes européennes



Décidément Fiat a le sens du spectacle et de la promotion. En présence de quelque mille journalistes représentant soixante-trois pays et regroupés selon leur langue, à Paris, Francfort, Londres, Madrid et Rome, le groupe a présenté la Tipo, dernière voiture de la famille. M. Vittorio Ghidella, le PDG, devait lancer l'opération le mardi 26 janvier, depuis son bureau de Turin, *via* satellite.

Le constructeur italien, avec 2 045 000 voitures vendues s'est offert en 1987, 13,9 % de pénétration en Europe. Il y a de quoi être confiant en l'avenir. L'arrivée sur les routes et donc les marchés européens de la Tipo devrait conforter cette confiance. La marque a investi 2 000 milliards de lires (10 milliards de francs). D'ores et déjà, 1 800 voitures du nouveau modèle sortent chaque jour sur le site de Cassino, où se trouve l'usine quasiment automatique, que l'on a rééquipée pour elle.

Feu la Ritmo

L'arrivée de la Tipo assure, dans la gamme Fiat, la relève de la Ritmo, dont la production a été interrompue le 19 décembre 1987. Il s'agit donc, comme le modèle qu'elle remplace, d'une voitue moyenne à deux volumes (moteur-habitacle à coffre incorporé), à traction avant et groupe monté transversalement. Un véhicule de caractère typiquement européen dans lequel on a cherché surtout un usage familial (cinq portes sur toutes les versions) malgré l'encombrement réduit de l'ensemble (3,95 mètres de long).

Extérieurement la Tipo peut apparaître, au fond, comme une grosse Uno, le modèle populaire de Fiat (*690 000 unités vendues en* 1987). A y regarder de plus près, la silhouette du nouveau modèle est en fait plus élancée.

A s'installer à bord, l'évolution se confirme. La largeur aux coudes (1,48 mètre), l'utilisation astucieuse de l'espace et pour tout dire le volume intérieur disponible font la différence (de 350 litres à 1100 litres en chargement si l'on couche les sièges arrière).

Comme d'habitude on discutera de la conception du tableau de bord. Sur la version la plus coûteuse (Super), on a droit à un affichage numérique, et, sur tous les modèles les commandes sont regroupées en deux leviers placés de chaque côté du volant. Une formule déjà utilisée par d'autres marques et ensuite abandonnée.

Les motorisations qui ont été choisies, du moins pour le lancement, se répartissent en trois groupes pour l'essence et en deux pour les diésels, d'abord un 1108 cm3, *dérivé* du brillant Fire. Il constitue la motorisation de base de la gamme (56 ch au frein pour 9,1 MKG de couple). Un 1 372 cm3 directement inspiré par le vieux 1301 de la marque tout comme un 1 580 cm3 (83 ch pour 13,5 MKG de couple) sont disponibles. Du côté des diésels, il y a le 1 697 cm3, certes inusable mais quelque peu poussif, et le 1 929 cm3, suralimenté, qui vient ainsi en tête des puissances (92 ch pour 19,4 MKG de couple à 2400 tours). Beaucoup de plaisir à conduire cette version.

Si, hors le 1100 cm3, il ne faut donc pas s'attendre à trouver grand-chose d'absolument nouveau dans les moteurs, au contraire, on félicitera Fiat de *s'être enfin* penchée sur les boîtes de vitesses (mécaniques) jusqu'ici si souvent rebelles à la douceur et à la précision qui font les beaux voyages. La nouvelle boîte, espérons-le, sera montée sur l'ensemble de la gamme.

Côté suspensions (M. Ghidella les qualifie de «suspensions à la française), on constate un progrès sensible par rapport à celles qui sont en usage sur d'autres modèles construits par la firme. (Evidemment quatre roues indépendantes et fixation d'un châssis auxiliaire à l'arrière.) Le freinage est assuré par deux disques et deux tambours.

Les premières Tipo seront livrables d'ici au mois de mai. Les prix *ne sont pas fixés, on s'en doute*, mais on peut estimer qu'ils dépasseront de 10 % en moyenne les tarifs appliqués aux Uno.

Si la Tipo a pour première mission de remplacer la défunte Ritmo, elle a aussi dans le collimateur les 309 de Peugeot, les Golf de VW, les Escort de Ford et de nombreuses et belles japonaises de gabarit moyen.

Quarante mille voitures par an vendues, tel est pour l'instant l'objectif de Fiat pour la France.

CLAUDE LAMOTTE.

● **Formule Shell assez bon pour la France.** — Le groupe Shell a annoncé le 26 janvier qu'il retirait de *marchés néerlandais et britanniques* son super additivé Formule Shell... mais que ce super continuerait d'être vendu en France. Ce carburant, lancé en mai 1986 et modifié un an plus tard, risque en effet de causer certains dégâts aux soupapes d'admission des moteurs. Selon Shell, le climat, la conduite et la construction du moteur sont des éléments déterminants dans ces phénomènes. Formula Shell a dû ainsi être retiré en décembre dernier, des marchés danois et norvégiens. Shell France reconnaît que l'entreprise a reçu des plaintes d'automobilistes français, mais que cela ne dépasse pas le *« lot habituel de mécontents »*.

EN BREF

● **SMIC : M. Bergeron réagit aux propos de M. Philippe Séguin.** — *« Cette histoire du SMIC commence à me chauffer les oreilles »*, a déclaré M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, interrogé sur France-Inter le 26 janvier, en réplique aux propos de M. Séguin (*le Monde* du 26 janvier). *« Lorsque je vais dans les départements à faible densité industrielle, je constate que tout le monde est pratiquement payé au SMIC*, a poursuivi M. Bergeron. *Personnellement, j'estime qu'on ne peut pas vivre en deçà du SMIC. »*

● **UNEDIC : augmentation de 0,7 % du nombre de chômeurs indemnisés.** — En décembre, selon *les statistiques* publiées par l'UNEDIC, le nombre de chômeurs indemnisés a augmenté de 0,7 % en donnée corrigées. On comptait 1 782 300 allocataires et 1 840 000 en données brutes, soit 4,6 % de plus en un an. 1 372 300 chômeurs bénéficient de l'assurance-chômage, en allocation de base ou de fin de droits. 184 200 ont reçu une allocation d'insertion et 283 000 celle de solidarité, financée par l'Etat. En outre, les préretraités, au nombre de 444 200 sont en diminution de 16,9 % en un an. Les conventions de conversion rassemblent 5 600 personnes. Au mois de décembre, 344 866 dossiers nouveaux ont été présentés soit 8,2 % de moins en un mois.

● **Mouvement de grève au Crédit du Nord.** — L'ensemble des organisations syndicales du Crédit du Nord — CGT, CFDT, FO, CFTC et Syndicat national des banques — ont lancé un mot d'ordre de grève pour le 27 janvier.

SOCIAL

Les syndicats et l'élection présidentielle

M. Deluchat, socialiste de la CGT s'inquiète de l'ingérence du PCF

Le comité confédéral national (CCN) qui se réunit du jeudi 28 janvier au samedi 30 janvier à Montreuil va débattre, à partir d'un rapport présenté par M. Henri Krasucki, de plusieurs sujets dont la position de la centrale sur l'élection présidentielle. En 1981, son soutien très implicite à la candidature de M. Georges Marchais avait provoqué de vifs débats. Depuis, l'opposition interne a été en grande partie marginalisée et la confédération a affirmé solennellement, lors de son congrès de 1985, sa volonté de ne plus se *déterminer* par rapport au programme d'un parti politique.

Conformément à cette orientation, M. Krasucki n'engagera pas explicitement la CGT dans un soutien à la candidature de M. André Lajoinie. Mais il devrait réaffirmer les convergences existant avec le PCF — par exemple sur la revendication du SMIC à 6 000 F, — la *question étant de savoir jusqu'où* il ira dans sa prise de position par rapport à une élection présidentielle où, comme il ne peut que le rappeler, la CGT soulignera les orientations contenues dans son propre programme. Si proche de celui du PCF... Cette question a d'autant plus d'importance que le PCF entend bénéficier pleinement de l'appui des militants cégétistes.

Premier signe : la CGT n'a pas hésité à lancer un appel commun avec le PCF et les Jeunesses communistes pour la manifestation à la *fois politique — il s'agit de protester* contre les complaisances dont M. Le Pen bénéficierait dans les médias télévisés — et antiraciste organisée le mercredi 27 janvier contre le Front national. La veille, c'est un membre du bureau confédéral, au P.S. il y a quelques années, M. Jean-CLaude Laroze, qui a été chargé de battre le rappel dans *l'Humanité*... Autre signe, — plus important encore : — dans son rapport présenté devant le comité central du PCF, le 6 janvier dernier, M. Pierre Blotin a ouvertement posé la question du vote pour le candidat communiste dans les organisations syndicales *« de lutte »*, c'est-à-dire essentiellement... la CGT.

Les propos de M. Blotin sont très éloquents : *« Qu'avons-nous à dire à ces hommes, ces femmes, ces jeunes aux côtés de qui nous luttons, sinon que le vote pour André Lajoinie, c'est le seul vote qui va dans le même sens que leurs luttes ? Sinon que tout autre vote au premier tour — quel qu'il soit et quelle que soit l'intention qu'ils y mettent — sera compris comme un encouragement aux partisans de l'austérité, de l'autoritarisme, du surarmement ? (...). Les communistes militants et responsables dans le mouvement syndical ou associatif sont respectueux de l'indépendance de leurs organisations. Ils le prouvent en permanence et n'ont en la matière de leçons à recevoir de personne. »*

« A part les gens animés d'intentions politiques étrangères aux luttes que mènent ces organisations, avait poursuivi M. Blotin, *qui peut trouver à redire au fait que les communistes tiennent à faire connaître, dans les formes appropriées, à celles et à ceux avec qui ils agissent, leur conviction que le vote au premier tour pour André Lajoinie sera un plus pour leur action (...), un moyen aussi de lutter contre les tentatives de récupération, de domestication, voire de neutralisation des syndicats. »* M. Blotin allait jusqu'à suggérer que des militants *« habituellement investis dans d'autres tâches notamment dans les syndicats »* puissent *« animer le travail de leur cellule ou d'une autre si nécessaire durant la campagne »*.

Convergences limitées

Nouveau membre du bureau politique et successeur probable de M. Krasucki, M. François Duteil avait, à ce même comité central, immédiatement repris la balle au bond : *« Notre engagement doit se faire à partir de la dimension globale de nos responsabilités. Bien sûr, nos organisations s'exprimeront dans le cadre qui est le leur et selon les principes qui sont les leurs. Sur les grandes questions économiques et sociales, elles diront ce qu'elles ont à dire en toute clarté sans craindre les convergences, mais cela a des limites qui découlent de la nature même de ces organisations. En revanche, individuellement, nous n'avons pas ces limites. Nous connaissons toute une série de militants non communistes qui peuvent publiquement appeler à voter André Lajoinie. »*

Comme en 1981, on va donc voir plusieurs membres non communistes du bureau confédéral appeler à titre individuel à voter pour M. Lajoinie. Une telle attitude va provoquer l'hostilité tant des socialistes que des «rénovateurs» au sein de la centrale. Pour les socialistes, il s'agit d'une ingérence inacceptable du PCF. Membre du bureau confédéral et du comité directeur du PS, M. André Deluchat ne mâche pas ses mots : *« En tant que parti politique, s'adresser à ses militants pour les mobiliser, c'est une chose. Mais leur demander d'utiliser leurs responsabilités syndicales pour des objectifs politiques, c'en est une autre. La CGT ne doit pas être le socle d'une rampe de lancement dont la fusée a déjà commencé à exploser. Au contraire, la CGT doit être le point de rencontre syndical de cheminements politiques différents. »*

Lors du comité confédéral, M. Deluchat devrait redire qu'il est hostile à l'idée de mettre *« le signe égal »* entre la droite et la gauche. Dans la foulée, il devrait également plaider pour l'unité d'action : *« Dans toutes les luttes, qui sont pour la plupart à l'initiative de la CGT, il y a une profonde volonté du tous ensemble. Cette volonté justifiée des travailleurs doit nous conduire, sans nier les différences, à la recherche de convergences avec les autres organisations syndicales. A un moment donné, on se satisfait trop de divergences pour justifier la non-prise en compte de l'unité d'action, nécessaire et indispensable. »* Au sein du bureau confédéral, M. Deluchat risque de se trouver bien isolé. *On peut se demander, en effet, si* l'autre secrétaire socialiste de la CGT, M. Daniel Anglerand, qui a jusqu'à présent toujours soutenu la ligne confédérale, volera au secours de M. Deluchat lors du CCN. *Cela* paraît peu vraisemblable.

M. Krasucki, conforté par les 36,45 % de voix recueillies par sa centrale aux élections prud'homales du 9 décembre (ce qui constitue une base électorale autrement plus large que celle du PCF), devrait se montrer prudent. Alors qu'il n'a pas encore renoncé à un troisième mandat (la question sera posée au prochain congrès confédéral qui va être repoussé à la fin mai 1989), il veut éviter de faire resurgir des dissensions internes trop vives comme celles qui se sont déjà manifestées avec les «rénovateurs» (*le Monde* du 16 juillet 1987) et qui apparaissent encore dans l'Est, dans la *métallurgie et même* chez les cadres de l'UGICT.

La marge de M. Krasucki, qui ne sépare pas le communiste du syndicaliste, est très étroite. Si la CGT donne trop le sentiment de faire, à travers des appels individuels de «syndicalistes», la campagne de M. Lajoinie, comme elle fit naguère celle de M. Marchais, ne va-t-elle pas perdre l'effet positif de l'amélioration d'image consécutive à son bon score prud'homal ? Le contrecoup serait d'autant plus déplorable que *la CGT soigne actuellement, tout en* gardant un discours dur et sans compromis, son «look» : elle vient ainsi de publier, le 25 janvier, un numéro de *la Vie ouvrière* en bandes dessinées...

Initialement prévu pour s'achever le 29 janvier au soir, le CCN devrait se poursuivre le samedi matin : à l'ordre du jour, la question de l'éventuelle ratification de la convention d'assurance-chômage signée le 30 décembre dernier par la CFDT, FO, la CFTC et la CGC. La CGT l'a sévèrement dénoncée à l'époque et n'entend nullement revoir ses critiques à la baisse aujourd'hui. Mais, si elle ne signe pas cette convention, elle ne pourra plus participer au bureau, au conseil d'administration de l'UNEDIC, ainsi qu'aux commissions paritaires des ASSEDIC. Elle ne pourra pas davantage négocier la prochaine convention. Débattue au bureau confédéral, la question n'avait pû être définitivement tranchée. MM. Krasucki et Duteil seraient favorables à une adhésion formelle afin de défendre les chômeurs au sein de l'UNEDIC. Politique de la présence. MM. Viannet et Warcholak défendraient la non-signature, estimant que les abandons sont désormais trop grands pour que la CGT puisse encore *« gérer »* l'assurance-chômage. Un beau débat.

MICHEL NOBLECOURT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

Le sort de la Générale de Belgique

Chaque clan fourbit ses armes

BRUXELLES
de notre correspondant

La Commission bancaire de Bruxelles a rendu mardi 26 janvier en fin d'après-midi un nouvel avis concernant l'OPA lancée par Carlo De Benedetti sur la Société générale de Belgique. Si la Commission accorde le feu vert à la procédure habituelle de lancement d'une OPA – considérant que les éléments en sa possession répondent aux exigences d'information des actionnaires dans le respect du marché des capitaux, – elle précise toutefois qu'elle ne se prononcera sur l'ensemble du dossier que le mardi 2 février. A cette date elle pourrait donc, si elle recueille de nouveaux éléments, s'opposer à une OPA qu'elle accepte aujourd'hui.

Cet avis et cette procédure inhabituelle s'expliquent vraisemblablement par l'importance de l'enjeu. Les responsables de CERUS, le holding financier de Carlo De Benedetti, semblent plutôt satisfaits des conclusions de la Commission bancaire : *« Nous sommes en route vers l'OPA »*, a ainsi déclaré l'un d'entre eux. Les dirigeants de la Société générale de Belgique, pour leur part, estiment que ces conclusions sont parfaitement neutres.

En attendant l'avis définitif de la Commission et les suites de l'appel interjeté par la Société générale de Belgique contre le jugement du tribunal de commerce interdisant l'augmentation de capital décidée par la Société générale, les différentes parties en présence continuent à fourbir leurs armes. Mardi, André Leysen qui avait fait sensation la veille, en annonçant que son holding Gevaert était prêt, avec d'autres, à prendre 10 à 12 millions d'actions de la Société générale, a fait connaître la structure « belge » de cette association, qui pourrait prendre 6,4 millions d'actions sur les 10 millions, le reste devant être placé dans des groupes étrangers. En plus de Gevaert, il s'agit du Boerenbond – au départ un syndicat agricole mais aujourd'hui une puissance financière flamande, – d'Ibel, de Cobepa et de la Royale belge. Cette première compagnie d'assurances belge a pour principaux actionnaires l'Union des assurances de Paris et le groupe Bruxelles Lambert. « *L'UAP*, écrit *le Soir de Bruxelles, pourrait, le cas échéant, jouer les médiateurs dans cette bataille pour la Générale.* » Quant à Albert Frère, le patron du deuxième holding belge, en dépit de sa participation dans la Royale belge, continuerait semble-t-il à se contenter pour le moment d'un rôle de spectateur, quitte à intervenir au moment opportun.

Dernière question enfin : Qui achète ou qui vend en ce moment les *titres de la Générale à la Bourse* de Bruxelles ? Depuis vendredi, en effet, ce sont près de un million cinq cent mille titres qui ont changé de mains, soit près de 6 % du capital. Un nouvel élément d'un feuilleton qui pourrait encore révéler quelques surprises.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Chaussures André se lance dans le prêt-à-porter

Le numéro un français de la chaussure (et troisième européen derrière les britanniques British Shoes et Clark), accentue sa « différenciation », une formule que son président, M. Jean-Louis Descours, *préfère* à celle de diversification. Toujours est-il que, dans cinq ans, la part de l'activité réalisée par le groupe André en dehors de son métier d'origine (qui est actuellement de 20 % après, notamment, la récente reprise des vêtements professionnels Adolphe Lafont) devrait atteindre 50 % du chiffre d'affaires total. Voire les deux tiers dans une dizaine d'années, ce qui est d'ailleurs la règle pour les grands spécialistes américains de la chaussure, rappellent les dirigeants de cette entreprise créée en 1899.

Pour parvenir à ce résultat, le groupe qui détient près de 12 % du marché national de la distribution de chaussures (avec les marques André, Cassina, Minelli, Orcade, Pinet et la Halle aux chaussures) va lancer une chaîne de magasins de prêt-à-porter pour hommes à l'enseigne Combest Colors.

André, qui emploie neuf mille cinq cents salariés, compte pour l'exercice 1987-1988 sur une progression de 20 % à 25 % de son bénéfice net courant consolidé après une progression de 26,6 % à *145 millions* de francs pour les douze mois précédents, sur un chiffre d'affaires de 4,7 milliards.

● **Mutualisation du Crédit agricole : Indosuez retenue comme banquier-conseil.** – La Banque Indosuez a été désignée le 26 janvier par le gouvernement comme *banquier-conseil* dans le cadre de la mise en œuvre de la mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA). Le ministère de l'économie et des finances, qui a annoncé cette décision, a rappelé qu'Indosuez avait déjà procédé par le passé à une « expertise préparatoire » de la « banque verte ». Le cabinet Befec-Mulquin a, en outre, été retenu comme cabinet d'audit-conseil.

NEW-YORK, 26 janv. ⬇

Repli

Sur une vague de ventes bénéficiaires, Wall Street a baissé mardi, reperdant plus de la moitié du terrain gagné la veille. Mais cela aurait pu être pire. A mi-séance, le Dow Jones s'était retrouvé au niveau des 1 906 points. Grâce à un sursaut final, il s'établissait, en clôture, à 1 920,59, soit à 25,86 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la séance a été cependant très mitigé. Sur 1 962 valeurs traitées, 935 se sont repliées, 588 ont progressé et 439 n'ont pas varié.

Les professionnels jugeaient ce comportement typique des temps de crise. *« Cela peut durer des mois »*, disait l'un d'entre eux. La tendance, toutefois, n'a pas été très significative, tant les courants d'affaires furent faibles. Seulement 138,38 millions de titres ont changé de mains, contre 275,25 millions la veille. *« C'est un non-événement »*, estimait un broker. D'après les analystes de la place, les investisseurs attendent maintenant la publication, mercredi, des dernières statistiques sur le PNB pour le quatrième trimestre de 1987. Les estimations de hausse s'échelonnent de 2 % à 3,8 %.

VALEURS	Cours du 25 janv.	Cours du 26 janv.
Alcoa	43 5/8	42 3/4
Allegis (ex-UAL)	71 5/8	69 5/8
A.T.T.	29	28 3/4
Boeing	45	44 5/8
Chase Manhattan Bank	21 5/8	21 1/8
Du Pont de Nemours	81	80 3/4
Eastman Kodak	44 5/8	43 1/2
Exxon	41	40 1/8
Ford	42 1/4	42 3/4
General Electric	44 1/2	43 3/8
General Motors	63 1/2	64 7/8
Goodyear	59 3/8	59
I.B.M.	111 3/4	111 3/4
I.T.T.	46 1/2	45 3/8
Mobil Oil	42 3/4	41 5/8
Pfizer	52 1/2	52 1/2
Schlumberger	30 3/4	30 1/4
Texaco	37 5/8	36 7/8
Union Carbide	20 1/2	21
U.S.X.	31 7/8	31
Westinghouse	49 5/8	49 3/8
Xerox Corp.	56 1/2	56 5/8

PARIS, 27 janvier ⬇

La baisse reprend

Après un arrêt d'une journée, le mouvement de baisse a repris mercredi à la Bourse de Paris. Le ton était donné dès le matin 9 h 30. A la fin de la session préliminaire, le recul moyen des cours dépassait déjà 1 %.

La situation allait continuer de se dégrader durant la séance principale. La très grande majorité des valeurs vedettes ont derechef servi de cibles aux vendeurs, comme Peugeot, CSF, Saint-Gobain, Chargeurs, L'Oréal, Midi, Sanofi, Club, Crédit foncier de France, Paribas, Michelin, et pratiquement tout le BTP s'est alourdi.

En clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 1,5 % environ au-dessous de son niveau de la veille. Une seule action a retrouvé une folle vigueur : Dassault, maintenant que le groupe est assuré d'avoir du travail jusqu'à la fin du siècle pour équiper l'armée de l'air avec le Rafale.

E-cœu-rés ! Il n'y a pas d'autre mot pour qualifier le sentiment des professionnels. « Il n'y a que les étrangers pour nous sortir de là, assurait l'un d'entre eux. Mais à cause des incertitudes sur les élections, ils ne viendront pas avant le scrutin. » Et un agent de change d'ajouter : « Le chef de l'Etat n'a pas le droit d'entretenir un tel suspense. »

Le facteur électoral n'est certainement pas innocent. Mais l'annonce aux Etats-Unis d'un lourd déficit budgétaire pour trois mois, la progression rapide des commandes de biens durables en décembre (+ 6,7 %), qui fait craindre un accroissement des importations, donc une augmentation du déficit commercial, enfin le retournement de Wall Street et la baisse du dollar ont fait le reste.

« Dépression, sinistrose, catastrophisme, appelez ça comme vous voulez, disait un gérant de portefeuille. Mais *quand un malade broie du noir*, vous ne lui ferez pas voir la vie en rose en lui apportant du caviar. »

Si, sur le parquet, personne n'avait plus le moral, au premier étage, en revanche, tout le monde avait le sourire. Les affaires ont bien marché. L'intérêt s'est concentré sur les valeurs dites « fiscalisées », à taux variable aussi, d'une façon générale sur le papier court. Le MATIF s'est *frotté au pair, sans l'atteindre.*

LONDRES, 26 janvier ⬆

Morne et sans relief

Les valeurs ont clôturé, mardi, en hausse, bien qu'en deçà de leurs *meilleurs niveaux du jour. L'indice* FT a gagné 0,2 %, à 1 418. Toutefois, le marché est demeuré morne et sans relief, affecté par la baisse initiale de Wall Street. Le volume des transactions a atteint 23 534, contre 22 950 lundi. Les opérateurs ont cependant été sensiblement rassurés par le rapport du patronat britannique sur la situation économique qu'ils croyaient plus pessimiste. Ils attendent, à présent, la publication du montant du déficit commercial britannique du mois de décembre.

Le secteur pétrolier demeurait ferme à l'exception des deux valeurs, Britoil et Tricentrol, qui font pourtant l'objet d'OPA. La compagnie britannique de ciment Blue Circle annonçait qu'elle *améliorait de 217 à 275 millions de* livres son offre de rachat « inamicale » lancée, en décembre, sur le constructeur de matériel de chauffage et de tondeuses à gazon Birmid Qualcast.

Enfin, le groupe australien Elders Finance va racheter, à la fin du mois, la maison de courtage en actions Greenwell Montagu à la banque Midland.

TOKYO, 27 janvier ⬇

Baisse

Après plusieurs jours de reprise, la baisse a fait sa réapparition, mercredi, au Kabuto-Cho. D'abord faible (– 60,5 points en fin de matinée), le mouvement de repli s'est accéléré, et, à la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 23 335,91 (– 162,85 points).

Manifestement, les opérateurs nippons, au vu du glissement de Wall Street, se méfient, attendant aussi la publication du PNB américain pour le quatrième trimestre, afin de se faire une religion sur la situation économique aux Etats-Unis. Le ministère des finances japonais a proposé aux institutions financières locales, mais aussi étrangères, membres du syndicat de souscription, un coupon de 4,8 % et un prix d'émission de 99,50 yens, offrant un rendement de 4,974 %, pour l'emprunt d'Etat d'une durée de dix ans qui sera lancé en février.

VALEURS	Cours du 26 janv.	Cours du 27 jan.
Akaï	463	483
Bridgestone	1 180	1 270
Canon	943	950
Fuji Bank	3 230	3 260
Honda Motors	1 370	1 370
Matsushita Electric	2 190	2 210
Mitsubishi Heavy	550	548
Sony Corp.	4 690	4 680
Toyota Motors	1 840	1 810

FAITS ET RÉSULTATS

● **Etats-Unis : un rapport demande une modification de la réglementation boursière.** – Le gouvernement fédéral américain doit revoir la réglementation actuelle des marchés financiers pour limiter les risques d'une répétition du krach de Wall Street, a affirmé M. Charles A. Bowsher, directeur du General Accounting Office, la Cour des comptes du Congrès, devant une sous-commission de la Chambre des représentants, en présentant les conclusions d'un rapport préliminaire commandé par le Congrès sur les origines du krach.

Les événements d'octobre ont montré à quel point les différents marchés du pays sont de plus en plus liés, notamment entre les places où s'échangent les titres boursiers au comptant et celles où se traitent les indices boursiers à terme. Le krach d'octobre a donc révélé la nécessité de mettre en place une structure réglementaire intégrée coiffant l'ensemble des marchés. Mais M. Bowsher n'a pas spécifiquement fait référence à la Réserve fédérale.

● **Merrill Lynch : résultats en baisse pour 1987.** – La banque d'investissement financier Merrill Lynch a enregistré un bénéfice net de 390,6 millions de dollars, en baisse par rapport aux 454,3 millions de dollars dégagé en 1986. Le résultat net par action s'élève à 3,51 dollars, contre 4,15 dollars l'année précédente, soit une baisse de 14 %. Au quatrième trimestre, à cause du krach d'octobre, la banque new-yorkaise a connu une chute de 98 % de son bénéfice, qui est tombé à 3,5 millions de dollars, contre 182 millions l'année précédente.

● **Club Méditerranée : coup d'arrêt à la croissance.** – La croissance du Club, victime du dollar, n'est plus ce qu'elle était. Pour l'exercice clos le 31 octobre 1987, le groupe a dégagé un bénéfice net de 297,55 millions de francs, *en progression infime de* 1,55 %, sur un chiffre d'affaires accru seulement de 2,73 %, à 6,19 milliards de francs.

Le nombre de journées hôtelières s'est élevé à 8,13 millions, contre 7,7 millions, soit une progression de 5,51 % pour un nombre de lits opérationnels de 86 087 (contre 81 236), soit une augmentation de 5,97 %, le coefficient de remplissage progressant de 0,10 % (67,39 % contre 67,29 %).

La filiale américaine du Club, Club Med Inc, a, de son côté, réalisé un bénéfice net de 17,35 millions de dollars, en diminution de 3,90 %.

Le chiffre d'affaires de Club Med Inc s'élève à 370,44 millions de dollars (+ 9,9 %).

Par action, le bénéfice s'élève à 1,23 dollar (pour 14 141 030 actions), contre 1,32 dollar (pour 13 729 048 actions), soit une diminution de 6,82 %.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	720	630 o	Marlin Immobilier	270	280
Alain Manoukian	151	145	Métallurg. Minière	95	98
Arnault & Associés	302	314	Métrologie Internat.	252	255
Asystel	268	258	Microservice	110	110
B.A.C.	415	405	M.M.B.M.	398	390
B. Demachy & Assoc.	345	340	Molex	199 50	200
B.I.C.M.	655	655	Navale-Delmas	460	480
B.I.P.	400	400	Olivetti-Logabax	146 90	140
Bolloré Technologies	665	680	Om. Gest.Fin.	260	265
Boiron	600	581	Petit Bateau	120	116
Câbles de Lyon	840	835	Petrofigaz	246 30	235 50 o
Calberson	538	530	Pier Import	138	135 10
Canal Plus	376	390	Presbourg (C.In. & Fin.)	100 40	100 50
Cardif	1010	1010	Razel	590	570
C.D.M.E.	885	875	St-Gobain Emballage	1001	1001
C. Equip. Elect.	300	....	St-Honoré Matignon	124	125
C.E.G.I.D.	388	392	S.C.G.P.M.	119 10	108 80 o
C.E.G.E.P.	129	129	Segin	221 20	212
C.E.P.-Communication	830	850	Sema-Metra	375	380
C.G.I. Informatique	468	464 50	S.E.P.	800	800
Ciments d'Origny	352	368 10 d	S.E.P.R.	900	880
C.N.I.M.	240	257 d	Sligos	724	724
Concept	199	199	S.M.T.Goupil	180	180
Conforama	391	392 50	Sodexho	580	575
Dafsa	134 10	131	Sofibus	351	337
Dauphin O.T.A.	2470	2460	Supra	215	215
Devanlay	1087	1000	TF 1	169	169
Deville	630	635	Unilog	....	100
Drouot-Ch. couvert.	....	....	Union Financ. de Fr.	343 20	347
Editions Belfond	88	87	Valeurs de France	296	294 90
Elect. S. Dassault	318	320			
Elysées Investiss.	17 70	17 90			
Expand	337	335			
Filipacchi	270	270			
Finacor	411	427 40 d			
Guintoli	484	480			
Guy Degrenne	603	579			
I.C.C.	220	220			
IDIA	150	149			
I.G.F.	86 40	85			
IM2	85	77 80 o			
Int. Metal Service	160	....			
La Commande Electr.	200	200			
Le gd livre du mois	169	162 30			
Loca Investissement	250	250			
Locamic	160	145			
Manutan	216	216			

Marché des options négociables le 26 janvier 1988

Nombre de contrats : 4 619

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	17	27	–	28,50
Lafarge-Coppée	1 100	60	105	105	145
Michelin	160	11	20	18	–
Midi	1 000	90	145	–	–
Paribas	320	5	12	47	–
Peugeot	920	38	85	107	13
Saint-Gobain	440	11	29	–	–
Thomson-CSF	120	12,50	23	9	14

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 janvier 1988
Nombre de contrats : 60 561

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	99,55	98,25	97,90
Précédent	99,95	98,65	98,25

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
96	1,78	2,10	0,26	1,83

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,64 F ⬇

La crainte qu'une surchauffe économique aux Etats-Unis, illustrée par la hausse de 6,7 % des commandes de biens manufacturés en décembre, n'accroisse le déficit commercial a commencé à se répandre sur les places financières. Le dollar a donc baissé mercredi, pour cote 5,6425 F (contre 5,6490 F). Les affaires ont cependant été calmes.

FRANCFORT	26 janv.	27 jan.
Dollar (en DM)	1,6750	1,6680

TOKYO	26 janv.	27 jan.
Dollar (en yens)	127,55	127,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 jan.)	7 11/16-7 13/16 %
New-York (26 janv.)	6 3/4-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	25 janv.	26 janv.
Valeurs françaises	89,4	89,4
Valeurs étrangères	101,5	101,5

C[ie] des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	25 janv.	26 janv.
Indice général	255,3	256,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	25 janv.	26 janv.
Industrielles	1 946,45	1 920,59

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	25 janv.	26 janv.
Industrielles	1 414	1 418
Mines d'or	279,1	265,7
Fonds d'Etat	89,39	88,94

TOKYO

	26 janv.	27 janv.
Nikkeï Dow Jones	23 498,76	23 335,91
Indice général	1 896,95	1 882,75

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6270	5,6290	+ 25	+ 40	+ 55	+ 80	+ 265	+ 345
$ can.	4,3995	4,4045	– 56	– 30	– 90	– 55	– 170	– 55
Yen (100)	4,4070	4,4120	+ 127	+ 153	+ 258	+ 296	+ 866	+ 963
DM	3,3705	3,3740	+ 115	+ 135	+ 240	+ 270	+ 785	+ 865
Florin	3,0025	3,0050	+ 84	+ 99	+ 176	+ 198	+ 591	+ 651
FB (100)	16,4040	16,1590	+ 141	+ 231	+ 309	+ 451	+1 260	+1 705
FS	4,1530	4,1575	+ 230	+ 250	+ 435	+ 465	+1 190	+1 285
L (1 000)	4,5840	4,5895	– 140	– 90	– 260	– 190	– 650	– 530
£	10,0160	10,0250	– 96	– 53	– 190	– 120	– 360	– 175

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.			6 13/16	6 15/16	6 7/8	7	7 1/8	7 1/4
DM	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16	3 3/8	3 1/2
Florin	3 7/8	4 1/8	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6 1/4	6 9/16	6 1/4	6 9/16	6 7/16	6 3/4
F.S.	0 3/8	0 7/8	1	1 1/8	1 3/16	1 5/16	2 5/16	2 7/16
L (1 000)	9 1/2	10 1/2	10	10 1/2	10 3/8	10 3/4	10 7/8	11 1/4
£	8	8 1/4	8 7/16	8 9/16	8 9/16	8 11/16	8 7/8	9
F. franç.	7 1/2	7 3/4	7 5/16	7 9/16	7 13/16	8 1/8	8 9/16	8 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

Marchés financiers

BOURSE DU 27 JANVIER

Cours relevés à 14 h 57

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1819	1800	1798	– 1 15
4000	C.N.E. 3 %	3965	4000	4000	+ 0 88
1023	B.N.P. T.P.	1019	1015	1015	– 0 38
964	C.C.F. T.P.	956	957	970	+ 1 46
1030	Créd. Lyon. T.P.	1023	1020	1020	– 0 29
1240	Renault T.P.	1150	1153	1163	+ 1 13
1543	Rhône-Poul. T.P.	1410	1390	1390	– 1 41
1250	St-Gobain T.P.	1241	1235	1235	– 0 47
1112	Thomson T.P.	1095	1095	1097	+ 0 18
280	Accor	279	278	279 60	+ 0 22
380	Agence Havas	375	376	379 90	+ 1 31
425	Air Liquide	445	435 20	439	– 1 35
1800	Alcatel	1745	1745	1740	– 0 29
1020	Als. Superm.	1010	1010	1010	....
179	A.L.S.P.I.	154 50	157 50	150 10	– 2 85
190	Alsthom ★	207	208	209 50	+ 1 21
1560	Arjom. Prioux	1614	1611	1611	– 0 19
245	Ausedat-Rey	270 50	261 50	261	– 3 51
670	Av. Entrepr. ★	698	700	690	– 1 29
620	Av. Dassault ★	624	650	675	+ 8 17
250	BAFIP	258	258	258	....
280	Bail-Equipem. ★	263	258	262	– 0 38
930	Bail Investiss.	926	926	929	+ 0 32
200	B.N.P. C.I.	199	198	198	– 0 50
320	Cie Bancaire ★	322 50	315	313	– 2 95
235	Bazar H.-V.	246	245 90	240 10	– 2 40
290	Béghin-Say ★	306	308	308	+ 0 65
480	Berger (Mn)	430	419	419	– 2 56
450	Bic ★	438	430	437	– 0 23
665	B.I.S.	705	700	710	+ 0 71
1860	Bongrain S.A.	1872	1752	1800	– 3 85
760	Bouygues ★	750	750	741	– 1 20
51	B.P. France ★	48	46 05	46 50	– 3 13
3870	B.S.N. ★	3930	3810	3905	– 0 64
1310	Cap Gem. S. ★	1260	1250	1225	– 2 78
970	Carnaud	1049	1030	1028	– 2
2300	Carrefour ★	2220	2198	2198	– 0 99
109	Casino	110	108	109	– 0 91
94	Casino A.D.P.	95	95	94	– 1 05
955	C.C.M.C.	920	938	938	+ 1 96
630	Cetelem	608	582	607	– 0 16
485	Cerus	499 50	484	484	– 3 10
1080	C.F.A.O.	1025	991	991	– 3 32
183	C.G.E.	190	183 10	184	– 3 16
645	C.G.I.P. ★	667	660	655	– 1 80
620	Chargeurs S.A ★	625	618	619	– 0 96
705	Ciments franç. ★	715	710	705	– 1 40
330	Club Méditerr. ★	361 10	351	350	– 3 07
154	Codetel ★	155	155 50	155 10	+ 0 06
300	Cofimeg	310 50	310	302	– 2 74
1600	Colas	1590	1570	1571	– 1 19
178	Compt. Entrepr.	181	177	168 50	– 6 91
490	Compt. Mod. ★	501	471	488	– 2 59
820	Créd. Foncier	816	810	810	– 0 74
340	Crédit F. Imm.	355	360	360	+ 1 41
94	C.C.F.	99 50	97 50	98 50	– 1 01
465	Créd. Lyon. (CI)	470	472	472	+ 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
600	Crédit Nat. ★	636	628	626	– 1 57
118	Crouzet ★	127	127	127 30	+ 0 24
1520	Damart S.A.	1465	1431	1431	– 2 32
270	Darty ★	291	285	285	– 2 06
230	Darty (DP)	234 90	223	227	– 3 36
1040	De Dietrich	1138	1148	1113	– 2 28
171	Dév. P.d.C. (Li)	155	155	155	....
390	D.M.C.	405	405	403	– 0 49
230	Drouot Assur.	230	227	229	– 0 43
1180	Docks France ★	1328	1330	1330	+ 0 15
430	Dumez ★	435	425	420	– 3 45
955	Eaux (Gén.)	929	905	908	– 2 26
945	Ecco ★	925	910	885	– 4 32
580	Electrofinancière	540	536	536	– 0 74
230	Elf-Aquitaine	237 50	236 40	240 50	+ 1 26
205	– (certific.)	217	211	211	– 2 76
400	Epeda-B-Faure	396	388	388	– 2 02
1950	Essilor	2075	2057	2060	– 0 72
1280	Essilor Int. (DP)	1331	1350	1340	+ 0 68
235	Esso S.A.F. ★	280	280	282	+ 0 69
1180	Eurafrance	1118	1110	1100	– 1 61
720	Eurocom ★	735	720	710	– 3 40
2070	Euromarché	2060	2089	2089	+ 1 41
340	Europe n° 1 ★	347	347	348	+ 0 29
24	Eurotunnel ★	25 15	25 40	25 15	....
810	Exor ★	790	785	790	....
390	Facom	395 50	398	400	+ 1 14
895	Fichet-bauche	848	860	850	+ 0 24
215	Finextel ★	210 60	214	213 90	+ 1 62
85	Fives-Lille	54 50	49 10	50	– 8 26
830	Fromageries Bel	825	843	819	– 0 73
690	Gal. Lafayette ★	844	845	825	– 2 25
198	Gascogne	208	205	205	– 1 44
910	Gaz et Eaux	949	920	919	– 3 16
280	Géophysique ★	270	261	271 50	+ 0 56
420	Gerland	403	395	395	– 1 99
390	GTM-Entrepose	331 60	325	315	– 5 01
395	Guyenne-Gas. ★	385	382 10	381	– 1 04
1610	Hachette ★	1550	1520	1510	– 2 58
405	Hénin (La)	412	408	404	– 1 94
970	Hutchinson	965	905	905	– 6 22
123	Imétal	131 90	130	129 50	– 1 37
290	Imm. Plaine-M.	287	285	285	– 0 70
850	Ingénico	875	840	840	– 4
2520	Inst. Mérieux	2580	2515	2538	– 1 63
530	Interbail ★	519	510	507	– 2 31
620	Intertechnique	595	580	589	– 1 01
680	J. Lefebvre	687	680	672	– 2 18
850	Lab. Bellon	877	861	851	– 2 96
1020	Lafarge-Coppée	1040	1015	1017	– 2 20
1380	Lebon ★	1559	1540	1542	– 1 09
1900	Legrand ★	1957	1944	1917	– 2 04
1570	Legrand (DP) ★	1600	1570	1550	– 3 13
320	Leroy-Somer ★	339 90	336	336	– 1 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1370	Lesieur	1331	1330	1330	– 0 08
770	Locabail Immob.	740	735	724	– 2 16
340	Locafrance ★	367	365	368	+ 0 27
910	Locindus	945	925	925	– 2 12
163	Luchaire	161	160	160	– 0 62
1500	L.V.M.H. ★	1600	1570	1579	– 1 31
1030	Lyonn. Eaux ★	1020	986	980	– 3 92
30	Maiso. Phénix	32 55	32 56	34 85	+ 7 07
270	Majorette (Ly)	255	250	250	– 1 96
190	Mar. Wendel ★	208	200	195 20	– 6 15
3160	Martell	3270	3275	3275	+ 0 15
1465	Matra	1465	....	....	....
1200	Merlin-Gerin ★	1280	1305	1270	– 0 78
155	Michelin	154	150 10	148 50	– 3 58
970	Midi (Cie)	979	965	955	– 2 44
165	Midland Bk. SA ★	163	162	162	– 0 61
380	Min. Salsig. (Ms)	471	440	445	– 5 52
21	M.M. Penarroya	24 50	23 50	23 85	– 2 65
38	Moulinex	39 70	39 80	39	– 1 76
600	Navig. Mixtes	620	607	607	– 2 10
85	Nord-Est	91 50	85 80	85 80	– 6 23
280	Nordon (Ny)	294	280	280	– 4 76
275	Nouvelles Gal.	279	268	270	– 3 23
560	Occid. (Gén.) ★	573	552	553	– 3 49
840	Omn. F. Paris	813	790	791	– 2 71
191	Olida-Caby	206	202 50	202 50	– 1 70
245	Opfi-Paribas	258	249	254	– 1 55
2330	Oréal (L')	2350	2311	2325	– 1 06
270	Paribas	273	270	267	– 2 19
265	Paris-Réesc. ★	296 50	293	298	+ 0 85
530	Pechelbronn ★	531	530	540	+ 1 69
198	Penhoet	195 10	195	190	– 2 61
....	Pernod-Ricard ★	810	805	807	– 0 49
820	Peugeot S.A.	835	825	826	– 1 07
....	Poclain	18 90	....	....	....
390	Poliet	373	358	360	– 3 48
590	P.M. Labinal	641	611	611	– 4 68
2200	Presses Cité ★	2230	2295	2230	....
1150	Prétabail Sic.	1138	1155	1135	– 0 26
490	Primagaz	476	478	461	– 2 95
340	Printemps ★	340 50	340	329	– 3 38
1320	Promodès	1365	1390	1351	– 1 03
740	Radiotechn.	744	725	725	– 2 55
70	Raff. Dist. Total	65 50	65	64 70	– 1 22
1870	Redoute (La) ★	1980	1980	1995	+ 0 76
255	Rober financière	251	251	251	....
540	Roussel-Uclaf	518	512	511	– 1 35
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3100	3055	3055	– 1 45
145	Sade	136	149	149	+ 9 56
1210	Sagem ★	1265	1250	1230	– 2 77
390	Saint-Gobain	401	398	395 50	– 1 36
955	St-Louis	999	1000	995	– 0 40
850	Salomon	910	900	900	– 1 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
425	Salvepar	426	425	425	– 0 23
445	Sanofi ★	455	448	450 10	– 1 08
340	S.A.T. ★	313	320	315	+ 0 64
26	Saulnes-Châtil. (5)	26	25	25 60	– 1 54
720	Saupiquet (Na)	690	692	692	+ 0 29
230	Schneider ★	241	248	245	+ 1 66
48	S.C.O.A.	37 90	38 60	39 20	+ 3 43
505	S.C.R.E.G.	460	455	455	– 1 09
550	Seb ★	547	549	528	– 3 47
415	Sefimeg ★	406	408	407	+ 0 25
990	S.F.I.M.	1002	985	1029	+ 2 69
22	S.G.E.	21 95	21 55	21 30	– 2 96
255	Signaux ★	273 50	273	272	– 0 55
765	Silic	751	751	751	....
555	Simco-U.P.H. ★	544	544	540	– 0 74
315	Simnor (Li)	305	310	310	+ 1 64
640	Skis Rossignol	650	648	660	+ 1 54
695	Slimico	729	717	715	– 1 92
275	Société Générale	285	264	284	– 0 38
165	Sodecco	167	167	167	....
150	Sodero (Na)	155	155	155	....
1890	Sodexho ★	1770	1740	1720	– 2 82
86	Sogeral (Ny)	84 50	84	84	– 0 59
225	Sogerap	220	220	224	+ 1 82
1850	Somm.-Allib. ★	1784	1777	1765	– 1 07
520	Source Perrier	501	500	501	....
565	Sovac ★	590	590	590	....
285	Spie-Batignol.	294	289	289	– 1 70
325	Strafor ★	326	319	312	– 4 29
230	Suez	225	222	222	– 1 33
240	Synthelabo ★	265	264	264	– 0 38
570	Talcs Luzenac	554	516	516	– 6 86
2990	Tél. Elect.	3020	3005	3030	+ 0 33
119	Thomson-C.S.F.	123 50	122 50	123	– 0 38
340	Total (CFP) ★	340 20	338	337 10	– 0 91
68	– (certific.)	70	69 60	68 70	– 1 86
690	T.R.T. ★	760	750	725	– 4 61
340	U.F.B.	342 50	340 10	341	– 0 44
545	U.I.C. ★	568	570	560	– 1 41
545	U.I.F. ★	535	540	540	+ 0 93
845	U.I.S.	830	818	813	– 2 05
133	U.C.B. ★	130	131	130	....
720	Unibail	733	730	725	– 1 09
345	Valéo	347	340	340	– 2 02
33	Vallourec	36 35	35 05	35 20	– 3 16
245	Via Banque	245 10	245	244 10	– 0 41
510	Elf-Gabon	550	560	560	+ 1 82
98	Amax Inc.	98 60	97 50	97 50	– 1 12
140	Amer. Express	147	145	142	– 3 40
156	Amer. Teleph.	164 50	161 60	161 60	– 1 76
90	Anglo Amer. C.	91	90 80	91 50	+ 0 55
500	Amgold	502	500	500	– 0 40
760	BASF (Akt)	775	770	771	– 0 52
810	Bayer	820	810	810	– 1 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
107	Buffelsfont.	105 50	102 90	103	– 2 37
117	Chase Manh.	123	120	120	– 2 44
53	De Beers	52 60	52 40	52 40	– 0 38
1250	Deutsche Bank	1265	1263	1260	– 0 40
725	Dresdner Bank	735	733	730	– 0 68
68	Driefontein Cstd	67 10	66	66	– 1 64
435	Du Pont-Nem.	458	459	469	+ 0 66
270	Eastman Kodak	262	244 50	242 10	– 7 60
39	East Rand	35 60	34 30	34 65	– 2 67
183	Electrolux	192	192	189	– 1 56
161	Ericsson	174 50	172	172	– 1 43
215	Exxon Corp.	231	224	224	– 3 03
450	Ford Motors	239	240 20	240 50	+ 0 63
65	Freegold	64 60	63 40	62 50	– 3 10
88	Gencor	84 15	83 60	83 60	– 0 65
245	Gén. Electr.	253	244 10	244 10	– 3 52
546	Gén. Belgique	538	525	517	– 3 90
350	Gen. Motors	364 10	365	360	– 1 13
83	Goldfields	77 20	78 20	78	+ 1 04
44	GdMetropolitain	46 10	45 90	45	– 2 39
58	Harmony	56	54 70	53 60	– 4 29
63	Hitachi	53 95	53 60	53 50	– 0 83
790	Hoechst Akt.	816	812	812	– 0 49
106	Imp. Chemical	108 10	109 80	109 80	+ 1 57
615	IBM	635	626	626	– 1 42
255	ITT	262 10	258	258	– 1 56
168	Ito-Yokado	173	172 60	170	– 1 73
97	Matsushita	98 50	96 80	96 80	– 1 73
810	Merck	868	841	835	– 3 80
315	Minnesota M.	325	319	319	– 1 85
225	Mobil Corp.	240	233	233	– 2 92
183	Morgan J.P.	191 80	191 80	191 80	....
32300	Nestlé	32550	32350	32380	– 0 52
133	Norsk Hydro	139 50	139 60	138 60	– 0 65
164	Ofsil	156 50	155 20	155 20	– 0 83
1440	Petrofina	1519	1525	1530	+ 0 72
460	Philip Morris	490	474	474	– 3 27
72	Philips	74	72 20	72 20	– 2 43
78	Placer Dome	72 50	72	72	– 0 69
320	Quilmès	308	315	315	+ 2 27
460	Randfontein	463	465	447	– 3 46
605	Royal Dutch	615	613	614	– 0 16
34	Rio Tinto Zinc	34 95	34 10	34	– 2 72
60	St Helena Co	56	56 20	56 30	+ 0 54
161	Schlumberger	171	169 50	168 80	– 1 29
100	Shell transp.	101	100	100	– 0 99
1110	Siemens A.G.	1129	1091	1091	– 3 37
210	Sony	210	205 10	205 10	– 2 33
200	T.D.K.	200	192 10	192 10	– 3 95
30	Toshiba Corp.	30	30 20	30 20	+ 0 67
310	Unilever	324	318	316	– 2 47
192	Unit. Techn.	205	207	207	+ 0 98
565	Vaal Reefs	545	550	550	+ 0 92
275	Volvo	288	281 70	281 70	– 2 19
215	West Deep	206 50	207	207	+ 0 24
310	Xerox Corp.	317	317	317	....
1 29	Zambia Corp.	1 40	1 39	1 39	– 0 71

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 30	8 011
9,80 % 78/93	100 69	5 365
10,80 % 79/94	103 35	4 308
13,25 % 80/90	104 45	8 652
13,80 % 81/89	105 02	0 490
16,20 % 82/90	112 74	0 664
16 % juin 82	114 30	10 186
14,60 % fév. 83	113 84	13 640
13,40 % déc. 83	116	1 391
12,20 % oct. 84	110 25	3 733
11 % fév. 85	108 10	10 277
10,25 % mars 86	102 35	9 027
ORT 12,75 % 83	1850	..
OAT 10 % 2000	101 60	6 721
OAT 9,80 % 1997	104 70	1 244
OAT 9,80 % 1996	101 15	9 746
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 86	0 744
CNB Paribas	101 85	0 744
CNB Suez	101 85	0 744
CNI janv. 82	101 80	0 744
PTT 11,20 % 85	105 50	1 763
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 86	106 30	6 759
CNT 9 % 86	93 80	6 551
CRH 10,90 % déc. 85	102 75	0 777
Mécalogie I. 6 % 6/7	71 80	7 120

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	350	340
Agache (Sté Fin.)	1400	1384
A.G.F. (St Cent.)	409	408
Applic. Hydraul.	554	555
Arbel	339	339
Astorg	150	150
Avenir Publicité	478 50	485
Bain C. Monaco	150	144
Banque Hypoth. Eur.	365	360
Béghin-Say (C.I.)	273	285
B.G.L.	500	500
Blanzy-Ouest	600	580
B.N.P. Intercontin.	180	195
Bénédictine	5950	5950
Bon-Marché	760	760
B.T.P.	126	125
Cdif	550	545
Cambodge	865	847
C.A.M.E.	94 70	90 90 o
Campenon Bern.	180 30	....
Carbone-Lorraine	400	410
C.E.G.Frig.	425	435
Centen. Blanzy	1280	1285

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	176	176 50
Cerabati	102 60	102
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	128	128 d
C.I.C. (Fin. de)	139 40	139 50
C.I. Maritime	600	600
Citram (B)	351	360 d
Clause	345	340
Cofradel (Ly)	869	....
Cogifi	322	....
Comiphos	260	250 20
Cie Industrielle	1776	1723
Comp. Lyon-Alem.	218	225
Concorde (La)	720	701
C.M.P.	10 85	10 85
Créd. Gén. Ind.	490	499 d
Cr. Universel (Cie)	540	561 d
Créditel	136	138
Darblay S.A.	368	368
Delalande S.A.	894	900
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1500	1530
Didot-Bottin	715	725
Eaux Bass. Vichy	1170	865 o
Eaux Vittel	1716	1650
Economats Centre	223 50	223 50
Electro-Banque	256	256
Elf-Antargaz	672	645
E.L.M. Leblanc	537	531
[illegible]-Bretagne	193 50	199
Entrepôts Paris	417	434
Epargne (B)	2730	2580 o
Europ. Accumul.	28 80	....
Eternit	1390	1334 o
Finalens	159	159
FIPP	135	140 50 d
Fonc	390	398
Foncière (Cie)	390	389
Fonc. Lyonnaise	627	584 o
Foncina	449	393 60
Forinter	1050	1050
Fougerolle	200	200 10
France I.A.R.D.	197	197
France (La)	3200	3300
From. Paul Renard	392	468 d
GAN	536	516
Gaumont	375	....
Gévelot	385 80	337
Gr. Fin. Constr.	390	....
Gds Moul. Paris	303	....
Groupe Victoire	280	280
G. Transp. Ind.	380	378
H.E.F.	....	....
Immindo S.A.	403	420
Immoinvest	268	280
Immobail	374 10	376
Immobanque	728	700
Immob. Marseille	6990	6990
Immofice	416	425
Invest. (Sté Cent.)	2800	2800
Jaeger	100	88 30 o
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	142 30	143
Lille-Bonnières	339	363
Loca-Expansion	255	249
Locafinancière	338	340

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	530	545
Louvre (Sté)	950	980
Lucia	853	850
Machines Bull	86	85 50
Magasins Uniprix	131	130
Magnant S.A.	104	....
Maritimes Part.	201 10	202 60
Métal Déployé	358 20	360
Mors	60	55 90 o
Navig. (Nat. de)	40 10	40 20
OPB Paribas	165	165
Optorg	180	....
Oréal (L') C.I.	1122	1113
Origny-Desvroise	677	700
Palais Nouveauté	330	....
Paribas-CIP	288	287 o
Paris France	160	160
Paris-Orléans	205 10	205
Partenhom	205	....
Patern. Risq. Div.	1180	....
Pathé-Cinéma	280	290
Pechiney (cert. inv.)	172	170
Piles Wonder	801	805
Piper-Heidsieck	852	859
P.L.M.	81	80
Porcher	300	295
Promodès	710	710
Providence S.A.	1290	1290
Publicis	1845	1795
Raff. Souf. R.	66	66
Rhône-Poul. (c. inv.)	296	293
Ricqlès-Zan	165	165
Rochefortaise S.A.	516	537
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	450	449
Roudière	190	190
Rougier et Fils	48 10	48 10
Sacer	350	350
SAFAA	250	245
Safic-Alcan	765	765
SAFT	895	861
Saga	151	157
St-Gobain C.I.	400 10	400 10
Salins du Midi	400	400
Santa-Fé	98 50	94 60
Satam	65 50	65
Savoisienne (M)	240	....
SCAC	330	330
Semelle Maubeuge	245	245
S.E.P. (M)	145	145
Serv. Equip. Véh.	56 20	54
Sicil	190	173 50 o
Sicotel	290	300
Sinvim	245	242
Siph (Plant. Hévéas)	330	320
Sté Générale-CIP	230	224
Sofal financière	1575	1575
Sofical	800	800
Soffo	440	....
Soficomi	680	690
S.O.F.I.P. (M)	132	....
Sofragi	853	879 d
Souchon Autog.	300	....
Sovabail	591	570
S.P.I.	502	500
Suez (Fin. de)-CIP	184 40	177
Sterni	813	760
Taittinger	1400	1456

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	270	270
Tour Eiffel	352	360
Ufiner S.M.D.	490	480
U.A.P.	205	205 50
U.T.A.	800	800
Veuve Clicquot	2520	2450
Vicat	1010	1005
Viniprix	900	910
Virax	83 50	76 o
Waterman S.A.	630	622
Brass. du Maroc	136	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	690	620 o
Akzo	261	....
Alcan Alum.	130	128
Algemeine Bank	106 10	106 10
American Brands	270	278
Am. Petrofina	330	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	111	....
Banco de Santander	280	278
Bco Pop Espanol	382	381
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1670	1700
B. Régl. Internat.	51500	50600
Br. Lambert	390	370
Canadian-Pacific	87	84
CIR	15 30	15 20
Commerzbank	648	640
Dart. and Kraft	299 90	296 50
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	460	460
Gén. Belgique	538	517
Gevaert	900	....
Glaxo	100	99 50
Goodyear	323	....
Grace and Co	147	144
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	325	315
I. C. Industries	174	....
Johannesburg	630	640
Kubota	21 50	21 50
Latonia	283	294
Midland Bank Plc	38	38
Mineral-Ressourc.	62 05	62
Nixdorf	1682	1640
Noranda	100	98 10
Olivetti	19 20	19 40
Pakhoed Holding	176 50	177
Pfizer Inc.	295	285
Procter Gamble	456	478
Ricoh Cy Ltd	50	50
Rolinco	226 60	225 50
Robeco	248	248 10
Rodamco	445	446
Saipem	10 40	11
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	198	....
Steel Cy of Can.	94	....
Squibb	348	346
Tenneco	211	210
Thorn EMI	54 60	55 70
Toray indust. inc	31 40	31
Vieille Montagne	890	870
Wagons-Lits	605	636
West Rand	15 50	15

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	105	106
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	156	127 50
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	388	388
Dubois Inv. (Cann.)	475	475
Gachot	64 80	60
Hoogovens	290	....
Mecaservice (bons)	12 80	7 10 o
Nicolas	800	800
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	332	....
Rorento N.V.	167	167
S.P.R.	310	....
Sté Lecteurs du Monde	705	700
Ulinex	390	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 26/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	651 89	635 99
Actilion	182 50	177 62 ◆
Actions France	352 77	340 02
Action Invest.	322 36	307 74
Actions sélectionnées	470 60	453 59
Aedificandi	567 27	546 77
A.G.F. Actions (ex-CIP)	924 84	902 28
A.G.F. 5000	443 03	432 22
A.G.F. ECU	1081 33	1050 82
A.G.F. Interfonds	407 36	387 41
A.G.F. Invest	90 34	88 14
A.G.F. OBLIG.	1080 38	1055 10
A.G.F. Sécurité	10522 32	10522 32
Agfimo	537 72	524 60
Altefi	217 98	210 10
A.L.T.O.	190 64	183 75
Amériga	4522 51	4412 90
America-Valor	661 57	631 57
Amplitude	445 88	432 89
Arbitrages court terme	5281 85	5271 30
Argonautes	336 45	325 86
Associc	1099 94	1099 94
Aurecic	1368 24	1328 39
Axa Europe	113 08	107 95
Axa Investissements	94 80	90 50
Bred Associations	2490 53	2483 08
Bred International	79 85	78 28
Capital Plus	1723 97	1723 97
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compterstraite	104 19	101 16
Convertimmo	320 77	308 43
Cortal court terme	1282 05	1282 05
Cortal Intérêt trim.	1046 11	1026 10
Cortexa	824 42	787 04
Creditor	449 49	436 40
Crédit Mutuel E.I.G.	......	......
Drouot-France	494 88	472 44
Drouot-Investiss.	833 97	796 15
Drouot-Sécurité	240 24	229 35
Drouot-Sélection	133 70	127 64
Ecocic	1117 69	1101 17
Ecureuil Privatisations	309 69	300 67
Elicoop Sicav	11547 66	11547 66
Elf-Valeurs	6697 92	6534 56
Energia	220 21	210 22
Eparcic	2968 44	2885 57
Eparcourt Sicav	4180 76	4170 33
Epargne Associations	24982 60	24945 18
Epargne-Capital	8080 37	8010 27
Epargne-Croiss.	1322 03	1286 65
Epargne-Industr.	58 14	55 50
Epargne-Inter	667 21	582 03
Epargne J	51742 54	51742 54
Epargne-Long-Terme	162 47	158 12
Epargne-Oblig.	192 62	187 46
Epargne-Quatre	1042 22	1042 22
Epargne-Unie	1037 43	990 39
Epargne-Valeur	370 44	360 53
Eparoblig	1221 99	1219 55 ◆
Epsilon	1021 96	1011 84
Eurinvest Croissance	1068 69	1020 23
Eurinvest Rendement	1068 58	1020 12
Eurocic	8783 49	8633 97 ◆
Euro-Croissance	492 42	478 08
Eurodyn	920 28	890 02
Euro-Gan	3734 11	3684 78
Exofime Orient Sicav	510 38	485 51
Finord Placement	62218 24	62032 14
Finord Valorisation	13574 03	13307 87
Fonsicav (div. par 10)	11108 92	11103 92
Foncival	230 46	220 01
France-Gan	4477 95	4274 89
France-Garantie	281 01	280 45 ◆
France-Investiss.	393 71	386 31
France-Net	124 68	123 45
France-Obligations	443 67	439 28
Francic	300 92	292 16
Francic Pierre	90 52	87 88

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	858 23	833 23
Fructi-Associations	1372 68	1372 68
Fructi-Epargne	252 10	252 10
Fructicapi	311 96	307 35
Fructicourt	108453 98	108453 98
Fructidor	242 86	239 27
Fructifrance	592 28	577 81
Fructimmo	216 73	211 44
Fructivar	84203 72	83993 74
Fructi ECU	574 33	565 84
Fructi-Première	11403 51	11234 99
Futuroblig	1019 37	1018 35
Gestilion	58705 36	58681 96
Gestion Amérique	290 26	277 10
Gest. France Europe	80 45	76 80
Gestion Orient	165 86	158 34
Gestion Sécuricourt	10908 03	10800 03
Gestion Associations	138 37	135 33
Gestion Indo-Suez	602 77	575 44
Gestion Immobil. Int.	543 41	518 77
Gestion Mobilière	562 24	536 74
Gestion Multi-Oblig.	395 69	377 75
Gest. Rendement	458 75	437 95
Gestion sécurité	379 93	362 70
Gest. Sél. France	575 65	549 56
Haussmann Associat.	1223 04	1223 04
Haussmann court terme	1231 53	1231 53
Haussmann Epargne	1410 52	1410 52
Haussmann Europe	1848 34	1781 53
Haussmann France	735 06	708 49
Haussmann Obliconv.	1297 12	1238 30
Haussmann Obligation	1453 31	1400 78
Horizon	979 71	951 17
Interoblig.	11725 26	11274 29
Intersélect France	350 34	340 14
Intervaleurs Indust.	456 51	435 81
Invest. net	14799 93	14770 39 ◆
Invest. Obligataire	18417 42	18380 66 c
Japacic	162 20	157 48
Jeune épargne	230 34	226 94
Laffitte-Amérique	232 51	221 97
Laffitte Europe	226 01	215 76
Laffitte-Expansion	232 65	222 10
Laffitte-France	250 03	238 69
Laffitte-Immobilière	206 59	197 22
Laffitte-Japon	318 92	304 46
Laffitte-Oblig.	145 46	138 96
Laffitte-Rend.	207 61	198 20
Laffitte-Tokyo	330 03	315 06
Lion-Associations	10926 90	10926 90
Lion court terme	112662 49	112662 49
Lion-Institutionnels	22069 29	22014 25
Lionplus	735 20	727 92
Livret Bourse Investis.	357 04	346 64
Livret portefeuille	565 05	548 59
Méditerranée	141 38	134 95
Minimax	26391 03	26391 03
Mobiplus	71752 56	71042 14
Mobiprime	62930 26	62307 19
Mondiale Investissem.	394 76	376 85
Monecic	5687 76	5687 76
Monedan	52663 33	52663 33
Moné J.	53262 90	53262 90
Mutuelle Unie Sél.	136 78	130 58
Natio.-Assoc.	6348 22	6336 55
Natio.-Epargne	13883 61	13756 05
Natio.-Court terme	205460	205460
Natio.-Immobilier	867 86	844 63
Natio.-Inter.	1159 38	1128 35 ◆
Natio.-Obligations	544 71	530 13 ◆
Natio.-Patrimoine	1202 78	1170 59
Natio.-Placements	65803 22	65803 22 c
Natio.-Revenu	1036 36	1026 10
Natio.-Sécurité	11082 84	11082 84
Natio.-Valeurs	551 86	537 09
Nippon-Gan	4884 79	4844 19
Nord-Sud Développ.	1210 51	1208 09 ◆
Normat IF	12559 80	12313 53

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1051 44	1035 90
Oblicoop Sicav	1354 74	1328 18
Obligations Convert.	380 04	362 81
Oblilion	1050 46	1040 06
Optimavalor	470 53	459 05
Orvalor	5039 67	5039 67
Paracérique	509 16	486 07
Parneurope	692 33	660 94
Paribas Croissance	530 68	509 03
Paribas Epargne	15888 63	15856 92
Paribas France	77 02	74 78
Paribas Opportunités	89 31	86 71
Paribas Patrimoine	480 49	460 90
Paribas Revenu	92 70	91 78
Parnasse-Valor	1047 71	1046 66
Patrimoine-Retraite	1686 75	1634 07
Pervalor	512 74	497 81
Phenix Placements	263 38	252 12
Pierre Investiss.	630 79	602 19
Placement A	730 50	730 50
Placement crt-terme	73125 24	73125 24
Placement J	56849 98	56849 98
Placement Premier	55067 98	55067 98
Placements Rendement	10830 11	10830 11
Placements Sécurité	108148 57	108148 57
Plénitude	104 84	101 79
Première Obligations	10802 50	10780 94
Prévoyance Ecureuil	103 88	101 08
Prof/Association	21520 49	21520 49
Province Investiss.	407 32	388 85
Quartz	102 09	99 58
Rentacic	160 86	158 48
Revenus Trimestriels	5520 40	5465 74
Revenu Vert	1124 24	1123 12
Rivoli Plus	1073 45	1024 77 ◆
St-Honoré Assoc.	13429 92	13963 10
St-Honoré Bio-aliment.	675 38	644 75
St-Honoré Pacifique	472 19	450 78
St-Honoré P.M.E.	380 09	362 85
St-Honoré Real	11658 28	11611 83
St-Honoré Rendement	11647 18	11589 23
St-Honoré Services	420 52	404 35
St-Honoré Technol.	650 61	621 11
St-Honoré Valor	12358 69	12260 61
Sécuricic	11269 48	11258 22
Sécuri Taux	10226 61	10226 61
Sélection Croissance	443 38	430 47
Scandan (Caisse BP)	723 88	713 18
Sicav-Associations	1440 89	1438 73
S.F.I. fr. et étr.	548 50	530 58
Sicav 5000	282 63	276 07
S.I. Est	1081 95	1082 89
Slivafrance	429 70	418 20
Slivam	369 60	359 71
Slivarente	205 70	203 66
Slivinter	376 87	366 78
S.N.I.	1049 38	1018 82
Sogepargne	338 13	325 91
Sogevar	908 86	867 65
Sogister	1178 55	1125 11
Soleil Investiss.	437 70	417 85
Stratégie Actions	928 58	892 85
Stratégie Rendem.	1078 76	1044 80
Technocic	979 12	950 60
Techno-Gan	5379 70	5135 76
Tillon	5221 13	5159 44 ◆
U.A.P. Investiss.	355 44	342 59
Uni-Associations	109 65	108 65
Unifrance	372 81	355 90
Unifoncier	1041 08	993 87
Uni-Garantie	1247 79	1223 30
Unigestion	757 01	722 68
Uni-Régions	2138 72	2041 74
Unirente	2175 62	2104 08
Univer	178 26	178 26
Univers-Actions	917 66	897 49
Univers-Obligations	1466	1446 81
Valorem	437 94	427 26
Valorg	1523 73	1522 21
Valrexi	82177 01	82135 94

Cote des changes

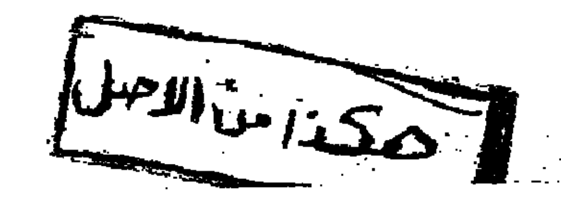
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 649	5 642	5 450	5 850
ECU	6 962	6 964	....	....
Allemagne (100 DM)	337 180	337 100	327	346
Belgique (100 F)	16 148	16 137	15 600	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 210	300 110	290	310
Danemark (100 krd)	87 910	87 890	84	91
Norvège (100 k)	88 670	88 740	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	10 001	10 018	9 750	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 226	4 220	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 589	4 579	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	416 180	414	402	422
Suède (100 krs)	93 790	93 880	89	96
Autriche (100 sch)	47 940	47 920	46 450	49 450
Espagne (100 pes.)	4 975	4 971	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 125	4 123	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 417	4 417	4 200	4 600
Japon (100 yens)	4 431	4 416	4 280	4 480

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/1
Or fin (kilo en barre)	85100	85100
Or fin (en lingot)	85750	85350
Pièce française (20 fr)	556	551
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	591	590
Pièce latine (20 fr)	493	497
Souverain	626	628
Pièce de 20 dollars	3085	3085
Pièce de 10 dollars	1502 50	1502 50
Pièce de 5 dollars	927 50	.....
Pièce de 50 pesos	3355	3340
Pièce de 10 florins	514	506
Or Londres	471 40	.....
Or Zurich	470	470
Or Hongkong	471 05	471 05
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu





Le Monde

Après l'élection présidentielle

M. Pasqua promet de ne plus « rejouer » la scène de la cohabitation

M. Charles Pasqua, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 27 janvier, déclare notamment : *« Si M. Mitterrand est candidat, je crois qu'il fera une non-campagne (...) en disant : je suis prêt à m'entendre avec tout le monde. Ce sera à nous de rappeler qu'il est responsable sinon de la gestion d'après 1986, du moins de celle d'avant (...). S'il n'était pas candidat, je crois qu'il pousserait une autre candidature que celle de Rocard. S'ils veulent un candidat susceptible de rassembler la gauche, le meilleur est Mauroy ».*

Le ministre de l'intérieur ajoute : *« M. Mitterrand est un président sans majorité et il a une majorité contre lui. Depuis 1986, il sait qu'il a été désavoué par le corps électoral (...). S'il se représente, il doit expliquer pourquoi et pour faire quelle politique. La politique qu'il a conduite, de 1981 à 1986, a été censurée par le suffrage universel, lui est resté au pouvoir pour accepter ou tolérer une autre politique. Mais pour l'avenir, que propose-t-il s'il est candidat ? De revenir à la politique de 1981 à 1986 ? Et de gouverner avec qui ? Voilà un vrai débat. En tout cas, beaucoup de questions lui seront posées... Nous sommes maintenant entrés dans le schéma de ce que j'appellerai les trois 8 : le 8 février, la candidature de Barre, le 8 mars, celle de Mitterrand et le 8 mai, l'élection de Chirac. »*

M. Mitterrand « a déjà décidé d'être candidat »

M. Pasqua poursuit : *« Je n'imagine pas une seule minute que M. Mitterrand n'ait pas déjà pris sa décision. S'il ne l'a pas fait, cela voudrait dire qu'il est tout à fait indécis : dans ce cas, comment les Français pourraient-ils ensuite lui faire confiance pour diriger le pays ? Donc, s'il n'est pas décidé, son indécision condamne sa candidature. Mais s'il est décidé, il devrait le dire, sauf à manifester une certaine désinvolture envers les Français.*

» Ma conviction est qu'il a déjà décidé d'être candidat. Et s'il est candidat, je pense, moi, qu'il ne sera pas réélu. Il ne pourrait être réélu que dans l'équivoque. Or, compte tenu de la campagne que nous ferons, il n'y aura pas d'équivoque. Il ne le pourrait que si une partie de la droite votait pour lui, ce qui est tout à fait exclu, ou que, pour reprendre les chiffres de 1986, toutes les voix du Front national se reportent sur lui. »

M. Pasqua assure aussi qu'*« on ne rejouera pas après mai 88 la scène de la cohabitation »*.

Interrogé sur « l'affaire dite des écoutes de l'Elysée », le ministre répond : *« Je crois que ce qu'on craint à l'Elysée, c'est qu'à travers cette affaire on ne découvre qu'il existait à l'Elysée une cellule spécialisée dans les écoutes clandestines non officielles, de 1981 à 1986, et que cette cellule, notamment, était chargée d'écouter les hommes politiques. C'est cela qui gêne plus qu'autre chose. Sans compter toutes les bavures commises par cette cellule de Prouteau, qui mettent le président dans une situation difficile. »*

L'extension des réseaux de la 5 et de M 6

Le Conseil d'Etat rejette la demande de sursis à exécuter de TF 1

Nouvel épisode juridique dans la guerre qui oppose les chaînes privées sur la couverture du territoire : le Conseil d'Etat a rejeté la demande de TF 1 de surseoir à l'extension des réseaux de la 5 et de M 6.

En septembre dernier, les dirigeants de la Une avaient attaqué devant les juges du Palais-Royal les décisions de la Commission nationale de la communication et des libertés d'accorder de nouveaux émetteurs aux deux chaînes privées. TF 1 estime en effet que la CNCL modifie ainsi l'équilibre du marché en donnant à ses concurrents des avantages non prévus par leurs autorisations officielles. La Une réclamait en outre un sursis à exécution.

Sans se prononcer encore sur le fond de l'affaire – la légalité des décisions de la CNCL – le Conseil d'Etat a rejeté cette demande de sursis en indiquant que *« TF 1 ne justifie pas que l'exécution des décisions de la CNCL risque d'entraîner des conséquences difficilement réparables »*.

Sur le vif

La peau du dos

Moi, mes copines, ça fait des années qu'on en parle. On ne parle même que de ça : Alors, tu te décides ou pas ? Et, si oui, quand ? Et où ? Et avec qui ? On échange des noms, des adresses : Ecoute, j'ai fait un peu de shopping, je suis passée chez Untel. Il m'a montré les photos de sa dernière collection. Bien. Pas mal du tout. Un peu près du corps, si tu vois ce que je veux dire. Jeune. Peut-être un peu trop pour notre âge. Maintenant, si t'as besoin que de retouches, Solange m'a recommandé une vraie petite main, une dentellière, avenue des Ternes.

De quoi on cause, là ? Ben, de se faire tirer, tiens, cette question ! Tirer la peau. Vous connaissez le truc. Vous vous mettez à quatre pattes devant une armoire à glace, vous baissez la tête et tout ce qui pend, on le reprend. Moi, ces fronces autour des yeux, ces nids d'abeille, ça me plaît plus, ça fait vieille petite fille, j'aimerais quelque chose de plus ajusté, de plus moulant. Mon amie, Sonia, elle, son cou, il est plissé soleil, faut le lui resserrer un peu de chaque côté.

Bon, enfin, pour vous dire, on était là, à se tâter, à hésiter, quand l'autre matin sur Canal Plus, au journal de la CBS, Dan Rather, le présentateur-vedette annonce la découverte d'une crème miracle. Contre l'acné. Ça d'accord, c'est plus notre problème, mais attendez. Non seulement ça gomme les points noirs, mais ça *efface les rides*. On a même vu à l'écran un vieux monsieur de soixante-cinq ans, avant et après quatre mois de traitement. Spectaculaire !

Je téléphone immédiatement aux copines. Branle-bas de combat. Comment se le procurer, ce médicament ? On n'en trouve pas ici en France et, en plus, il faut une ordonnance. On devait en discuter ce soir, convenir d'une stratégie, arrêter un plan de bataille. Trop tard. Aux Etats-Unis et surtout en Grande-Bretagne, les pharmacies sont *dévalisées. Au sens propre.* On vient d'arrêter un petit Anglais qui en a piqué tout un stock pour le revendre au marché noir. Alors là, ça va coûter la peau des fesses. Remarquez, si c'est que ça, depuis quelque temps, moi, de ce côté-là ça va. Je peux payer. J'ai de quoi.

CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres

M. Chirac annonce des assises européennes de la jeunesse cet automne à Strasbourg

La France présentera, début avril, à Oslo, lors de la deuxième conférence des ministres de la jeunesse d'Europe, un projet de mise en place de la carte « jeunes », d'ici à 1992, dans les vingt et un pays du Conseil de l'Europe, a indiqué, le mercredi 27 janvier, M. André Rossinot, à l'issue du conseil des ministres. Le ministre des relations avec le Parlement, qui rendait compte des travaux du conseil, a indiqué que, dans une communication, M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, avait manifesté la volonté du gouvernement de faire de la carte « jeunes » un *« véritable passeport pour les jeunes Européens »*. M. Bergelin a rappelé que cette carte, lancée en France en 1985, permet aux jeunes de moins de vingt-six ans, pour un prix de 60 F, de bénéficier de réductions et d'avantages dans les principales activités de leur vie quotidienne. Près de quatre cent mille cartes sont déjà en service en France.

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a annoncé, à l'issue de cette communication, que *« la France prendrait l'initiative d'organiser cet automne à Strasbourg »* des assises de la jeunesse, qui devraient *« déboucher sur un mémorandum »* destiné aux responsables européens.

Le président de la République, selon M. Rossinot, a trouvé *« l'idée excellente »*.

Le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a fait adopter un projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (terrorisme, notamment), qui ne peuvent obtenir, par les voies de droit normales, réparation du préjudice qu'elles ont subi. Un système d'indemnisations subsidiaires et partielles, financées par l'Etat, sur le territoire duquel l'infraction a été commise, sera instauré.

● **La Ligue des droits de l'homme contre M. Le Pen sur A 2.** – La Ligue des droits de l'homme juge *« particulièrement inopportun »* le passage à « L'heure de vérité » sur Antenne 2 de M. Le Pen, mercredi 27 janvier 1988, jour anniversaire de la libération d'Aushwitz. Elle indique : *« Ce détail, qui semble avoir échappé aux responsables d'Antenne 2, apparaîtra comme une provocation, notamment pour les anciens déportés. »*

Les exportations illégales de technologie vers les pays de l'Est

Cinq inculpations à Marseille

Le démantèlement par la Direction de la surveillance du territoire (DST) d'un réseau d'exportation illégale de matériel technologique sensible vers l'URSS (*le Monde* du 27 janvier) a donné lieu à l'inculpation, *« pour intelligence avec des agents d'une puissance étrangère »*, de cinq Français par un juge d'instruction marseillais. Quatre d'entre eux ont été écroués.

Il s'agit de MM. Julien Di Nardo, gérant de la société Universal Testing Equipement (UTE) ; Jérôme Despont, employé de transit, responsable du dossier UTE au sein de la société de fret Geravia – qui est le seul à avoir été laissé libre, sous contrôle judiciaire ; Dominique Briot, prédécesseur à la société Geravia de M. Despont ; Gérard Ober, directeur du service d'exportation au sein de la société Geravia, et Jacques Guérin, ingénieur des ventes à la société ouest-allemande Rohde et Schwarz.

Toutes les personnes mises en cause auraient reconnu plusieurs expéditions frauduleuses d'appareils de mesure électronique et d'équipement de radio-communication, réalisées par la firme Rohde et Schwarz.

A B C D E F G

Le général Philipponnat devient PDG de la Société des poudres

Le conseil des ministres du mercredi 27 janvier a nommé le général d'armée Bernard Philipponnat, président-directeur général de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE) (*le Monde* du 23 janvier), en remplacement du contrôleur général des armées Guy Bernardy, contraint à donner sa démission à la suite d'enquêtes des douanes françaises sur certaines exportation indirectes de matières explosives à l'Iran.

[Né le 1er mars 1926, à Mareuil-sur-Ay (Marne), et engagé volontaire à l'âge de dix-huit ans, Bernard Philipponnat a notamment servi en Indochine et en Algérie. Il a notamment commandé le 501e régiment de chars de combat (1968), la mission militaire française d'assistance à l'Arabie saoudite (1972), la 8e division d'infanterie et la 22e division militaire territoriale (1980), les Forces françaises en Allemagne fédérale (1982) et, depuis 1984, il était inspecteur de l'armée de terre.]

A l'éducation nationale

● M. Pierre Delorme à l'INRP
● M. Pierre Mondon à l'ONISEP

Deux directeurs de grands établissements dépendant de l'éducation nationale, qui avaient été nommés par le gouvernement socialiste, viennent d'être remplacés (*Journal officiel* du 27 janvier).

M. Pierre Delorme, professeur d'université, est nommé directeur de l'Institut national de recherche pédagogique où il succède à Mme Francine Best. M. Pierre Mondon, administrateur de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), est nommé directeur de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP). Il remplace M. Jean-Louis Piednoir, qui avait été délégué national à l'éducation au parti socialiste de 1981 à 1984.

GRANDE-BRETAGNE

Un journaliste condamné pour avoir refusé de révéler ses sources

LONDRES
de notre correspondant

Un journaliste du quotidien *l'Independent*, a été condamné mardi 26 janvier à verser 20 000 *livres (environ 200 000 francs)* pour avoir refusé de révéler ses sources. M. Jeremy Warner, spécialiste des questions financières, avait écrit deux articles en novembre 1985 et octobre 1986, respectivement dans le *Times* et dans *l'Independent*, dans lesquels il utilisait des informations recueillies auprès d'un fonctionnaire à propos des agissements d'« initiés » lors d'une opération boursière. Le ministère du commerce et de l'industrie exigeait le nom de ce fonctionnaire. M. Warner a répondu la déontologie journalistique lui interdisait de le lui fournir.

La Chambre des lords avait estimé, le 10 décembre dernier, que M. Warner n'avait pas de motifs suffisants pour refuser de donner l'identité de ce fonctionnaire. Le tribunal, qui a condamné mardi le journaliste, a affirmé qu'il était prêt à envoyer M. Warner en prison, et qu'il y avait renoncé uniquement pour ne pas faire de ce dernier un « martyr ».

M. Warner a déclaré mardi soir qu'il y regarderait désormais à deux fois avant de citer des informateurs susceptibles d'être poursuivis en justice. Mais il a remarqué que tous les journalistes qui couvrent la City risquaient d'être également intimidés par l'amende qui lui a été imposée. Un responsable de *l'Independent* a enfin décrit cet épilogue judiciaire de la façon suivante : *« Il est dommage qu'un chien de garde morde l'autre. »* Ces deux chiens de garde sont la justice et la presse.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La Belgique réduit son taux d'escompte

La Banque nationale de Belgique (BNB) a décidé, mercredi 27 janvier, une baisse de son taux d'escompte d'un quart de point. *Celui-ci est ramené de 7 % à 6,75 %*, à partir de jeudi.

Le taux des avances est également abaissé de 0,25 %, de 7,25 % à 7 %.

La *précédente* baisse du taux d'escompte et du taux des avances en Belgique remonte au 4 décembre dernier. Elle avait été également de 0,25 %.

● *TENNIS : Coupe Davis.* – Yannick Noah, qui n'avait plus joué en Coupe Davis depuis octobre 1985, effectuera sa rentrée pour le match contre la Suisse, du 5 au 7 février à Bâle. Les trois autres sélectionnés sont : Henri Leconte, Guy Forget et Tarik Benhabilès.

● **M. George Shultz rencontrera prochainement deux personnalités palestiniennes.** – Le secrétaire d'Etat américain George Shultz rencontrera deux personnalités palestiniennes importantes des territoires occupés pour discuter des troubles, a annoncé, mardi 26 janvier, le département d'Etat. Les deux personnalités en question sont MM. Hana Siniora, directeur de journal, et Faïz Abou Rahme, avocat de Gaza. Les Israéliens auraient accédé aux pressions américaines en ce qui concerne le cas de M. Hana Siniora, qui était frappé d'une interdiction de quitter le territoire israélien pendant trois mois. – *(AFP.)*

Enlèvement d'un Allemand à Beyrouth

A Beyrouth-Ouest des hommes armés à bord de trois voitures ont enlevé un homme que l'on croit être un journaliste ouest-allemand, a annoncé, le mercredi 27 janvier, la police libanaise.

« La victime a été identifiée comme étant Rolf Strauss. Nous ne possédons pas d'autres renseignements sur son identité », a déclaré un porte-parole de la police. – *(AP).*

URSS : « Refuznik » depuis douze ans

Le mathématicien Naum Meiman est autorisé à partir pour Israël

Moscou. *(AFP).* – Le mathématicien Naum Meiman, soixante-quinze ans, un des plus anciens « refuzniks » (juifs soviétiques auxquels est refusé un visa d'émigration), a été autorisé, mardi 26 janvier, à partir pour Israël, a-t-il indiqué à l'AFP.

Membre fondateur du groupe moscovite de surveillance des accords d'Helsinki et proche de l'académicien Andreï Sakharov, il demandait à émigrer depuis 1975. Les autorités soviétiques lui refusaient jusqu'alors un visa en prétextant qu'il détenait des « secrets d'Etat » pour des travaux effectués il y a trente ans.

Le numéro du « Monde » daté 27 janvier 1988 a été tiré à 493 166 exemplaires

